



HAL
open science

Analyse des sensibilités de demandeurs d’asile au sein d’un dispositif d’inclusion par le sport

Julien Puech

► **To cite this version:**

Julien Puech. Analyse des sensibilités de demandeurs d’asile au sein d’un dispositif d’inclusion par le sport. Sciences du Vivant [q-bio]. 2020. dumas-02968951

HAL Id: dumas-02968951

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02968951>

Submitted on 16 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



***Analyse des sensibilités de
demandeurs d'asile au sein
d'un dispositif d'inclusion par
le sport***

PRESENTE PAR

JULIEN PUECH

pour obtenir le diplôme de

**MASTER STAPS –
DEVELOPPEMENT INTEGRATION SPORT ET
CULTURE**

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

M. FRANCOIS LE YONDRE

**Maitre de conférences à l'Université de
Rennes 2**

Année universitaire 2019/2020

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier l'association Breizh Insertion Sport (BIS) pour avoir accepté d'être le support de mes observations. Je remercie tout particulièrement Erwan Godet pour son enthousiasme immédiat pour ce projet ainsi Léonard Laurent-Castan pour avoir agréablement accepté que je l'accompagne lors de toutes ses séances sportives. Merci également à tous les autres éducateurs sportifs de BIS, notamment Yann Bouard et Collin Phillebeaux, qui m'ont accueilli avec bienveillance dans l'animation de leurs séances. Il n'est pas évident d'être observé dans sa pratique professionnelle et tous m'ont permis de le faire dans des conditions idéales.

Je tiens aussi à remercier Anne-Rose James, travailleuse sociale au sein du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de la Duchesse Anne à Rennes, pour avoir accepté d'échanger à de nombreuses reprises avec moi.

Je remercie également à Noémie Garcia qui m'a prodigué d'utiles conseils pour ce Mémoire à l'occasion de son séminaire au sein du Master 2 DISC.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement François Le Yondre pour la disponibilité qu'il m'a accordé dans le suivi de ce travail. Ses remarques et conseils se sont toujours ont révélés pertinents et passionnants. La qualité de ce mémoire tient largement aux nombreux échanges que nous avons eus tout au long de cette année. Une poursuite commune de ce travail serait, je l'espère, tout autant épanouissante.

« Si le repos après l'effort n'était qu'un plaisir stérile, il vaudrait encore d'être aimé. Écouter la fatigue lentement s'éteindre et se dissiper, conjurer les douleurs par des gestes lents, en faire de la volupté, ces émotions n'égalent pas toujours une joie supérieure de connaissance : le corps est senti tout entier à la fois, en même temps que les saveurs et les poids différents de la fatigue distinguent plus finement chacune des parties, pendant que l'esprit, soulagé de soucis, jouit de son unité facile. Ou bien ne pense plus du tout, et se laisse assoupir par une volupté tiède, nue et toute ronde comme une lune de juin. »

Jean Prévost, *Plaisir des Sport. Essais sur le corps humain*. Gallimard, 1925, p.200.

Sommaire

I. Introduction générale	4
II. Revue de littérature	7
1. Sociologie de l'inclusion par le sport dans la littérature française et étrangère	7
2. Comment appréhender les effets d'un dispositif à court terme : vers une sociologie du sensible	23
3. Le sport et le sensible : les facteurs du bien-être par le sport en question ..	39
4. Sociologie de l'immigration : le cas particulier des demandeurs d'asile.....	53
III. Hypothèse	65
IV. Méthodologie et déroulement de l'enquête	67
1. Ethnographie des séances sportives	67
2. Ethique de l'enquête	81
3. Limites, épistémologie et conditions de scientificité de l'enquête.....	87
V. Présentation et discussion des résultats	98
1. Sensibilités attendues par les acteurs associatifs	99
2. Sensibilités exprimées par les demandeurs d'asile	116
VI. Conclusion et implications	158
VII. Bibliographie	165

I. Introduction générale

Parler de pratique physique et sportive pour des demandeurs d'asile semble inattendu. Pour les sphères publiques et politiques, au sein de la première, les sports sont souvent parés de nombreuses vertus et bienfaits potentiels, vecteurs de plaisir et bien-être. En veut pour exemple la nouvelle loi « Sport et Société »¹ soulignant les « *bienfaits de la pratique physique et sportive pour la cohésion sociale, le bien-être, la santé, la productivité en entreprise, la lutte contre la sédentarité, le traitement de certaines maladies, l'intégration sociale et professionnelle, la réinsertion de publics particuliers ou le développement économique* ».

Toutefois, on peut remarquer que cette loi ne s'adresse qu'aux « *français pratiquant des activités physiques et sportives* ». Les bénéfices de la pratique physique et sportive sont ainsi avant tout réservés aux détenteurs de la nationalité française. L'oubli d'une partie de la population, non française, mais qui réside en France, entraîne sa privation des bienfaits potentiels des activités physiques et sportives. Par exemple, la fédération française de football interdit l'accès à une licence sportive à des mineurs isolés étrangers tentant de prouver leur minorité aux autorités françaises afin de bénéficier d'une protection². S'ils parviennent toutefois à monter une équipe de football compétitive sous l'impulsion de bénévoles qui les inscrivent à un championnat de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), cet exemple est révélateur d'un certain traitement politique à l'égard des personnes qui viennent demander l'asile en France. La pratique sportive dans sa forme officielle, définie comme « l'ensemble des situations motrices codifiées sous formes de compétition et institutionnalisées » (Parlebas, 1981), semble imprévue et inaccessible aux personnes sollicitant l'asile en France.

L'exemple de la pratique sportive est cohérent avec le contexte politique plus global d'accueil des migrants. A cet égard, le fait que la France soit devenue en 2019 le premier pays d'Europe pour le nombre de demandes d'asile ne manque pas d'inquiéter les responsables politiques. Le ministre de l'intérieur déclare par exemple que cette augmentation constitue « *une anomalie statistique, sur laquelle*

¹ Proposition de loi visant à faire de la France une nation sportive, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 11 septembre 2019.

² Documentaire « Just Kids », de Mathias Pardon, 2018

nous devons travailler »³. Au même moment, le gouvernement tente de réduire la couverture maladie des demandeurs d'asile notamment pour éviter le « *tourisme médical* ». Il s'agit par-là de fixer un délai de carence de trois mois avant d'autoriser l'accès à la Sécurité sociale. Cette lutte contre une utilisation frauduleuse du système de santé vise notamment les ressortissants Albanais et Géorgiens, considérés comme provenant de « *pays sûrs* ». Ces faits d'actualité ne manquent pas de souligner la suspicion constante à laquelle sont soumis les demandeurs d'asile. Ces derniers sont considérés comme un coût financier pour la société. Pour prouver qu'une demande d'asile en France est justifiée, il convient de démontrer la fuite d'une situation suffisamment critique, dangereuse, potentiellement mortelle.

Entre ces deux entités, la pratique sportive, et la démonstration du bien-fondé d'une demande d'asile apparaît au moins un point commun : la mobilisation du corps comme moyen d'action potentiel. En effet, le corps souffrant, dans sa réalité à la fois physique et psychique, semble réellement devenu pour les étrangers une ressource dans l'accès à une forme de reconnaissance juridique (Siméant, 1998). A l'opposé, l'activité physique et sportive est vue comme un élément déterminant, à part entière, de santé et de bien-être⁴. Partant, nous pouvons nous demander si la suspicion à laquelle les demandeurs d'asile sont soumis au quotidien par l'institution politique envisage que ces derniers pratiquent des activités physiques et sportives. Celles-ci sont perçues comme bienfaites, et donc destinées à des personnes qui méritent de tels bienfaits. De prime abord, on peut penser que la démarche de prouver de la véracité de sa demande d'asile par un corps souffrant semble contradictoire avec l'idée de prendre du plaisir ou de ressentir du bien-être au sein d'activités physiques et sportives qui « incarnent l'essence même du corps, son triomphe » (Le Breton, 2003).

Plus précisément, la pratique physique et sportive suppose un engagement corporel susceptible de faire ressentir des sensibilités particulières. Nous tenterons d'appréhender quelles sensibilités sont ressenties par les demandeurs d'asile au cours des activités physiques et sportives qui leur sont proposées par l'association

³ Le Monde avec AFP Publié le 21 novembre 2019, « La France devient le « premier pays » d'Europe pour le nombre de demandes d'asile »

⁴ Rapport Stratégie Nationale Sport Santé, 2019-2024, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère des sports

Breizh Insertion Sport (BIS). Cette dernière propose-t-elle des activités qui s'accordent ou s'éloignent du traitement institutionnel des demandeurs d'asile ? Quelle philosophie supporte cette proposition d'activités sportives pour migrants ? Comment ces propositions sont-elles reçues par les demandeurs d'asile ? Les sensations qu'ils y ressentent constituent-elles une conformation ou une distorsion des attentes politiques à leur égard ?

L'enjeu de notre travail est d'appréhender, à l'aune de leur engagement corporel sensible, la différence entre la catégorisation institutionnelle des demandeurs d'asile et sa définition « indigène » qu'ils expriment lors des séances sportives de l'association BIS. Nous tenterons de mesurer en quoi et dans quelle mesure leur engagement physique et sportif constitue un acte d'acceptation ou de résistance à la catégorisation politique qui les affecte.

II. Revue de littérature

1. Sociologie de l'inclusion par le sport dans la littérature française et étrangère

A. Appréhender les différences termes entre intégration, insertion, inclusion

Les notions d'intégration, d'insertion et d'inclusion par le sport se sont particulièrement développées à partir des années 1980, dans un contexte marqué par de nouvelles formes d'exclusion (Guérandel, 2017). A cette occasion les discours des pouvoirs publics réactivent le mythe du sport intégrateur pour résoudre la crise du lien social. Les responsables politiques mettent en œuvre des actions locales et des dispositifs nationaux qui sont le produit d'une impulsion verticale à la fois ascendante et descendante et d'une impulsion horizontale. (Charrier & Jourdan, 2005,17). Au sein de ces dispositifs, le sport a souvent été utilisé comme un moyen privilégié de l'intervention sociale.

Les politiques d'intégration par le sport s'inscrivent dans le cadre plus large des politiques d'encadrement des garçons en voie de déshérence présentés et perçus comme une classe dangereuse (Chevallier, 2002). En étudiant les discours sur la criminalité parisienne pendant la première moitié du XIXe siècle, cet historien montre que les pouvoirs politiques ont tendance à assimiler les classes laborieuses à des classes dangereuses nécessitant un encadrement particulier. Il faut noter que ces classes laborieuses sont dans les discours intimement liées aux nouveaux migrants, « *la lutte des classes parant des habits de lutte raciale* » dans des conditions où règnent l'insécurité et la misère (Chevallier, *op. cit.*).

Pour ces populations, le sport est considéré comme « *naturellement éducatif* » et pacificateur lorsqu'il est institutionnellement encadré. Il constituerait une des voies possibles de réalisation de soi tout en permettant de réaliser des apprentissages forcément positifs et transférables à d'autres univers sociaux. (Gasparini, 2008). La force du sport serait alors de transcender à la fois les particularismes sociaux et raciaux et les discriminations. Tout se passe comme si

l'engagement sportif aidait à passer de la catégorie stigmatisée du « *délinquant potentiel* » à celle valorisée du « *sportif intégré* » (Guérandel, 2017).

Les termes d'intégration, d'insertion et d'inclusion sont alors à l'heure actuelle largement employés et analysés dans le champ de la sociologie sportive française. En effet, l'intégration renvoie depuis Durkheim à un mécanisme d'assimilation de l'individu à la société. L'individu ne se réalise jamais pleinement mais assure une proximité culturelle minimale et finalement un lien de solidarité (Joly, Le Yondre, 2020). L'intégration désigne ici le fait d'entrer ou de faire entrer un individu dans un ensemble cohérent, la communauté nationale, en tant que partie intégrante. L'usage de ce terme traduit la prégnance d'un modèle politique de gestion de la diversité culturelle marqué par un travail sur l'individu davantage que sur la société. A la différence de l'assimilation où l'on se perd dans l'unité, l'individu intégré ne perd pas totalement son identité propre, mais celle-ci se modifie au contact des éléments constitutifs du système. En ce sens, le travail d'intégration est effectivement une souffrance personnelle car il se mène dans l'exigence de la mise à distance de préjugés et de traditions (Ragi, 2003). L'intégration de migrants est vue comme résultant alors d'un compromis entre leur culture d'origine qui va progressivement perdre relativement de son efficacité dans le nouvel environnement français et la nouvelle culture du pays d'accueil. Une nouvelle identité enrichie émerge alors, à la croisée de deux cultures.

Selon cette première perspective, l'intégration par le sport indique le processus par lequel un individu intègre une communauté territoriale en participant aux activités sociales reconnues par cette communauté. Le postulat de l'intégration par l'institution sportive rejoint l'analyse des institutions de Durkheim, selon laquelle l'intégration sociale suppose que les individus s'inscrivent dans des solidarités, qu'ils adhèrent aux buts et aux valeurs de la société et qu'ils se conforment aux règles prescrites (Durkheim, 1986). Les politiques publiques mettent en place des dispositifs d'intégration sociale en partant du postulat que le sport institutionnel intègre car il porterait en lui des valeurs positives et des règles que l'on peut transférer à d'autres domaines (Travert, & L'Aoustet, 2003). Il s'agit alors d'instaurer des passerelles depuis les activités de rue vers les activités plus institutionnelles, entre le monde sous-socialisé et l'institution sportive (Travert, & L'Aoustet, *op. cit.*).

Les actions d'insertion par le sport correspondent ainsi à la fois à l'ensemble des dispositifs d'Etat, souvent articulés avec la politique de la ville, les programmes d'action, développés par les fédérations, et aux milliers de projets locaux (Guérandel, 2017). Là aussi, cette approche s'appuie sur la sociologie durkheimienne, où on postule que l'intégration désigne le processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu pour assurer sa cohésion (Falcoz & Koebel, 2005).

A la différence de l'intégration qui s'adresse à tous, l'insertion sociale est employée principalement direction des jeunes. Elle désigne l'ensemble des efforts délibérément mis en place en vue de doter ces jeunes, et notamment les plus démunis, de certaines aptitudes à la vie sociale. Il s'agit de corriger ce qui est le plus souvent vu comme des ratés de la socialisation primaire pour favoriser l'entrée dans la vie adulte. L'usage du terme dans les années 1980 s'explique en partie par l'émergence d'un chômage durable et massif touchant les jeunes générations et traduit en contrepoint une préoccupation forte pour les situations d'exclusion (Joly, Le Yondre, 2020). L'apparition de la notion d'insertion peut signifier que l'on ne s'intègre plus de la même façon dans la société puisque le vecteur principal de ce processus, le travail, fait défaut (Nicole-Drancourt, & Roulleau-Berger, 1995). La notion d'insertion est alors déclinée dans les différents champs de l'activité sociale dont font partie la santé, la formation professionnelle, l'emploi, la culture, et le sport.

Le terme plus récent d'inclusion s'applique initialement à la question du handicap. Mais il correspond aussi à un renversement sur le plan des philosophies politiques qui traversent les discours en suggérant, non plus un travail sur l'individu, mais un travail du collectif s'astreignant à travailler ses frontières normatives et matérielles pour admettre les particularités individuelles. Schnapper a identifié une bascule dans l'emploi de ce terme dans les années 2000 en distinguant « *deux générations de l'intervention de l'État* » (Schnapper, 2002, 71). Alors que la première portait davantage sur l'intégration, la seconde génération, relative au terme d'inclusion, consiste ainsi à « *multiplie[r] les interventions et élabore[r] des catégories et des droits catégoriels toujours plus diversifiés avec l'accord et la collaboration des divers acteurs sociaux* » (Schnapper, *op. cit.* 65) dans l'objectif d'adapter les institutions aux individus à inclure. De plus, alors que la notion d'intégration postule

l'existence d'individus exclus du système à y intégrer d'une manière relativement binaire, l'idée d'inclusion implique l'existence d'individus plus ou moins désaffiliés (Castel, 1995). Selon cet auteur, la désaffiliation est un processus correspondant à la « dissociation du lien social » en raison de l'absence de travail et de l'isolement social. Il préfère ce terme de désaffiliation à celui d'exclusion dans la mesure où les individus peuvent être plus ou moins précarisés. Il définit la désaffiliation comme « *le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit* » (Castel, 2009). Castel parle de niveau relatif d'affiliation à la société pour décrire la situation sociale des individus, comprenant la situation professionnelle ou de formation, et la situation des relations sociales. En cumulant la situation professionnelle et la situation relationnelle, il existe différents niveaux d'intégration et les situations deviennent plus ou moins problématiques lorsque l'un des deux fait défaut. Cette approche présente l'avantage d'aborder la variété et la complexité des situations sociales comprenant des niveaux de vulnérabilité plus ou moins importants.

Nous emploierons dès lors le terme de « dispositif d'inclusion par le sport » pour qualifier le cadre de pratique sportive des demandeurs d'asile que nous analyserons. Le terme de dispositif a souvent été analysé sociologiquement à l'aune de la démarche théorique foucauldienne pour montrer la démarche qui peut fonder la dimension fondamentalement politique du sport (Foucault, 1975). Elle désigne alors l'ensemble de discours, d'institutions, d'agencements architecturaux, de savoirs, qui, en s'agrégeant, produisent une configuration qui amène l'individu à se conduire d'une certaine manière. Le pouvoir n'est pas uniquement détenu par certains et appliqué sur d'autres de manière verticale par coercition, mais désigne davantage la manière dont les individus sont conduits à se comporter d'une certaine manière. Nous ne nous inscrivons pas dans ce cadre théorique car notre travail ne se centre pas sur la dimension politique du dispositif mais plutôt sur les effets sensibles de l'engagement au sein de ce dernier. Notre travail portera davantage sur le lien entre la sensibilité ressentie par les demandeurs d'asile et la catégorisation institutionnelle qui les affecte. Nous analyserons toutefois la dimension politique portée par les concepteurs et les éducateurs du dispositif, en lien avec leur catégorisation institutionnelle quotidienne. Toutefois, du fait qu'elle ne constitue

pas la partie centrale de notre travail, nous n'emploierons pas le cadrage théorique d'analyse de la philosophie politique d'un dispositif foucauldien.

B. Le transfert des apprentissages du sport vers la société ne va pas de soi

De nombreux travaux sociologiques ont tenté de déconstruire la vision véhiculée principalement par les médias et certains discours politiques selon laquelle le sport intègrerait par nature les individus vulnérables, en s'appuyant sur de prétendues vertus éducatives, civiques et citoyennes inaltérables au temps et aux événements extérieurs (Falcoz & Koebel, 2005, 9). En effet, alors que ce construit idéologique perdure par l'effet de quelques actualités symboliques ou d'une médiatisation outrancière (Falcoz & Koebel, *op. cit.* 9), il n'existe toujours pas de résultat tangible montrant des effets du sport opérant de manière automatique et constante. Cela conduit à relativiser le discours des acteurs politiques, médiatiques ou sportifs vantant leurs réussites en matière d'intégration par le sport (Falcoz & Koebel, *op. cit.* 13). Gastaut tient également à relativiser les présupposés sur les vertus de la pratique sportive, dont la plupart des discours accréditent l'idée de ses capacités « *intégratrices* » naturelles (Gastaut, 2004, 58). Ces discours s'appuient selon lui sur le fait que le sport est une institution d'une société dont il exprime les valeurs. Ainsi, il amène à prendre place dans un processus continu de construction identitaire et sociale, à l'instar du travail, de l'école, et jadis de l'armée (Gastaut, *op. cit.* 58).

Tout d'abord, Charrier & Jourdan mettent en évidence que le plébiscite en faveur d'un sport moteur d'intégration du début des années 1980 a fait place à un scepticisme ambiant reflet des nombreuses désillusions issues de ces actions (Charrier & Jourdan, 2005, 18). Ces auteurs dénoncent un certain nombre d'illusions, liées notamment aux effets réels des actions engagées. En s'intéressant aux dispositifs locaux d'insertion par le sport dans un quartier strasbourgeois, Knobé montre que ces derniers s'appuient sur l'idée du possible « acquis » ou d'un probable transfert du goût de l'effort sportif. Pourtant, il montre que prédomine auprès des intervenants un sentiment d'impuissance et de désillusion notoire traduisant la difficulté d'envisager un programme d'insertion construit sur le présupposé illusoire de l'inculcation d'un goût de l'effort (Knobé, 2005). Aussi, certaines études sociologiques montrent que certains professionnels semblent eux-mêmes douter du transfert de certaines vertus du dispositif sportif vers la société.

Les travaux sociologiques invitent également à appréhender de manière plus relative les valeurs potentielles développées par les dispositifs, à l'opposé d'opinions courantes qui affirment pour certains que le sport serait éducatif par nature et pour d'autres qu'il entretient irrémédiablement des rapports de domination (Chobeaux & Segrestan, 2003). Ces auteurs défendent que le sport n'est ni bon ni mauvais a priori dans le cadre de l'intégration, mais qu'il n'est que ce qu'en font les pratiquants, les encadrants et les institutions. Ils considèrent que les règles officielles des sports n'ont pas à être recopiées dans les projets d'interventions éducatives. Ainsi, la morale du progrès pour la performance ne saurait s'imposer à tous. Mais ces auteurs alertent sur le fait que les acquisitions réalisées dans le contexte sportif ne sont pas immédiatement transférées dans d'autres contextes. Ils s'attachent par là également à déconstruire le mythe de la correspondance entre respect de la règle sportive et le respect des règles sociales. Ils considèrent alors que transformer un individu demande à la fois du temps, et des paroles plus centrées sur l'individu que sur l'acquisition de techniques, ce qui souligne rôle central de l'intervenant éducatif. Dans une perspective d'intégration plus large, ils montrent que les à-côtés et les liens éventuels avec d'autres passerelles sont plus importants que la pratique sportive, ce qui vient également nuancer le supposé transfert de compétences de la pratique sportive à la vie sociale. Gasparini conclue également que l'effort développé dans la pratique n'entraîne pas mécaniquement un réinvestissement dans d'autres situations, scolaires ou professionnelles, tout comme le respect de la règle sportive n'entraîne pas forcément celui des règles sociales (Gasparini, 2012). Selon lui, la citoyenneté réelle ne peut s'accomplir uniquement par l'imprégnation ou l'incorporation de règles sportives extérieures, sans qu'il y ait dialogue et participation citoyenne à la construction des règles.

Dans la même idée, Pantaléon met en évidence que la prévention par le sport met en évidence une idéalisation de la pratique (Pantaléon, 2003). Elle explique d'un point de vue psychologique que la logique du transfert part du postulat que le pratiquant respecte les règles sportives, alors que les études montrent que les adolescents utilisent un niveau de raisonnement moral plus élevé dans les situations de la vie quotidienne qu'en situation sportive, ce qui semble indiquer que le transfert d'une situation à l'autre ne va pas de soi.

On constate alors que la plupart des travaux envisagent les perspectives d'intégration de manière critique quant aux principaux effets des dispositifs. On peut penser que ce n'est pas l'usage du sport qu'ils critiquent, mais davantage les croyances qui y sont associées. Cependant, selon Vulbeau, « *la croyance dans les vertus du sport n'est que rarement affirmée sans son pendant : la critique de la croyance* » (Vulbeau, 1995, 100). Cela signifie que malgré leur vision critique des dispositifs, ces auteurs peuvent tout de même rester convaincus des bienfaits de la pratique sportive pour l'intégration sociale. Cela rejoint l'idée que « *même les observateurs de la vie sociale qui ont fait vœu d'objectivité comme d'autres font vœu de chasteté ont de la peine à ne pas épouser le point de vue jugé supérieur de leur temps* » (De Lara, 1992). Par exemple, tout en pointant que « *l'objectif d'un transfert de comportement est une illusion pratique et une erreur théorique* » (Chobeaux & Segrestan, 2003), ces auteurs affirment que « *les techniques sportives peuvent être un outil efficace dans un projet d'accompagnement éducatif ou social* » (Chobeaux & Segrestan, *op. cit.*). Cela peut s'expliquer notamment par le contexte politique des années 1990 dans lesquelles se sont structurées de « *nouvelles catégories de pensées* » chargées de fournir de la réflexion intellectuelle et des expertises clés en main aux élus politiques (Gasparini, 2005, 256). Pour Gasparini, l'analyse rétrospective de la production universitaire sociologique sur la question de l'intégration par le sport révèle des sociocentrismes dans la mesure où le chercheur est lui-même inscrit à la fois dans ces logiques sociales et universitaires (Gasparini, *op. cit.* 256). Par conséquent, les chercheurs ont davantage orienté leurs problématiques et leurs sujets d'études vers l'analyse d'effets quantifiables ou à long terme de programmes sportifs. Il s'agit alors de valider la croyance selon laquelle le sport possède des vertus pour justifier la mise en place de dispositifs d'intégration.

En réaction à ces approches nous tenterons de nous inscrire dans une sociologie sensible, en particulier pour appréhender la subjectivité des participants là où, à notre connaissance, la plupart des approches se sont centrées sur l'étude d'effets objectifs d'intégration à la société.

C. Les valeurs conditionnelles développées par les dispositifs

Nous avons vu qu'en réponse à l'opinion publique et à l'exploitation politico-médiatique du « *multiculturalisme sportif* » intégrateur (Gasparini, 2008), les sociologues tentent de relativiser et de contextualiser les vertus et les effets intégrateurs du sport. Dans cette optique, trois statuts se distinguent dans les fonctions accordées à l'usage du sport (Le Yondre, 2013). Le sport est parfois vu comme une finalité en soi, une activité culturelle à laquelle il s'agit de donner accès sans autre forme d'intention. Il peut être appréhendé de manière plus ambitieuse comme un outil de transformation de l'individu, ou encore comme un outil de captation chargé d'une forte valeur attractive chez les plus jeunes.

Il est désormais massivement considéré que le sport ne contient pas par nature des vertus intégratives, mais que les conditions dans lesquelles il est organisé et les caractéristiques des professionnels qui l'encadrent sont fondamentales pour comprendre les effets qu'il peut avoir sur les publics visés (Gasparini, 2005, 245 ; Sempé, 2005). L'intégration réelle ne peut se faire uniquement par l'incorporation de règles extérieures, sans qu'il y ait de dialogue ou de participation citoyenne. Le transfert de compétences ne peut fonctionner que si les situations sont comparables et si le transfert s'accompagne d'une réflexivité, c'est-à-dire d'une conscience de réutiliser la règle apprise ailleurs.

Chobeaux, et Segrestan mettent en évidence certaines conditions nécessaires à mettre en place lorsque le sport est utilisé comme moyen d'intervention sociale (Chobeaux, & Segrestan, 2003). Pour ces auteurs, le sport n'est ni bon ni mauvais en soi, il n'est que ce qu'en font les pratiquants, les encadrants et les institutions. Ils développent dès lors des contours de l'utilisation d'un sport éducatif. Pour eux, les pratiques n'ont pas à être construites nécessairement selon les règles du modèle sportif mais sont à inventer et adapter en permanence en lien avec un projet d'intervention. Ensuite, la technique ne doit selon eux pas nécessairement être mise au service de la performance, car les pratiques peuvent également viser des objectifs de convivialité, de plaisir du geste et de l'effort, ou de recherche de sensations nouvelles. Le choix de l'activité est également déterminant car c'est bien l'activité qui mobilise l'imaginaire et les représentations des pratiquants. La finalité

de ces conditions est alors que les participants puissent entrer de plein pied dans l'activité, dans le respect des possibilités et des difficultés d'engagement physique et affectif de chacun.

D. Les travaux sont centrés sur les effets globaux, à long terme de la pratique sportive dite intégratrice

On peut considérer que le processus d'intégration par les pratiques sportives a été largement surestimé car l'intégration sociale se situe à un niveau plus global que ces dernières (Moro, 2003). De plus, cette intégration semble être difficile à appréhender car elle est multidimensionnelle et change selon les époques. Cela explique pourquoi il est difficile d'appréhender précisément le résultat et l'impact de politiques d'intégration. Malgré tout, on en fait souvent un postulat « *a priori* » qui permet de penser l'intégration par le sport en conséquence.

Il est souvent considéré que les pratiques sportives ont des fonctions sociales permettant à différents groupes de s'y identifier pour prolonger leur socialisation familiale, intérioriser des valeurs et des normes sociales d'appartenance, qui leur sont extérieures au départ (Moro, 2003). Cet auteur cherche cependant à montrer que le sport est porteur de dynamiques contradictoires qui peuvent certes porter des dimensions de socialisation mais aussi de désocialisation et désintégration. On remarque alors que le débat engagé par cet auteur porte uniquement sur des effets ambitieux de la pratique sportive : intérioriser des valeurs et des normes sociales. Si sa vision est critique car il considère que la pratique sportive ne socialise pas par nature, les objectifs escomptés n'en demeurent pas pour le moins ambitieux, et envisagés uniquement sur le long terme.

Egalement, les résultats de nombreux colloques consacrés à l'insertion sociale, s'ils alertent contre le caractère naturellement bénéfique du sport, font du sport un vecteur privilégié envisagé pour résoudre la crise du lien social (Gasparini, 2005).

Pour Falcoz et Koebel, il ne s'agit pas d'envisager l'intégration en soi mais en lien avec les caractéristiques de l'entité ou de l'organisation dans laquelle on veut intégrer les individus visés par une politique, un programme ou des pratiques

d'intégration ou d'insertion par le sport (Falcoz & Koebel, 2005). Selon ces auteurs, il est nécessaire, pour tenter d'évaluer les effets à plus ou moins long terme des pratiques sportives dites intégratives, de prendre en compte de nombreuses variables liées à la pratique, à son encadrement et aux pratiquants eux-mêmes, tout en réalisant des suivis de cohorte sur des périodes longues. Ils considèrent que ce type d'étude n'a toujours pas été réalisé en France car sa mise en place est extrêmement complexe et coûteuse. Deux éléments renforcent cette absence de travaux : la partie consacrée à l'évaluation dans une politique publique n'est guère prise en considération, et celle-ci est très souvent réalisée de manière lapidaire sans réel souci méthodologique ou scientifique. D'autre part, dans un contexte où de moins en moins de moyens sont alloués à la recherche, le recueil de discours sur l'intégration présente l'avantage d'une rentabilité économique (Falcoz & Koebel, 2005, 14). Ainsi, peu de travaux se sont centrés sur les véritables effets de dispositifs d'intégration, et la plupart des études se sont centrées sur l'analyse et la déconstruction de discours. Ce faisant les études ont certes permis de déconstruire le mythe du sport intégrateur, mais sans renverser les effets, principalement envisagés de manière globale à long terme.

Naja souligne le paradoxe du déséquilibre entre le nombre de recherches sur l'intégration par le sport et le peu de résultats convaincants enregistrés (Naja, 2005, 39). Selon lui le manque de critères précis pour l'évaluation des politiques d'intégration contribue à ce déséquilibre. Pour cet auteur, cette absence de résultat peut aussi s'expliquer par les nombreux flous et non-dits du corpus théorique qui dominant le débat. Ce corpus est selon lui principalement constitué de variantes du fonctionnalisme appliquées sans discernement à l'intégration par le sport (Naja, *op. cit.* 40). Selon Naja « *tout semble donner du relief, voire une certaine crédibilité, à l'idée que le sport (...) est devenu une nécessité, presque un devoir* » (Naja, *op. cit.* 44). Le sport est alors prescrit comme un remède à la plupart des pathologies sociales. Ce faisant, les analyses étouffent le débat : si elles tentent d'en appréhender les limites, elles envisagent la pratique sportive instituée comme indispensable, ce qui invite seulement à appréhender les conditions de sa réussite au processus global d'intégration.

En outre, Charrier & Jourdan identifient 4 catégories d'effets des actions d'intégration sociale par le sport en recensant des travaux d'évaluation engagés par la recherche-action (Charrier & Jourdan, 2005). La première catégorie concerne les effets de construction personnelle permettent de se construire en tant qu'individu, de mobiliser des ressources personnelles et de se responsabiliser sur son devenir (Charrier & Jourdan, *op. cit.* 32). Par exemple, cela peut être de développer un nouvel habitus de santé qui crée un nouveau rapport à l'hygiène corporelle, l'alimentation, ou le sommeil ; ou l'acquisition de nouvelles capacités de relation sociales comme le contrôle de soi, la gestion de l'échec, la capacité à coopérer, la prise d'initiative, l'autonomie (Charrier & Jourdan, *op. cit.* 33). La seconde catégorie consiste en l'acquisition d'une capacité économique, en accédant à des revenus par la pratique compétitive, ou en accédant à des fonctions dans l'animation ou l'encadrement sportif. La troisième catégorie concerne la création de lien social (Charrier & Jourdan, *op. cit.* 34) pour créer un réseau pouvant aider à l'insertion sociale et professionnelle. La quatrième catégorie d'effet vise la régulation du climat social local (Charrier & Jourdan, *op. cit.* 34). On constate dès lors que tous les effets recensés par ces auteurs sont centrés sur des effets à long terme, utilisant le sport comme vecteur pour éduquer les publics vulnérables, avec des objectifs ambitieux sans rapport avec la pratique sportive. Cela rejoint l'analyse de Pantaléon, pour qui « *l'activité sportive doit être considérée comme un moyen d'ancrage dans la société, un outil pour accrocher le jeune, pour lui donner des repères. L'activité sportive n'est qu'un support* » (Pantaléon, 2003).

L'analyse vise alors principalement à remettre « *le sport à sa juste place* » (Charrier & Jourdan, *op. cit.* 34), et à questionner les effets potentiels des dispositifs d'intégration, mais on constate que les effets retenus sont tous envisagés à moyen ou long terme. Cela nous amènera à étudier les effets subjectifs à court terme des participants, sans chercher à mesurer l'impact du dispositif sur leur intégration à plus long terme dans la société.

E. La place de la subjectivité des participants dans la littérature du « sport for development and peace »

La notion de « Sport for Development » (SFD) a été définie comme « *l'utilisation intentionnelle du sport, des activités physiques et du jeu, afin de réaliser des*

objectifs de développement particuliers, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire comme pour les communautés défavorisées des pays à revenu élevés » (Richards et al., 2013). Cette dénomination est privilégiée dans la littérature anglo-saxonne car elle permet d'englober toutes les autres notions connexes relatives à l'usage du sport comme élément de développement ou de changement social. Ainsi, la catégorie du SFD intègre tous les travaux relatifs à l'utilisation du sport visant un impact social.

En comparaison, la question conceptuelle semble alors secondaire pour les chercheurs du SFD alors que les travaux sociologiques français distinguent davantage les termes utilisés et les objets de recherche, sans chercher à les unifier au sein d'une même catégorie. Certains travaux se sont même attachés à établir une approche réflexive des catégories savantes (Joly, Le Yondre, 2020).

Cette dichotomie entre l'état des recherches anglo-saxonnes et françaises peut s'expliquer de deux manières. Au sein des recherches du SFD, la catégorie savante est indexée à toutes les pratiques sociales qui se réclament du SFD. Cela signifie que l'usage du sport en direction de toutes formes d'impact social est analysé au sein de la même catégorie, ce qui permet davantage de légitimité au sein du monde social, et un accès facilité à un soutien institutionnel et financier. A l'opposé, il perdure au sein de la sociologie française l'exigence d'une indépendance des catégories savantes aux catégories pratiques utilisées par les acteurs du monde social. Celle-ci semble héritée de la critique du sens commun et des « *pré-notions* » (Durkheim, 1895).

Ce large panorama au sein de la catégorie SFD a pour conséquence une très importante somme de publication, comme en témoignent les nombreuses revues de littérature (Joly, Le Yondre, 2020). Malgré leur diversité, il est possible de distinguer 4 logiques épistémologiques différentes, mais non exclusives les unes des autres, au sein des études du SFD (Joly, Le Yondre, *op. cit.*) : évaluative, prescriptive, historique, et critique. Au regard de notre objet, il s'agit d'interroger la place accordée à la subjectivité et l'expérience vécue des participants pour l'étude des programmes SFD au sein de ces différentes logiques épistémologiques. L'intérêt est également de mettre en évidence les points de convergence et divergence avec la sociologie française de l'intégration par le sport.

La logique évaluative se développe de plus en plus pour objectiver les effets et notamment construire des données lisibles susceptibles d'intéresser de potentiels bailleurs de fond (Peachey & Cohen, 2016). Se développent principalement des études qualitatives pour évaluer de l'atteinte des objectifs des programmes SFD. Mais comme en France, l'analyse des effets semble se faire principalement sur des critères politiques, à long terme et ambitieux. Par exemple, Zipp évalue les effets d'un programme sportif sur des filles "à risque" sur la remise en question des normes de genre et la responsabilisation (Zipp, 2016). Cubizolles cherche à évaluer les effets d'un projet visant à modifier les représentations stéréotypées des communautés noires et blanches liées à l'apartheid en Afrique du Sud et a montré finalement leur renforcement dans l'opposition sportive (Cubizolles, 2015). En France, peu d'études se sont penchées sur l'analyse de programmes précis. Les travaux se sont davantage tournés vers l'analyse des effets potentiels en eux-mêmes développés par la pratique sportive.

Certaines études se sont néanmoins attachées à étudier la subjectivité à court terme de participants engagés dans les dispositifs sportifs. Par exemple, Dukic et coll. se sont intéressés aux expériences d'inclusion sociale vécues par les demandeurs d'asile à travers leur participation à une équipe de football (Dukic, McDonald, & Spaaij, 2017). Ils montrent principalement que cette participation permet de restaurer une forme de résilience, de lien social et de confiance en soi, particulièrement pour ceux qui bénéficient d'une pratique antérieure du football. Mais l'aspect de leur étude qui retient davantage notre attention concerne la relation qu'ils établissent entre leur passé de footballeur et leurs expériences vécues dans l'équipe de demandeurs d'asile. L'expérience de ces derniers reflète « bien plus qu'une parenthèse dans des conditions de vie difficile : elle offre un retour à un sentiment d'être plus jeune et plus joyeux » (Dukic, McDonald, & Spaaij, *op. cit.*).

Dans une logique prescriptive, plusieurs chercheurs anglo-saxons regrettent la faible prise en compte des contenus scientifiques par les organisations concernées par le SFD. Une des prescriptions les plus importantes des auteurs est d'inviter les acteurs à en faire un véritable moyen de développement des programmes plutôt que de le cantonner à une forme de légitimation profitable aux actions comme à leurs financeurs (Coalter, 2010). L'atteinte des objectifs du SFD dépend pour ces auteurs

d'une approche plus scientifique, notamment sociologique (Donnelly et al., 2011), des programmes pour ne plus considérer le sport comme porteur de développement par nature, de la même manière que nous l'avons vu au sein de la sociologie française. Adler Zwahlen et al., tentent par exemple de développer un outil d'analyse pour mesurer l'intégration sociale de migrants au sein de clubs sportifs suisses en se basant sur des indicateurs tels que la place au sein du club, l'identification, la culture, les interactions (Zwahlen, Nagel, & Schlesinger, 2018). Les recommandations peuvent concerner la durabilité des programmes avec par exemple Blom et al. qui soulignent le besoin de créer des partenariats forts et équitables pour faire perdurer les programmes à long terme (Blom et al, 2015).

Les préconisations peuvent également consister à tenir compte de l'expérience vécue de la population ciblée par un dispositif. Par exemple, Blodgett, et al. recommandent de travailler avec les participants, les parents, les coaches et l'ensemble de la communauté pour établir des programmes de sport pour les jeunes indiens américains habitant dans les réserves (Blodgett, et al., 2008). En Italie, Borgogni et Digennaro tentent d'appréhender notamment l'expérience de migrants et leurs émotions dans le contexte d'une des plus importantes associations de sport italien dans le but de définir de conditions de réussite pour leur intégration (Borgogni, & Digennaro, 2015). Ils rapportent un ressenti positif pour les migrants impliqués dans de multiples activités sportives, ce qui leur permet d'envisager la « *ludodiversité* » comme une condition de réussite des programmes d'intégration.

L'approche prescriptive peut également viser à donner une orientation à des recherches sociologiques futures. Waardenburg et al. s'intéressent à la signification des activités sportives pour des demandeurs d'asile résidant dans un centre d'hébergement aux Pays-Bas. Ils tentent d'appréhender dans quelle mesure cet espace "*liminal*", ou de transition, peut accueillir des pratiques porteuses de bien-être pour cette population. Leurs résultats indiquent une expérience positive de la pratique sportive davantage hors du centre d'hébergement, du fait de l'environnement non-porteur que constitue le centre où ils résident. Dès lors, ils invitent les recherches futures à explorer les liens entre l'espace où sont pratiquées les activités sportives et l'expérience personnelle qui y est associée.

Un des objectifs de l'approche historique du SFD est d'aboutir à une démarche prescriptive à partir de l'examen de l'atteinte des objectifs passés de programmes. Les approches historiques françaises, comme nous l'avons vu plus haut, engagent davantage une critique des discours politiques, et cherchent rarement à établir de préconisations précises pour les programmes sportifs. Par exemple, en retraçant l'évolution des études relatives au SFD depuis les années 2000, Burnett argumente que les recherches future dans cette catégorie devront employer des méthodologies dérivées de l'ethnographie et de l'interprétation dans le but d'évaluer la compréhension des programmes par les communautés locales (Burnett, 2015). D'autres études préconisent également la mise en place d'études qualitatives pour évaluer les effets des programmes dans toute leur complexité sociale et politique (Darnell et al., 2016), ou pour appréhender les connaissances locales authentiques à utiliser dans la constitution des programmes (Kay, 2009).

L'analyse critique est probablement celle qui trouve le plus de similitudes avec la sociologie française de l'intégration par le sport. La critique s'entend sur deux aspects différents : l'examen des fondements idéologiques des programmes, et la mise en perspective des effets réels au regard des effets escomptés.

Dans la première perspective, Blagojevic examine la manière dont les programmes SFD peuvent aider à reconstruire des personnes victimes de situations de guerre (Blagojevic, 2012). Il argumente que le sport peut jouer un rôle dans la restauration du bien-être des individus dans le processus de reconstruction de la paix, dans la mesure où il apporte des bénéfices physiques et émotionnels. Il s'inscrit notamment dans la perspective de Huizinga pour considérer le jeu comme un élément intrinsèque de la culture humaine (Huizinga, 1938). Il permettrait un pas de côté de la vie ordinaire de par la production de sentiments de tension, joie et d'inconscience particuliers. Son analyse lui permet alors d'avancer que participer à une activité physique et sportive peut aider à restaurer un sentiment de mener une « vie normale » dans un contexte post-guerre. Le bien-être sensible est alors à l'origine d'une redéfinition subjective de la qualité de vie de population ayant survécu à la guerre. Son analyse se centre ensuite sur des effets plus objectifs du bien-être comme permettant de recréer de l'énergie, ou de redonner du pouvoir d'agir aux

personnes en vue d'acquiescer par la suite des responsabilités plus sérieuses dans leurs activités (Blagojevic, 2012).

Dans la seconde perspective critique visant à mesurer les effets réels des programmes, certaines recherches interrogent la subjectivité des participants, ce qui permet d'accéder au sens que ces derniers accordent aux programmes SFD. Par exemple, Njelesani et al. interrogent à la fois les praticiens et les pratiquants dans un programme de SFD à Lusaka en Zambie (Njelesani et al., 2014). Cela leur permet d'analyser les liens que font les praticiens entre leurs interventions et leurs objectifs mais également la réception qu'en ont les pratiquants. Pour ces derniers, le football, activité préférentielle utilisée dans le programme, est vue comme génératrice de sentiment d'appartenance, de collectivité et d'identité. Fonzo interroge les expériences vécues par des migrants au regard des objectifs d'intégration de 4 associations sportives en Campanie en Italie (Fonzo, 2019). Il conclue que leurs objectifs des programmes sont atteints dans la mesure où ils permettent de rencontrer des habitants locaux et de tisser des relations entre immigrés de différentes nationalités, particulièrement quand la pratique sportive est complétée par d'autres activités culturelles.

On constate donc qu'il existe au sein de littérature SFD un certain nombre d'études qui se sont attachées à prendre en considération la subjectivité des participants. Cependant, parmi les études que nous avons recensées, cette subjectivité est analysée principalement en vue d'obtenir des effets d'intégration relativement ambitieux à moyen ou long terme. Les effets à court terme de l'activité physique et sportive ne permettent pas un bien-être en soi, mais sont le vecteur d'une intégration délayée dans le temps.

A l'issue de cette première partie, on constate d'une part que de nombreux travaux sociologiques critiques ont été réalisés en langue française pour déconstruire de la vision selon laquelle le sport intégrerait par nature. Cela nous mène à l'idée d'appréhender les effets réels d'un dispositif sportif. Cette approche semble avoir été investiguée de manière plus importante dans la littérature anglaise du « Sport for Development », même si les effets sont prioritairement envisagés à long terme. L'originalité de notre approche réside alors dans l'étude, à court terme, des

sensibilités, émotions et affects produits par un dispositif sportif d'inclusion, à travers le paradigme de la sociologie du sensible.

2. Comment appréhender les effets d'un dispositif à court terme : vers une sociologie du sensible

A. Définitions et distinctions autour du « sensible »

Dans l'œuvre de Pierre Sansot (Le Pogam, 1995), le sensible est défini par "*ce qui nous affecte et retentit en nous*" (Sansot, 1986, 38), "*ce que les hommes ressentent*" (Sansot, *op. cit.* 115), ou encore le niveau où "*se produit la conjonction la plus élémentaire et la plus énigmatique, la plus admirable, du sens des sens*" (Sansot, *op. cit.* 5). On comprend alors le sensible comme relevant d'une expérience sensorielle chargée de significations pour un sujet. Le sens n'est pas uniquement rationnel mais empli d'affects. Pour Le Breton, la sensibilité représente une particularité de l'individu : « *l'émotion est la définition sensible de l'événement tel que le vit l'individu, la traduction immédiate et intime d'une valeur confrontée au monde* ». La sensibilité est alors ce qui nous permet d'exprimer un affect selon un style qui nous est propre, selon une appropriation personnelle de la culture qui nous baigne (Le Breton, 2004).

Dans une seconde acception, la sensibilité n'est pas celle des personnes, de l'objet étudié, mais celle du sociologue, qui appréhende le social à travers une approche empathique afin de « *sensibiliser des réalités sociales globales dont on fait trop souvent des concepts opératoires sans existence réelle ou des quasi-sujets collectifs* » (Sansot, 1986, 34). Cela signifie que seule une approche elle-même sensible semble en mesure de pouvoir appréhender au plus près les expressions sensibles de la vie sociale. Ainsi, dans ce paradigme, le sociologue adopte une posture spécifique de proximité et d'analyse du présent. Ici, le terme « sensible » pourrait se rapporter à des objets perceptibles par une observation directe, ainsi qu'à un certain type de relation affective portée à ces objets, rendant l'observateur attentif aux points centraux qui les concernent (Vulbeau, 2007).

Dans un troisième sens, l'approche sensible, devenue méthodologie de recherche, se distingue d'un savoir abstrait : elle tente de rendre les concepts eux-mêmes sensibles. C'est ainsi que Pierre Sansot se considère plus producteur d'images que producteurs de concepts (Sansot, 2000).

Dans une quatrième acception, l'actualité des recherches met en avant le concept de "*terrains sensibles*" (Vulbeau, 2007). Il s'agit de désigner de nouveaux espaces d'enquête et donc de nouvelles populations comme les immigrés clandestins, les réfugiés politiques, les personnes marginalisées et en souffrance (Bouillon et al., 2005). Ainsi la posture sensible est attentive à la proximité et non plus à l'exotisme, au présent et non plus aux sociétés traditionnelles. Les recherches de Gérard Althabe ont été pionnières en la matière, promouvant une "*ethnologie du présent*" dont les terrains étaient des cités d'habitat social à Nantes, Ivry, Bologne, etc. (Althabe et al., 1984). Les traits saillants de l'approche sensible sont le refus du surplomb et de l'extériorité, et la prise en compte de l'altérité. Dans ce contexte, le chercheur est "*sur place*", accorde une grande sensibilité aux relations ethnologiques « *du présent* » (Althabe, 1995) dans un terrain lui-même qualifié de « sensible ».

B. Les fondements d'une sociologie du sensible

Au fondement du courant de la sociologie sensible, se trouve le constat partagé d'un « passage de témoin » de la modernité à la postmodernité depuis quelques décennies. La modernité impliquait une société construite sur le modèle du pouvoir, de l'unité, et de la centralité autour des valeurs du travail, d'une solidarité contractuelle, de la rationalité, du devoir-être et de la rigueur. A l'opposé, la postmodernité s'ouvre sur la diversité, l'ouverture vers une solidarité organique, la multiplication des polarités attractives autour de valeurs esthétiques du sensible. La postmodernité s'inscrit dans une prise de distance avec le monde judéo-chrétien et sa morale ascétique marquée par une dénégation du corps et du sensible (Corneloup, 2002). Une explication à l'avènement de la société postmoderne serait le « *déclin de l'institution* », dans lequel le social aurait tendance à échapper aux formes canoniques d'intégration et de socialisation représentées par le politique, la famille, le travail fixe, l'institution, l'entreprise, l'armée, l'église (Dubet, 2002). Le lien

social postmoderne se fait contre toutes les formes de pouvoir, politique, économique, institutionnel (Le Pogam, 1998).

A une logique d'ordre fondée sur le pouvoir, l'organisation hiérarchique et les liens contractuels succéderait un système construit sur l'effervescence, les liens communautaires et esthétiques et l'assemblage des contraires. Les identités sont dès lors engagées dans un processus de recomposition perpétuel en fonction des rencontres et des expériences professionnelles, sentimentales, sportives et culturelles vécues (Lahire, 1998). Dès lors une sociologie du quotidien, attentive à la diversité du social, est totalement justifiée à partir du moment où le sens ne va plus de soi. Les significations ne peuvent plus se saisir à partir d'une lecture normative des pratiques.

Par ailleurs la sociologie sensible se fonde sur « *l'instant dionysiaque* » (Corneloup, 2002, 169), qui correspond à une nouvelle dynamique du social non plus construite sur l'idée de contrat mais sur le mode de l'esthétisme. Le lien devient plus émotionnel que rationnel. Le groupe ne tient que s'il produit de l'émotion adhésive. Ainsi la sociologie sensible de Maffesoli s'inscrit dans le courant de la postmodernité dans la mesure où il considère que le lien social n'est plus uniquement contractuel, rationnel, ou utilitaire comme il l'était dans les sociétés modernes mais intègre une bonne part de non-logique (Maffesoli, 1996, 181). La vie sociale baigne dans une atmosphère esthétique, faite d'émotions, de sentiments, d'affects partagés. La passion est à l'œuvre dans les relations sociales. Le lien social s'exprime alors dans des effervescences de tous ordres qui peuvent être ritualisées, ou plus généralement spontanées (Maffesoli, *op. cit.* 181). Ce courant cherche à renseigner comment les relations affectives peuvent être à l'origine du lien social, ou plutôt d'une manière de créer du lien social.

Afin de construire sa réflexion sociologique, Maffesoli pose certaines hypothèses au regard des caractéristiques de notre société contemporaine postmoderne. Il prône notamment une vision « organique » du monde (Maffesoli, *op. cit.* 96). Cette organicité signifie que la société est structurellement unie et multiple à la fois. Chaque fragment de la vie sociale, contient la totalité dans son ensemble. Ces fragments sont dits « organiques » du fait qu'ils trouvent leur impulsion à partir d'eux-mêmes et d'autre part car ils entrent en synchronie, et en interdépendance

avec d'autres fragments de la vie sociale. C'est la notion de forme qui permet de prendre acte des phénomènes sociaux, tout en maintenant la cohésion nécessaire à la vie (Maffesoli, 1996, 112). Les formes sociales, issues de la sociologie de Simmel, peuvent se comprendre comme étant des expressions structurées de relations sociales ayant leur propre dynamisme et qui se créent ici ou là (Corneloup, 2002, 30). Elles correspondent aux modes typiques selon lesquels les individus développent des actions réciproques et s'influencent d'un contexte à l'autre. Simmel accorde avec cette notion plus d'importance à la forme de ces interactions plutôt qu'au contenu comme on le fait souvent. La dimension sensible peut être une composante des formes dans la mesure où les individus éprouvent un certain plaisir à vivre des relations plus impersonnelles dans la société moderne du début du XX^{ème} siècle, urbanisée et médiatisée par l'argent. La forme permet alors d'avoir une idée d'ensemble de l'organicité, qui unit des fragments de la vie sociale hétérogènes mais cohérents.

Dans les approches sociologiques classiques, ce sont les grands organismes comme le travail, la famille, la politique, ou l'école qui permettent à la société de se maintenir sans tomber dans l'anarchie. Pour Simmel, il faut aussi tenir compte des petites choses de la vie sociale : au quotidien, aux interactions sociales, qui constituent ces « formes sociales ». Les formes participent à la mise en place de la socialité. La socialité est l'ensemble des petits liens que les individus construisent lors des échanges interindividuels. Ces liens permettent de donner un sens à la vie de l'individu qui ne repose pas que sur des structures fortes.

La forme sociale chez Simmel peut trouver un prolongement dans la notion d'interaction chez Goffman : « *l'interaction sociale peut être définie, de façon étroite, comme ce qui apparaît uniquement dans des situations sociales, c'est-à-dire des environnements dans lequel deux individus ou plus sont physiquement en présence de la réponse l'un de l'autre* » (Sansot, 1986, 16). Ces observations ne se cantonnent pas à la sphère du privé, mais possèdent une valeur particulière dans une société de type urbain, industrielle, où les relations impersonnelles ont gagné du terrain.

Dans de notre travail, nous ne nous centrerons cependant pas sur la forme sociale que pourrait permettre de faire émerger le dispositif d'inclusion par le sport à destination des demandeurs d'asile, car cela nécessiterait d'appréhender leur manière d'entrer en relation dans d'autres contextes de leur vie quotidienne. Néanmoins, nous nous centrerons sur ce que le dispositif engendre de sensible à court terme chez cette population. Ce faisant, nous serons en en capacité d'appréhender dans quelle mesure les demandeurs d'asile ressentent certaines sensibilités qui a priori, ne sont pas constitutives de la catégorie institutionnelle dont ils font partie. Nous y reviendrons après avoir mieux défini le traitement politique dont ils font l'objet.

C. Les obstacles à l'émergence d'une sociologie du sensible

D'emblée, Frédéric Lordon avance que *“la société marche aux désirs et aux affects”* mais en reconnaissant que, paradoxalement, *“les sciences sociales ont un problème avec le désir et les affects”* (Lordon, 2013). Construites comme sciences des faits sociaux, et non des états d'âme, les sciences sociales portent selon lui une méfiance envers toutes formes de sentiments. Pourtant, il constate depuis quelques années, que le paysage des sciences sociales vit *“un tournant émotionnel”*. Nous redécouvrons les émotions, le sujet fait son retour, l'individu est remis au coeur du paysage politique : on s'intéresse à nouveau à ses sentiments après avoir décortiqué ses actions ou ses discours. Dans cette idée, Lordon défend que les affects ont un effet sur les individus, les structures sociales, et qu'ils reproduisent ou subvertissent celles-ci. Nous y reviendrons ultérieurement.

L'obstacle historique à une étude sociologique tiendrait selon lui dans la tension entre le concept philosophique de conatus de Spinoza et le concept d'habitus de Bourdieu. Le conatus de Spinoza désigne précisément les énergies désirantes individuelles, les affects qui mettent les corps en mouvement, déterminés à accomplir des choses particulières. Pour Bourdieu, à l'inverse, parler de désirs et d'affects, c'était aller trop loin dans *“la détorsion subjectiviste de l'excès objectiviste”* (Lordon, 2013). Les individus ne se comportent que dans les rapports sociaux où ils sont pris, ce qui a, un certain temps, fait obstacle aux études portant sur les affects jugés individuels et psychologiques. A l'opposé, Lordon soutient que

ce sont bien les structures qui génèrent les passions ; mais en retour, elles sont transformées par une évolution des affects, ce qui semble légitimer leur étude.

Défendant la même idée, Vermeersch affirme que « *l'analyse du rôle du plaisir (...) est délicate dans la mesure où il s'agit d'une notion qui n'est habituellement pas prise en compte par la sociologie : elle implique le désir et semble relever à ce titre davantage de la psychologie et de la part la plus personnelle de l'individu* » (Vermeersch, 2015, 71). Cet obstacle à l'étude sociologique du plaisir rappelle selon lui les obstacles obstruant l'étude du suicide jusqu'aux travaux pionniers d'Emile Durkheim : « *Mais le fait ainsi défini intéresse-t-il le sociologue ? Puisque le suicide est un acte de l'individu qui n'affecte que l'individu, il semble qu'il doive exclusivement dépendre de facteurs individuels et qu'il ressortisse, par conséquent, à la seule psychologie* » (Durkheim, 1930, 8).

Cependant, nombre d'approches sociologiques, se centrent aujourd'hui sur les acteurs sociaux et sur l'analyse de leurs logiques d'action. Ce faisant, la sociologie ne fait qu'accompagner une dynamique sociétale dans laquelle l'individu prend de plus en plus de place (Elias 1991). L'exigence est désormais faite à l'individu d'être responsable de ses choix, de se percevoir comme l'auteur de sa vie et de construire, en toute autonomie, le sens de son existence. En effet, la culture issue de Mai 1968 a fortement valorisé la figure de l'individu hédoniste et l'importance de l'épanouissement personnel, indépendamment des contraintes morales et sociales. Le droit de choisir sa vie s'est imposé. Le culte de la performance (Ehrenberg 1991) en vigueur dans les années 1980 a renforcé l'individualisation des cheminements vers le bonheur, en intimant à chacun de ne devoir qu'à lui-même son propre épanouissement. L'individu a plus que jamais conscience de lui-même et de la nécessité de forger une subjectivité qui lui est propre (Dubet 1994). Le regard sur soi ainsi l'intégration des pratiques et des comportements des individus dans des projets visant à l'épanouissement personnel et, plus généralement, au plaisir, sont des données qui deviennent difficilement contournables.

Un autre obstacle à une approche sociologique du plaisir tiendrait dans le fait que la notion de plaisir ne bénéficie pas de la légitimité scientifique accordée d'emblée à l'analyse de la souffrance, de la domination ou de la privation (Périer, 2015). En effet, dépeints sous de multiples facettes, la pauvreté, la précarité et le

malheur sont au centre des préoccupations sociales et parmi les objets privilégiés de la recherche en sciences humaines. Cette hiérarchisation implicite semble in fine confier à chacun le soin de dire et d'apprécier ce que ce qui rend heureux. Cela rejoint les propos de Durkheim pour qui « *l'individu seul est compétent pour apprécier son bonheur : il est heureux s'il se sent heureux* » (Durkheim, 1986, 224). Ce faisant, il refuse au plaisir ce qu'il avait accordé au suicide : une extériorité et une réalité objective indépendantes des consciences individuelles, qui permettent de l'appréhender comme un « *fait social* » (Durkheim, 1895).

Ensuite, traditionnellement, dans les sciences humaines, les émotions sont identifiées comme relevant du champ de l'irrationnel. Catherine Lutz et Geoffrey M. White ont souligné cet aspect dans un article consacré à l'anthropologie des émotions (Lutz & White, 1986) où ils attirent l'attention sur l'importance de la formulation culturelle de l'émotion dans un contexte social donné. Ainsi, à l'heure actuelle, les émotions sont de plus en plus appréhendées par les sciences sociales non plus comme relevant de processus individuels irrationnels, mais prise dans des logiques culturelles et sociales (Mottiaux, 2009).

De plus, des recherches sociologiques et anthropologiques récentes ont réévalué l'impact social de la construction des émotions face à la tendance à faire prévaloir un aspect naturel et individuel (Le Breton, 2004). Pour Le Breton, l'affectivité est toujours l'émanation d'un milieu humain donné et d'un univers social de sens et de valeurs (Le Breton, 2004). Ainsi, les émotions sont issues d'un apprentissage, d'un façonnement de la sensibilité que suscite le rapport aux autres au sein d'une culture dans un contexte particulier. Le deuxième aspect de la construction sociale des émotions tient dans le fait qu'elle n'est pas spontanée, mais rituellement organisée, et signifiée aux autres. Dès lors, les émotions sont également à comprendre au regard du contexte dans lequel elles émergent.

Enfin, loin de considérer l'émotion comme uniquement le produit de déterminants culturels et contextuels, Le Breton indique que l'individu ajoute sa note particulière selon son histoire personnelle, son statut social, son sexe, son âge. L'affectivité serait alors l'incidence d'une valeur personnelle confrontée à la réalité du monde, tout en permettant la reconnaissance dans un collectif (Le Breton, 2004).

Un autre obstacle à la mise en place d'une sociologie sensible réside dans l'hégémonie d'une conception qui, à travers C. Lévi-Strauss, exclut le présent de notre société de l'investigation ethnologique (Althabe, 1995). Selon cette tradition ethnographique, ce n'est que dans le cadre d'une distance maximum, c'est-à-dire dans la condition réciproque d'étranger, qu'il est possible de produire une connaissance du dedans, un des buts fondamentaux de l'ethnologie. Autrement dit, quand l'ethnologue aborde un univers social dont il est un des acteurs, il est incapable de se libérer de la complicité qui le lie à ses interlocuteurs et demeure englué dans les représentations qu'il partage avec eux. L'ethnologie se replace alors dans le champ des sciences sociales tel qu'il s'est constitué et développé en France, à travers l'établissement de la séparation entre le chercheur et les sujets (Althabe, 1995). Cette séparation a pris la forme d'une scientificité dure et se reproduit à travers le refoulement du monde, des sujets et de leur langage, et l'élaboration de dispositifs symboliques et institutionnels séparés. L'ethnologie a ainsi construit sa légitimité dans le champ des sciences sociales comme connaissance produite dans le cadre de l'écart ethnoculturel entre le chercheur et les sujets, c'est-à-dire dans la connaissance des sociétés définies comme lointaines. A mesure que l'écart se réduit, la légitimité s'efface. Quand l'ethnologue prétend se confronter avec le présent de sa propre société, l'écart ethnoculturel s'efface complètement et la légitimité de sa recherche est mise en question. Cependant, à partir de 1980, un mouvement se dessine visant à faire du présent de notre société un terrain d'investigation ethnologique (Althabe, 1995), ce qui semble ouvrir la porte à une sociologie sensible au présent de notre société.

D. Oppositions et complémentarités de la sociologie du sensible avec d'autres approches sociologiques

Le sensible constitue « la part maudite » du social, et s'oppose à tous les autres paradigmes, par une attention portée à une face cachée du social, souvent ignorée. Cette perspective se pose en observatrice des pratiques quotidiennes, de petits indices permettant d'interroger la vie sociale. (Corneloup, 2002, 160). Les théoriciens de ce paradigme partent du constat que la société a évolué, et considère que les paradigmes structuralistes, déterministes et fonctionnalistes sont épuisés. Pour la plupart des sociologues de ce paradigme, la postmodernité dans laquelle la

société s'engage aujourd'hui apporte une caution fondamentale à la légitimité de leurs écrits (Corneloup, 2002, 165). Ils critiquent les explications causales et les approches surplombantes et spéculations et appellent à une redécouverte du social par l'attention portée aux significations et à la compréhension des actions à un niveau microscopique. Ce courant sociologique se centre alors sur l'étude de la socialité vectrice de liens émotionnels, fondée sur une "reliance", vécue pour elle-même (Charliac, 2012). Elle est un « élan vital » qui s'oppose aux impositions du système institutionnel (Charliac, *op. cit.*). Dans cette perspective, les formes de socialisation actuelles montrent une décentration du rapport à soi qui prévalait dans la modernité, au profit d'une perte de soi dans des processus d'émotionalités. Cela marque le « passage d'un mode d'être ensemble rationnel contractuel à celui de la fusion émotionnelle » (Charliac, *op. cit.*).

On considère dans le paradigme de la sociologie sensible que les forces extérieures seraient moins déterminantes que les forces internes au corps social, parties prenantes dans la production des pratiques.

On rappelle que dans le paradigme individuel et interprétatif, l'individu est un acteur doué de réflexivité et possédant des marges d'action contextuelles qui lui permettent de s'inscrire dans un processus actif de construction de son identité. Le paradigme sensible s'y oppose dans la mesure où l'on cherche davantage à montrer la plasticité de l'individu. L'intérêt porté aux interactions permet de dévoiler la dynamique communautaire dans laquelle l'individu s'immerge. Enfin, le regard porté sur le social est une invitation pour évoquer la puissance de l'imaginaire et des multiples formes esthétiques avec lesquelles l'individu va composer sa socialité et se laisser imprégner (Corneloup, 2002, 161).

On peut considérer que l'approche sensible s'inspire de la sociologie de Simmel qui accorde une place au « formisme ». Pour la majorité des sociologues, ce sont les grands organismes liés au travail, à la famille, l'école, la politique qui permettent à la vie sociale de se maintenir. Pour Simmel, ce sont davantage les petites choses de la vie sociale, du quotidien, issues des interactions sociales, qu'il appelle les « formes sociales » qui permettent de façonner les identités et donner du sens à la vie. Il importe de prêter attention à cette dynamique sociale qui s'élabore dans le quotidien de la vie. Dans cette perspective, Simmel en appelle à la formulation d'une

sociologie des sens qui sache prêter attention à tous ces petits liens qui participent à produire de la sensation. Les impressions sensibles, les expériences sensorielles, les sentiments éprouvés et les rencontres éphémères participent à l'émergence de ces liens de proximité. Selon lui, s'intéresser aux formes de la vie sociale, c'est accorder du sens à l'esthétisme du social : jeux d'attraction, de répulsion entre les individus, art de la rencontre sentimentale, querelles. Le concept d'interaction est ici totalement adapté pour saisir les expériences sociales. Il considère l'interaction comme le niveau élémentaire des échanges sociaux, le premier niveau de la trame des liens sociaux et de la vie en société. Pour Simmel, une société tient par un nombre infini de relations et de formes d'actions réciproques qui ne sont perceptibles que par une analyse du terrain. Ce sont ces multiples relations de personne à personne qui lient constamment les individus. La priorité est ainsi donnée aux approches qualitatives qui permettent de saisir le détail de la vie de tous les jours, ce qui permet d'appréhender le niveau le plus microscopique du lien social.

Maffesoli se positionne d'emblée en critique de la raison abstraite, « inapte à saisir l'aspect touffu, imagé de l'expérience vécue » (Maffesoli, 1996, 32). Selon lui, une telle rationalité fournit un schéma présentant des caractéristiques importantes mais auquel il manque l'essentiel : la vie. Il semble par-là critiquer des approches sociologiques plus classiques, productrices de concepts pour rendre compte de la vie sociale. En effet une approche théorique surplombante qui construit le réel à sa manière, de manière désincarnée et abstraite lui semble incapable de saisir ce qui fait la vie et son développement (Maffesoli, *op. cit.* 44). Maffesoli ne semble cependant pas faire une critique pure du rationalisme, mais il s'interroge sur les caractéristiques du rationalisme, qui en font aujourd'hui un obstacle à la compréhension de la vie et son développement dans le contexte social postmoderne.

A l'opposé, pour appréhender les aspects sensibles auxquels n'échappent aucun fragments de la vie sociale, Maffesoli préfère une raison interne, un « ratio-vitalisme » (Maffesoli, *op. cit.* 67), ou s'exprime la synergie de la raison et du sensible. L'affect, l'émotionnel, l'affectuel deviennent alors des leviers méthodologiques pouvant servir à expliquer les multiples phénomènes sociaux, qui sans cela resteraient totalement incompréhensibles. Il s'agit alors pour lui de

comprendre de manière sensible et empathique les phénomènes, les actions, les représentations humaines.

Une autre différence avec une sociologie plus rationnelle consisterait à prendre en compte l'aspect instituant des choses plutôt que l'institué : savoir repérer ce qui vient du bas, la sociabilité en train de naître, avec la charge d'affect qui lui est inhérente. Les passions, affects, émotions sont pour lui, les éléments de base du quotidien. L'ensemble est fait de significations à la fois éphémères dans leur moment mais perdurantes dans leur globalité (Maffesoli, 1996, 239). La socialité naissante se fait par l'intégration des éléments passionnels en plus des éléments mécaniques et rationnels étant à la base du contrat social. Ainsi, ce ne sont pas des grandes tendances ou des institutions qui sont étudiées, mais la manière dont les individus parviennent à créer du lien social à partir de leur sensibilité, de leurs affects. Ce fait Maffesoli semble s'inspirer de la distinction établie par Durkheim entre solidarité mécanique et solidarité organique (Durkheim, 1986). Pour Durkheim, la solidarité mécanique caractérise une forme de société traditionnelle dans laquelle les individus sont liés par des liens de similitude, ont les mêmes croyances, les mêmes valeurs, les mêmes modes de pensée et de comportements. Dans les sociétés modernes, au contraire, les individus sont différenciés par la spécialisation des fonctions sociales et leurs rapports s'appuient donc sur leur complémentarité et la coopération. Ils sont donc reliés par une solidarité organique, car chacun a besoin des autres, comme les organes dans un corps.

Cela nous intéresse particulièrement dans la mesure où la signification des actions caritatives, générosités ponctuelles, solidarités de base, ne semble plus à rechercher dans le lointain ou dans un idéal théorique imposé de l'extérieur mais dans une subjectivité communautaire nécessitant de prendre au sérieux le sensible (Maffesoli, 1996, 262).

De plus, en accord avec la sociologie de Goffman, la ruse, la duplicité, le rite, témoignent tous d'une soif du présent et d'une résistance à la planification de la vie (Goffman, 1974). La ruse constitue ainsi un véritable bouclier contre l'imposition de l'ordre social, contre la domination, la contrainte, la répression, en permettant de conserver un « quant-à-soi ». Cette proximité avec le présent s'illustre aussi dans la

puissance de rites dans ce qu'il appelle une « sociologie des circonstances », faite de la banalité de tous les jours (Goffman, 1974).

Ce refus de la planification de la vie mène également à une réinterprétation de l'habitus. Pour Bourdieu, le rapport à l'activité comme disposition peut conduire l'individu à se comporter, ou pratiquer une activité en affinité structurale avec son habitus et son groupe social d'appartenance (Bourdieu, 1972). En ce sens, le sport intègre un processus de reproduction sociale. Dans une perspective sociologique sensible, l'habitus est réinterprété (Corneloup, 2002). Il est davantage conçu comme une empreinte du social qui nous marque corporellement et émotionnellement, et qui engage les individus dans des attirances à partir d'un stock de dispositions culturelles constituées. C'est un marqueur affectif qui pousse les individus à tisser des liens de socialité. Ainsi, même si le paradigme sensible s'intéresse plus à décrire la socialité en train de naître qu'à en rechercher les causes, celles-ci ne sont pas ignorées et leur importance est reconnue dans la mesure où elles ont une influence sur les affects et les attirances. On peut considérer que « *l'eau de l'objectivité est bonne mais le vin de l'enthousiasme ne doit pas manquer : c'est leur mélange qui donne l'opinion juste* » (Stern, 1990). Ce paradigme vise alors dans un lien de complémentarité à souligner ce qui relève du l'irrationnel, souvent ignoré.

E. « Sensibiliser » l'approche sociologique

Pour rendre compte du sensible, du vécu des passions et des affects, les sociologues partisans de cette approche privilégient un « *savoir dionysien* », plus proche de leur objet, intégrant le chaos et l'irrationnel (Maffesoli, 1996, 13). Maffesoli préconise une empathie, une osmose affective qui permet de mieux saisir le vécu social et la complexité de la vie quotidienne qui est largement traversée par l'affect (Maffesoli, *op. cit.* 183). A un savoir apollinien, rationaliste et causaliste doit selon lui succéder un savoir dionysiaque amoureux du monde tel qu'il se voit et se donne à vivre. Il s'agit toutefois de maintenir une exigence intellectuelle rigoureuse tout en intégrant les dimensions esthétiques, émotionnelles de la vie sociale. Maffesoli considère le sensible comme un élément central dans l'acte de connaissance, permettant d'être en parfaite congruence avec la sensibilité sociale (Maffesoli, *op. cit.* 256). Cette vue « du dedans », empathique qui a été refoulée au

cours de la modernité au profit de l'intelligence technique. Cette critique de la centration autour de « *l'homo faber* », peut trouver sa source dans la pensée du sociologue néerlandais Huizinga qui met en avant le concept d'« *homo ludens* » pour souligner la fonction sociale du jeu comme étant à l'origine de la culture (Huizinga, 1938).

Cette volonté de « sensibiliser » l'approche sociologique se situe également dans l'écriture et la description du social. En effet, Maffesoli est qualifié de « *prolifère, esthète dionysiaque et sociologue sensuel du temps présent* », dont la pensée « *tourbillonne, effervescente et sensuelle comme les phénomènes sociaux qu'elle entend décrire : elle virevolte autour de ceux-ci pour mieux les effleurer, les sentir, les approcher* » (Bolle de Ball, 1989, 193-194). Il privilégie une fidèle description de la vie sociale, intégrant des métaphores (Maffesoli, 1996) pour mieux donner à voir ce qui est effectivement vécu.

Dans la même idée, selon Sansot, il se produit toujours un écart entre une pensée analytique, nécessairement abstraite du sensible et le redéploiement de ce sensible (Sansot, 1986, 31). Il ne s'agit pas de sacrifier la première mais d'aller de l'une à l'autre et peut-être de sensibiliser le concept tout en découvrant par ailleurs les significations enfouies dans le sensible (Sansot, *op. cit.* 31). Pour cela, Sansot vante une quête du sensible par l'ethnologie : « *quoi de plus éblouissant et de plus ébloui que les relations de l'ethnologue* » (Sansot, *op. cit.* 31-32), « *les mots que nous lisons sous la plume des ethnologues sont des mots de feu et de souffre* » (Sansot, *op. cit.* 32). Les ouvrages d'ethnologie ont pour vertu de pourvoir un univers « *plus donnant, plus riche, plus vibrant* » (Sansot, *op. cit.* 33). Sansot privilégie une telle approche car selon lui, le métalangage scientifique induit une cassure, un décrochage sur lequel on ne revient jamais (Sansot, *op. cit.* 48). Il fabrique une réalité différente de celle que nous avons à vivre. Ce métalangage « *nous expatrie hors de notre sol natal* » et « *exténue l'émotionnalité de la parole humaine* ». Le langage scientifique classique ne permettrait pas de rendre fidèlement compte de la vie sociale : « *il se trouve que dans la connaissance de la vie sociale, le sujet se distingue malaisément de l'objet et qu'en usant d'un certain langage, il le modifie dans sa totalité* » (Sansot, *op. cit.* 49). Sansot dit alors préférer la re-création mimétique du social à sa reconstruction.

Cela rend cependant la vie sociale difficile à cerner dans leur réalité puisque sa signification risque de s'appauvrir par un la verbalisation. En effet, il semble impossible de retranscrire tout à fait fidèlement tous les affects et les ressentis. La sociologie figurative de Pierre Sansot s'attache donner le social à lire, à sentir, à imaginer dans les expressivités corporelles, dans des formulations langagières authentiques et non dévoyées par un métalangage dont nous avons vu qu'il cherche à se distancier (Le Pogam, 1995). Ce métalangage serait selon lui chargé du poids de la norme universitaire et de la nécessité de faire science, ce qui assècherait la description du sensible. Pour Sansot, la parole dans ses intonations, actions, émotions, mais également des épreuves simples telles que la chaleur d'une relation, d'un visage, voire des mots estropiés sont parfois supérieures et plus riches qu'un langage académique (Sansot, 2000). En cela, il vise à rendre les concepts eux-mêmes sensibles.

Une manière de « *sensibiliser la vie sociale* » serait d'en rendre compte en effectuant des navettes entre les expériences singulières et la généralisation de ces expériences (Sansot, 1986, 36). C'est ainsi que Sansot affirme que « *le neutre n'est pas le contraire du singulier* », mais ne se confond pas avec une simplification appauvrissante de la vie sociale. Par exemple, dans le cas de l'étude des émotions sportives, une manière de « sensibiliser » le concept relatif serait de les décrire en réalisant des allers-retours constants entre les émotions singulières ressenties par des personnes et la rencontre sportive dans sa neutralité, dans sa généralité. Cela permettrait de sensibiliser des réalités sociales globales en évitant d'en faire des « *concepts opératoires sans existence réelle* » (Sansot, *op. cit.* 36).

F. Méthodologie pour appréhender le « sensible »

Le courant de la sociologie sensible se veut avant tout attentif aux phénomènes empiriques de la vie. Les sociologies de ce paradigme cherchent à ne plus penser la vie telle qu'elle devrait être mais telle qu'elle est. Ainsi, la description est au fondement même de la démarche : pour appréhender le style de vie contemporain, l'outil le plus adapté semble fait de descriptions et comparaisons précises. Une telle description pourra alors être un vecteur de connaissance en dressant des grandes formes permettant de faire ressortir des phénomènes, les relations, manifestations

de la vie contemporaine (Maffesoli, 1996, 170). Le fait de décrire en tant que tel ce qui est s'inscrit dans une perspective compréhensive où il s'agit de rechercher la signification d'un phénomène plutôt que d'être focalisé sur la découverte des explications causales. En effet, cette méthodologie s'appuie sur le pari que « *l'on peut découvrir grâce à la description des nappes de sens, exhiber toutes sortes de signes* » (Sansot, 1986, 6). Pour Sansot, la description paraît « *le seul équivalent verbal et théorique possible de ce que les hommes font de leur vie, de leur corps, de leur espace et comme ce faire est d'origine et d'intention sociale, il ne peut être mis entre parenthèse par le sociologue* » (Sansot, *op. cit.* 28).

Le moyen de saisir la socialité en acte ne peut se faire que par des vérités approximatives, qui s'accordent avec une société chaotique. Il s'agit d'adopter « *une pensée vagabonde qui soit à l'image de l'errance sociale* » (Maffesoli, 1996, 154). La description permet d'appréhender les turbulences du monde en mutation dont il faut capter les formes, en se contentant de dire le réel, et en n'opérant plus cette séparation entre l'observateur et l'observé. Mais il faut toutefois avoir à l'idée que la subjectivité de l'observateur joue un rôle non négligeable dans l'analyse.

Mais une telle méthode présente cependant des difficultés à être considérée comme valide scientifiquement. Pour certains, la sociologie de Maffesoli semble relever d'une provocation épistémologique tant il se met à distance des formes canoniques de la recherche (Corneloup, 2002). Maffesoli appelle en effet à développer une « *raison sensible* » en appelant les sociologues à devenir des « *renifleurs du social* » pris dans le quotidien de la vie lorsqu'il s'agit de prendre la vie telle qu'elle se donne à voir (Maffesoli, 1996). Une méthode « *érotique* » (Corneloup, 2002, 170) s'impose pour faire ressortir le sensible d'une époque, sentir la vie et se laisser imprégner du social pour le comprendre.

Cette méthode et l'importance accordée à la description sont fondées sur une sociologie de l'imaginaire : paradigme que l'on retrouve dans les écrits de Gilbert Durand qui permet d'évoquer la place de l'image dans la compréhension du social (Corneloup, 2002, 171). Durand veut montrer que les images doivent se comprendre comme étant composées de deux symboles : le signifiant qui constitue la partie visible de l'image, sa matière, et le signifié qui donne sens à l'image, aspect immatériel. Ainsi, par une « *procédure mimétique* » (Sansot, 1986, 9), dans laquelle

les mots redisent le social à leur manière, il importe de restituer ce que les sens perçoivent (Sansot, *op. cit.* 11). Les mots doivent permettre d'établir une « *sociologie figurative* » dans laquelle l'observateur use des « *couleurs vives* » pour restituer un milieu émotionnel qui le touche (Sansot, *op. cit.* 12).

Toutefois, l'approche descriptive, apparaît comme une étape essentielle, mais seulement comme une étape, celle de la collecte des faits, dont on use ensuite pour constituer un savoir d'essence analytique et comparative (Sansot, 1986, p.34), afin de mettre évidence des structures, des fonctions. Il affirme que « *la collecte n'est qu'un moment de l'enquête et serait aveugle si l'homme de terrain n'était pas guidé par un intérêt théorique* » (Sansot, *op. cit.* 34). Ce dernier peut être l'élaboration d'une forme sociale dans sa généralité, sa singularité. De la même manière, Maffesoli envisage la description comme une « *plate-forme* » (Maffesoli, 1996, 15), une première étape dans la connaissance du social. Ainsi, cette épistémologie consiste à décrire les choses pour en dévoiler les petits liens invisibles, les formes sociales, qui participent à l'éclosion de la socialité.

Il s'agit dès lors de distinguer ethnologie, ethnographie et anthropologie. L'ethnographie concerne principalement la description la plus fidèle de la réalité, et constitue comme nous venons de la voir une étape, qui est celle de la collecte des faits (Sansot, 1986, 34). L'ethnologie permet alors de théoriser les descriptions de l'ethnographie, puis l'anthropologie vise la constitution d'un savoir d'essence analytique et comparative, notamment de par la constitution d'homologies les plus pertinentes (Sansot, *op. cit.* 60). Ainsi, « *même ceux qui n'ont pas l'ambition d'esquisser une vaste anthropologie ont conscience d'avoir mené à bien leur travail lorsqu'ils ont mis en évidence des fonctions ou des structures* » (Sansot, *op. cit.* 34). Dès lors, la description ne peut se passer d'un intérêt théorique supérieur, qui permet dès l'étape initiale de la guider. De plus, « *le sens est enfoui dans le sensible* » (Sansot, *op. cit.* 55), ce qui rend la description du sensible incapable à elle seule de révéler le sens. Pour connaître la signification d'une figure sociale, il y a tout intérêt à en présumer l'histoire, pour retourner à nouveau sur la figure ensuite. Cela permet de mêler à la démarche descriptive « *le jeu des hypothèses et des analyses que les sociologues usent fort légitimement* » (Sansot, *op. cit.* 62).

Ce paradigme sociologique du sensible nous semble alors opportun pour analyser les sensibilités particulières ressenties par des demandeurs d'asile dans un dispositif sportif. Le fait d'en déduire des formes sociales typiques nous semble cependant trop ambitieux dans le cadre de notre travail. Nous nous centrerons principalement sur la signification associée à l'expérience de leur engagement corporel sportif. Pour cela, nous tenterons d'analyser l'expression des sensibilités à travers la description des émotions exprimées dans les séances sportives. Cela nécessite tout d'abord d'investiguer les études attachées aux activités physiques et sportives comportant une dimension sensible.

3. Le sport et le sensible : les facteurs du bien-être par le sport en question

A. Le sensible, une approche originale de l'inclusion par le sport

Nous avons précédemment constaté que la plupart des travaux s'étant intéressés à la question de l'intégration par le sport ont envisagé son étude sous le prisme d'effets à longs termes, requis pour une intégration globale dans la société. A l'opposé, le paradigme sensible nous semble approprié pour saisir les effets à court terme d'un tel dispositif dans la mesure où l'on va davantage s'intéresser aux expériences vécues dans l'instant par les demandeurs d'asile. Or pour Maffesoli, il s'agit au sein de la sociologie du sensible d'abandonner une logique historique tournée vers le lointain, où les causes et les effets s'engendrent de manière inéluctable et assurée, pour être attentif à une logique de l'instant s'attachant à ce qui est vécu ici et maintenant. (Maffesoli, 1996, 73). Sa sociologie vise à saisir la jouissance immédiate sans recherche de causes ou de conséquences lointaines (Maffesoli, *op. cit.* 194). Selon lui, la « vraie » vie est dans le particulier, le concret, le proche, toutes choses ne renvoyant pas la jouissance à d'hypothétiques lendemains (Maffesoli, *op. cit.* 258). On s'emploie à tenter de la vivre, tant bien que mal, ici et maintenant, en un lieu donné et dans une socialité choisie (Maffesoli, *op. cit.* 258).

Maffesoli cite en exemple les pratiques sportives qui selon lui véhiculent « *des attitudes juvéniles qui peuvent ne pas correspondre au grand rationalisme* »

fonctionnel et avoir leur raison propre, cause et effet d'un partage de valeur à quelques-uns » (Maffesoli, 1996, 74). Pour une personne ordinaire l'engagement dans une activité sportive n'est peut-être pas à rechercher dans le lointain, le rationnel, mais davantage dans le partage de valeurs ou de sensations au quotidien. En effet, pour Maffesoli, le propre des émotions, des sentiments, des cultures communes est qu'ils reposent sur une vie partagée (Maffesoli, *op. cit.*, 75). Le travail intellectuel consiste dès lors à saisir la vie qui les anime, grâce à un « *ratio-vitalisme* » qui consiste à la fois faire œuvre de connaissance et en même temps saisir les « *passions vitales* » (Maffesoli, *op. cit.* 75). On retrouve la méthode emphatique de l'objet d'étude que nous avons décrite précédemment, dans l'objectif de mettre en évidence ce qui anime une population de demandeurs d'asile dans la pratique régulière d'une activité sportive.

La sociologie sensible de Pierre Sansot permet une étude du sport avec des orientations similaires, même si elles sont non conventionnelles en sciences sociales (Le Pogam, 1995). En effet, il cherche à mettre en évidence ce que le sport comporte de plus suspect (Sansot, 1991, 71) : « *la place accordée à l'imaginaire, à l'émotion, à la parole, pour un corps que l'on prétend discipliné* » (Sansot, *op. cit.* 71). Sansot montre que comme tout fragment de la vie sociale, le sport comme phénomène collectif est irréductible à toute vue univoque et se donne à lire dans des paroles, à voir et à imaginer dans des symboles qui transcendent le réel tout en lui étant lié (Sansot, 1986, 7). Cela nous renseigne sur le fait que pour tenter d'appréhender la signification de la pratique sportive des demandeurs d'asile, il va s'agir avant tout de saisir le symbolique que cette pratique revêt pour eux, qu'il s'agira de dresser à partir de signes que sont leurs paroles ou leurs actes et l'expression des sensibilités qui y sont associées .

Le Pogam tente de démontrer que la sociologie du sport, qui se construit sur des paradigmes issus des grandes sociologies contemporaines, gagnerait à intégrer dans ses programmes de recherche une approche sensible (Le Pogam, 1995). Cela permettrait selon lui de se distancier d'un « *scientisme froid et qui prive l'homme de ses capacités imaginaires empêchant l'observation de la créativité sociale* » (Le Pogam, *op. cit.*). En effet, il considère à l'image de Pierre Sansot que l'homme, dans le cadre de la vie quotidienne y compris sportive, est un producteur de signes dans

son langage, dans ses actes, dans son existence, dans ses capacités inventives. Le Pogam nous avertit cependant que ces signes sont cependant ambigus par leur "excès de richesse" dont le sens est difficilement saisissable (Le Pogam, 1996). Pour Sansot, les faits et les comportements qui ne signifient rien comme tels doivent être constitués « *sans chercher à les formaliser dans une théorie englobante et sans verser dans l'impressionnisme* » (Sansot, 1986, 6). Dès lors, l'anthropologie de Pierre Sansot, tout en ayant conscience des difficultés liées à l'interprétation par le chercheur lui-même, s'ancre dans des lieux contribuant à maximiser la dimension expressive des productions humaines : la parole, le corps et la gestuelle de l'autre. Nous y reviendrons dans la partie consacrée aux limites méthodologiques.

Certains auteurs ont malgré tout réalisé des études dans le domaine sportif au prisme du paradigme sensible. Par exemple Corneloup a réalisé une étude sur les odeurs dans les pratiques sportives de montagne et d'escalade où il montre la présence de tout un champ odoriférant qui participe à la construction des attirances pour ces lieux de pratique (Corneloup, 2002). Le rapport aux odeurs de la nature, du rocher, des végétales, des objets, chaussures, chalet, feu, sac à dos et à soi se constitue selon lui par une approche sensible incluant les échanges entre soi, les autres, et les espaces de pratique. Des marquages socio-culturels participent toutefois à la déclinaison du champ odoriférant préférentiel selon les milieux sociaux d'appartenance. Dès lors, ces approches sont complémentaires, et le paradigme sensible lui a permis de mettre en évidence ce qui engage des randonneurs à perdurer dans leur pratique sportive.

A la fois les études et les dispositifs sportifs semblent privilégier une approche apollinienne du sport et du corps, sérieuse, à une approche dionysiaque, centrée sur le plaisir sensible. Le terme dionysiaque qualifie une attitude esthétique, une vision et une pratique du monde opposée à apollinien. C'est en particulier Friedrich Nietzsche, dans Naissance de la Tragédie⁵, qui éprouve les polarités de ces deux attirances contraires. Le dionysiaque désigne la cohésion de l'individuel dans le tout de la nature, ou le « Un originel », qui comporte tout ce qui est vaste, erratique, insaisissable, sensitif, inspiré, fougueux, immuable, lié non seulement, selon

⁵ Nietzsche, F. (1977). La naissance de la tragédie (1872). *Folio essais*, 184.

Nietzsche, à l'origine des civilisations en Asie Centrale et au Moyen-Orient, mais formant également le soubassement de son opposé, l'apollinien, c'est-à-dire ce qui est cadré, stable, ordonné, classique, rationnel, régulé, mesuré, modal, supposé être le propre du « génie » dit occidental. Les formations en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), privilégieraient un modèle anatomo-physiologique comme une façon prégnante de réfléchir le corps (Lefèvre, 2000), ce qui peut expliquer la prédominance des études concevant un corps apollinien plutôt que dionysiaque.

B. Vers une sociologie sensible du plaisir corporel

Le Breton analyse le corps comme porteur de significations et informations impliqué dans chacun de nos rapports au monde (Le Breton, 2014). En effet, « *l'individu n'existe que là où il se tient à travers sa sensorialité, son affectivité, ses gestes ou ses mouvements. Sa présence au monde est toujours celle d'une corporéité en action* » (Le Breton, *op. cit.*). À travers cette corporéité, l'individu existe aux yeux des autres selon sa condition sociale et culturelle, son âge, son sexe, son histoire. Le corps sensible permet à la fois à l'individu la conduite de sa propre existence mais également de développer un lien avec les autres. En effet, il est « *matière d'identité au plan individuel et collectif* », un espace individuel qui se donne à voir et à lire à l'appréciation des autres. C'est par lui que l'individu est nommé, reconnu, identifié à une appartenance sociale, culturelle, ethnique, à un sexe, à un âge, à une couleur de peau, à une qualité de présence (Le Breton, 2014).

Le Breton souligne alors l'importance de l'émotion comme entité permettant d'entrer en lien avec ses semblables : « *l'homme est relié au monde par un permanent tissu d'émotions. Il est affecté, touché, transformé sans relâche par les événements. Si elle s'incarne à travers la singularité d'un individu, l'émotion est toujours l'émanation d'un univers social de sens et de valeurs* » (Le Breton, 2014). Celle-ci permet à l'observateur d'appréhender le sens qu'un individu accorde à une situation. Cependant, cette appréhension est compliquée par le fait que l'émotion est une tonalité affective fluide, pleine de nuances : « *elle n'est jamais d'une seule teinte, elle est souvent mêlée, oscillant d'un ton à un autre, marquée*

d'ambivalence. » (Le Breton, 2014). Par exemple, on peut oublier un instant un deuil en assistant à une scène hilarante dans la rue ou en retrouvant un ami perdu de vue de longue date, rire d'un trait d'humour avec des proches en étant inquiet d'une menace de licenciement. Il semble alors possible de partager des sensibilités positives dans un environnement précaire comme celui de l'attente d'une demande d'asile.

Une sociologie sensible au plaisir pris par une population dans un dispositif utilisant le sport est médiée par le corps comme forme d'expression et de communication corporelle (Brohm, 1983). Ce dernier propose de développer l'idée d'un « *corps signifiant* » et d'une « *hémenéutique corporelle* ». Par exemple, l'apparence entendue comme la combinaison du corps propre et de sa présentation (Duflos-Priot, 1976), offre à autrui l'appréhension de chaque personne sur lui-même, « *une sorte de fiche psycho-sociologique* » dont chaque partenaire de l'interaction est simultanément émetteur et récepteur (Duflos-Priot, *op. cit.*). Pour Bourdieu, cette apparence du corps est déterminée par l'habitus de classe, la position objective dans l'espace social (Bourdieu, 1979). Il a nommé ces dispositions incorporées et rendues visibles par l'expression des corps « *hexis corporel* ». Plus précisément, celle-ci est « *la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser* » (Bourdieu, 1980, 117-118). Cet « *hexis corporel* » déterminerait l'expressivité du corps, sa place dans les institutions, et les rapports sociaux.

Par groupe social existe ainsi un registre du corps commun : perceptions sensorielles, gestuelles, mimiques, postures, distance à l'autre, manière de le toucher ou de l'éviter. Cette symbolique du corps traduit le rapport au monde de ce groupe. Nos sociétés par exemple sont caractérisées par la modération des sentiments, la sobriété de l'expression de nos affects, l'évitement des contacts physiques ou la préservation de notre intimité (Elias, 1973). Les groupes d'appartenance norment et jugent les comportements. Les individus identifient et estiment leurs conduites et celles des autres, en fonction des valeurs et des attentes implicites de leur groupe social. Les individus jouent entre eux un rôle de régulateur interne, tandis que la police, la justice ou même les psychologues ou travailleurs

sociaux, sont considérés comme des régulateurs externes. En effet, "*l'interaction provoque le souci de l'individu de contrôler les représentations que l'autre se fait de lui et de donner de soi l'image la plus propice.*" (Le Breton, 1998b, 78). Les demandeurs d'asile exprimeraient par leur corps l'image qui correspond à l'idée d'eux que se fait l'institution.

Néanmoins, "*l'individu habite son corps selon les orientations sociales et culturelles qui le traversent, mais il les rejoue à sa manière, selon son tempérament et son histoire personnelle.*" (Le Breton, 1998b, 33). Ainsi, si nous ne pourrions ignorer ces déterminants de notre analyse de l'expression corporelle, et nous nous intéresserons au fait de savoir si le dispositif d'inclusion par le sport est susceptible de faire rejouer les sensibilités de demandeurs d'asile à la fois déterminée par leur histoire propre et de leur catégorisation institutionnelle.

Pour en rendre compte, il est possible d'analyser des « *codes corporels* » qui fonctionnent comme moyens de communication dans le cadre d'institutions précises (Brohm, 1983). Cette communication corporelle serait alors non seulement déterminée mais régulée en permanence par l'institution, sans quoi la communication y serait impossible. Par exemple, les « *postures d'institution* » telle que la gestualité des avocats ou des hommes politiques sont à la fois le produit d'une identification au groupe d'appartenance et fonctionnent comme des signes de reconnaissance et d'adhésion (Brohm, 1983). Les institutions sont ainsi inductrices de gestes et de postures, elles les façonnent et les suscitent en tant que norme incorporée. Cette idée nous intéresse particulièrement pour voir en quoi l'engagement physique de demandeurs d'asiles révèle ou non leur acceptation d'appartenance à cette catégorie institutionnelle.

Pour Brohm, il est également possible d'analyser les échanges communicatifs qui s'opèrent grâce au corps, entendu et utilisé comme émetteur et récepteur de signes (Brohm, 1983). L'espace social, sa structure, ont des significations objectives qui parlent et renseignent. Nos gestes ne prennent pas la même signification selon le territoire corporel d'implication : le lieu, l'espace sont des structures d'implication en ce sens qu'ils provoquent ou induisent des comportements suivant les valences affectives attachées à un lieu ou un territoire. Cela signifie que nous devons tenir

compte de lieu dans lequel se déploient les formes corporelles sensibles, qu'il conditionnera en partie.

Il s'agit également de tenir compte des positions du corps, dans son espace proche. Cet espace est variable suivant les lieux et les zones corporelles : le visage semble le plus sensible, ainsi que le dos. Tout éloignement, comme tout rapprochement, sont immédiatement décodés comme porteurs de sens. Brohm distingue une distance intime, de 0 à 45cm, codifiée selon des codes culturels variables selon les pays (Brohm, 1983), d'une distance personnelle correspondant à une conversation normale. La distance sociale, jusqu'à 2,10m, sépare deux interlocuteurs lors de relations sociales hiérarchisées alors que la distance publique, entre 4 et 8m, implique que les gestes doivent être stylisés pour que le message passe. Pour notre analyse, la distance entre les personnes sera alors un élément important et signifiant de la sensibilité à l'œuvre dans leurs relations.

Enfin, « *les mouvements innombrables du corps lors de l'interaction (gestes, mimiques, postures, déplacements, etc.) s'enracinent dans l'affectivité des individus* » dans une « *syncinésie entre les gestes d'autrui et les nôtres propres dans un échange inter-corporel permanent* » (Le Breton, 1998b, 31), ce qui signifie que nous réagissons en permanence à l'expression du corps d'autrui par une forme d'imitation basée sur une reconnaissance empathique des affects.

Dans une observation encore plus fine, Brohm considère le visage comme le plus riche et le plus sensible des émetteurs (Brohm, 1983). Il s'appuie sur une classification des traits du visage selon les signes émis (Harrison, 1974). Il distingue les traits durables, dépendant avant tout de l'âge et de l'origine ethnique, les marqueurs semi-fixes ou acquis, fabriqués par notre personnalité, notre appartenance de classe, les signes modifiés par des interventions directes, et les marqueurs momentanés. Ces derniers nous intéresseront particulièrement dans la mesure où ils correspondent à tous les signes fugitifs et transitoires qui indiquent un état passager. Ainsi, l'émotion est toujours un marqueur important du visage (Brohm, 1983).

Ainsi, nous pouvons affirmer que « *le corps nous parle et surabonde de significations* », ce que en fait une figure privilégiée du sensible (Sansot, 1986, 16).

Le style corporel constituerait une manière, une des modalités culturelles d'être au monde, parmi d'autres, le langage notamment : « *le langage, dans sa rudesse, demeure la vérité du social* » (Sansot, *op. cit.* 28). Mais dans la mesure où le sport met en jeu les corps, son observation et interprétation nous sera essentielle. De plus, la surabondance de significations liée au corps invite à redoubler de prudence dans l'interprétation. En effet "*aucun geste, posture ou mimique ne renvoie à une signification simple et immuable dont l'histoire naturelle détiendrait la raison d'être. Outre les variations sociales et culturelles, les différences même de style d'un individu à un autre prennent ici une importance décisive. La signification d'un geste, d'une posture se déduit du contexte précis d'une interaction.*" (Le Breton, 1998b, 43). L'analyse de l'environnement sera, nous l'avons vu, important pour l'interprétation de l'expressivité corporelle. Pour Le Breton, "*le dilemme, paradoxal, consiste à faire du geste, par essence étranger au mot, un fait descriptible par le langage, c'est-à-dire transféré d'un registre à un autre où il perd sa spécificité de n'être justement pas une matière de langage. Les écueils d'une transposition de la gestualité dans le domaine de l'écrit tiennent justement à l'absence d'un code aussi rigoureux pour les mouvements du corps que celui de l'alphabet pour le langage.*" (Le Breton, 1998b, 55). Dans cette optique, nous ne considérerons pas que l'analyse sensible des mouvements corporels se suffit à elle-même pour rendre compte de la sensibilité des demandeurs d'asile. Nous considérons alors que nous éviterons les écueils d'autant plus que l'observation sera couplée à des commentaires informels sur la pratique, des dialogues entre les enquêtés ou des entretiens.

C. La sensibilité à l'étude dans les pratiques sportives

Un certain nombre d'études ont appréhendé les activités physiques et sportives à l'aune de l'étude des sensibilités. En effet, « *dans le sport, priorité est donnée à des corps intelligents et il est vrai que toute symbolique a une origine corporelle* » (Sansot, 1986, 70). Le corps y exprime plus qu'ailleurs les affects, les émotions, et à travers elles le sens que la personne accorde à la situation.

Dans Les gens de peu, Pierre Sansot s'attache à décrire « *quelques pratiques qui, parmi d'autres, assurent de la joie à des êtres modestes* » (Sansot, 1992). Si l'auteur préfère le terme des « gens de peu » à celui de « classes sociales » (Sansot, 1992), il n'ignore pas les déterminations qui pèsent sur chacun : les plaisir ou déplaisirs

prennent une coloration particulière quand ils touchent les gens de peu. Par exemple, une rencontre de football n'est pas vécue de la même manière par ceux qui en investissent l'attente d'une semaine entière et par ceux qui en retirent un spectacle agréable parmi tant d'autres.

Malgré tout, il conserve avec l'expression des « gens de peu » une « indétermination essentielle » (Sansot, 1992). Le plaisir d'un instant serait irréductible aux catégories et situations sociales d'appartenance des personnes. Sa méthode vise alors à s'attarder sur les lieux, les objets, les postures, qui donnent sens et saveur à de tels moments de la vie sociale. Pierre Sansot remarque qu'il suffit parfois que l'un de ces plaisirs, même mineur, disparaisse, pour que l'équilibre d'un individu soit menacé. En outre, ce qui facilite selon lui son étude est qu'il est plus facile pour les gens de peu de parler de leurs joies que de leurs malheurs. Qu'ils arrivent dans une condition précaire à rire, à bavarder, paraît témoigner de leur grandeur (Sansot, 1992).

Dans le cadre de l'analyse sensible des pratiques sportives, Mottiaux montre que l'émotion suscitée par l'épreuve des courses d'endurance, éphémère, intervient dans la construction de cette passion pour la course à pied de l'extrême (Mottiaux, 2009). Les pratiques sportives de l'extrême rendent possible une affirmation identitaire des participants par la dimension de « réparation » (Bromberger 1998, 36). Mottiaux s'intéresse à la façon dont le bonheur se construit pour les coureurs de l'extrême. Elle observe l'expérience vécue par les ultramarathoniens dont le dénominateur commun aux notions de plaisir, bonheur, d'émotion et de passion se trouverait être le « bien-être ». Jean-Claude Kaufmann entrevoit le bien-être comme un moment où « *les sensations élémentaires sont plus importantes que les détails de l'image de soi* » (Kaufmann, 2005, 81). Cet interstice social, temporel et géographique propre aux épreuves d'endurance constitue une niche de plaisirs intenses dont le participant ne trouve pas de commune mesure dans son quotidien. En outre, le plaisir se développe dans une multitude de petits moments qui, mis bout à bout, participent à l'enchantement de l'expérience (Mottiaux, 2009). Dans l'expérience corporelle extrême de la course à pied dans le désert, le plaisir éphémère est lié tant aux sensations internes : douleur consentie, expérience nocturne, dépassement de soi, émotion, qu'à l'environnement extérieur : grandes

étendues, absence d'abris séparant le dedans du dehors. Mottiaux constate que les enjeux de leur participation à ces courses de longue durée sont apparus pertinents non seulement en termes de bonheur futur mais aussi de plaisir présent, dans l'action, et dans la douleur ce qui lui permet de souligner l'utilité sociale de l'« *éphémère* » (Mottiaux, 2009). Ainsi Mottiaux montre à quel point la passion des ultramarathoniens se construit dans le sensible. Selon ce même paradigme, Corneloup montre que le moteur des pratiques hédonistes est à la fois la sensation, mais également la symbolisation des pratiques, un univers culturel collectif porteur de sens (Corneloup, 2012, 35). Ce faisant, le plaisir s'ancre dans des « *communautés esthétiques* » (Corneloup, *op. cit.* 35). De plus, en y incluant sa réception par les spectateurs, le corps du danseur est esthétique dans la mesure où il permet une émotion commune, à travers le partage d'une expérience sensible entre le danseur et le spectateur (Charliac, 2012). Ces approches communes, par les sensibilités, de différents aspects de pratiques physiques ou sportives soulignent à quel point l'engagement corporel dans ces activités est marqué par les sensibilités, dont la teneur conditionne le renouvellement de cette expérience sensible.

D. Les formes de plaisir sensible qui encouragent à la pratique sportive dans un dispositif d'inclusion par la pratique sportive

Dans les représentations sociales, les activités physiques et sportives incarnent l'essence même du corps, son triomphe. En ce sens, elles sont appelées à contribution pour la construction ou reconstruction identitaire de sujets (Le Breton, 2003). Les praticiens des activités physiques et sportives savent que les problèmes se nouent ailleurs dans les luttes permanentes contre le racisme, le chômage, la misère. Cependant, parmi ces derniers, des efforts volontaires et tenaces, limités dans leurs effets, s'efforcent d'intégrer ses membres en les convaincant de leur importance, de leur valeur propre, en leur faisant prendre conscience de leur responsabilité envers les autres, en leur assurant le goût de vivre dans une alliance commune (Le Breton, 2003).

Selon Le Breton, les activités physiques pour les populations marginalisées sont souvent propices au développement personnel. Mais si elles n'entraînent nulle jubilation chez ceux à qui elles sont destinées, elles sont vaines et contribuent au discrédit des animateurs ou de l'institution, et sont même susceptibles elles

alimentent également le sentiment d'une moindre valeur personnelle (Le Breton, 2003). L'austérité d'une démarche voulant aider l'autre dans la perspective d'une éthique puritaine renouvelée contient une promesse d'échec. Cela entre en résonance avec les propos de Gasparini pour qui, le rapport de nombreux chercheurs, du au contexte dans lequel se sont développés les recherches et aux engagements sociaux des chercheurs semblent marqués par une vision correspondant au catholicisme social, portée par une certaine forme de compassion, dans laquelle il faut accompagner les plus démunis dans leur détresse (Gasparini, 2005, 257).

En revanche, selon Le Breton, dans la mesure où les sportives activités rencontrent le plaisir des participants, la jouissance de l'engagement physique ou de l'affrontement ludique à l'autre dans le respect des règles, elles ont une légitimité qui se suffit à elle-même, hors de toute démarche rationnelle (Le Breton, 2003). « *Dans la mesure où elles contribuent à aiguïser le goût de vivre, elles atteignent l'essentiel en affermissant l'estime de soi, en restituant l'énergie personnelle, en renouant le lien social* » (Le Breton, *op. cit.*). L'homme ordinaire qui baigne dans une rivière, court sur un sentier ou joue au basket avec ses amis ne se dit pas que ce sont d'excellents moyen d'optimiser son intégration sociale, il s'y voue d'abord pour le plaisir qu'il retire de l'engagement physique. Pour Le Breton, « *la jubilation éprouvée est de toute manière un critère de légitimité d'une pratique* » (Le Breton, 2003). Même si l'activité n'est aux yeux de l'éducateur qu'un moyen, elle doit aussi être vécue comme une fin en soi, exercice pur du plaisir, de même que d'autres moments forts de l'existence individuelle. Il ne s'agit pas pour les animateurs d'assister l'autre, mais de vivre avec, de partager des épisodes de l'existence en offrant une compétence particulière et un regard alimentant une mutuelle reconnaissance.

Dès lors, l'efficacité intégrative de ces activité implique le plaisir plus commun des acteurs, sinon elles maintiennent une ligne de démarcation entre les uns qu'il faudrait redresser ou intégrer, et les autres, porteurs d'une bonne parole, mais dépourvue du savoir-être qui donnerait sa pleine mesure à leur démarche. La représentation que les éducateurs se font des individus est décisive : elle alimente le rejet ou la mésestime de soi. Il ne s'agit pas de se pencher sur l'autre, mais de

cheminer avec lui. Nulle démarche d'intégration n'est alors pensable à l'intérieur d'une situation d'égale dignité.

Cela a une implication en premier lieu pour la population à intégrer. En effet, selon Le Breton, les activités doivent être associées à une signification et une valeur incontestable aux yeux de ceux à qui elles s'adressent (Le Breton, 2003). Si elles ne rencontrent pas leur assentiment, si elles ne suscitent pas le plaisir de leur mise en jeu, si elles s'imposent à une population indifférente ou ennuyée, elles ne servent qu'à provoquer le discrédit de ceux qui les promeuvent. Les APS, si elles peuvent offrir un premier pas dans la restauration du sentiment d'identité, ne sont guère alors qu'un moment parmi d'autres de la démarche intégrative. L'essentiel alors n'est pas de changer le regard des autres mais le regard sur soi d'un individu. Dans cette perspective, l'activité physique et sportive permet d'obtenir des effets non pas sur les situations sociales d'inclusion d'individus vulnérables, mais permettent de restaurer une dimension identitaire par l'atteinte d'un plaisir sensible et intime dans l'instant.

E. Le sensible permet une redéfinition des catégorisations sociales

Pour Lordon, une institution, quelle qu'elle soit, n'est que la stabilisation temporaire d'un certain rapport de puissances (Lordon, 2013b). Lordon développe une approche spinoziste des institutions faisant le lien entre les structures globales et leurs effets sensibles, par le biais des affects, à une échelle locale. L'« *imperium* » de l'institution est l'affect commun qu'elle réussit à produire pour déterminer les individus à vivre selon sa norme (Lordon, *op.cit.*). Il s'appuie sur la notion d'« *obsequium* », héritée de la philosophie de Spinoza, pour qualifier l'affect de reconnaissance de l'autorité institutionnelle et d'obéissance à ses commandements. Cependant, ce rapport de puissance entre l'institution et ses sujets est continuellement sous tension : rien ne peut figer la dynamique collective des affects et de ce fait garantir la pérennité aux ordres institutionnels qui en procèdent. Ainsi, les affects communs peuvent être à la fois l'effet engendré mais aussi le processus générateur de rapports sociaux, de structures, d'institutions. Ce qu'un affect commun soutient, un autre affect commun, contraire et plus puissant, peut le défaire. Un « *structuralisme des passions* » est donc nécessairement un structuralisme dynamique puisque les pôles de puissance individués ne sont tenus à

un ordre institutionnel que par des balances affectives dont rien, jamais, ne permet d'exclure qu'elles viennent à être modifiées (Lordon, *op.cit.*). Toutefois, Lordon considère que les éruptions affectives anti-institutionnelles sont relativement rares, ce qui atteste des exigeantes conditions requises par la formation d'un affect commun séditieux, c'est-à-dire d'un affect commun suffisamment intense pour vaincre les « *obsequia* » individuels, que chacun trouve dans un rapport à l'institution normalisé.

Cela fait écho à l'idée que les individus seraient en mesure de détourner le fonctionnement des institutions à travers leurs pratiques quotidiennes (De Certeau, 1990). Il existe « *mille pratiques par lesquelles des utilisateurs se réapproprient l'espace organisé par les techniques de la production socioculturelle* ». Cette redéfinition se fonde sur « *les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques* » et peut être qualifiée de « *mise en ordre sociopolitique* » (De Certeau, *op. cit.*). Ainsi, l'analyse de la sensibilité de demandeurs d'asile vise à appréhender leur manière de s'engager dans le dispositif d'inclusion par le sport, et plus largement leur façon de jouer leur rôle au sein de l'institution (Berger & Luckmann, 1989).

Schützenberger tente de démontrer que les gens s'expriment autant, sinon plus, de façon non verbale, gestuelle, que verbale (Schützenberger, 1975, 6) : « *ils s'expriment par leur attitude, par la manière dont ils s'inscrivent dans la hiérarchie sociale, et révèlent la dominance ou la soumission par le ton et le rythme de leur parole, le silence, la toux, les raclements de gorge, le rire, le port de tête, l'humeur, la vitalité, les couleurs, la distance à laquelle ils se tiennent, les gestes qu'ils font ou retiennent, leur tension, leur manière de respirer (de la poitrine ou du ventre), de marcher, de se tenir droits, voûtés ou penchés, la manière dont ils occupent les lieux - leur territoire - et dont ils respectent ou polluent l'espace visuel, sonore, olfactif, leur façon de regarder ou détourner les yeux, de sourire, de montrer ou cacher les dents, leur silence ou leur bruit, leur calme ou leur agitation, la stimulation, la sérénité, l'ennui ou l'agacement qu'ils provoquent, leur manière d'être au monde* ». Cela permet de dire que la manière d'être au monde des individus, exprimée par leur attitude corporelle, indique une certaine manière de s'inscrire, de respecter ou d'infirmer la hiérarchie sociale.

Plus récemment, dans la même idée, Lordon montre que les affects sont le liant des structures d'autorité dans la mesure où le capitalisme imprime sa forme, et sa vitalité aux domaines les plus intimes de nos vies (Lordon, 2013). La sensibilité des personnes serait le vecteur par lequel les structures maintiendraient leur influence. Dès lors, les affects constituent aussi la seule force à même de renverser ces dernières quand les rapports de force deviennent intolérables. Cela signifie qu'exprimer une sensibilité différente de celle qui maintient le pouvoir de l'institution permettrait la recréation de nouvelles structures. En effet, pour Lordon : « *il y a des structures, et dans les structures il y a des hommes passionnés ; en première instance les hommes sont mus par leurs passions, en dernière analyse leurs passions sont largement déterminées par les structures ; ils sont mus le plus souvent dans une direction qui reproduit les structures, mais parfois dans une autre qui les renverse pour en créer de nouvelles : voilà, à l'essentiel, l'ordre des faits que voudraient saisir les combinaisons particulières du structuralisme des passions* » (Lordon, *op. cit.* 11). Ainsi, ce sont bien les structures qui génèrent les passions ; en retour, elles sont transformées par une évolution des affects.

Au sein de la sociologie du sensible, Sansot tente d'éviter « *une conception positiviste qui réduirait le monde à ce que nous observons et nous mesurons de lui* » (Sansot, 1986, 42), ce qui aurait pour conséquence de figer le monde et la vie sociale. A l'inverse, il cherche à montrer que l'imagination, l'émotion ou la parole sont des modalités de notre condition qui, loin de se laisser déduire des déterminations globales, possèdent parfois un pouvoir instituant (Sansot, 1991, 71). Plus précisément, il défend l'idée que le sportif appréhende et réinvente son propre corps et l'espace-temps dans lequel il évolue (Sansot, 1991, 72), lui permettant d'échapper à un déterminisme issu de la société globale. Sansot tente également d'éviter une conception opposée, une vision idéaliste qui délèguerait aux hommes « *le pouvoir d'inventer d'autres espaces et de se situer hors du temps* » (Sansot, *op. cit.* 42), ce qui aurait pour conséquence de déréaliser la vie sociale, de l'extraire de toute réalité corporelle. Sansot considère plutôt que « *notre jouissance vient d'une palpation, d'une modification et parfois d'une mortification de la chair, chair des autres, chair de la Terre, chair de la tunique sociale* » (Sansot, *op. cit.* 42). Une situation nous affecte que si nous la jouons, et nous jouons avec les situations à travers nos affect. Ce sont ces derniers qui nous permette d'envisager le monde

différemment : « *une sorte de travail diurne qui ressemble étrangement à celui du rêve* » (Sansot, op. cit. 42). Cela permet de comprendre que « *chaque individu, chaque micro-groupe, chaque société prend plaisir à modifier, déplacer, inverser ce que les hasards du monde et de l'histoire lui proposent* » (Sansot, 1986, 42).

Ces approches permettent de mesurer la place que peuvent jouer les affects dans la construction de la société. En effet, les structures sociales affectent les individus, elles les enjoignent à ressentir et exprimer certaines sensibilités. Si dans la plupart des cas les individus reproduisent ces structures sociales, il peut arriver qu'un affect séditieux les subvertisse. Cela permet de faire le lien entre les sensibilités exprimées lors de séances sportives et le contexte institutionnel de la demande d'asile en France.

4. Sociologie de l'immigration : le cas particulier des demandeurs d'asile

A. La procédure de demande d'asile comme contrainte institutionnelle permanente

Les étrangers sollicitant l'asile en France doivent démontrer que les motifs qui les ont poussés à venir sont en accord avec ceux stipulés par la convention de Genève de 1951 qui définit un réfugié comme étant une personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, [qui] se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* »⁶.

Pour demander l'asile sur le territoire français la procédure exige, en premier lieu, de faire enregistrer sa demande auprès du guichet unique composé d'agents de la préfecture et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

⁶ Convention générale du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, conférence de plénipotentiaires des Nations unies sur le statut des réfugiés et des apatrides, Genève, 2 au 25 juillet 1951

L'enregistrement de la demande d'asile se réalise auprès d'un agent de la préfecture qui décide quelle procédure d'asile sera appliquée et qui définit également les conditions matérielles d'accueil selon la situation personnelle du requérant (Tisato, 2017). Le dispositif du centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) prend en charge, sur une base contractuelle, des familles de demandeurs d'asile, toutes origines confondues, admises par une commission selon des critères d'urgence sociale. Ceux qui ne sont pas acceptés en CADA bénéficient d'une allocation temporaire d'attente pendant la durée de la procédure d'asile (Kobelinsky, 2012).

Ensuite, 21 jours après son rendez-vous au guichet unique, le demandeur d'asile doit envoyer son dossier de demande d'asile reçu au guichet unique à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Les officiers de protection de l'OFPRA convoquent ensuite le demandeur d'asile à un entretien pour écouter son récit. En se basant sur les conclusions de cet entretien et sur le dossier envoyé au préalable par le demandeur d'asile, l'OFPRA prend une des trois décisions suivantes : l'individu se voit reconnaître le statut de réfugié et peut alors bénéficier d'une carte de résident de 10 ans renouvelable ; il obtient une protection subsidiaire lui donnant droit à une carte de séjour temporaire d'un an renouvelable ; la demande d'asile est rejetée. Le demandeur d'asile peut toutefois faire appel du rejet éventuel devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Le premier « *jugement* » intervient donc au sein de l'OFPRA, sur la base des documents dont dispose l'officier en charge du dossier ainsi que d'un entretien éventuel (Fassin & Kobelinsky, 2012). Le second se déroule à la CNDA où, un rapporteur conduit une enquête, avant que se tienne une audience publique en présence du demandeur d'asile qui fait face à trois magistrats.

L'étude de Fassin & Kobelinsky analyse la manière dont l'institution se comporte comme un « *agent moral* » pour juger des demandes d'asile (Fassin & Kobelinsky, 2012). Ils montrent tout d'abord statistiquement, que la proportion de « *déboutés* » par l'OFPRA en première instance est passée de moins d'un sur dix au milieu des années 1970, à plus de neuf sur dix au début des années 2000. En outre, le taux d'annulation par la CNDA, autrement dit de décisions favorables allant à l'encontre du jugement initial, a baissé d'un sur deux à un sur dix au cours de la même période. En une trentaine d'années on est passé d'une situation où les requérants obtenaient

presque toujours le statut de réfugié à une configuration où une large majorité d'entre eux se le voient refuser particulièrement à partir du milieu des années 1980 (Fassin & Kobelinsky, op. cit.). Parallèlement, cette évolution marque le passage d'un régime de confiance, dans lequel le récit du demandeur suffisait la plupart du temps, à un régime de défiance, dans lequel une accumulation de preuves est de plus en plus nécessaire mais rarement suffisante.

Partant, l'étude de Fassin & Kobelinsky tente de montrer que la transformation de « *l'économie morale* » de l'asile, passant de la confiance au soupçon, se traduit dans les pratiques de justice locale comme un rouage de l'institution. L'« *économie morale* » d'une question de société caractérise « *la production, la circulation et l'appropriation de normes et de valeurs, de sensibilités et d'affects qui rendent compte de la manière dont on la traite à un moment donné, aussi bien dans l'espace public que dans les actions privées* » (Fassin, 2009). Elle concerne les principes et les sentiments moraux qui gouvernent les institutions qui régissent la demande d'asile.

Ces auteurs défendent l'idée l'institution est à la fois le produit des politiques et des pratiques quotidiennes des agents, qu'elle contribue en retour à déterminer par le vecteur d'une économie morale (Fassin & Kobelinsky, 2012). L'institution se comporte alors un agent moral dans la mesure où elle est porteuse de normes et de valeurs dans les sentiments qu'elle propage.

Ces valeurs concernent principalement le soupçon, qui semble dominer les représentations et les pratiques contemporaines en matière d'asile. En effet, « *réitérée avec constance par les représentants du gouvernement dans les années 1990 et 2000, l'expression publique du doute sur le bien-fondé des requêtes devient le trait principal qui caractérise l'économie morale de l'asile* » (Fassin, Kobelinsky, 2012). À partir du début de la décennie 1980, la demande d'asile est de plus en plus considérée comme un flux migratoire. Son contrôle devient une préoccupation majeure, légitimée par l'idée que les demandes sont susceptibles de répondre à des motifs infondés, économiques, voire frauduleux.

Dans ces conditions, le travail des agents de l'OFPRA et plus encore de la CNDA, qui est une juridiction autonome, consiste en permanence à « *arbitrer entre la*

logique de suspicion et le souci de justice » (Fassin, Kobelinsky, 2012). Ces auteurs montrent que les rapporteurs et les magistrats rejettent une proportion élevée de demandes d'asile. Cependant, ces rejets, loin de les faire douter de la protection de la Convention de Genève, en renforce les vertus. Plus le discrédit pèse sur les demandeurs d'asile et plus l'asile semble gagner en crédit. Autrement dit, plus le statut de réfugié devient rare, plus il est précieux. Rapporteurs et magistrats défendent alors tout autant l'asile comme principe abstrait de l'asile que les réfugiés comme réalité concrète, s'efforçant de préserver la pureté du premier et la vérité des seconds contre ce qu'ils voient comme des fraudes ou des abus. Plus largement, dans la perspective de l'institution, la plus grande sévérité ne fait qu'attester une meilleure expertise : c'est parce que les agents savent mieux déceler la vérité dans les demandes qu'ils annulent moins les décisions de l'OFPRA (Fassin, Kobelinsky, 2012).

En définitive, cette analyse montre que l'asile, depuis plus d'un demi-siècle, est devenu une affaire politique que les gouvernements administrent à travers l'instauration de règles et de lois et le déploiement d'administrations et de juridictions. Ce faisant, s'est constituée une opposition entre une « économie morale » de la demande d'asile et la volonté de maintenir une justice équitable. Cette dualité est permanente dans le cas de la demande d'asile : entre politique et éthiques, entre préoccupation de gestion des flux migratoires et principe de protection des victimes de persécutions, entre méfiance à l'égard des demandeurs et le souci de produire des décisions justes. Les agents se trouvent au quotidien pris dans cette tension. D'un côté, ils sont soumis à des politiques et un discours publics. D'un autre côté, les rapporteurs et les juges demeurent déterminés à mettre en œuvre les principes conventionnels élaborés il y a plus d'un demi-siècle par la convention de Genève.

Frigoli développe une analyse comparable sur la transformation de la politique de l'asile (Frigoli, 2004). Auparavant relativement protégée au nom des grands principes qui furent à son origine, celle-ci serait sur la voie d'une banalisation dans le champ des politiques publiques qui ont à voir avec la migration et son contrôle (Frigoli, 2004). Cela s'explique là aussi par une appréhension de la demande d'asile qui oscille entre des explications politiques, perçues comme justifiées, et des

explications économiques, davantage soumises au soupçon. Dès lors, le statut du demandeur d'asile oscille entre celui de victime du système politique qu'il dit avoir fui et celui de coupable de détourner le fonctionnement d'un autre système, auquel il demande protection. C'est donc en partie sous l'angle des problèmes que pose sa présence en termes de prise en charge sociale qu'est envisagée politiquement et institutionnellement la question du traitement qu'il convient de lui réserver.

Ainsi, l'assistance, impose aux candidats qu'ils fassent la preuve de la légitimité de celle-ci (Frigoli, 2004). En effet, l'enquête de Frigoli révèle que la vie quotidienne du demandeur d'asile se trouve rythmée par des situations dans lesquelles il faut « se raconter ». Il est simultanément, à tous les stades de la procédure, à la fois quelqu'un à surveiller et quelqu'un à secourir. La légitimité de la demande est en permanence évaluée, visant à séparer ceux qui la méritent, des autres qui en profitent. Frigoli ne vise pas à faire le procès de ceux qui sont confrontés au quotidien aux demandeurs d'asile. Sa critique s'adresse davantage à l'émergence d'un « référentiel de politique publique » qu'il définit comme « *une matrice cognitive et normative produisant des interprétations du réel en même temps que des modèles d'action* » (Frigoli, 2004). Les travailleurs sociaux qui fréquentent les demandeurs d'asile au quotidien, malgré l'aide qu'ils tentent de leur apporter, sont susceptibles de véhiculer ce référentiel en leur demandant de se raconter dans leurs démarches.

Frigoli décrit une vision du monde et de l'expérience de la demande d'asile qui fait coexister deux figures opposées, celle du « vrai » et celle du « faux » réfugiés, et qui, dans l'attente de l'issue de la procédure censée trancher l'incertitude, s'en remet à des acteurs de terrain pour faire tenir ensemble deux registres cognitifs contradictoires : la suspicion et la compassion. La gestion institutionnelle de la demande d'asile puise aux principes d'une rhétorique politique qui justifie la plus grande fermeté à l'encontre de l'immigration illégale par l'affichage d'un volontarisme politique sans faille à l'égard de ceux qui sont en France pour des raisons valables (Frigoli, 2004).

De ce fait, les demandeurs d'asile sont soumis à une contrainte institutionnelle, qui, par l'intermédiaire de différents acteurs, fait peser une évaluation permanente sur leurs expériences de vie passées et actuelles qui doivent attester de la légitimité

de la demande. D'une manière caricaturale, plus le demandeur d'asile a souffert et continue à le faire, plus sa demande est légitime. On peut considérer que la prise en charge institutionnelle assigne une place et une identité précises aux personnes soumises à cette procédure (Felder, 2009). Les auteurs précédents ont parlé « *d'économie morale* » (Fassin & Kobelinsky, 2012) ou de « *référentiel de politique publique* » (Frigoli, 2014) pour qualifier la manière dont l'institution véhicule une norme, des valeurs, et des attentes à l'égard des demandeurs d'asile. Nous parlerons de « *catégorisation institutionnelle* » des demandeurs d'asile à ce sujet. Cette dernière désigne le fait que les demandeurs d'asile sont constamment soumis à une forme de suspicion, comme en témoigne l'évaluation continue à laquelle ils sont soumis, devant témoigner d'une expérience de souffrance, crainte et persécution.

Nous devons alors distinguer différents niveaux d'acteurs qui peuvent présenter autant de distorsions de la catégorisation institutionnelle que nous avons définie. Dans l'espace public, prédomine la perception que, dans leur grande majorité, les demandes sont infondées et correspondent en fait à des déplacements pour des raisons économiques plutôt que politiques s'est progressivement imposée, jusqu'au sein des CADA (Kobelinsky, 2012). Cependant, « *les acteurs locaux ne sont à proprement parler ni complices, ni victimes, tout en ne pouvant être réduits à de simples courroies de transmission, de cette construction intellectuelle collective commune à l'ensemble des sociétés occidentales* » (Frigoli, 2004). Ils peuvent se trouver plus ou moins pris dans la logique politique qui pousse les demandeurs d'asile à un exercice d'argumentation soumis à une évaluation permanente. Au sein du dispositif sportif que nous analyserons, il conviendra de distinguer ces acteurs de différents niveaux afin de voir dans quelle mesure leurs conceptions et prescriptions pour la pratique sportive des demandeurs d'asile diffère ou non du traitement institutionnel qui leur est réservé au quotidien.

B. L'impact de la catégorisation institutionnelle des demandeurs d'asile : attente et confinement

À partir du moment où les demandeurs d'asile déposent leur demande, ils entrent dans un temps d'attente, qualifié de temps « *interstitiel* » (Tisato, 2017). C'est un temps vide qu'il faut combler et occuper, qui ne prendra fin que lorsque les

institutions responsables de la décision d'acceptation ou de rejet de la demande d'asile donneront leur réponse positive ou négative. L'attente interstitielle rend la vie des demandeurs d'asile difficile, et ce d'autant plus qu'elle est indéfinie, pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Dès lors, déracinés de leur culture d'origine, de leur contexte social et marqués par la rupture avec leur vie passée, les demandeurs d'asile, une fois arrivés en France, se retrouvent, de fait, dans une situation de marginalité (Tisato, 2017).

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ont vu le jour en 1991, deux mois après une circulaire qui institue à l'encontre des candidats au statut de réfugié l'« opposabilité de la situation de l'emploi »⁷ Celle-ci stipule que si, à l'occasion d'une offre d'emploi, aucun candidat de l'UE ne se présente, un demandeur d'asile peut y prétendre avec succès le requérant peut solliciter une autorisation provisoire de travail s'il n'a pas le résultat de sa demande d'asile au bout d'un an ou s'il a déposé un recours contre un premier rejet. Après plusieurs études ethnologiques en CADA, Kobelinsky affirme qu'elle n'a « *jamais rencontré un demandeur d'asile en CADA qui ait demandé une autorisation de la sorte* » (Kobelinsky, 2012). Contraints à l'inactivité, la vie des hommes et des femmes demandeurs d'asile est marquée par l'attente (Kobelinsky, 2012). Pour ceux qui résident en CADA pendant la procédure d'asile, la dilatation du temps s'articule à une rétraction de l'espace, très confiné dans ces centres d'accueil. Cependant, l'aliénation du temps n'est pas un objectif de la politique d'asile, ni de la politique d'accueil mais résulte plutôt d'un effet des bureaucraties (Kobelinsky, 2014).

Le temps d'attente est vécu par les demandeurs d'asile comme une espèce de « *vide* », de temps « *mort* », qui influe fortement sur leurs émotions et leurs sentiments. Plus le temps d'attente est long, plus les demandeurs d'asile se plaignent de leur situation, de ne « *rien pouvoir faire* » Kobelinsky définit le sentiment d'ennui comme « *un malaise causé par l'inaction, par l'occupation monotone ou dépourvue d'intérêt* » (Kobelinsky, 2010).

Cette attente implique un sentiment d'impuissance face à la temporalité : l'attente implique une forme de soumission et modifie la conduite de ceux qui sont

⁷ Circulaire du 26 septembre 1991 relative à la situation des demandeurs d'asile au regard du marché du travail

suspendus à la décision attendue (Bourdieu, 2003). Il y a, d'une part, des individus qui sont contraints d'attendre, comme les demandeurs d'asile, et d'autre part, des personnes ou des institutions qui « condamnent » ces individus à attendre.

Tisato souligne également la solitude des demandeurs d'asile (Tisato, 2017). À la différence de l'isolement social, le sentiment de solitude n'est pas le fruit d'un manque d'interactions sociales entre un sujet et son environnement. La solitude est alors l'expression subjective de l'insatisfaction de la qualité des rapports sociaux, alors que l'isolement social est surtout une mesure objective des contacts avec d'autres personnes. Comme résultant de son enquête ethnographique, Tisato indique que la majorité des demandeurs d'asile rencontrés n'ont pas de contacts sociaux intenses et profonds entre eux, et que peu d'amitiés très fortes se développent.

On peut considérer que le quotidien dans lequel baignent les demandeurs d'asile est largement dû à la catégorisation institutionnelle à l'œuvre. En effet, pour Frigoli, le paradigme qui place en son centre la distinction entre « vrais » et « faux » réfugiés, peut notamment expliquer le confinement des populations dans des lieux proches de ceux qu'elles ont eu à fuir (Frigoli, 2004).

C. Tentative d'une réappropriation partielle du temps et de son corps

Nous avons vu que contexte politique et institutionnel de la demande d'asile sous-tend des relations de pouvoir entre ceux qui font attendre et ceux qui doivent attendre. Cependant, il semble que subsiste une échappatoire, une voie de contre-pouvoir, face à la temporalité imposée de la demande d'asile. Bien que des relations de pouvoir s'exercent dans une situation d'attente, la possibilité de développer des stratégies de contre-pouvoir existe. Pour Foucault, « *au coeur des relations de pouvoir et comme condition permanente de leur existence, il y a une insoumission et des libertés essentiellement rétives, il n'y a pas de relation de pouvoir sans résistance, sans échappatoire ou fuite, sans retournement éventuel ; toute relation de pouvoir implique donc, au moins de façon virtuelle, une stratégie de lutte* » (Foucault, 2001, p. 1061).

Un demandeur d'asile ne peut pas déjouer ou inverser la relation de pouvoir qui s'exerce entre lui et les institutions, celles-ci étant les seules à décider du moment

et de la réponse officielle qui mettra fin à son attente. Néanmoins, bien qu'étant soumis à la situation d'attente, Tisato montre que les demandeurs d'asile recourent à des pratiques pour se réapproprier partiellement cette temporalité imposée, en développant des stratégies de contre-pouvoir (Tisato, 2017).

A l'issue d'une enquête ethnographique, conduite au cours fondée sur l'observation du quotidien dans des CADA, Kobelinsky établit de façon schématique trois différents temps de l'expérience temporelle et leur inscription sur le corps des demandeurs d'asile rencontrés (Kobelinsky, 2012).

Dans un premier temps, les corps des demandeurs d'asiles « *bougent sous la contrainte* ». Les itinéraires des personnes rencontrées en CADA rendent compte d'une succession d'espaces de relégation à des fins « assistancielles » ou sécuritaires, où l'enfermement s'articule à chaque fois au mouvement contraint (Kobelinsky, op. cit.). Ces corps sont ensuite « soignés », ce qui entraîne un sentiment de soulagement en arrivant en CADA. Les besoins minimum y sont garantis, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement social. En d'autres termes, ils sont guidés dans les méandres d'une bureaucratie qu'ils méconnaissent et ce moment de tranquillité s'avère être un temps et un espace de recomposition de soi.

Dans un deuxième temps, le CADA induit l'expérience d'une relégation dans la mesure où les corps y sont confinés : à la dépendance économique s'ajoute le contrôle des activités quotidiennes. En effet, les demandeurs d'asile doivent informer le personnel du foyer de toute absence de plus d'un jour et demander leur autorisation s'ils veulent s'absenter plusieurs jours. Ainsi, leurs activités sont réglées, leurs chambres inspectées et leur courrier surveillé. Toutes ces pratiques de contrôle sont perçues par les demandeurs d'asile rencontrés comme affectant leur autonomie (Kobelinsky, 2014). À cela vient se greffer l'expérience d'un retour forcé à l'enfance Kobelinsky (2014) : les demandeurs d'asile font l'expérience d'une infantilisation dans le sens d'une dépossession, au profit de l'institution, de leur capacité de décision et de leur autonomie. Vient ensuite l'idée de « *corps inutiles* » : on retrouve l'idée d'un temps « *mort* », « *arrêté* », qu'il faut « *remplir* ». Afin de contrer l'immobilisme, les équipes sociales des CADA mettent en place des activités d'animation. Le taux de participation aux activités récréatives est assez faible. Pour

certaines résidents, les activités ne font même que contribuer au confinement, à la sensation d'oppression et de dépendance.

Dans une troisième étape, Kobelinsky observe que pour certains, cette expérience du confinement peut induire un sentiment de révolte qui conduit, au moins partiellement, à une reprise en main du corps (Kobelinsky, 2014). Bien que renvoyés constamment à leur confinement temporel, les demandeurs d'asile peuvent développer des pratiques pour esquiver la mise en attente. Elle donne l'exemple du travail illégal et de l'activité politique comme pratiques qui aménagent l'entrée dans une nouvelle temporalité. Ces pratiques librement consenties permettent le passage du corps inutile, confiné, fatigué, délaissé, au corps utile, dont l'apparence est soignée, propre, qui bouge non pas sous la contrainte mais pour la contourner, éventuellement, la subvertir.

Dès lors, ces pratiques interrogent la manière dont les demandeurs d'asile subjectivisent l'usage de leur corps au regard de leur situation politique et institutionnelle. La durée des séquences change par ailleurs en fonction des profils, des parcours et des rencontres de chaque demandeur d'asile (Kobelinsky, 2014). En schématisant les différentes expériences des personnes rencontrées en CADA, elle estime que la première étape, de mise en sécurité et de recomposition de soi, dure à peine quelques mois, alors que la deuxième s'étale dans le temps glissant vers un provisoire temporel et spatial qui dure, et que la troisième varie selon les activités qui permettent d'estomper l'attente et la durée totale de cette dernière.

Sans chercher à schématiser différentes étapes, Tisato analyse également la manière avec laquelle les demandeurs d'asile chassent l'ennui et se réapproprient la temporalité imposée de l'attente (Tisato, 2017). Il relate par exemple l'expérience de la « *dérive* » dans la ville comme un moyen de se distraire de la situation d'anxiété engendrée par l'attente. En effet, les demandeurs d'asile passent des heures à marcher dans le centre-ville, à faire des tours en passant par des ambiances variées, ce qui constitue une tactique pour se distraire et s'éloigner de leurs soucis comme de leurs angoisses.

Le sport est également utilisé pour combler un temps « *vide* » et structurer le quotidien (Tisato, 2017). Faire de l'exercice physique tous les jours à la même heure,

ou bien aller à l'entraînement certains jours de la semaine, permet de rythmer les journées et les semaines. De plus, cela permet aux demandeurs d'asile de se fixer des objectifs quotidiens ou hebdomadaires, et de faire naître chez eux un sentiment de satisfaction. En outre, le fait de structurer soi-même son temps avec des activités comme le sport peut être interprété comme une tentative d'autodétermination, et donc comme la possibilité de disposer de soi-même indépendamment de toute influence. En agissant de la sorte, les demandeurs d'asile essaient de se réapproprier la temporalité imposée par les institutions. Ces stratégies peuvent alors être interprétées comme une résistance contre le pouvoir que les institutions exercent sur eux : en développant des tactiques pour remplir et structurer le « *vide* » de l'attente, ils se réapproprient de manière partielle la maîtrise de leur temps (Tisato, 2017). Toutefois, il s'agit d'une réappropriation qui demeure partielle, puisque les demandeurs d'asile continuent in fine à être tributaires de l'attente de la validation institutionnelle.

Felder analyse à ce sujet les activités de demandeurs d'asile au service de la résistance à l'assignation (Felder, 2009). La notion de résistance est comprise comme un mode d'action et de réaction dans une situation d'assignation sociale et identitaire, voire d'objectivation par le traitement institutionnel des demandeurs d'asile. La résistance joue sur deux registres : la réaction, la riposte à une situation d'un côté, et l'invention, la créativité de l'autre. Les demandeurs d'asile observés mettent en œuvre autant de stratégies de réaction et de défense que de tactiques inventives pour aller au-delà de la simple riposte à un système institutionnel. Ils réinventent leur vie quotidienne, leur rapport à la société, à ce nouvel environnement, et à eux-mêmes. Les activités sont une dimension essentielle des processus de résistance. Ce sont elles qui permettent en même temps au sujet de riposter et d'aller plus loin, d'avancer. Elles constituent une médiation entre le sujet et l'environnement social du pays d'arrivée à travers l'entrée en relation avec des demandeurs d'asile autant qu'avec la population « *sur place* ».

A travers elles, le sujet négocie une place propre, se confronte avec la réalité environnante et crée un espace d'expérimentation et de négociation, de résistance, un moyen d'intégration en dépit du statut juridique qui réserve aux demandeurs d'asile une place à la marge de la société. À travers l'activité, le sujet se met en

mouvement, se relie aux autres et «*se fait* » une place dans la société, qui reste fragile toutefois et sujette à des renégociations constantes. Il s'agit toujours aussi de résister à des préjugés, des remarques, des refus venant de la part de la population sur place.

L'espace d'entre-deux que constitue la procédure d'asile offre donc des lieux potentiellement investis par les sujets comme des espaces intermédiaires, c'est-à-dire des lieux d'activité qui sont aussi des lieux de créativité et de «*jeu* », permettant d'élaborer son vécu et sa situation (Winnicott, 2004). Un espace-temps a priori stérilisant et mortifère peut être subverti par l'investissement d'une activité où rejouer autrement que sur le mode de la conformité aux normes instituées la question du rapport à soi, à autrui, au réel (Felder, 2009). La résistance se construit alors dans ces micro-choix, ces expériences dans les interstices des dispositifs issus de leur catégorisation institutionnelle. Nous tenterons d'appréhender dans quelle mesure ces interstices existent au sein d'un dispositif sportif. Elles constituent en effet des espaces potentiels de l'expression de sensibilités susceptibles de redéfinir une manière d'être au monde différente de celle assignée par la catégorisation de demandeur d'asile. En effet, cet angle institutionnel montre que la politique à leur égard oscille entre assistance et contrôle (Fassin, Kobelinsky, 2012), ce qui encourage l'expression d'émotions de peur ou de tristesse pour «*prouver* » de la véracité de leur histoire (Freedman, 2017). Dès lors, appréhender les effets sensibles à court terme d'un dispositif sportif permet de mesurer en quoi ces émotions exprimées constituent une conformation ou une distorsion des attentes institutionnelles envers les demandeurs d'asile.

III. Hypothèse

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'engagement dans des activités physiques et sportives, au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport, peut faire émerger chez les demandeurs d'asiles des sensibilités susceptibles d'être dissonantes avec les attentes formulées par l'institution à leur égard.

Plus précisément, l'engagement corporel provoque potentiellement des sensibilités qui constituent une réappropriation de leur corporéité de la part de demandeurs d'asiles. Se faisant, ces derniers redéfinissent de manière indigène la catégorie institutionnelle issue du traitement politique qui les baigne au quotidien. En effet, ce traitement institutionnel étatique vise à n'accorder l'asile qu'aux demandes légitimes, devant attester d'une situation passée et présente de souffrance. Notre hypothèse est que les sensibilités ressenties dans le dispositif sportif sont potentiellement divergentes de ces sensibilités attendues par l'institution étatique.

Toutefois, nous ne nous attendons pas à une réappropriation totale de leur corps au sein du dispositif sportif, du fait de la prégnance de l'attente de la validation de leur demande qui constitue pour eux une toile de fond permanente. En d'autres termes, nous ne nous attendons pas à ce que les sensibilités ressenties dans la pratique des activités physiques et sportives irriguent le quotidien des demandeurs d'asile. De plus, une telle hypothèse nécessiterait une investigation des autres sphères de la vie des demandeurs d'asile que nous ne pourrions réaliser dans le cadre de ce travail.

Nous nous attendons davantage à ce que les demandeurs d'asile oscillent entre un engagement sérieux et un oubli temporaire de leur condition au cours de leur engagement sportif. Ce dernier pourrait constituer un espace au sein duquel les demandeurs d'asile sont considérés avec plus d'humanité, dans la mesure où les sensibilités attendues et exprimées diffèrent des sensibilités attendues par le traitement institutionnel étatique. Nous interrogerons alors la manière dont les concepteurs puis les animateurs du dispositif traitent de la sensibilité des demandeurs d'asile. Cela nous permettra d'analyser le lien entre la sensibilité

réellement exprimée par les demandeurs d'asile, à travers leur engagement corporel ou leurs discours, et la sensibilité attendue à trois niveaux : l'état, les concepteurs, et les éducateurs de ce dispositif d'inclusion par le sport.

Finalement, notre hypothèse est que le dispositif sportif produise des effets sensibles qui valent pour eux-mêmes, et pour les demandeurs d'asile dans une logique identitaire, plus que sur la situation administrative de demande d'asile. C'est en cela que nous appréhendons les effets sensibles à court terme et non les effets à long terme de la pratique sportive sur l'inclusion sociale. La pratique sportive constitue un espace dont les enjeux divergent de ceux de la demande d'asile. Les participants, à travers l'expression de leurs sensibilités, manifestent-ils une dissociation de ces enjeux ? La dimension subjective et intime de la pratique sportive reflète-elle une soumission en toutes circonstances à la catégorisation de demandeur d'asile ou permet-elle d'exprimer une (re)catégorisation indigène, en rupture avec sa définition institutionnelle ?

IV. Méthodologie et déroulement de l'enquête

1. Ethnographie des séances sportives

A. Présentation du contexte du dispositif de Breizh Insertion Sport (BIS) à destination des demandeurs d'asile

Notre enquête a démarré en novembre 2019 et s'est arrêtée au cours du mois de mars 2020. Au cours de celle-ci, nous avons participé aux séances sportives hebdomadaires de l'association BIS organisées pour les demandeurs d'asile résidents dans un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de la ville de Rennes. Les CAO sont des structures d'hébergement temporaire à destination de migrants, mises en place en octobre 2015 par la France pour faire face à la crise migratoire en Europe. L'État met à disposition ces bâtiments pour accueillir et accompagner dans leurs premières démarches des demandeurs d'asile afin de leur proposer à terme une place dans un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), une structure beaucoup plus stable. Le dispositif sportif mis en place par BIS au sein du CAO a débuté en 2018, lorsque la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) d'Ile-et-Vilaine a proposé un financement à l'association BIS en vue de mettre en place des cycles réguliers d'activités physiques et socio-culturelles dans les quatre Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de la ville de Rennes. Nous reviendrons plus tard sur la philosophie et les objectifs des concepteurs à la genèse de ce dispositif sportif.

Pour notre enquête, nous nous rendions avant chaque séance sportive au CAO dans lequel demeurent les demandeurs d'asile participant aux séances sportives. Il constitue un lieu en apparence désaffectés. En effet, on remarque sur les murs d'anciens écriteaux laissant à penser que ce bâtiment est une ancienne administration de la ville de Rennes. Il semble ainsi ne pas avoir été conçu pour la résidence de personnes. En effet, les cuisines ou les douches, extérieures aux logements individuels semblent avoir été ajoutées dans des pièces non prévues à ces effets. Certaines vitres sont cassées, il y réside de la saleté, et aucun objet personnel n'y est laissé. Les réfrigérateurs sont par exemple fermés avec des cadenas, ce qui donne une impression d'insécurité dans les relations entre les habitants. Selon

Léonard, l'éducateur sportif avec lequel nous allions à ces séances sportives, cette habitat est « *bien mieux que des tentes mais ce n'est pas l'idéal du fait de fuites d'eau ou de coupures d'électricité*⁸ ». Les travailleurs sociaux ont des bureaux sur place, dans un couloir plus propre, mieux éclairé et chauffé toutefois que le reste du bâtiment. De plus, des affiches et des tableaux sont suspendus à leurs murs, ce qui semble indiquer un investissement plus personnel de ces lieux. Nous avons à plusieurs reprises eu l'occasion d'échanger avec les travailleurs sociaux en charge des dossiers des demandeurs d'asile présents au CAO. Ils assistaient aussi parfois en partie aux séances sportives. Il était alors intéressant d'écouter leur avis sur l'engagement des participants dans les activités sportives. Nous y reviendrons dans la partie concernant les résultats. Nous passons par les différents lieux du CAO à chaque venue lorsque nous allions proposer les séances sportives aux résidents. En effet, chacune de celles-ci nécessitait d'effectuer au préalable un tour du centre pour mettre au courant ou rappeler notre venue à tous les habitants. Nous avons aussi alors aussi l'occasion d'entrevoir l'intérieur des chambres, et même d'y pénétrer. En effet, les occupants tenaient systématiquement à nous recevoir dans leurs chambres, même lorsqu'ils ne comptaient pas nous suivre par la suite pour la séance sportive. Certaines chambres étaient individuelles mais la plupart étaient partagées entre deux à trois personnes, souvent de différentes nationalités.

Le CAO au sein duquel nous avons enquêté accueille uniquement des hommes. Aucune femme ne réside dans cette structure et n'a donc pris part aux séances sportives auxquelles nous avons assistées. La structure peut accueillir au maximum une quarantaine de personnes. Tous sont âgés de 18 à 35 ans. De ce fait, selon Léonard : « *ils sont pour la plupart assez en forme, même s'ils sont un peu de temps en temps cassés sur certaines choses mais ils se donnent et on peut pousser l'activité plus loin qu'avec d'autres publics*⁹ ». D'après lui, « *certaines sont relativement cassés, il y a des gros problèmes de hanches, jambes, genoux, chevilles* » et « *ce sont des choses qu'ils traînent tout le long et qu'ils n'arrivent pas à soigner*¹⁰ ». Nous n'avons pas observé de telles blessures au cours de nos séances sportives. Cependant un des participants nous a par exemple confié à deux reprises avoir des problèmes

⁸ Entretien avec Léonard, 02/04/2019

⁹ *Id.*

¹⁰ *Ibid.*

récurrents de rétention urinaire qu'il n'arrivait pas à soigner, ce qui le handicape au quotidien, mais sans empêcher sa participations aux séances sportives. En outre, les habitants du CAO que nous avons rencontrés viennent de pays variés, parfois d'Afrique et mais en majorité d'Asie. Les pays asiatiques les plus représentés sont l'Iran, et surtout l'Afghanistan et le Tibet. Concernant les pays africains, nous avons rencontré un togolais et un camerounais. D'après Léonard, il y a « *parfois un peu de communautarisme mais cela reste rare*¹¹ », et cela s'expliquerait par le fait qu'ils « *parlent plus facilement leur langue natale plutôt que d'essayer de parler français ou anglais pour que tout le monde comprenne* ¹²». Nous avons effectivement observé que les habitants de ce centre d'accueil restaient en grande partie avec les personnes avec lesquelles ils partagent leur nationalité ou leur langue, voire leur culture. En dehors des séances, nous avons croisé à plusieurs reprises des groupes d'habitants dans Rennes qui sortaient de leur résidence en communauté. Nous avons par exemple rencontré un groupe de trois tibétains qui se promenaient dans le parc du Thabor, ou un groupe de trois africains de différentes nationalités qui se rendaient ensemble dans un centre commercial, ce qui confirme une tendance à se rassembler au quotidien selon des communautés. Nous n'avons cependant pas observé de tension ou d'animosité entre les personnes de différentes communautés au cours des séances ou de manière plus générale dans le centre. Tout au plus, nous avons parfois observé une forme d'indifférence entre eux, car peu sont amenés à se côtoyer en dehors des séances sportives. Cela a été accentué par le fait qu'au cours de notre enquête, la volonté de l'Etat a été d'accélérer les procédures de demande d'asile. De ce fait, une plus grande rotation s'est installée dans l'occupation des logements. Les travailleurs sociaux nous ont confié faire entrer et sortir une dizaine de personnes par mois dans le centre d'accueil, ce qui ne leur était jamais arrivé auparavant. Cela a pu accentuer la difficulté de nouer des relations stables entre les demandeurs d'asile. Pour notre part, cela a rendu difficile d'un point de vue méthodologique le suivi des différentes personnes entre les séances. Par ailleurs, les demandeurs d'asile étudiés se caractérisent par le fait de « *ne plus avoir de rythme du tout* ¹³». Nous avons constaté qu'ils se couchaient et se levaient très tard. Nous constatons que certains dormaient encore ou venaient à peine de se réveiller lorsque

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

nous arrivions pour les séances sportives aux alentours de 16h. Cela s'explique par l'absence d'activité qui caractérise leurs journées. Certains nous ont eux-mêmes raconté n'avoir dans leur emploi du temps qu'un cours de français et une séance sportive par semaine, en plus des quelques rendez-vous ou séances d'aides administratives qu'ils peuvent avoir avec les travailleurs sociaux. Concernant leur situation administrative, les demandeurs d'asile avec lesquels nous avons pu échanger étaient soit en attente de leur entretien à l'OFPPRA, soit en attente de la réponse à l'issue de cet entretien qu'ils venaient de passer. Ils venaient tous de centres parisiens dans lesquels ils n'avaient passé que quelques jours avant d'être transportés en bus à Rennes. Certains étaient ensuite renvoyés dans d'autres centres d'accueil de la région Bretagne. Quand nous les interrogeons à ce sujet, leur réponse semblait unanime : ils se plaisaient dans la ville de Rennes, qu'ils disaient plus tranquille que Paris, dans laquelle ils pouvaient assez facilement se repérer, qu'il était possible de découvrir en marchant. Cependant, hormis pour un demandeur d'asile francophone avec lequel nous avons pu effectuer un entretien, nous n'avons pas pu obtenir d'informations précises sur le parcours migratoire des participants. Certains nous confiaient toutefois à l'occasion des séances les activités sportives qu'ils pratiquaient dans leur pays d'origine ou lors des différentes étapes de leur migration, ce qui nous permettait de situer globalement leur rapport à l'activité physique et au sport.

Le dispositif BIS en direction de ce public comprend une séance par semaine, et l'invitation à un événement de plus grand ampleur mêlant les différents publics de l'association sous forme d'un tournoi tous les trois mois. L'objectif que nous ont présenté à l'arrivée les éducateurs sportifs de l'association est de parvenir à des cycles de 4 séances centrés sur la même activité pour permettre la mobilisation des mêmes individus et une certaine progressivité entre les séances. Mais en pratique, il est parfois difficile de concrétiser cet objectif du fait du nombre de participants fluctuant, et de leurs volontés divergentes. S'il existe une volonté de faire découvrir un certain nombre d'activités sportives aux bénéficiaires, certains demandaient parfois à l'issue des séances de pratiquer des activités qui leurs plaisaient, le football ou la boxe, pour les semaines d'après. En pratique, les activités sportives que nous avons observées variaient généralement d'une semaine sur l'autre. Le lieu pouvait aussi être variable. La moitié des séances que nous avons observées se sont déroulées

dans les murs du centre d'hébergement. L'autre moitié se déroulait soit dans un gymnase de la ville de Rennes, soit dans un parc dans le quartier du centre d'accueil. A chaque séance, les éducateurs prévenaient avec un message téléphonique les participants de la tenue de la séance dans l'après-midi, avant d'aller leur proposer directement dans le centre d'accueil à leur arrivée. Certains semblaient toutefois peu au courant voire surpris de la proposition, alors qu'ils venaient à d'autres occupations. Nous voyions ainsi les occupants du centre d'accueil se couper les cheveux, faire la cuisine ou sortir au moment où les éducateurs leur proposaient la pratique sportive. A l'opposé, les plus habitués des séances les reconnaissaient immédiatement et allaient se préparer en les voyant arriver. Dans le cas où la séance se tenait dans un gymnase, il leur était donné un rendez-vous dans la cour pour s'y rendre ensemble en minibus ou avec les transports publics. Lorsque la séance se déroulait sur place, le rendez-vous leur était donné pour pratiquer dans une salle commune au rez-de-chaussée. Celle-ci, d'une quarantaine de mètres carrés, servait habituellement de salle de réunion et contenait une table de tennis de table et un vélo d'appartement. Une colonne centrale séparait l'espace en plusieurs parties. Le sol était dur et mal lavé, alors que les murs blancs servaient de fond à une fresque peinte à la main représentant les différents continents. Cette salle jouxtait une deuxième salle commune davantage consacrée à la lecture et aux discussions, dans laquelle nous remarquons la présence d'une bibliothèque contenant des livres en français, et des canapés usagers. Quand nous arrivions, nous observions que ces lieux étaient peu investis. Parfois certaines personnes occupaient les canapés en lisant ou consultant leurs portables de manière individuelle, alors que la seconde salle consacrée à la pratique sportive n'était généralement pas habitée avant notre arrivée.

B. Mise en œuvre de l'observation participante au sein du dispositif

Au cours de notre enquête, nous occupions une fonction assimilée à celle d'éducateur stagiaire au sein de l'association. Cette fonction nous a parfois nécessité d'animer des situations sportives, mais la plupart du temps, nous y assistions en pratiquant avec les demandeurs d'asile. La présence régulière d'autres stagiaires au sein de l'association a rendu notre présence et notre positionnement intermédiaire moins singuliers et plus facile à faire admettre. Cela nous a permis de mener un

travail d'« *observation participante* » (Lapassade, 2016) orienté vers les sensibilités exprimées par les demandeurs d'asile participant à ces séances sportives. Pour effectuer une telle observation, il nous a fallu commencer par négocier l'accès au terrain (Lapassade, *op. cit.*). Cette négociation préalable à la recherche a d'abord visé à obtenir la permission formelle d'enquêter. Celle-ci nous a été accordée par l'association BIS dans la mesure où notre présence facilitait la tenue des séances, qui nécessitaient l'encadrement de deux éducateurs au minimum. On entend aussi par négociation d'accès au terrain le travail que nous avons effectué pour acquérir, le plus possible mais dans une certaine mesure, la confiance des autres animateurs mais aussi des participants aux séances.

Lapassade définit le concept d'observation participante comme un dispositif de recherche hérité de l'école de Chicago dont la caractéristique principale est de « *chercher à faire fonctionner ensemble sur le terrain, l'observation, qui implique une certaine distance, et la participation, qui suppose au contraire une immersion du chercheur dans la population qu'il étudie* » (Lapassade, *op. cit.*). D'une part il y a la nécessité de « *devenir membre* » du groupe ou de l'institution étudiés pour comprendre de l'intérieur le « *point de vue des membres* » (Blumer, 1969). De l'autre, « *l'implication doit être tempérée par une attitude désintéressée et objective, faute de quoi une telle démarche ne parviendra pas à suivre les standards d'objectivité d'une investigation scientifique* » (Lapassade, *op. cit.*). Notre acceptation sur le terrain par les éducateurs de l'association était alors conditionnée par le fait de ne pas conserver uniquement une posture d'observateur mais de s'impliquer réellement en apportant une aide à la mise en œuvre des séances. Cette posture d'éducateur n'était toutefois que ponctuelle ce qui nous permettait de passer la plupart des séances parmi les pratiquants. Le fait que nous nous engagions dans les activités sportives à leurs côtés constituait alors une posture intermédiaire, qui nous permettait d'observer de l'intérieur les comportements. Nous pouvions alors observer les comportements exprimés en notre présence, ou en notre absence en prenant du recul sur la situation pour mesurer les effets de notre présence sur l'expression ou l'inhibition de certains comportements. Par exemple, il nous est arrivé lors d'une séance de boxer en duo avec un pratiquant, puis d'observer le comportement de ce dernier à distance en notre absence. Nous avons alors pu tirer parti du fait que de telles activités associatives se prêtent bien à des postures

médianes ou ambiguës (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 146). L'observation incognito nous a permis de minimiser les difficultés d'observation mais nous faisait courir le risque de confiner notre rôle d'enquêteur à un celui de participant. Cette caractéristique nous a conduits à osciller entre la participation aux activités et l'adoption d'une posture plus distante afin de maintenir notre travail d'observation. Par exemple, nous pouvions de prétexter une douleur au pied ou une fatigue afin d'accéder à une posture d'observation extérieure à la scène sociale. Nous exploitons alors le fait que « *même l'observateur à découvert peut gagner à se faire oublier* » (Chauvin & Jounin, 2010, 149). L'avantage d'une telle observation est ainsi son caractère informel. Nous sommes toutefois conscients que « *le sociologue participant ne lève pas les préventions des enquêtés du seul fait qu'il participe* » (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 147). Par exemple, il ne nous suffit pas de participer aux mêmes activités sportives que les demandeurs d'asile pour leur permettre automatiquement une libre expression de leurs affects et émotions. Nous y reviendrons dans la partie consacrée aux limites méthodologiques de l'observation participante.

Nous pouvons justifier l'usage de l'observation participante au regard du contexte dans lequel nous nous inscrivons, qui est celui de la pratique sportive des demandeurs d'asile. Tout d'abord, alors qu'une observation non participante aurait permis de se centrer sur le recueil seul de données, nous aurions couru encore davantage le risque de voir nos enquêtés peu disposés à dévoiler toutes les facettes de leurs activités. En effet, « *l'observateur non participant n'est pas sans rappeler différents contrôleurs, agents de l'Etat, responsables d'entreprises qui sont pour les acteurs des figures plus familières que ne l'est le sociologue* » (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 146). Or les politiques mises en place en direction des demandeurs d'asile oscillent en permanence entre « *assistance et contrôle, compassion et suspicion, respect des conventions en matière d'asile et mise à l'écart des étrangers* » (Kobelinsky, 2010, 6). Concrètement, les demandeurs d'asile sont soumis par différents agents de l'Etat à une « *économie morale* » (Fassin, Kobelinsky, 2012) permanente où règne le soupçon. Selon un demandeur d'asile, le contrôle des comportements est quotidien au sein du CAO¹⁴. Il raconte le répertoriage des personnes qui fument dans les locaux, de celles qui ne font pas le ménage, et

¹⁴ Entretien marché, 13/03/2020

l'inscrivent dans leur dossier, ce qui semble perçu négativement lors de la demande d'asile. Ainsi, se sentir ouvertement observé aurait alors risqué de s'apparenter à un contrôle de leurs bonnes dispositions morales à l'égard de la demande d'asile. Une telle perception de la part des enquêtés mènerait au risque qu'ils adoptent « *un comportement d'exceptionnelle conformité aux règles qui sont censées normer leur pratique* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 27). En d'autres termes, une observation manifeste et visible de la pratique sportive des demandeurs d'asile serait susceptible d'influencer la situation d'enquête au point de la rendre incompatible avec notre hypothèse de recherche, concernant le ressenti par les demandeurs d'asile de sensations contradictoires avec les attentes de l'institution. Pour entraver le moins possible leur expression, nous avons tenté de mettre en avant notre détachement personnel à l'égard des enjeux sociaux présents pour la population étudiée (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 146). En pratique, nous avons tenté de manifester en permanence à l'égard des participants un comportement bienveillant et empathique démontrant une absence de jugement sur leurs activités. Nous réagissions à leurs actions de la manière la plus neutre possible, se laissant guider au maximum par leurs états d'esprits. Nous sommes toutefois conscient que notre présence n'est pas sans conséquences sur leur ressenti et son expression. Nous y reviendrons là aussi dans notre partie consacrée aux limites méthodologiques et épistémologiques

De la même manière, nous avons dans un premier temps envisagé de filmer certaines séances sportives afin de rendre l'observation plus précise. Or plus l'outil est visible, plus le risque est grand de peser sur la situation (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 157). Nous avons alors opté pour une dissimulation maximale de notre enquête auprès des participants demandeurs d'asile, notamment du fait que les pratiques étudiées sont susceptibles de subvertir la norme institutionnelle qui s'applique à eux. Notre méthodologie d'observation participante s'apparente alors à « *un art de l'esquive* » (Fassin, 2008a). La difficulté émane alors de la « *distance irréductible* » qui s'impose entre l'observateur et l'enquêté (Moussaoui, 2012). Selon Moussaoui, toute l'ingéniosité consisterait alors à réduire, le plus possible, cette distance, sans la nier, en reconnaissant l'effet de celle-ci sur l'objet ou le sujet observé.

C. Méthodologie de l'observation participante

Pour ne pas nous perdre devant des situations sociales saturées d'informations venant de toutes parts, nous avons opté pour une observation méthodique des séances sportives proposées aux demandeurs d'asiles. En effet, il est impossible de tout observer d'une situation d'un milieu donné (Chauvin & Jounin, 2010).

Nous avons fait le choix d'effectuer une observation analytique qui se distingue à bien des égards de l'observation diffuse (Chapoulie, 2000). On entend par diffuse une observation correspondant à une description de lieux, de comportements saisis de manière globale et sous les modalités de l'usuel, du typique. L'essentiel de ce qui est rapporté est présenté comme fait avéré, susceptible d'être confirmé par n'importe quel observateur averti présent dans les lieux au moment approprié (Chapoulie, *op.cit.*). A l'opposé, l'observation analytique correspond à un travail de repérage focalisé sur un ou des aspects particuliers des phénomènes étudiés en un temps et dans un lieu déterminés (Chapoulie, *op.cit.*). Pour ce faire, nous avons défini des catégories d'observation spécifiquement destinées à notre recherche. Nous avons tenté d'appréhender systématiquement certaines caractéristiques des séances sportives. Cela nous a permis de mettre à l'épreuve le bien-fondé de nos hypothèses initiales et des interprétations construites au fur et à mesure du déroulement du travail de terrain. L'observation diffuse décrit aussi bien les lieux que les pratiques qui s'y déroulent au fur et à mesure de leur découverte, par des mots et des catégories ordinaires qu'utilisent les observés eux-mêmes (Moussaoui, 2012). A l'opposé, l'observation analytique se focalise sur des phénomènes précis et en un temps donné. Ce qui doit être observé et auprès de quels enquêtés est, dans ce cas, préalablement établi. Nous ne nous sommes pas interdits de réaliser quelques observations diffuses notamment relatives au contexte dans lequel s'inscrivaient les séances, et relevés des expressions prononcées par les participants. En effet, « *la technique d'observation consiste non seulement à avoir une liste de questions standardisées, mais aussi à remarquer des détails* » (Beaud, & Weber, 2003, 156). Par exemple, nous avons au fur et à mesure des séances ajouté un critère d'observation sur le recrutement des participants aux séances, après avoir observé à notre arrivée que celui-ci s'effectuait à l'arrivée même dans le centre d'hébergement des demandeurs d'asile. Néanmoins, nous avons réalisé la plupart de

nos observations au travers d'un faisceau de critères préalablement établis dans la plupart des cas, pour ne pas nous égarer devant la richesse des scènes sociales étudiées.

Nous avons alors établi une grille de lecture¹⁵ nous permettant de focaliser notre attention sur la perception d'un nombre limité d'actions et d'interactions. La grille de lecture est un outil d'observation permettant de ne sélectionner dans la réalité qu'une portion dont les limites sont tracées par la problématique (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 144). Elle permet de focaliser l'attention sur certaines données en particulier. En effet, « *le choix d'un espace circonscrit rend l'observation directe possible parce que celle-ci met le chercheur face à un ensemble fini et convergent d'interactions* » (Arborio Fournier, *op. cit.* 11). Nous avons alors défini des catégories de recueil en fonction de notre problématique et du milieu d'investigation. Par exemple, sur les 10 critères d'observations que nous avons retenus, 6 concernent l'observation de différents aspects de l'expression des affects, émotions et sensibilités pendant la séance. Ils concerneraient des aspects variés tels que le niveau d'engagement dans les activités proposées, les réactions à l'activité des autres, aux prescriptions des éducateurs, aux échecs, aux réussites et leur variation dans le temps au cours de la séance. Se focaliser sur ces aspects nous a permis, dans une certaine mesure, de s'émanciper des perceptions communes en portant une attention systématique à des aspects potentiellement négligés et « *soustraits à l'attention par le sens commun, des actions ou des interactions* » (Chapoulie, 2000). L'empirisme de notre observation directe consiste alors en « *l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble circonscrit de faits, d'objets, de pratiques afin d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître* » (Arborio Fournier, 1999, 7).

Toutefois, le fait que nous ayons établi la grille de lecture antérieurement à nos observations ne nous a pas empêché, au fur à mesure de notre enquête de faire évoluer certains critères. En effet, une grille de lecture permet aussi de « *tester immédiatement sur le terrain les inférences faites, par la mise à l'épreuve, au moment même de la prise des notes de terrain, des distinctions retenues dans le codage de ce qui est observé* » (Chapoulie, 2000). Par exemple, nous avons

¹⁵ Voir en annexe

progressivement transformé un critère initial qui concernait les effets corporels de l'engagement sportif en un critère concernant la manière d'exhiber sa mise en mouvement dans l'activité sportive. Les effets corporels (sueurs, rougeurs, rythme cardiaques) nous renseignent sur l'intensité de l'engagement, mais ne nous donnaient que peu d'indications sur la nature de cet engagement. Était-il contraint, soumis, pris dans un rapport d'autorité aux éducateurs sportifs ? Ou au contraire était-il autonome, spontanément consenti par les pratiquants ? La manière d'exhiber son corps constituait alors un indice, parmi d'autres, des sensations associées à la nature de cet engagement.

D. Entretien marché avec un demandeur d'asile francophone

Nous avons pour projet de réaliser des entretiens avec les demandeurs d'asile participant aux séances sportives, complémentaires de l'observation participante que nous avons réalisé. Cependant, nous avons d'emblée été confronté à la barrière constituée par la non-maîtrise du français pour la plupart des demandeurs d'asile observés. Cependant, l'un d'entre eux, d'origine togolaise affichait une maîtrise courante du français, ce qui nous a permis de lui proposer un entretien marché dans les conditions détaillées dans la partie relative à l'éthique de notre enquête.

Nous avons en effet la volonté de ne pas limiter notre enquête aux séances d'activités sportives en elles-mêmes. Par-là, il existe un risque à se restreindre à l'analyse d'une seule scène sociale ou un lieu particulier sans suivre les acteurs en dehors de ceux-ci ou sans s'interroger sur leur trajectoire (Chauvin & Jounin, 2010, 153). Pour répondre à notre hypothèse relative à l'expression de la sensibilité des demandeurs d'asile, différents types de preuves peuvent être mobilisées, des actions des individus à des discours de ces individus sur leurs actions ou celles des autres (Chauvin & Jounin, *op. cit.* 153).

Le fait de croiser ces différents types de preuves permettrait de se prévenir de deux illusions. Tout d'abord, d'un topocentrisme consistant à réduire l'existence des acteurs au lieu étudié. Nous nous sommes demandé si le lieu du social atteint par notre enquête, la séance sportive en elle-même, possédait « *une autonomie qui donne sa pertinence à la production de sa connaissance de l'intérieur* » (Althabe, 2002, 46), ou si elle constituait « *la scène d'une pièce dont le scénario s'écrit*

ailleurs » ? (Althabe, *op. cit.* 46). La pratique sportive est largement considérée comme un domaine apolitique (Defrance, 2000). Cela laisserait penser que l'on pourrait étudier la pratique sportive dans son autonomie. Pourtant, selon Defrance, « *les pratiques sportives sont établies et pensées dans la vie sociale* » (Defrance, *op. cit.*). D'une part, les relations sociales s'y établissent selon la configuration caractéristique de la société à un instant donné (Defrance, *op. cit.*). On ne peut penser les relations entre les personnes qui y sont engagées en dehors des « *formes sociales* » qu'ils adoptent au sein d'une société à un instant donné (Simmel, 1999). Dès lors, appréhender ce que le dispositif engendre de sensible à court terme chez cette population de demandeurs d'asile peut être éclairé par la manière typique qu'ils ont d'interagir dans d'autres situations de leur vie sociale. D'autre part, les enjeux politiques ne s'y construisent que par la médiation d'institutions politiques (Defrance, *op. cit.*). Cela signifie que l'étude des séances sportives ne peut pas non plus faire l'économie d'une compréhension des institutions politiques dans lesquelles elles s'inscrivent. Nous les investiguerons plus précisément dans la partie relative à la philosophie de l'association BIS.

Ensuite, le second écueil à prévenir concerne une forme de « *juridisme* » consistant à vouloir expliquer le comportement des enquêtés à partir de la seule description modélisée de leurs rôles dans le milieu observé (Chauvin & Jounin, *op. cit.*). En effet, le sens que les acteurs donnent aux pratiques sociales peut certes s'exprimer dans les signes des sentiments éprouvés par les acteurs en situation, que nous avons cherchés à appréhender par notre observation. Mais ce sens peut aussi s'exprimer dans les mots qui accompagnent la pratique (Arborio & Fournier, 1999). Dès lors, un entretien peut être complémentaire à l'observation de la pratique, car il donne l'occasion à l'enquête de fournir des commentaires sur ce qui est fait (Arborio & Fournier, *op. cit.* 46). En ce sens, Duneier juge que Wacquant, ayant uniquement fait usage d'une observation participante sans entretien ne présente que « *des preuves biographiques peu fiables* » de ces enquêtés (Duneier, *op.cit.* 2006). Selon lui, L. Wacquant ne présente que des témoignages de ses camarades du *gym* plutôt que d'exposer des éléments de biographies des membres du club ou de véritables données sur leur passé ou sur ce qu'ils sont devenus.

Dès lors, nous pouvons justifier l'usage de l'entretien du fait que l'observation directe rencontre de sérieuses limites avec ce qui se déroule sur le temps très long et de manière diffuse, avec un résultat impalpable, comme la socialisation familiale (Arborio Fournier, *op. cit.*). En effet, échappent à l'observation directe les relations d'éducation au sein de la famille (Arborio Fournier *op. cit.* 21), ce que nous avons cherché à appréhender plus en détails par des entretiens avec les participants aux séances sportives. Il convient de disposer d'informations sur les acteurs pour restituer la cohérence des situations et pour mettre au jour les logiques des acteurs qui s'y rencontrent (Arborio & Fournier, *op. cit.* 51). Ces auteurs conseillent de tenir à jour des fiches biographiques des acteurs en présence, ce que nous avons été en mesure de faire pour la personne que nous avons interrogée au cours de notre entretien marché.

En outre, cet entretien marché nous a montré que la participation d'un enquêté est parfois animée en partie par une attente de contre-don (Mauss, 2001) que nous avons découvert après l'entretien :

Farouk me demande de l'aider à acheter des habits

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

« Lorsque nous approchons du retour à la résidence, Farouk me demande l'air relativement dégagé si je pourrai l'aider à acheter des vêtements en ligne, puisqu'il ne dispose que d'argent liquide en France. Il me montre des photos de ces vêtements d'apparence assez luxueuse et me confie apprécier particulièrement s'habiller de manière élégante¹⁶ »¹⁷.

L'acceptation de se livrer lors d'un entretien peut s'apparenter à ce que Mauss qualifie de don à savoir un échange qui suppose une réciprocité. Mauss montre en effet que le don est obligatoirement suivi d'un contre-don selon des codes préétablis, articulés autour de la triple obligation de « *donner-recevoir-rendre* ». Le fait de demander un service inaccessible de la part de l'enquêté relève de l'exigence de

¹⁶ Entretien marché, 13/03/2020

¹⁷ Entretien marché, 13/03/2020

ce contre-don. Selon Hardi, l'enquête sociologique gagne à être pensée et réalisée sur la base d'un « *échange à l'occasion duquel les relations entre l'enquêteur et les enquêtés prennent la forme de dons et de contre-dons permettant de rendre vivants les résultats produits* » (Hardi, 2012). Le contre-don peut alors prendre la forme d'un retour aux enquêtés dans lequel le sociologue est plus dans l'échange que dans une position surplombante. Néanmoins, « *dans le cas des demandeurs d'asile, il n'existe aucun enjeu autour du retour de l'enquête. Par leur position « dominée » - tant dans le contexte de l'ethnographie comme de manière plus large - il semblerait que la restitution passe par l'intermédiaire du travail restitué aux intervenants ou prenne la forme d'une aide ou d'un service* » (Kobelinsky, 2008b). Dans notre cas, cette forme d'aide s'est matérialisée par un rendez-vous que nous avons organisé pour notre enquêté à l'Université pour qu'il puisse s'informer des possibilités de s'y inscrire, mais non avons refusé de nous engager dans une forme de remboursement monétarisé via l'achat de vêtements.

E. Appréhender les attentes institutionnelles et politiques

Notre enquête a également visé à appréhender à différents niveaux la sensibilité attendue à l'égard de l'engagement sportif des demandeurs d'asile dans le programme BIS. En effet, la finalité de notre enquête de terrain est davantage « *l'articulation entre des actions et des attitudes plutôt qu'établir des faits avec certitude* » (Chapoulie, 2000). L'enjeu de notre enquête est d'analyser dans quelle mesure ces sensibilités entrent en concordance ou s'éloignent les sensibilités exprimées aux cours des séances sportifs en rapport avec les attentes institutionnelles et politiques. Nous avons envisagé ces attentes à trois niveaux impliquant deux espaces de décalage potentiel. Tout d'abord, nous exploiterons un entretien réalisé avec le coordonnateur de l'association BIS pour situer sa philosophie et la replacer dans les attentes de l'Etat. Dans un second espace, nous envisagerons l'articulation entre cette philosophie générale de l'association et les conceptions et mises en œuvre sur le terrain des différents éducateurs. Pour cela, nous exploiterons un entretien réalisé avec Léonard, l'éducateur principal avec lequel nous avons assisté aux séances sportives, ainsi que l'analyse de la prescription des sensations des différents éducateurs au cours de celles-ci. Nous nous appuierons aussi sur des conversations informelles que nous avons pu avoir avec eux, qui ont pu nous fournir

des indications sur l'état d'esprit dans lequel ils envisageaient les séances. En effet, la réflexivité des acteurs peut être un outil précieux d'analyse, et l'observateur a beaucoup à gagner à intégrer les analyses de ceux qu'il observe et analyse (Chauvin & Jounin p.164). En d'autres termes, nous ne sommes pas seuls à analyser, et les éducateurs ont une connaissance assez fine de ce qu'ils conçoivent de leurs séances sportives réalisées depuis plusieurs années. Dès lors le fait de poser des questions à titre informatif de manière informelle a été un moyen pour nous d'obtenir des commentaires des acteurs sur leur pratique, permettant d'économiser du temps d'investigation. (Arborio & Fournier, *op. cit.* 38). Cela nous était permis car les éducateurs étaient informés de notre enquête. Nous agissions auprès d'eux en tant qu'observateur à découvert, ce qui justifiait le fait de leur poser des questions sur leurs pratiques.

2. Ethique de l'enquête

Avant de pouvoir commencer notre enquête, nous avons sollicité l'accord écrit et verbal de l'association BIS pour pouvoir réaliser une observation participante des séances sportives proposées aux demandeurs d'asile. Cependant, notre enquête au cours de ces séances a été réalisée en grande majorité à l'insu des participants aux séances d'activité sportive. Cette posture soulève des problèmes éthiques que nous abordons ici. En effet, l'observateur participant recueille des données sans avoir à compter sur la collaboration des enquêtés (Chauvin, & Jounin, 147). Dès lors, l'observation incognito poserait un problème déontologique en privant les acteurs d'un consentement éclairé. Nous tenterons ici de répondre à la question de savoir s'il est éthique d'enquêter à l'insu de la population étudiée dans le contexte particulier de notre recherche au cœur de la pratique sportive de demandeurs d'asile.

Nous avons considéré alors deux grands rameaux de la conception de l'éthique (Dortier, 2005). Dans une première conception, déontologique, l'éthique est subordonnée au respect de la règle. Au sein de notre enquête, nous pouvons rapprocher cette conception déontologique de la démarche qui a consisté à soumettre la recherche au consentement éclairé des participants comme le

recommandent les comités institutionnels d'éthique courants au sein des recherches anglo-saxonnes. Nous avons en effet sollicité le consentement de tous les éducateurs sportifs qui conduisaient les séances auxquelles nous avons participé. Dans une seconde conception, téléologique, l'éthique est subordonnée à la réalisation d'un but final. Cette conception se rapproche du mode d'accès qui permet l'expression des enquêtés la plus libre possible et donc le meilleur rendement scientifique. Cette conception peut se rapprocher de la manière dont nous avons dissimulé l'objet véritable de notre présence aux participants des séances sportives en jouant sur l'ambiguïté de notre rôle d'éducateur-stagiaire.

Pour tenter de dépasser ces deux conceptions en apparence opposées, nous nous sommes appuyés sur l'idée que « *l'éthique ne peut pas trouver de fondement ultime, [qu'] il lui faut sans cesse se régénérer à plusieurs sources* » (Dortier, *op. cit.*). Cela signifie que l'on ne peut jamais entièrement contrôler les résultats de nos actions. Ils sont souvent imprévisibles, ce qui invite à repenser l'éthique dans une perspective complexe (Dortier, *op. cit.*). Il nous a paru dès lors insuffisant se limiter au respect de principes déontologiques, édictés en amont de l'enquête, pour adopter une conduite éthique au fur et à mesure du développement complexe de notre recherche.

Le respect de certains principes déontologiques nous a semblé toutefois nécessaire à la réalisation de notre enquête de terrain. Historiquement, l'introduction d'une normalisation éthique dans la recherche en sociologie peut être considérée comme une conséquence directe des dévoiements de l'activité scientifique, notamment dans le contexte de la décolonisation (Fassin, 2008a). Des prescriptions éthiques sont alors apparues au sein des universités après des premières recherches ethnographiques teintées d'une forme de colonialisme. Ces prescriptions déontologiques insistent principalement sur deux principes : le consentement libre et informé des participants, et la protection du droit au secret des enquêtés. Ces principes sont véhiculés par des comités éthiques qui édictent des prescriptions auxquelles doivent se soumettre la plupart des recherches dans les pays anglo-saxons. Cette éthique déontologique, au sein de laquelle le chercheur doit se conformer à des principes édictés en amont semble garantir une orientation plus respectueuse des recherches sociologiques, par le respect des procédures de plus en

plus strictes qui permettent de rappeler constamment des principes éthiques que tous les chercheurs ne respectaient pas auparavant (Fassin, 2008b). Les principes à respecter consistent par exemple à faire précéder les entretiens de la signature de documents de consentement éclairé par les sujets interrogés. Il est également nécessaire d'obtenir l'autorisation expresse de l'ensemble des agents sociaux présents sur les scènes étudiées. Enfin, ils engagent à détruire les enregistrements recueillis et prévoir un soutien psychologique lorsque des questions sensibles auront été abordées.

A l'opposé de ces normes déontologiques souvent imposées par les comités éthiques des recherches anglo-saxonnes, la question éthique est plutôt considérée comme relevant d'un rapport singulier de l'enquêteur avec ses enquêtés au sein des sciences sociales en France. En effet, les chercheurs français en sciences sociales n'ont quasiment pas de compte à rendre de leur travail de terrain (Bosa, 2008). Au-delà de chartes éthiques, cela nous a mené à faire face à des dilemmes éthiques en fonction des circonstances spécifiques de notre enquête. Nous avons tout de même respecté des principes éthiques déontologiques tacites au sein de la sociologie française, notamment concernant le fait qu'il ne faut jamais enregistrer à l'insu de l'interrogé et que la confidentialité doit être garantie. Mais des dilemmes moraux ont pu apparaître à certaines étapes de l'observation. Cela s'explique par le fait que « *les chartes peuvent devenir de véritables obstacles à la recherche* » pour plusieurs raisons (Fassin, 2008a). En pratique, l'obtention des autorisations écrites de toutes les personnes concernées par un travail d'observation était impossible à satisfaire. Il était inenvisageable, avant chaque séance sportive, de conditionner son observation à l'obtention de l'accord de tous les participants. En effet, certains nous rejoignaient et partaient en cours de séance, certains venaient parfois uniquement observer, et les participants n'étaient pas toujours les mêmes d'une séance à l'autre. Cela rendait matériellement quasiment impossible le fait de solliciter l'autorisation de tous. En outre, la signature de documents de consentement éclairé aurait même pu entraîner des risques de suspicion entravant la recherche. Les chartes éthiques sont alors susceptibles de porter atteinte à l'efficacité de la recherche en ceci que « *le document ne fait souvent qu'accentuer la distance entre l'enquêteur et l'enquêté* » (Bosa, 2008). Plus particulièrement dans le cadre de l'observation de demandeurs d'asile, solliciter la signature d'un document faisant foi a de fortes

chances de réamorcer chez lui l'impression d'être engagé dans un rapport à l'institution qui contrôle. La situation des individus en situation de demande d'asile est en effet marquée par l'attente perpétuelle d'une réponse administrative de la part de l'institution (Kobelinsky, 2012). Dès lors, résumer l'exigence éthique au formalisme d'un accord signé dans un échange inégal entre l'enquêteur et l'enquêté, c'est « ôter son contenu à ce rapport pour lui préférer la sécurité legaliste d'un contrat, c'est renoncer à l'ambiguïté du travail ethnographique, toujours objet de négociation et d'interrogation, pour lui substituer la fausse assurance d'une attestation institutionnelle » (Fassin, 2008a). Le document censé assurer le respect de principes éthiques, lors d'entretiens par exemple, serait potentiellement porteur d'effets inverses en mettant en avant un caractère artificiel et inégal dans le dialogue. Dans le cas particulier d'une enquête avec des demandeurs d'asile, une réflexion éthique ne peut s'affranchir des caractéristiques particulières de cette population, soumise à la fois à l'attente d'une décision qu'ils ne maîtrisent pas mais aussi à un contrôle moral permanent visant à attester de la légitimité de leur demande (D'Halluin, 2012). Des problèmes éthiques peuvent alors naître de la répétition de l'« injonction biographique » (Astier, Duvoux, 2006) faite aux demandeurs d'asile de raconter leur parcours migratoire. Ces auteurs montrent comment les politiques sociales pouvaient paradoxalement contribuer à fragiliser davantage les publics qui en bénéficient à travers une importance toujours plus grande accordée aux biographies individuelles. Plus particulièrement, les demandeurs d'asile sont régulièrement amenés à se justifier lors de rencontres avec des travailleurs sociaux, des agents de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), ou des juges de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Dans une situation d'entretien trop formalisée, l'ethnographe peut alors se trouver à reproduire les gestes et les mots des institutions qui exercent un contrôle sur les personnes (Fassin, 2008c). Dans la même idée, à propos de l'étude anthropologique de patients en situation de handicap psychique, Gard montre que « le fait de se mettre en récit est au carrefour d'un ensemble de pratiques, de significations - morales, sociale - et de relations de pouvoir » (Gard, 2008). Cette demande de mise en récit de la part du chercheur réactive les souvenirs de moments pénibles, et provoque également une résonance morale car au moment de sa mise en récit, la personne a dû se justifier de son intégrité. Dès lors, dans le cas de notre population

d'étude, des demandeurs d'asile pratiquant une activité physique et sportive, une éthique déontologique fondée uniquement sur une demande de consentement écrit semble à la fois insuffisante et porteuse de dangers. En effet, le recours au consentement éclairé, s'il représente une exigence raisonnable de l'éthique scientifique, ne se résume certainement pas à l'obtention d'un accord formel obtenu par écrit au début d'une observation ou d'un entretien (Fassin, 2008a). Dans notre cas, la systématisation d'une demande formalisée de consentement risquait en outre de réactiver chez des demandeurs d'asile un sentiment de soumission qui caractérise leurs rapports à l'institution.

Nous nous sommes alors d'autant plus posés de dilemmes éthiques que la situation d'enquête évolue. En effet, le travail ethnographique procède souvent par une démarche inductive, construit des questions au fur et à mesure de la recherche, et implique des personnes au gré des relations de confiance qui s'établissent. A la place de règles déontologiques formalisées et posées a priori autour de quelques critères, nos réflexions sur les pratiques éthiques touchent plutôt à l'ensemble du processus et de la temporalité de la recherche (Fassin, 2008b). Nous avons vus les principes éthiques non pas uniquement comme un protocole à respecter à priori mais comme une démarche permettant des adaptations permanentes au cours de la recherche. Adopter une démarche éthique nous revenait alors à adopter une posture privilégiant l'inspiration, l'écoute, la réceptivité. Il s'agissait aussi d'accepter l'inconfort consistant à affronter, dans la durée de la recherche et par la négociation avec celles et ceux qui y participent, des questions éthiques, parfois imprévues, qui surgissent avant, pendant et après le temps de l'enquête. Nous nous sommes notamment inspirés d'une étude de C. Kobelinsky, analysant l'expérience des résidents d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA). La rencontre d'un demandeur d'asile passionné de photographie qui lui suggère de travailler avec des images lorsqu'elle lui expose l'objet de sa recherche (Kobelinsky, 2014). Lui offrir un appareil photo permet par la suite à la chercheuse d'exploiter chaque cliché comme support à la discussion. Dans notre cas, la rencontre d'un demandeur d'asile nous ayant confié son goût pour la marche nous a permis de lui proposer une pratique commune de la marche pour s'entretenir avec lui tout en découvrant la ville de Rennes. Ce demandeur d'asile nous ayant aussi fait part de sa volonté de poursuivre des études de littérature anglaise commencées au Togo, nous lui avons proposé de

réaliser une marche ensemble un après de son lieu de résidence vers l'Université pour y acquérir des informations relatives à ses études. Cette marche a été l'occasion pour nous de réaliser un entretien avec lui. Cette activité physique modérée semblait particulièrement adaptée à supporter voire à favoriser une discussion visant à l'interroger sur son rapport au sport, et l'intérêt des séances sportives proposées par BIS pour lui et les autres pratiquants. Dans cette conception, nous pouvons considérer que nous avons adopté une posture éthique téléologique, n'étant pas uniquement subordonnée au respect d'une règle, mais visant à libérer autant que possible la parole et les comportements pour tendre vers un meilleur rendement scientifique. En effet, la plupart des critiques adressées à l'encontre des Institutional Review Boards anglo-saxons concernent le fait qu'ils occultent le fait que l'ethnographie est souvent un « *art de l'esquive* » (Fassin, 2008a). Alors que la charte éthique voudrait que l'on établisse immédiatement une relation clairement établie par un formulaire de consentement, il semble préférable d'établir un rapport informel de confiance avant d'informer les interlocuteurs du détail de ses intentions (Bosa, 2008). Selon une éthique téléologique, le chercheur qui trompe ses enquêtés en dissimulant dans un premier temps la teneur effective des buts qu'il poursuit peut donc être considéré comme un enquêteur moral. Dans le cadre de l'enquête ethnographique le chercheur se trouve nécessairement impliqué dans une relation avec des individus se considérant comme des personnes et se comportant comme des acteurs (Fassin, 2008a). Dès lors, l'enquête de terrain permet aux populations vulnérables non seulement d'être écoutées mais entendues (Grard, 2008). En aidant les personnes à resituer leur trajectoire individuelle dans une trajectoire sociale plus large, elle crée un espace où les populations peuvent redevenir acteurs et sujets (Grard, 2008). Pour ce faire, nous avons tenté de créer les conditions d'une écoute bienveillante, d'accueillir les discours des interrogés avec leurs mots, les aider à trouver du sens à leur expérience afin de les aider à se resituer comme sujets. Par exemple, le fait réaliser un entretien non uniquement centré sur notre problématique mais en découvrant notamment différents lieux de la ville a permis d'éviter de le rendre trop formel. Pour cela, il nous a paru nécessaire de ne pas informer en détail les participants à l'enquête au cours de nos observations à dessein de créer les conditions d'une expression la plus libre, par une approche empathique et bienveillante envers les enquêtés. Cela a visé à articuler en permanence une

approche éthique déontologique, basé sur le respect de certains principes comme la confidentialité et le fait de ne pas enregistrer avec une éthique téléologique, orientée vers une meilleure expression des enquêtés.

3. Limites, épistémologie et conditions de scientificité de l'enquête

Nous avons cherché à obtenir le plus de données empiriques possible en multipliant les observations et en croisant les informations obtenues avec les entretiens réalisés. Nous avons adopté le point de vue selon lequel « *l'observation offre un moyen de résister aux constructions discursives des acteurs pour s'assurer de la réalité de leurs pratiques* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 6). Toutefois, nous devons être conscients de certaines limites quant aux données que nous avons obtenues par observation participante.

A. Effets de notre participation sur l'activité des personnes observées

D'emblée, on peut considérer le fait qu'« *observer est une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 5). Il convient alors de ne pas négliger le fait que notre présence engendre des effets sur des aspects de la vie sociale des séances sportives. D'une part, notre participation à découvert a pu faire varier la manière d'animer les séances par les éducateurs sportifs. D'autre part, notre participation a pu en partie modifier l'expression publique des émotions et des sensations ressenties par les demandeurs d'asile présents. Inévitablement, choisir un mode d'observation revient à choisir un rôle social à occuper dans la situation observée (Arborio & Fournier, *op. cit.* 27). Nous avons pris le parti qu'un rôle défini d'observateur aurait risqué de faire adopter aux personnes un comportement particulièrement conforme aux règles morales qui sont censées encadrer les pratiques (Arborio & Fournier, *op. cit.* 27). Nous avons alors choisi, pour limiter cet écueil, d'adopter un rôle déjà existant dans la situation : celui d'éducateur en conduisant une partie des séances sportives. En effet, les séances de l'association BIS sont systématiquement assurées par deux éducateurs simultanément. Nous pouvions ainsi nous inscrire dans un rôle d'éducateur stagiaire, ne nécessitant qu'une implication secondaire dans l'animation des séances sportives,

ce qui nous a permis de passer la plupart des séances parmi les pratiquants sportifs. Nous avons toutefois conscience d'adopter un tel rôle n'annule pas pour autant totalement les effets de notre présence.

Concernant l'activité des demandeurs d'asile, nous nous sommes efforcés de nous présenter à eux en donnant « *des gages de sa neutralité par rapport aux intérêts sociaux en présence* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 34). Nous nous sommes retrouvés dans les préconisations de ces auteurs qui conseillent de faire en sorte de rendre sa présence agréable pour compenser la surcharge objective, l'embarras qu'elle constitue (Arborio & Fournier, *op. cit.* 36). Pour ce qui concerne l'observation à découvert, y négocier notre présence a quelquefois réclamé de faire plus que ce qu'on avait annoncé au départ. En effet, nous avons quelquefois volontairement fait preuve de la volonté de proposer des situations sportives en amont ou pendant la séance pour nous faire accepter. Il s'agit parfois de tirer parti de ses qualités propres pour répondre aux attentes des acteurs (Arborio & Fournier, *op. cit.* 36). Ainsi, l'animation de certaines situations sportives, activité à laquelle nous nous sommes rendu coutumiers lors de notre formation d'enseignant d'EPS en STAPS, nous a permis d'être de mieux en mieux accepté en se partageant les tâches avec les autres éducateurs, ce qui a permis de créer une forme de complicité. Adler et Adler considèrent que le choix d'un rôle de membre actif conduit à « *la reconnaissance du chercheur, de la part des membres ordinaires, comme collègue* » (Adler & Adler, 1987, 33-35), ce qui assurerait une moindre perturbation de la situation observée. Arborio et Fournier soulignent le fait paradoxal que s'impliquer davantage dans une situation la perturbe moins (Arborio & Fournier, *op. cit.* 86). En effet, il semble préférable de s'engager un minimum dans les situations du fait fait de la vigilance des acteurs « *qui sont très attentifs aux marques de distance qui peuvent être prises pour du mépris* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 34).

Dans les deux cas, l'observateur est un élément perturbateur car il s'ajoute à une structure, qui par conséquent n'est plus tout à fait la même (Moussaoui, 2012). En s'immergeant dans une durée la plus longue possible, en choisissant des places et des rôles déjà existants, nous avons cherché à réduire « *les voiles et les masques produits par l'effet de perturbation* » (Moussaoui, *op.cit.*). Nous sommes toutefois conscients que si cette perturbation peut être plus ou moins réduite par notre

présentation, nous ne devons pas surestimer la manière dont nous avons été acceptés. Selon Duneier, l'œuvre de L. Wacquant souffre d'un positionnement naïf sur la question de la « *race* » et de son intégration dans le « *gym* » (Duneier, *op.cit.*). Il reproche à L. Wacquant après son étude ethnographique réalisée au sein d'une salle de boxeur en majorité noirs de la ville de Chicago, de croire qu'il est devenu l'un des leurs (Duneier, *op.cit.*). L. Wacquant aurait pu alors réduire la distance avec ses enquêtés « *chaussant régulièrement les gants avec eux* » et du fait de sa nationalité française qui lui aurait octroyé « une sorte d'extériorité statutaire par rapport à la structure des rapports d'exploitation, de mépris(e) et de méfiance mutuelle qui opposent Blancs et Noirs en Amérique » (Duneier, *op.cit.*). Duneier semble adhérer au fait que L. Wacquant puisse être accepté par ses camarades noirs, et issus de classes défavorisées car il était français. Cependant, Duneier rejette le fait que les bons rapports que L. Wacquant a développé avec les autres boxers puisse être interprété comme « *la preuve que, parce qu'il est français, il est au-dessus des soupçons habituels qu'ont les Noirs des ghettos américains vis-à-vis des Blancs* » (Duneier, *op.cit.*). Il semble en effet possible d'avoir conscience de sa différence et se suspecter une personne, malgré de bonnes intentions apparentes et en entretenant de très bons rapports avec celle-ci. Nous sommes alors totalement conscients que le fait d'avoir participé aux séances aux côtés des demandeurs d'asile ne fait pas de nous un des leurs à leurs yeux, tout comme le fait d'aider à la mise en place des séances ne fait pas de nous un éducateur sportif parmi les autres. Tout au plus ces stratégies nous ont permis de rendre plus transparent le voile qui nous séparait des enquêtés. Nous adoptons toutefois à ce sujet le point de vue selon lequel « *il est probablement préférable de rester humble car il n'y a pas de certitude possible en la matière* » (Duneier, *op.cit.*). Ainsi, nous devons être prudents quant à l'analyse des sensibilités des demandeurs d'asile que nous avons observés, car notre leur expression a pu se trouver modifiée du simple fait de notre participation parmi eux. En effet, nous nous situons dans une configuration inhabituelle pour eux, ce qui a pu rendre l'expression des sensibilités peut être moins intense. Celle-ci est plus forte lorsqu'il y a une impression de conformité. Kauffman montre notamment avec l'analyse de la pratique des seins nus à la plage que le corps est une sorte de baromètre du social (Kauffmann, 1995). On est alors plus à l'aise quand on investit

un espace social habituel. Notre seule présence a peut-être pu avoir un effet de gêne et une moindre aisance limitant l'expression des émotions et des affects.

B. Effets de notre participation sur la qualité de l'observation

Nous sommes également conscients du fait que l'engagement dans la situation sociale observée, s'il contribue à réduire la distance aux personnes enquêtées, constitue potentiellement une entrave à la qualité de nos observations. En effet, la réalisation de gestes techniques dans un univers professionnel dont on n'est pas familier, exige une concentration sur soi qui rend difficile l'observation du travail des autres (Arborio & Fournier, *op. cit.* 36). Si nous étions coutumiers du fait de l'animation de séances sportives, le contexte de la pratique physique des demandeurs d'asile ne nous était pas familier. Une limite à notre travail d'enquête concerne alors le fait que nous réalisions une observation moins précise dans les situations que nous devons nous-même assurer.

Cependant, le fait d'alterner entre les positions d'animateur et de pratiquant auprès des demandeurs d'asile peut aussi constituer une opportunité de saisir la situation de différents points de vue. En effet, l'observateur peut chercher à faire varier le point de vue sur la situation qu'il observe pour dépasser les limites de chaque poste d'observation qui borne la part de la réalité envisagée (Arborio & Fournier, *op. cit.* 39). Cela signifie que chaque poste ou configuration d'observation entraîne implicitement une vision différente de la situation du fait des intérêts d'acteur que présentent ces différentes situations. Changer de conditions d'observation constituait alors pour nous une opportunité de contrôler la subjectivité du chercheur.

Ensuite, une seconde difficulté pourrait concerner le fait qu'une proximité avec l'objet social et culturel dans lequel nous nous inscrivons est susceptible d'endormir la curiosité et de tromper le regard trop habitué au monde qui l'entoure (Beaud & Weber, 2003, 9). Nous sommes également conscients que notre rapport étroit à la culture diffère de celui des enquêtés et que cette proximité est susceptible de biaiser notre enquête. Observer avec plus d'objectivité revenait alors pour nous à prendre de la distance avec l'objet sportif en lui-même en utilisant des

outils sociologiques tels que la grille d'observation, ou le recours à l'entretien pour tenter d'approcher la réalité des comportements sociaux.

C. Analyse des conditions d'observation

Le risque contre lequel nous tentons de nous prémunir ici concerne la limitation de la possibilité de généralisation des résultats obtenus. En effet, avec l'usage de l'observation participante, il faut avoir conscience qu'on sort d'une analyse à vocation de généralisation immédiate pour établir des constats d'abord fortement contextualisés (Arborio & Fournier, *op. cit.* 7). Cela s'explique par le fait qu'on ne peut observer directement qu'une situation limitée, facile d'accès à un regard extérieur et autorisant une présence prolongée (Arborio & Fournier, *op. cit.* 23). Si cette unité de lieux et d'actes est significative par rapport à l'objet de recherche, il ne faut pas surestimer son pouvoir de généralisation et replacer les données dans le contexte dans lequel nous les avons obtenues. Par exemple, il faut avoir conscience que les demandeurs d'asile qui assistaient aux séances sportives résidaient tous dans la ville de Rennes, une ville qu'ils semblaient apprécier d'après les échanges répétés que nous avons eus avec eux. Le fait qu'ils estiment que leur environnement de vie est de bonne qualité a probablement une influence sur la manière dont ils s'engagent dans les séances sportives. Il paraît donc improbable de généraliser nos résultats à l'ensemble des demandeurs d'asile en France, dont les conditions d'accueil sont variables (Kobelinsky, 2015). Ensuite, le dispositif de BIS à destination des demandeurs d'asile s'inscrit certes dans un contexte politique que nous analyserons par la suite, mais les particularités de sa philosophie et de ses mises en œuvre empêchent de généraliser l'analyse des effets qu'il entraîne à l'ensemble des dispositifs sportifs en direction des demandeurs d'asile.

Secondement, le risque lié à la généralisation existe concernant les données obtenues au sein même de l'enquête. Par-là, le risque serait « *de tenir pour ordinaire ce qui est exceptionnel, pour uniforme ce qui est accidenté, aléatoire ce qui présente une périodicité* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 31). En d'autres termes, il convient de procéder à une enquête assez longue pour que les observations puissent se présenter sous une figure diversifiée. Cela permet d'éviter de généraliser des observations obtenues dans des contextes variables. Par exemple,

les premières séances que nous avons observées se déroulaient toutes dans les murs de l'hébergement des demandeurs d'asile. On peut considérer qu'elle ne fournissaient pas un aperçu complet de ce qu'est la pratique sportive qui leur est proposée dans la mesure où certaines séances ont eu lieu par la suite dans des parcs ou des gymnases de la ville de Rennes. Il convient ainsi de prêter attention aux propos, à leur diversité, et au contexte d'énonciation (Chauvin & Jounin, 2010, 155). Selon ces auteurs, les opinions contradictoires ne sont pas dépourvues de cohérence. Celle-ci est à rechercher au regard du contexte, de l'activité, et des relations sociales du moment (Chauvin & Jounin, 2010, 156). La cohérence entre des contradictions apparentes d'engagement entre différentes activités sportives ou différents lieux doit être analysée au regard de leur contexte d'apparition. En effet, pour « dépasser un empirisme naïf », l'observation exige d'analyser les circonstances de l'enquête (Arborio & Fournier, *op. cit.* 116). Pour Beaud et Weber, « les données d'enquête ne sont pas analysables en dehors de leur contexte de production » (Beaud, & Weber, *op. cit.* 17). Cela signifie que l'analyse ne peut se soucier uniquement des résultats de l'enquête mais doit revenir sans cesse sur la manière dont ils ont été obtenus. Dès lors, l'enquête de terrain est nécessairement limitée, étroitement circonscrite, locale, spécifique, et n'a pas vocation à fournir des résultats généraux (Beaud, & Weber, *op. cit.* 24).

Pour dépasser l'étude de cas isolée, l'important est alors de bien préciser le contexte dans lequel les données ont été obtenues. L'observation sociologique cherche en effet à rendre compte d'une configuration globale d'acteurs et de relations (Chauvin & Jounin, 2010, 143). Ce qui en fait son intérêt est alors non pas sa représentativité mais le caractère particulier du milieu. C'est en ayant bien spécifié les coordonnées du cas que l'observateur ethnographique peut ensuite le comparer à d'autres cas et d'autres milieux (Chauvin & Jounin, 2010, 152). Contrairement à une étude statistique, l'observation ne peut chercher à établir un constat global sur l'état d'une question donnée, mais une analyse nécessairement située dans un contexte donné.

D. Conditions de scientificité de nos observations empiriques

Pour analyser nos données empiriques, il s'agit d'une part de se méfier d'un « empirisme feint », par l'affichage d'une observation alors que l'on a « rien appris

d'autre que ce que l'on pensait déjà savoir » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 7). Le fait d'exposer et d'analyser des données contradictoires nous a permis ne pas envisager les données empiriques uniquement à l'aune de notre problématique. Par exemple, l'analyse des conditions d'expression de sensibilités conformes aux attentes institutionnelles nous permet aussi de ne pas centrer notre observation que sur les affects subversifs à l'égard de l'institution qui traite de la demande d'asile.

D'autre part, il convient d'une part de se prévenir d'un « *empirisme naïf* » consistant en une reformulation savante du discours indigène (Arborio & Fournier, *op. cit.* 7). Dès lors nous avons tenté de ne pas restreindre notre analyse à un stade uniquement empirique. On peut dans ce cas réaliser une analogie avec le travail des scientifiques de laboratoire qui doivent impérativement connaître les résultats des expériences antérieures pour pouvoir tester les leurs (Beaud, & Weber, *op. cit.* 92). A ce propos, il convient selon Wacquant d'« *arrimer l'ethnographie plus solidement à la théorie* » (Wacquant, 2015).

On peut considérer ici la théorie à la fois comme les résultats d'études scientifiques antérieures relatives au même sujet, mais aussi comme le contexte social de l'enquête, porteur d'enjeux humains et financiers. Nous détaillerons davantage ce point dans la partie relative à la sensibilité attendue pour les demandeurs d'asile par les concepteurs et les éducateurs de l'association BIS. Nous abordons ici les principes visant à ne pas faire souffrir notre enquête de « *négligence théorique* » (Duneier, *op. cit.*). Duneier développe à ce propos une critique du travail de Wacquant qui selon lui est victime de négligence théorique du fait d'une proximité trop importante avec ses enquêtés boxeurs, et une attention soutenue aux détails de la vie quotidienne au détriment d'une réflexion sur le financement de la salle par des dons provenant de firmes privées (Duneier, *op.cit.*). En effet, selon Duneier, « *en ignorant la portée des liens entre le gym et les capitaux privés qui le financent, il isole analytiquement son terrain des rapports de force avec le secteur privé dans lequel il est pris, alors même que ceux-ci sont au coeur des enjeux de pouvoir et d'exploitation* ». L'analyse faite par Wacquant est alors selon lui rendue non seulement naïve mais conforme à la vision entrepreneuriale du rôle des investissements privés dans la mise en place de services sociaux par le sport. En effet, Wacquant accepte « comme allant de soi, sans chercher plus loin, la devise

du gym d'être *le Club qui bat la rue* ou les représentations que les boxeurs lui donnent d'eux-mêmes du gym comme alternative aux valeurs de la rue » (Duneier, *op.cit.*). Cela l'empêche alors d'analyser des éventuelles contradictions, effets pervers, ou résistances des boxeurs qui se détourneraient du cadre prévu par les financeurs. Dans le cas de notre étude, même si notre problématique porte sur la réception du dispositif sportif par les demandeurs d'asile plutôt que sur sa philosophie et son fonctionnement, nous ne pouvons en faire l'économie dans l'analyse théorique. En effet, « *il n'y a pas d'autre alternative qu'une discussion franche et ouverte de ce qui est observé, et que de rendre compte des faits fragmentaires, ceux-là mêmes qui ne rentrent pas exactement dans le cadre d'analyse que l'on s'est fixé* » (Duneier, *op.cit.*). Cela nous permet de situer nos observations empiriques au sein d'un contexte institutionnel plus vaste pour analyser les adhésions, ou les résistances que les demandeurs d'asile expriment dans le cadre de l'association sportive BIS.

E. Analyse de notre subjectivité d'observateur, ou autoanalyse

Une objection courante faite aux enquêtes de terrain concerne le rôle de la subjectivité susceptible de constituer un prisme déformateur de la réalité observée. Cette subjectivité est aussi marquée par des caractéristiques générales comme l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la trajectoire sociale, la formation disciplinaire (Arborio & Fournier, *op. cit.* 39), mais aussi par la familiarité avec le milieu étudié. Celle-ci constitue, nous l'avons vu, un avantage évident pour entrer sur le terrain. Mais selon ces auteurs, « *elle radicalise le besoin d'auto-analyse pour établir la distance adéquate et le recours à l'inventaire d'avant enquête, ainsi que l'analyse des catégories de lecture de la situation* » (Arborio & Fournier, *op. cit.* 87). Ces auteurs défendent par-là l'idée que les caractéristiques de l'observateur doivent être analysées pour pouvoir rendre compte de la subjectivité de l'observateur. Cela rejoint la position de Bourdieu pour qui le sociologue doit soumettre à l'objectivation ce qu'il est mais aussi son propre travail d'objectivation (Bourdieu, 1987). La condition de scientificité de la sociologie par observation est alors de faire la sociologie du sociologue.

En outre, en plus d'une autoanalyse, l'observateur participant pourrait utiliser l'observation de sa propre activité et de sa relation aux autres pour produire de la

connaissance sur son objet (Chauvin & Jounin, 2010, 147). Pour ces auteurs, les choix que l'on fait, nos hésitations produisent des artefacts qu'il s'agit moins de prétendre éviter que de chercher à les analyser (Chauvin & Jounin, 2010, 154). Dans cette conception, l'observateur est lui-même une partie de son observation, et « *seule sa capacité à objectiver sa position dans la communauté indigène garantit l'objectivité de l'approche ethnographique* » (Géraud, 2002, p. 31). En effet, on peut considérer que le produit de l'observation est un construit et non un donné (Moussaoui, 2012). Cela signifie que le regard de l'observateur n'est jamais totalement neuf.

On pourrait penser que le besoin d'autoanalyse serait d'autant plus justifié que nous nous inscrivons dans une sociologie sensible, que l'on peut rapprocher d'une « *sociologie charnelle* » faisant appel en plus du regard à toutes les capacités sensorielles du corps (Wacquant, 2015). Au sein de cette sociologie depuis le corps, la personne sensible du chercheur est impliquée (Arborio Fournier, 1999, p.46). Ses propres sensations sont considérées comme un objet d'observation potentiel. Wacquant considère le chercheur et les enquêtés comme des « *créatures de chair et de sang sensible* » et examine quelles sont les modalités d'enquête aptes à déployer et à tirer profit de cette conception incarnée (Wacquant, 2015). Selon lui, il est indispensable de permettre à l'enquêteur de maîtriser à la première personne la vie sociale étudiée par une méthode d'observation rapprochée s'appuyant sur l'implication pragmatique dans l'activité étudiée. L'ethnographie repose alors sur l'organisme sensible de l'observateur comme principal outil d'investigation. Dans cette perspective, une autoanalyse semble nécessaire pour relativiser les sensations potentiellement différentes ressenties entre le chercheur et les enquêtés.

Cependant, la sociologie charnelle que décrit Wacquant est davantage une sociologie à partir du corps en tant qu'outil méthodologique qu'une sociologie du corps en tant qu'objet socioculturel (Wacquant, 2015). En effet, elle prend les ressentis sensoriels non pas comme des objets d'étude mais comme des moyens d'investigation. Cela se rapproche d'une méthodologie qui consisterait à noter nos impressions subjectives, nos engagements, et prises de positions pour les confronter à une auto-analyse (Beaud & Weber, *op. cit.* 97). Ces auteurs proposent de noter à la fois les observations et les sentiments pour les interpréter en relation les uns

avec les autres (Beaud, & Weber, *op. cit.* 157). Cette manière d'enquêter fait alors de l'autoanalyse du chercheur un moyen de produire des données empiriques.

Or si nous avons souligné précédemment que notre méthodologie impliquait la personne sensible du sociologue (Sansot, 1986), la sensibilité qui a le plus focalisé notre attention lors des séances sportives était plus celle des demandeurs d'asile que la nôtre. Dès lors, les données que nous avons cherché à collecter étaient davantage centrées sur l'expression des sensibilités des enquêtés que sur nos propres ressentis. Nous pensons avec J.-P. Olivier de Sardan que le sociologue observateur, s'il est plus intégré et familier, de par sa présence prolongée, qu'un simple visiteur de passage, il n'est pas pour autant un véritable acteur direct du jeu local (Olivier de Sardan, 2000). Selon lui, « l'insertion affective est un fait, mais elle varie considérablement d'un chercheur à l'autre » (Olivier de Sardan, 2000, *op.cit.*). De ce fait, il juge préférable que l'insertion affective ou le mode d'implication du chercheur restent pour l'essentiel « *une affaire privée non soumise à des injonctions méthodologiques d'immersion radicale* » (Olivier de Sardan, 2000, *op.cit.*). Nous adhérons à ces arguments dans la mesure où nous avons préféré lors de nos observations nous concentrer sur la subjectivité des enquêtés plus que la nôtre.

Toutefois, nous sommes également conscients de l'impossibilité d'échapper à une appréhension subjective de la réalité. Nous considérons ici que l'autoanalyse remplit une fonction d'objectivation du rôle du facteur personnel, et d'évaluation de ses effets. Elle vise ainsi à « donner la plus grande transparence possible au travail d'objectivation du chercheur en sociologie » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997, 11). Ainsi un minimum d'explicitation de notre position nous a semblé nécessaire. Mais « *ces considérations n'ont de portée méthodologique qu'à faible dose* », (Olivier de Sardan, 2000, *op.cit.*). Il est préférable qu'elles demeurent au second plan, en complément mais sans se substituer aux résultats et à leurs interprétations car l'objet de la sociologie reste « *la connaissance empirique du social, sans illusion ni sur la transparence des sujets ni sur notre capacité à établir des relations radicalement nouvelles* » (Olivier de Sardan, 2000, *op.cit.*). Nous avons alors considéré cet objectif comme suffisamment complexe, les scènes auxquelles nous avons assistées comme assez riches, les personnes que nous y avons rencontrées

comme ayant suffisamment d'épaisseur pour que l'on ne puisse dans le même temps réaliser une autoanalyse complète de nos rapports avec eux.

V. Présentation et discussion des résultats

La question centrale à laquelle nous avons tenté de répondre concerne le sens que les demandeurs d'asile accordent à la pratique sportive proposée par l'association BIS. Nous appréhendons ce sens à travers les sensibilités exprimées que nous avons pu observer au cours de notre enquête. L'engagement manifesté était-il totalement spontané ou revêtait-il une dimension tacticienne, visant à manifester une attitude positive dans le cadre de la demande d'asile ? En d'autres termes, les sensations et émotions exprimées se conformaient-elles à ce qui est attendu d'un demandeur d'asile ? Ou manifestaient-elles une forme d'oubli de soi, de sa condition et de son quotidien dans les séances sportives ?

Y répondre nécessite de situer tout d'abord le dispositif BIS du point de vue de l'intention politique. La philosophie générale de l'association, et sa traduction sur le terrain par les différents éducateurs s'inscrivent-elles dans la continuité des attentes institutionnelles et politiques à l'égard des demandeurs d'asile ? En d'autres termes, les prescriptions des éducateurs sportifs les invitaient-ils à subvertir les attentes des institutions ?

Après avoir précisé ces attentes, notamment en termes de sensibilités de la part des acteurs associatifs, nous avons sondé sa réception par les participants aux séances sportives. Les demandeurs d'asile observés recevaient-ils ses sensations comme des activités normatives ou les appréhendaient-ils comme l'occasion d'investir un autre contexte, contrastant avec leur quotidien ? L'engagement visait-il à satisfaire les attendus, ou était-il davantage motivé par la poursuite de sensations dans l'instant ?

1. Sensibilités attendues par les acteurs associatifs

Nous avons croisé deux types de données pour sonder la philosophie engagée par les membres de l'association. Nous avons analysé deux entretiens¹⁸, le premier réalisé avec Erwan Godet, le coordonnateur de l'association, le second avec Léonard, l'éducateur sportif en charge du public migrant au sein de l'association. Nous avons adopté une posture analytique autour de quelques grands thèmes saillants de ces entretiens en rapport avec notre problématique. Cette analyse s'est formalisée par une grille de lecture organisée autour d'indicateurs qui recouvraient nos hypothèses. Nous avons alors analysé les entretiens à partir d'éléments de socialisation sportive, d'éléments de socialisation liés à l'accompagnement social, de la conception portée du sport pour l'intégration, de la vision des publics bénéficiaires, des propositions concrètes de terrain, et du rapport aux travailleurs sociaux. Nous avons tenté d'établir entre eux une cohérence pour répondre à notre hypothèse concernant les philosophies à l'œuvre chez chaque membre de l'association BIS interrogé. Nous nous sommes également basés sur des conversations informelles que nous avons eues avant ou après chaque séance avec les éducateurs sportifs, ainsi qu'une observation de leurs pratiques. Nous pouvions alors les questionner sur les objectifs et l'état d'esprit qui animaient leurs propositions d'activité sportive. Au-delà de leur seule appartenance à la structure de BIS, il s'agissait alors aussi d'expliquer, les conceptions qu'ils expriment par des éléments de socialisation inhérents à leur parcours.

Notre hypothèse principale concerne le fait que le dispositif BIS était susceptible de faire émerger chez les demandeurs d'asiles des sensibilités dissonantes avec les attentes formulées par l'institution à leur égard. Une telle hypothèse implique tout d'abord d'interroger la manière dont les concepteurs traduisent dans les pratiques sportives ce que l'institution attend d'un demandeur d'asile en matière d'engagements. S'agit-il d'une logique privilégiant par exemple des sensations de bien-être dans l'instant, ou bien d'une logique d'activation du

¹⁸ Nous n'avons pas réalisé nous-mêmes ces entretiens. Ils nous ont été fournis par notre directeur de mémoire F. Le Yondre qui les avait réalisés un an auparavant, pour éviter d'interroger les mêmes personnes sur des questions similaires.

mérite permettant de mettre à l'épreuve les bonnes dispositions morales à l'égard de la demande d'asile ?

Nous avons tout d'abord répertorié les réponses fournies par Erwan Godet pendant l'entretien aux indicateurs que nous avons retenus, avant de les analyser, de les mettre en cohérence pour les confronter à nos hypothèses. Ce dernier est le coordinateur actuel de l'association. Il a également été l'un de ses co-fondateurs. Nous pouvons considérer que ces conceptions ont grandement influé sur la philosophie générale de l'association. En outre, ses réponses nous ont permis de distinguer sur certains points ce qui relevait de sa propre philosophie, et ce qui relevait de conceptions communes portées par les membres de l'association.

A. Le sport comme outil de régulation des sensibilités

L'entretien réalisé avec E. Godet a montré qu'il envisageait, au nom de l'association BIS, le sport comme un outil de régulation des sensibilités intimes des publics en situation de « *désaffiliation* » (Castel, 1995), des personnes marquant un double décrochage par rapport à l'intégration au travail et par rapport à la socialisation. En effet, selon lui, ces situations de désaffiliation ont des conséquences sensibles négatives :

« Le mortifère, ce sont des pulsions de vie qui risquent d'être plutôt destructrices (...). Chez certains publics, par exemple, les bénéficiaires du RSA le mortifère s'exprime par une sorte d'apathie et où on se laisse être dans le monde en n'étant plus en capacité d'être dans l'agir¹⁹ ».

Les situations de désaffiliation auxquelles sont confrontés les publics de l'association BIS ont selon lui des conséquences intimes et sensibles négatives (« mortifères »). L'association BIS s'attache à transformer ces sensations négatives en des sensations positives par la pratique d'activités physiques et sportives. Elle a selon lui dès sa fondation pour philosophie : « *le passage d'une culture mortifère à une culture vivifiante²⁰* » :

¹⁹ Entretien Erwan Godet, 02/04/2019

²⁰ *Id.*

« *C'est passer du mortifère au vivifiant, sachant que le passage du mortifère au vivifiant ... l'activité, ça serait à mon avis, un feu de paille. Et à chaque fois qu'on l'a expérimentée que comme ça, ça s'est révélé être un feu de paille. C'est à dire que si c'est juste l'activité physique et sportive qui fait passer du mortifère au vivifiant, oui, sur un laps de temps* ²¹ ».

Ce passage serait conditionné au fait que les séances sportives permettent une « *mise en mouvement* » associée à des sensations de bien-être corporel, visant à sublimer ces pulsions « *mortifères* » en des « *pulsions vivifiantes* ». Nous pouvons replacer cette conception de l'usage sportif du corps au sein d'une distinction opérée par Bourdieu entre une philosophie « *ascétique qui (...) met l'accent sur la culture, l'antiphysis, le contre-nature, l'effort le redressement la rectitude et une autre philosophie, plutôt hédoniste, qui privilégie la nature, la physis, réduisant la culture du corps, la culture physique, à une sorte de "laisser-faire"* » (Bourdieu, 1981, 182). Cette distinction se rapproche de l'opposition entre les activités de types dionysiaque et les activités apolliniennes (Jeu, 1987), ou prométhéennes (Lassalle, Recours, & Griffet, 2016). L'apollinien implique des idées d'ordre, de mesure, la régularité ou encore de la maîtrise de soi et le prométhéen un engagement centré autour de la réalisation de résultats et la conquête de records. A l'opposé, le dionysiaque caractérise ici l'activité sportive dans des dimensions instables, insaisissables et sensibles selon un mode d'engagement largement centré sur le bien-être et le plaisir. Clairement, les propos d'E. Godet se rapprochent d'une conception dionysiaque de l'activité physique et sportive visant à infléchir les conséquences sensibles délétères de différentes situations de désaffiliations sociales. Cette transformation des sensations positives portent tout d'abord sur le rapport entre les individus et le groupe:

« *Si on a affaire à un individu, ça va être de chercher dans le groupe d'individus ce qu'il y a d'individuel pour que les gens, finalement, ne restent pas dans l'identification à un groupe. Inversement, si on travaille avec des individus, on essaiera de réintégrer des individus dans un collectif pour qu'ils comprennent aussi que seul, on n'est pas grand-chose (...) avec les bénéficiaires du RSA, on a des gens qui sont dans la négation de leur propre personne et qui ont tendance à s'identifier*

²¹ *Ibid.*

au groupe. A ce moment-là, on va plutôt essayer de leur dire “maintenant mais il va falloir t’affirmer”. Donc la philosophie de Breizh Insertion Sport va être de créer des espaces de socialisation qui vont jongler entre cette notion de quel degré on va avoir de collectif et individuel²² ».

Ainsi, un premier objectif est de faire émerger des sensations positives chez les participants en travaillant le rapport de soi au monde social. En fonction des publics, l’objectif est d’amener les publics soit à respecter les autres et s’intégrer à un groupe, soit à s’affirmer et à se démarquer du groupe. Dans les deux cas, cette affiliation de l’individu à un collectif, médiée par les sensibilités, s’apparente à la notion d’« *esthétique* » chez Maffesoli, définie comme un sentir commun, considérant que « le fait « qu’éprouver ensemble quelque chose est facteur de socialisation » (Maffesoli, 1990, (1993) : 32). Il s’agit de rendre les manifestations émotionnelles et affectives des personnes engagées signifiantes aux yeux des partenaires de cette communauté esthétique. Selon Le Breton, « *les émotions sont des modes d’affiliation à une communauté sociale, une manière de se reconnaître et de communiquer ensemble sur le fonds d’un ressenti proche* » (Le Breton, 2010). Ce premier objectif décrit par E. Godet peut s’envisager comme le travail du rapport de soi à soi par l’activité sportive, par l’émergence d’une communauté sociale fondée sur une dynamique d’échange entre les personnes ayant partagé cette expérience sensible. E. Godet exprime la volonté de remettre à son juste niveau le rapport entre l’individu et le collectif. Cela renvoie à ce que Durkheim désigne comme le niveau d’intégration d’une société. Il peut être trop fort, au point de conduire au suicide altruiste, ou trop faible et conduire à un suicide égoïste (Durkheim, 1987). Le suicide égoïste intervient lors d’un défaut d’intégration lorsque l’individu n’est pas suffisamment rattaché aux autres, dans le cas des célibataires par exemple. La société tient les individus en vie en les intégrant. A l’inverse, le suicide altruiste est déterminé par un excès d’intégration, lorsque les individus ne s’appartiennent plus, dans l’armée ou les sectes par exemple. A travers les propos d’E. Godet, BIS se donne la mission de rééquilibrer le rapport de l’individu au collectif lorsque celui-ci est désajusté. L’association se donne donc la mission de

²² *Ibid.*

rattraper les déséquilibres mécaniques de la société en considérant les sensations comme des outils de ce réajustement.

Un deuxième objectif saillant de l'association BIS évoqué par E. Godet est de raviver le rapport sensible de soi au monde physique. Les situations de vulnérabilités sociales ont des conséquences émotionnelles négatives sur la manière d'appréhender le monde physique (« votre activité est nulle, elle ne m'intéresse pas »). Il s'agit selon lui de retrouver un rapport « esthétique » au monde non pas au sens précédent de Maffesoli mais se rapportant à un plaisir des sens par l'activité physique et sportive permettant de confronter l'individu au monde qui l'entoure :

« Quand on va dans une forêt, quand on va sur une rivière, sur un lac ou en bord de mer, le rapport à la nature, c'est quand même assez beau quoi (...) chez tous les individus, (...) quelle que soit leur niveau de problématique, (...) il y aura toujours "par contre, c'est quand même beau quoi", un rapport à la beauté de la nature (...) ça a vraiment un impact psychologique sur le public et le rapport au beau les amène à un moment ou l'autre (...) à des petits moments de grâce. Ces moment-là, c'est aussi de leur rappeler "tiens regarde ça tu as vu", et ça apaise (...) C'est d'être en capacité de retrouver un rapport à l'esthétique » (...) « pour nous que ce qui va être vivifiant, c'est si quelqu'un s'émerveille devant un environnement de pleine nature. On va faire une sortie, mais on va faire une balade en pleine mer et puis et puis les gens (...) se disent oui, c'est joli, ils se remettent du côté du vivifiant, des pulsions de vie²³ ».

La transformation des sensations négatives en sensations positives liées au rapport au monde chez certains publics précaires de l'association BIS passe selon lui par un rapport sensible de la beauté de l'environnement naturel. Pierre Sansot, souligne l'importance pour la construction de soi de la présence de « *variations paysagères* » qui « *mêlent l'observation du vécu et la représentation de l'imaginaire* » (Sansot, 1992 : 191). L'homme est un être sentant et le monde extérieur s'appréhende par le sensible qui précède la conscience. Les sens déforment les images fournies par la perception en des produits de l'imagination. Les images d'un paysage sont susceptibles de procurer un bien-être corporel dans la mesure où

²³ *Ibid.*

elles constituent un espace onirique avant un espace conscient. Sansot définit alors le paysage comme « *un milieu qui tranche sur le reste du monde, dont les éléments vivent en connivence, qui imprime en nous certaines postures corporelles et une certaine forme de plaisir* » (1992 a : 190). Les paysages ne sont pas des espaces uniquement fonctionnels mais comportent une part d'irrationalité, de rêve auquel l'individu accède par ses sens, puis se la représente par l'imaginaire. Cette approche sensible du monde s'accorde, en d'autres termes, avec l'idée de « *sentir son corps vivant* » (Andrieu, 2016). Selon lui, l'activité du corps vivant précède notre conscience du corps vécu et produit en nous des gestes involontaires : émotions, plaisir ou douleurs. L'« *émersiologie* » cherche alors à décrire ce qui émerge involontairement du vivant dans la conscience de son vécu, ce qui permet de dynamiser des sensations profondes et changer l'action au monde. Andrieu développe ainsi une « *écologie corporelle* », qui se propose de « *modifier la relation du corps à la nature et à l'environnement à partir d'une modification de la conscience, d'un éveil sensoriel, et d'une émergence dans le corps des effets du milieu en lui* » (Andrieu, 2017). L'objectif est d'arriver à mieux sentir son environnement, entrer en connivence avec lui par une modification de la conscience, un éveil sensoriel, une émergence dans le corps des effets du milieu en lui. Sans aller jusqu'à ce travail spécifique de la conscience du corps sensible, le fait de faire accéder des populations désaffiliées à des paysages naturels variés, inhabituels pour eux, permet toutefois une déroutinisation qui permet de sentir différemment. Immérgé dans un milieu inconnu, le corps du sujet éprouve un décalage sensoriel dont le recalibrage permet dans une certaine mesure d'accéder à une meilleure conscience de son corps vécu, une connaissance des relations entre le corps et les éléments.

Un troisième objectif de régulation des conséquences négatives des situations de précarité est de transformer le rapport sensible de soi à soi :

« *Je suis persuadé qu'un tas de gens (...), une bonne cause de leur mal-être est liée à un manque de mise en mouvement, qu'ils n'ont pas suffisamment conscience de leur propre corps (...)* Sur une randonnée vélo (...) on va avoir deux types de profils : ceux qui auront envie, tout simplement envie d'une balade à la cool, ce que tout le monde va dire au départ. On voit très bien au départ que tout le monde le dit.

Et puis, une fois qu'on est parti, on est lancé. On voit des comportements. Et on voit certains individus qui ressentent des sensations corporelles et ils se disent « bon finalement, j'ai un peu de coffre, j'en ai sous la pédale », et ils ont envie de voir jusqu'où ils peuvent aller (...) La personne après, quand elle fait le retour elle dit "mince, moi j'ai...". Enfin elle est hyper contente et on peut enclencher avec les travailleurs sociaux, des notions aussi sur l'effort, retourner au travail. "Là l'effort que tu as fait en termes de dépense énergétique, c'est beaucoup plus que ce que tu pourrais avoir dans une journée de travail classique" »²⁴.

Cette transformation du rapport de soi à soi de l'individu souligne l'intérêt de la pratique sportive permettant un premier pas dans la « *restauration du sentiment d'identité* » (Le Breton, 2003). Selon lui, les activités physiques et sportives destinées aux populations précaires sont propices au développement personnel à condition d'entraîner une « jubilation » chez ceux à qui elles sont destinées. Cette condition nécessite de tenir compte de la marge d'autonomie des acteurs, et ne pas s'inscrire dans une démarche d'aide puritaine et misérabiliste. La reconstruction identitaire d'un sujet (« la conscience de leur propre corps ») passe par le plaisir des participants, la jouissance de l'engagement physique : « *si les activités sportives contribuent à aiguïser le goût de vivre, elles atteignent l'essentiel en affermissant l'estime de soi, en restaurant l'énergie personnelle* » (Le Breton, 2003). E. Godet donne l'exemple d'une randonnée en VTT avec une échappée d'une partie du public : « *la seule chose qui les intéresse (...) est l'idée de battre un record, ou à la limite, d'essayer de semer l'éducateur* ». Dans cette conception, il ne s'agit pas pour les animateurs d'assister l'autre, mais de vivre avec, de partager des épisodes de l'existence en offrant un regard reconnaissant. Il n'y a plus de « *ligne de démarcation entre les uns qu'il faudrait redresser, et les autres, porteurs d'une bonne parole* » (Le Breton, op. cit.), mais un plaisir commun autour d'un engagement physique permettant de retrouver un rapport positif à son propre corps. Cet exemple fait aussi écho à l'intention de réajuster le rapport individu/collectif. Cela suppose que ce rapport devienne juste au moment où s'installe une forme d'horizontalité dans le rapport sensible à la nature alors que la situation sociale des participants les met objectivement en situation d'infériorité ou d'être aidé par rapport aux

²⁴ *Ibid.*

intervenants. Il y a finalement une forme de contestation des catégorisations sociales qui instaurent des formes de hiérarchies construites. Le partage d'une condition commune face à l'esthétique de la nature consiste, dans l'intention, à surpasser cette catégorisation.

En définitive, E. Godet, au nom de BIS, rend compte d'une vision du sport comme outil de régulation des sensibilités individuelles. Si les situations de désaffiliation ont des conséquences sensibles négatives (« mortifères »), le sport doit les transformer en sensations positives, qu'elles portent sur le rapport de soi à soi, sur le rapport de soi au monde physique (« esthétique ») ou sur le rapport au monde social. Cette conception de l'activité physique et sportive rappelle l'analyse de Blagojevic qui cherche à mettre en évidence les effets sensibles du sport sur la reconstruction de personnes victimes de situations de guerre (Blagojevic, 2012). Il s'inspire de la « *théorie des loisirs* » de Moore qui discute de diverses théories permettant la promotion du bien-être par le sport (Moore, 1966). Le bien-être peut avoir selon pour effet de recréer de l'énergie et de « *rafraîchir* » des personnes, ce qui leur permet de retrouver du pouvoir d'agir en vue d'acquérir par la suite des responsabilités plus sérieuses dans leurs activités (Blagojevic, 2012). Cette analyse se rapproche de la philosophie d'E. Godet qui fait du sport un outil de transformation de l'individu et de régulation des conséquences intimes et sensibles des situations de désaffiliation et des catégorisations sociales qui leur sont liées.

Cette attention particulière accordée aux sensations corporelles peut s'expliquer par une socialisation sportive inscrite dans une contre-culture, hédonique et contestatrice de la culture sportive traditionnelle et instituée :

«Je suis quelqu'un qui n'était pas spécialement déterminé à faire du sport. J'étais plutôt adolescent loin des terrains, souvent le dernier garçon pris avant les filles (...) et puis à l'âge de 14 ans j'ai eu une rencontre avec le sport, ça a été le base-ball que j'ai découvert de manière complètement autodidacte (...) Il n'y avait personne pour juger de si la qualité de la performance que je réalisais était bonne ou pas bonne (...) on s'est acheté chacun une batte de base-ball, sans savoir ce qu'était le base-ball, sans savoir ce qu'on en ferait (...) j'ai pris la batte avec le

copain, on a pris une balle de tennis on a tapé dedans et j'ai adoré la sensation. Ça a été un souvenir corporel, j'ai adoré la sensation de ce que ça faisait²⁵ ».

Une place centrale est accordée aux sensations dans la socialisation sportive d'E. Godet. Son goût pour la pratique sportive du base-ball est envisagé à travers des rencontres hasardeuses plutôt que par des dispositions sportives familiales, et à travers une affinité pour les sensations qu'elle procure plutôt que par une attirance par la performance et la compétition traditionnelle. En cela, cette socialisation sportive s'inscrit dans une culture davantage « *analogique* » que « *digitale* », dans le sens où l'hédonisme, les sensations de plaisir, la convivialité prennent la pas sur des notions d'effort et persévérance caractéristiques du modèle sportif traditionnel (« il n'y avait personne pour juger de la qualité de la performance »). On peut considérer que contre-culture sportive a constitué un moyen pour lui de marquer une forme de contestation de la culture sportive traditionnelle.

Il raconte également la manière dont cette passion grandissante pour le base-ball, qui n'était pas institutionnalisé à ses débuts l'a conduit lui-même à donner corps à un projet associatif :

« Cette discipline-là m'a passionné. Elle n'était pas présente ici en Bretagne donc j'ai construit à partir de rien un projet sportif dans lequel je suis devenu très rapidement mon propre entraîneur (...) j'ai essayé d'amener quelques copains dans l'aventure. On a fait une équipe de base-ball. Et rapidement au bout d'un an même pas, de quelques mois j'ai eu envie d'aller plus loin pour en faire une association pour pouvoir essayer de faire des rencontres (...) Je me suis formé et je suis devenu entraîneur principal de cette équipe de base-ball pour petit à petit mener mon parcours de sportif autodidacte et en parallèle des études de philo. Et puis (...) j'ai créé à partir du dispositif emploi-jeune mon propre emploi et voilà comment je me suis retrouvé professionnel dans le sport²⁶ ».

Son récit témoigne également d'une disposition manifeste à donner une forme institutionnelle à ses pratiques personnelles et à engager toutes les démarches nécessaires pour cela. Cela le place aujourd'hui en situation de faire valoir une vision

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

alternative du sport et à ne pas la cantonner à une pratique personnelle, isolée et invisible. Cette propension à mettre en discussion la vision dominante du sport est sans doute à rapprocher d'une sensibilité à la mise à distance des évidences du monde social que sa formation en philosophie traduit autant qu'elle l'a certainement renforcée.

B. Le sport ludique comme moyen pour renverser une situation précaire d'attente

Léonard est l'éducateur sportif en charge du public migrant au sein de l'association et a été impliqué dans la mise en œuvre du projet visant à proposer des séances sportives aux demandeurs d'asile du Centre d'accueil et d'orientation, au sein duquel nous avons mené nos observations. L'entretien réalisé avec Léonard permet de rendre compte de l'esprit dans lequel est né et continue de se développer le dispositif de BIS proposant des séances sportives au migrant du CAO. Selon lui, la précarité de la situation de la demande d'asile donne lieu à des conséquences néfastes sur l'individu à différents niveaux : sur la psychologie des personnes et leur rapport au corps et leur rapport aux autres et leur rapport à la culture.

Il considère que le sport ludique est susceptible de participer à un accompagnement global de ces personnes en situation précaire en agissant sur ces différents aspects :

« Pour moi, faire du sport c'est avoir une licence, être dans un club compétitif et suivre des règles. Juste l'activité physique, c'est se mouvoir dans l'espace par différents jeux, par différents engins, par différents moyens (...) Le fait du jeu, c'est d'apprendre de façon détournée certaines choses (...) on apprend à discuter avec d'autres, on apprend à se situer dans l'espace, on apprend à se mouvoir, on apprend à être en lien avec ses propres sensations et donc, c'est tout un apprentissage qui, n'est pas forcément techniciste, mais qui est pluriel pour l'individu (...) qui est vraiment très intéressant pour qu'au final, toutes les dimensions de l'individu soient prises en compte²⁷ ».

²⁷ Entretien avec Léonard, 02/04/2019

Cette conception se rapproche de la distinction entre « *jeux sportifs institutionnels* » qui forment un groupe homogène et les « *jeux sportifs traditionnels* » qui regroupent des pratiques différenciées (Parlebas, 2016, 95). Ces derniers dépassent la simple activité de distraction et de défoulement pour offrir une « *remarquable aventure collective et individuelle* », qui représente une « *société en miniature, met en scène le lien social et engage des formes importantes de sensibilisation culturelle* » (Parlebas, 2016). Le jeu n'est pas une activité inconséquente mais est susceptible de faire évoluer le rapport à soi, le rapport aux autres et le rapport à cet environnement culturel. L'intérêt des activités physiques et sportives chez Léonard est de renverser les conséquences potentiellement néfastes d'une situation précaire d'attente. L'approche ludique qu'il privilégie vise à réguler le rapport de l'individu à son corps, aux autres et à l'environnement culturel.

Tout d'abord, la médiation des conséquences de la précarité par la sensibilité est particulièrement à l'œuvre pour engager une transformation du rapport au corps au corps intime (« on apprend à être en lien avec ses propres sensations »). Les demandeurs d'asile sont affectés par la situation précaire consécutive du traitement institutionnel de leur demande d'asile :

« Il s'avère que l'État français a clamé haut et fort que ces personnes-là allaient être accueillies dans de bonnes conditions où ça respectait les droits de l'homme et en toute franchise, les lieux dans lesquels ils sont hébergés sont souvent des lieux désaffectés (...) donc l'idée, c'est par l'activité physique et sportive et culturelle, qu'on sorte de ce centre, qu'on soit ensemble (...) et qu'on se dise qu'on peut passer du bon temps malgré le fait qu'on soit dans une situation administrative relativement instable (...) on ne sait pas à quelle sauce on va être mangés, si l'État français va nous accepter ou non. Si on va revenir dans le pays où on a posé notre première empreinte ou si on va repartir dans notre pays initial »²⁸.

Léonard considère le sport comme une parenthèse positive dans la situation critique de la demande d'asile. Le sport, pour lui, se définit dans des fonctions miroirs du CADA. Si celui-ci est un espace de vie difficile et fermé, le sport doit

²⁸ Entretien avec Léonard, 02/04/2019

permettre de prendre du bon temps. Cette intention contient une dimension politique forte ; Léonard mentionne l'État français et conteste les conditions de vie qu'il impose. La résidence en centre d'accueil a pour les demandeurs d'asile des conséquences corporelles (Kobelinsky, 2012) : « *faire l'expérience du confinement et de l'inaction peut entraîner un sentiment de résignation qui accentue la dégradation physique et morale* » (Kobelinsky, *op. cit.*). Une des conséquences est selon Léonard que les demandeurs d'asile se retrouvent dans une phase « *terne* », « *morose* », ou « *névrosée* ». Mais cette situation peut aussi, au contraire, induire *un sentiment de révolte qui conduit, au moins partiellement, à une reprise en main du corps* » (Kobelinsky, *op. cit.*). L'activité physique et sportive permet dans l'esprit de Léonard de réguler les conséquences sur le corps sensible de cette situation précaire :

« Recréer des conditions de vie dignes pour ces personnes-là (...) c'est de décompresser, de souffler, de ne pas être sujet à différentes questions préoccupantes du présent et donc se dégager de tout ça et prendre du temps pour soi, de se questionner un sur "qu'est-ce que je suis et qu'est-ce que mon corps ? Est-ce que j'en ai encore la capacité ? Est-ce que je peux encore bouger dans l'espace ? Si je me suis blessé, est-ce que je ne peux pas essayer de me dire que comme ils vont être là pendant plusieurs mois, mon objectif est de me remettre le plus vite d'aplomb pour, au final, venir faire du sport avec eux ?" On essaie d'adapter nos pratiques parce qu'il y en a certains qui sont quand même relativement cassés »²⁹.

Cette attention portée à la conscience du corps relève d'une intention de faire accéder les demandeurs d'asile à une forme de bien-être (« prendre du temps pour soi ») malgré leur situation préoccupante. Cette intention d'agir sur les corps se situe au sein d'une société occidentale caractérisée par une importance accrue du souci de soi (Raveneau, 2015). Le bien-être repose majoritairement sur une définition subjective dans laquelle l'expérience corporelle et émotionnelle est centrale. Y accéder implique de composer avec des techniques de soi au sein desquelles les pratiques corporelles et sportives occupent une place centrale. L'idéologie de la santé se diffuse largement dans le monde social et est ainsi devenue une norme et une morale dans les sociétés occidentales (Fassin, 2000). On comprend ainsi que dans

²⁹ *Id.*

les représentations sociales, les activités physiques et sportives incarnent l'essence même du corps, son triomphe (Le Breton, 2003). De façon radicale, cette idéologie amène l'individu « *hypermoderne* » à se focaliser sur son corps « *pour en faire son objet, sa création, le personnaliser, en allant au plus proche de son désir (...), un corps icône de soi* » (Le Breton, 2018). Mais mises au service de l'intervention sociale, les activités physiques et sportives sont « *appelées à contribution s'agissant de faire entrer l'autre dans l'ordre signifiant du monde* ». (Le Breton, 2003). Elles sont susceptibles de contribuer, à leur manière, à la construction ou à la reconstruction identitaire du sujet à travers « *la prise de conscience de ressources longtemps effacées, la possibilité d'éprouver physiquement un monde qui se dérobe* » (Le Breton, *op. cit.*).

Ensuite, l'adoption d'une modalité ludique et festive vise à renouer un lien social entre lui et les demandeurs d'asile relativement isolés au sein du CAO, ou entre eux :

« Pour une personne qui aurait plus de difficulté à s'engager, on va beaucoup jouer avec les affinités qui se sont déjà créées dans le groupe ou d'avoir un lien de confiance avec elle et de nous faire avec pour qu'elle s'engage d'autant plus dans l'activité. C'est une clé qui est indéniable à BIS, c'est d'avoir le lien de confiance avec la personne (...) je dis toujours bonjour en serrant la main, en ayant un contact visuel avec la personne (...) le grand sourire fait toujours du bien et pour la personne et pour moi aussi pour me mettre dans l'activité. Et ensuite de ça, c'est commencer à faire des petites choses pour ne pas qu'il dise c'est une montagne que de faire du sport, mais rien que le fait de bouger c'est une chose. D'essayer dans les premiers échanges, les premiers mouvements, d'avoir des relations soit avec moi, soit avec les autres personnes, soit de parler, soit physiquement de trouver sa place dans le groupe »³⁰.

Cette volonté d'intégration de l'individu au collectif est classique dans l'usage du sport dans l'intervention sociale. En effet, il est censé permettre une intégration par des « *apprentissages sociaux* » (Legras et Clément, 1998), un « *apprentissage de la vie collective* » (Mignon, 2000), ou la restauration d'un « *lien social* » (Moro, Ragi, 2003). Le terme même d'intégration au sens durkheimien implique une dimension

³⁰ *Ibid.*

fortement collective au sein de laquelle l'individu a à se situer (Joly, Le Yondre, 2020). Mais la particularité du discours de Léonard réside dans le fait que cette intégration au collectif se fait par le partage de sensations positives communes, notamment par l'humour. Lors de notre enquête, nous avons souvent remarqué que la séance sportive démarrait par un jeu visant le partage d'un moment collectif affectif. Par exemple, une séance de basket, celle-ci a démarré de la manière suivante :

« Nous effectuons un échauffement en cercle où il s'agit de dire le prénom de son voisin et toucher son voisin à l'épaule, la hanche et au genou. On remarque une certaine gêne au toucher au départ chez certains, mais après le côté ludique finit par l'emporter et des rires relativement francs s'élèvent »³¹.

Ces observations font écho aux propos de Léonard sur sa propre pratique d'intégration émotionnelle des participants au sein des séances sportives :

« On est là aussi pour rire. J'essaye de faire en sorte que tout le monde adopte le sourire assez facilement. Même dans l'adversité, je leur fais une petite blague et ils rient un peu jaune mais au final ils rigolent et sont aussi contents que je les pousse un peu sur certaines choses. Et ils se rendent compte que ben voilà, ils sont tous ensemble³² ».

L'intégration à la séance collective s'opère par le partage émotionnel des mêmes sensations inhabituelles liées à l'effort sportif, et à sa dédramatisation par l'humour. On peut penser que les uns se relie aux autres en une sorte de « communauté d'affects » (Boutroy, 2002), de la même manière que certains pratiquants des sports extrêmes ressentent collectivement une émotion en rupture vis-à-vis de l'uniformité sensorielle quotidienne dans des situations vertigineuses. Dans cette perspective, « les émotions sont des modes d'affiliation à une communauté sociale, une manière de se reconnaître et de communiquer ensemble sur le fonds d'un ressenti proche » (Le Breton, 2010). Ce rassemblement par les sensibilités renvoie alors à l'idée que « la socialité » n'est pas un ensemble de relations simplement mécaniques mais qu'elle s'attache au sensible de l'existence

³¹ Voir p.145 l'encadré « Les participants acceptent mieux le contact corporel lors de l'échauffement ».

³² *Ibid.*

(Le Pogam, 1998). Le lien social ne relève pas uniquement de paramètres rationnels et se doit d'intégrer une part de ludique, d'émotions, de plaisir des sens.

En dernier lieu, la découverte d'une multitude d'activités sportives ludiques est un moyen de faire accéder les demandeurs d'asile du CAO à une culture plus vaste qui permet potentiellement de renverser leur situation précaire d'attente :

« On a essayé de créer un parcours d'animation sportif pluriel. L'idée, ce n'était pas que de faire du foot parce qu'ils ne voulaient faire que ça, c'était de leur montrer aussi qu'ils étaient capables de faire d'autres sports (...) j'ai voulu apporter une ouverture. Déjà moi, j'ai été très intéressé dans ma vie par la diversité des activités physiques parce qu'il y a énormément de choses qu'on ne peut pas déceler rien que par le nom du sport ou par le fait de l'avoir vu à la télé. Et donc d'expérimenter des choses ça peut nous permettre de nous rendre compte qu'on aime aussi d'autres sports, qu'il ne faut pas qu'on se cantonne forcément aux mêmes visions que l'on a depuis le début. Il y a des sports qu'ils ne connaissent pas du tout et donc, au final, ça éveille un peu leur curiosité aussi. Faire du tchoukball, faire de l'ultimate frisbee, ils n'en ont jamais fait quasiment. L'idée, c'est d'ouvrir un peu (...) je ne sais pas si je suis assez fidèle aux disciplines, mais je leur montre qu'il y a plusieurs disciplines, par contre, je vais toujours aborder l'aspect ludique³³ ».

L'objectif semble de faire accéder les participants des séances à un « patrimoine culturel » (Parlebas, 2016) que constitue la variété des séances sportives. Cette volonté « d'ouverture », traduit le fait que ces différentes activités sportives véhiculent des imaginaires sensibles que les participants ne connaissent pas forcément. En affichant la volonté de se positionner « toujours en lien avec l'aspect ludique », on peut considérer que Léonard développe la volonté de faire accéder à des sensibilités positives de plaisir à travers les différents aspects de cette culture. Selon Paturet, l'éducation à la sensibilité crée un autre rapport avec l'objet culturel qui n'est plus seulement saisi dans son instrumentalité, dans son utilité ou son efficacité, mais « dans sa dimension esthétique, c'est-à-dire dans un rapport humanisé qui fait sens pour l'homme » (Paturet, 1997). Elle permet finalement une ouverture des possibles de la sensibilité, une volonté d'habiter le monde dans toutes

³³ *Ibid.*

ses dimensions sensibles. En abordant « différentes disciplines » qui véhiculent toutes des rapports aux sens différents, on peut inscrire cette proposition d'activités sportives dans la volonté d'une éducation à la sensibilité, visant à ré humaniser le rapport au monde de demandeurs d'asile pris dans un environnement sensible précaire et routinier.

Nous pouvons analyser dans le récit de Léonard l'influence de sa socialisation sportive sur la manière qu'il propose de pratiquer des activités physiques et sportives au sein du CAO. D'une manière générale, sa conception privilégie l'aspect ludique des activités sportives (« moins sport de compétition que sport loisir »). Celles-ci sont alors porteuses d'émotions positives qui sont susceptibles dans son esprit de renverser les conséquences corporelles de la situation précaire de l'asile dans le rapport à soi, aux autres et à la culture. D'une part, cette volonté témoigne d'un engagement personnel pour la cause des personnes migrantes :

« On fait trop de généralités sur les migrants. Ce sont des personnes issues de l'immigration, ce sont avant tout des personnes. Il y a trop à mon avis, de généralisations, d'idées préconçues sur ce qu'est une personne qui vient dans un autre pays. Montrer à ces personnes-là qui viennent d'autres pays qu'ils ont les mêmes droits, qu'ils ont le même accès à. Et des fois de déconstruire certaines représentations d'autres personnes, des citoyens français, de leur montrer que ces personnes-là ne sont pas réduites à attendre un papier et qu'elles peuvent faire des choses comme toute autre personne ».

Là encore, il exprime une volonté qui dépasse le simple fait de faire plaisir en faisant faire du sport et qui consiste, par le sport, à rectifier la catégorisation discutable dont les DA font d'après lui l'objet, tout en leur communiquant cette rectification (« montrer à ces personnes »).

D'autre part, il ressort de son récit une importance particulière accordée à la pratique personnelle comme motif de bien-être : *« J'ai fait du foot, j'ai fait des sports de raquette (...), du kayak (...) pour faire du sport aussi pour moi, pas que pour apprendre (...) cette année, je me suis dit qu'il fallait que je refasse du sport pour moi³⁴ »*. Les vertus qu'il prête à l'intégration par le sport semblent marquées

³⁴ *Ibid.*

par sa préférence pour la pratique collective : « *Je trouvais que c'était plus intéressant d'être en avec un collectif que seul (...) Sur le foot, j'ai été beaucoup plus à même de trouver ma place parce que c'est un sport collectif, il y a d'autres enjeux* ³⁵ ». Enfin, il tente d'infléchir le rapport des personnes à la culture sportive à partir de sa propre expérience des pratiques culturelles : « *j'ai été très intéressé dans ma vie par la diversité des activités physiques parce qu'il y a énormément de choses qu'on ne peut pas déceler rien que par le nom du sport ou par le fait de l'avoir vu à la télé. Et donc d'expérimenter des choses ça peut nous permettre de nous rendre compte qu'on aime aussi d'autres sports, qu'il ne faut pas qu'on se cantonne forcément aux mêmes visions que l'on a depuis le début*³⁶».

Son récit démontre une volonté d'utiliser des aspects du sport qui l'ont marqué sur un plan personnel pour accompagner sur le plan social des personnes en situation de précarité. Sa formation en STAPS lui a permis probablement de structurer ses convictions et de les concrétiser sur le plan professionnel.

Finalement, les entretiens avec E. Godet et Léonard révèlent la volonté au sein de BIS de faire du sport un moyen d'infléchir le traitement institutionnel des demandeurs d'asile. En effet, l'objectif au niveau général de l'association est de proposer des activités physiques et sportives à des populations précaires en vue de réguler les conséquences sensibles intimes négatives dues à leur situation. Cette inflexion est pensée à travers l'enclenchement d'une dynamique émotionnelle plus positive dans le rapport de soi à soi, aux autres et à l'environnement naturel. On retrouve une conception assez proche dans la proposition d'activités physiques auprès des demandeurs d'asile. Il s'agit de faire basculer les conséquences émotionnelles négatives liées à la précarité de la demande d'asile, dans une dynamique plus positive, à travers des activités ludiques agissant sur le rapport au corps propre, le rapport aux autres et le rapport à l'environnement culturel. Les attentes de l'association sont alors que les demandeurs d'asile ressentent des sensations plus positives (plaisir, bien-être, convivialité, surprise etc.) à travers les activités sportives. Ces attentes contrastent avec la procédure d'examen de la demande d'asile qui encourage le partage public des émotions de peur ou de tristesse,

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

et l'« utilisation » de ces émotions pour « *prouver la véracité de leur histoire* » (Freedman, 2017). On peut considérer que les attentes de BIS concernant les sensibilités au cours des séances sportives ne correspondent pas à ce que l'institution attend en matière d'engagement et d'expression des émotions dans le cadre de la politique de l'asile. La dimension corporelle s'inscrit au niveau de cette association dans une démarche de réparation d'individus affectés négativement par un traitement institutionnel dont elle vise à infléchir les conséquences sur les sensibilités ressenties. Le fait qu'un programme sportif ne corresponde pas à la politique plus générale de demande d'asile a aussi été étudié en Australie (Dukik, McDonald, Spaaij, 2017). L'association de football pour réfugiés qu'ils étudient se dissocie selon eux de la politique gouvernementale australienne envers les demandeurs d'asile en proposant un espace sûr et engageant alors que le contexte politique se veut de plus en plus punitif, restrictif et hostile envers eux.

2. Sensibilités exprimées par les demandeurs d'asile

Il est impossible de présenter des résultats de manière tranchée à la question d'un engagement spontané ou tacticien de la part des demandeurs d'asile. Nous avons alors tenté de repérer et sélectionner les pratiques les plus significatives relatives à l'expression de différentes sensibilités au cours des séances sportives. Nous avons pu appréhender trois manières typiques de s'engager et d'exprimer des émotions différentes. Ces manières de s'engager peuvent se rapporter à la notion de « *groupe stratégique* » (Olivier de Sardan, 1995). On entend par là une agrégation d'individus qui ont globalement, face à un même « *problème* », une même attitude déterminée par un rapport social similaire à ce problème, qui peut être un rapport culturel ou symbolique comme politique ou économique (Olivier de Sardan, op.cit.). Ainsi, les attitudes typiques de ces trois groupes, que nous avons appréhendées sous l'angle des sensibilités et des émotions exprimées, nous renseignent sur les rapports qu'entretiennent ces groupes avec les séances sportives qui leur sont proposées. Toutefois, les « *groupes stratégiques* » ne sont pas constitués une fois pour toutes et varient selon les problèmes considérés (Olivier de Sardan, op.cit.). Ces séances constituent potentiellement un lieu d'expression d'émotions qui diffèrent des lieux

habituels - cours de français, rendez-vous avec les travailleurs sociaux, entretien à l'OFPRA - qui caractérise le quotidien des demandeurs d'asile du CAO. De la même manière, les séances se sont produites dans des conditions différentes - de lieux, d'encadrement de la part de l'éducateur, d'activités pratiquées, de groupements proposés - qui ont également pu faire varier l'expression de ces émotions. Nous nous attacherons donc à décrire les sensations exprimées par les participants aux séances sportives selon trois modalités typiques en les mettant en rapport avec leurs conditions d'apparition. Nous avons en effet remarqué que certaines expressions des affects étaient favorisées par des modalités particulières de pratique sportive. En d'autres termes, les pratiques et attentes de la part des éducateurs sportifs favorisaient l'expression de sensibilités données. Il s'agit de déterminer s'il existait des contextes dans lesquels les sensibilités se conformaient ou se détachaient de leur rapport habituel à la demande d'asile. L'enjeu est d'appréhender, sous l'angle des sensibilités exprimées, dans quelle mesure les séances sportives constituent un espace temporaire tranchant avec la condition de demandeur d'asile. Pour cela, nous nous appuyons majoritairement sur l'observation participante des séances que nous avons effectuée. Nous nous appuyerons aussi sur l'entretien marché que nous avons réalisé et sur quelques réponses concernant les sensibilités fournies par les éducateurs sportifs de manière informelle.

A. L'expression d'émotions associées à une sensibilité particulière à la pratique sportive

Une première modalité typique d'expression de la part des demandeurs d'asile correspond à des émotions de légèreté, de détente, d'engouement, démontrant une forme de revitalisation au sein des activités sportives. Ce faisant ils expriment des émotions en adéquation avec la philosophie et les attentes de BIS à leur égard.

a. L'expression de sensations de bien-être redéfinissant la catégorie de demandeur d'asile

On observe selon cette modalité d'engagement un enthousiasme pour les activités sportives qui se traduit par des sensations d'excitation et de gaieté au cours

des séances qui semblent contraster avec les émotions quotidiennes. Cette modalité rapproche les activités sportives d'« *activités déroutinisantes* » (Elias & Dunning, 1986) qui permettent d'éprouver des émotions et de vivre des sensations procurant des formes d'excitation et de plaisir absentes des autres activités contraintes. Par exemple, lors d'une séance de basket dans un gymnase de la ville de Rennes, nous remarquons une sensation d'amusement apparente chez ces participants :

Tashi, Farouk, Mohamed et Modum s'amuse lors d'un échauffement

Extraits d'une séance de Basket-Ball au gymnase de La Courrouze,
Rennes, le 13/02/2020

« La séance démarre avec un échauffement où il s'agit de se faire des passes librement avec un ballon de basket en appelant le destinataire par son nom. On observe Tashi, Farouk, Mohamed, Modum qui s'engagent pleinement. Ils demeurent continuellement en mouvement. Ils prennent des risques en réalisant des passes longues et sourient très souvent quand ils croisent d'autres participants. Leur entrain se manifeste lorsqu'ils sollicitent le ballon aux autres. Ils se permettent des gestes superflus et spectaculaires : Tashi répète un mouvement de pivot sur lui-même plusieurs fois avant de réaliser une passe, ou Modum tente une passe longue d'une dizaine de mètres en lançant le ballon à une main³⁷ ».

Ces moments révèlent un engagement selon des modalités sportives produisant des sensibilités positives associées au plaisir chez ces participants. On peut qualifier cet engagement sportif de « *dionysiaque* » (Jeu, 1987) au sens où sont davantage valorisés pour les pratiquants le plaisir sensible et l'esthétique des gestes techniques que la rationalité où la mesure d'un engagement « *apollinien* » (Jeu, *ibid.*). En outre, l'attitude relâchée qu'ils adoptent lors de cet échauffement peut s'envisager comme la maîtrise d'un « *rite symbolique* » (Goffman, 1974) du pratiquant d'un sport collectif. Ces pratiquants ne perdent pas la face dans le territoire symbolique (Goffman, *op. cit.*) que constitue le terrain de basket-ball car ils semblent en maîtriser les règles implicites d'engagement corporel. Cet engagement sensible joyeux est corrélé à une maîtrise gestuelle qui semble indiquer

³⁷ Notes de terrain, 13/02/2020

un passé basketteur ou au moins sportif de la part de ces participants. Le plaisir que retirent ces participants à prendre des risques en tentant des gestes inhabituels et spectaculaires est dès lors probablement imputable à une socialisation sportive antérieure. La suite l'observation de cette séance de basket-ball permet de détailler différents aspects de cette expression de sensations sportives positives :

Mohammed, Modum et Farouk expriment leur plaisir au sein de l'activité sportive

Extraits d'une séance de Basket-Ball au gymnase de La Courrouze,
Rennes, le 13/02/2020

« A la suite de l'échauffement, un jeu d'épervier est réalisé. Il s'agit de dribbler d'un côté à l'autre du terrain en conservant le contrôle du ballon. L'engagement est immédiatement plus élevé. Mohammed s'investit particulièrement, son niveau de dribble lui permet de gagner plusieurs fois et il est applaudi par plusieurs autres participants (...) au cours du match de fustal à la fin de la séance, Farouk parle tout seul en souriant pour commenter les actions qui se passent sur le terrain : "merci gardien", "bien joué", "joue avec moi". Lors des buts, les célébrations sont joyeuses et ils expriment la fierté d'avoir marqué. Le score final semble importer et beaucoup le demandent à plusieurs reprises. Lorsque Modum est remplacé et vient sur le banc de touche, il suit le match attentivement. L'éducateur sportif lui propose d'arbitrer, ce qu'il accepte avec un grand sourire. Il en profite pour donner des consignes aux joueurs de son équipe
38 ».

Tout d'abord la reconnaissance de la qualité d'un participant par des applaudissements témoigne du plaisir d'apprécier un art bien maîtrisé. En effet, « *le connaisseur [sportif] dispose des schèmes de perception et d'appréciation qui lui permettent de voir ce que le profane ne voit pas (...) et, par conséquent, de trouver dans la promptitude d'un geste, dans l'imprévisible nécessité d'une combinaison réussie ou dans l'orchestration quasi miraculeuse d'un mouvement d'ensemble, un plaisir qui n'est pas moins intense ni moins savant que celui que procure à un*

³⁸ Notes de terrain, 13/02/2020

mélomane une exécution particulièrement réussie d'une œuvre familière » (Bourdieu, 1981, 184). On peut bien considérer qu'apprécier un geste sportif spectaculaire et maîtrisé à sa juste valeur témoigne d'une perception fine inaccessible à un néophyte. Ensuite l'empressement à réitérer le plus de fois possible sa participation à des actions collectives (« joue avec moi ») dénote l'envie de renouveler immédiatement la jouissance sensorielle liée à la participation à une action de jeu. Enfin, suivre un match de manière attentive et se permettre de donner des conseils témoigne d'un engagement émotionnel fort dans l'enjeu du match autant qu'une propension à s'affirmer pour tenter de faire évoluer le comportement des autres. Selon ces points de vu, la participation à la séance sportive entraîne des conséquences sensibles positives dans le rapport à son corps propre, le rapport aux autres et le rapport au basket-ball. Le « *décontrôle d'émotions* » (Elias, Dunning, 1991) positives au cours des séances sportives peut être envisagé comme un oubli temporaire de sa condition de demandeur d'asile. Dans cet espace, leurs corps ne font plus l'expérience d'une « *mise en attente* », « *sous la contrainte* », du confinement ou d'un sentiment d'inutilité, mais remis en « *mouvement* » (Kobelinsky, 2012). Certains moments dans l'activité sportive politique permettent alors un processus de « *recomposition de soi* » par une « *réappropriation du corps* » (Kobelinsky, op. cit.), ou un temps de « *dégagement* » de « *l'assignation* » caractéristique du traitement institutionnel de l'asile (Felder, 2009). Cette réappropriation est médiée ici par la libération de sensations corporelles plaisantes au sein des activités sportives, faisant du corps sensible un support de subjectivisation temporaire de la condition institutionnelle de demandeur d'asile. Ces observations font écho à d'autres recherches démontrant, dans le cadre d'un programme sportif proposant du football à des réfugiés en Angleterre, que le fait de jouer permettait aux participants de se distraire et de se libérer des incertitudes quotidiennes, tout en négociant leurs identités (Woodhouse & Conricode, 2017). L'implication dans le football donnait alors aux individus la possibilité de projeter une image positive d'eux-mêmes permettant d'atténuer les pressions entraînées par le statut de demandeur d'asile (Woodhouse & Conricode, op.cit.). En effet l'activité physique, associée à d'autres stratégies d'adaptation, permet pour certains demandeurs d'asile d'essayer de gérer la détresse due au refus du droit au travail et à l'incertitude quant à leur statut en matière de visa (Hartley, Fleay, & Tye, 2017).

Cette relativisation du traitement institutionnelle au cours des séances sportives peut aussi s'observer dans la manière dont certains participants, au cours de la séance de basket-ball déjà évoquée, détournent certaines consignes vers une forme plus amusante :

Tashi, Farouk et Mohammed se provoquent amicalement

Extraits d'une séance de Basket-Ball au gymnase de La Courrouze,
Rennes, le 13/02/2020

« Tashi et Mohamed sont en binôme pour effectuer une situation de passes à deux partant du milieu de terrain débouchant sur un tir au panier. Au lieu de revenir vers le milieu du terrain, ils se détachent des consignes et profitent de l'absence de passage pour enchaîner plusieurs tirs en course. Leur manière de tirer diffère. Ils s'amuse à faire tourner le ballon autour de leur ventre avant de tirer. Ils demeurent sous le panier jusqu'à l'arrivée du binôme suivant composé d'Ilchan et de Farouk. Ce dernier effectue deux tirs sous le regard d'Ilchan qui revient au point de départ mais Farouk continue de tenter sa chance. Tashi rit de ses essais ratés et lui renvoie le ballon et le défie de réussir un panier. Farouk rate deux nouveaux essais mais s'amuse de ses échecs et retourne vers le centre du terrain en souriant. Tashi récupère le ballon et retourne au milieu du terrain en tournant sur lui-même l'air énergique³⁹ »

On observe également cette espièglerie au moment d'un match à la fin de la séance :

Farouk et Mohammed tentent de détourner les règles

Extraits d'une séance de Basket-Ball au gymnase de La Courrouze,
Rennes, le 13/02/2020

« Farouk tente de jouer avec les règles et demande plusieurs fois la touche alors qu'elle n'est pas à lui. Mohamed tente aussi de récupérer une touche revenant à

³⁹ Notes de terrain, 13/02/2020

l'équipe adverse. Ils sourient quand l'éducateur sportif le démasque et accorde la touche à l'équipe adverse⁴⁰ ».

Ces extraits traduisent la conscience chez ces participants d'une déconnexion des enjeux liés à l'espace-temps sportif avec BIS et des enjeux liés au CAO. Ils s'autorisent, dans le sport, une approche tacticienne de la règle voire son contournement sans l'appréhender comme la révélation potentielle d'une disposition plus générale à jouer avec la règle, à feindre la bonne foi et à l'instrumentalisation de la règle. Le jeu avec les règles et les taquineries entre ces participants rendent aussi compte d'une sociabilité sportive ludique. Cet engagement dépasse le rapport de docilité et de conformité. Ces participants semblent avoir saisi que l'enjeu du sport était distinct de l'enjeu administratif lié à la demande d'asile et que BIS et ses acteurs ne se confondaient pas avec les représentants de l'Etat et leurs jugements attendus. Ils se permettent dans les séances sportives de subvertir les règles du jeu et s'en amusent, ce qu'ils n'oseraient probablement pas faire dans le cadre de leur vie quotidienne, marquée par le « contrôle » au cœur du dispositif de la demande d'asile (Kobelinsky, 2008). Ce contrôle dans le lieu de résidence des demandeurs d'asile nous a été décrit par Farouk lors de notre entretien marché :

Farouk décrit le contrôle au sein du CAO

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

« Alors que je le questionne sur la manière dont ils sont encadrés au sein du CAO, il me répond que le contrôle est quotidien, voire permanent. Selon lui, les travailleurs sociaux “répertorient les personnes qui fument, celles qui ne font pas le ménage, et l'inscrivent dans le dossier”, ce qui est perçu selon lui négativement lors de la demande d'asile⁴¹ ».

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ Notes de terrain, 13/03/2020

Cet extrait met en évidence le contexte politique de gestion des demandes d'asile qui met le contrôle des populations au coeur du dispositif, faisant des intervenants de véritables « *flics* » malgré eux (Kobelinsky, 2008). L'association entre travail social et contrôle des populations commence à être décrit au début des années 1970, où est montré l'effet normalisateur du travail social, inscrit au registre des institutions disciplinaires, à l'envers de la version positive qui fait du travail social « classique » une entreprise de réhabilitation des individus en vue de leur intégration dans la société⁴². Kobelinsky montre que l'entrée en centre d'accueil implique pour les demandeurs d'asile l'assujettissement à des règles de conduite. Alors que les résidents témoignent d'une perte d'autonomie vis-à-vis des travailleurs sociaux, ces derniers sont pris malgré eux dans des enjeux de contrôle qui les mettent à mal (Kobelinsky, *op. cit.*) et qui contreviennent, bien souvent, au sens de leur engagement initial dans le travail social. L'entretien avec Farouk dénote la volonté de se conformer au quotidien à ces attentes institutionnelles et se veut accusateur de ceux qui ne les respectent pas (« je ne les comprends pas »). Cela démontre une appréhension juste de sa part des différences entre les enjeux attachés à la demande d'asile et les attendus des séances sportives. Ses interactions diffèrent radicalement entre les travailleurs sociaux dont il respecte rigoureusement le contrôle et les éducateurs sportifs dont il subvertit les règles avec espièglerie. Farouk montre qu'il a conscience que le dispositif sportif de BIS n'est pas un support de l'instruction de la requête d'asile. Cela est cohérent avec les résultats d'une étude ethnographique ayant montré que jouer au football permettait à des Afghans de jouir d'une certaine autonomie pour réinterpréter de manière créative les controverses de l'immigration au Royaume-Uni (Khan, 2013).

Cette sociabilité sportive ludique suppose aussi le développement de canaux relationnels préférentiels chez certains participants s'amusant avec d'autres de manière récurrente. Par exemple, Tashi et Mohammed se défient à plusieurs reprises dans des séances sportives différentes. Lors d'une séance de tir à l'arc, « *Tashi improvise une compétition avec Mohamed qu'il me demande plusieurs fois de prendre en vidéo*⁴³ », de la même manière qu'ils se défient autour du panier de basket-ball de manière autonome. Ces relations privilégiées semblent s'être

⁴² « Pourquoi le travail social ? », *Revue Esprit*, avril-mai 1972

⁴³ Notes de terrain, 27/01/2020

instaurées dans le cadre de la pratique sportive. En effet, ils ne connaissaient pas leurs noms avant la séance de tir à l'arc et semblent même ne s'être jamais rencontrés. En outre, les taquineries entre Tashi et Farouk lors de la séance de basket, alors que celui-ci est arrivé au CAO la veille, révèlent l'émergence d'une sociabilité ludique au sein de ces séances sportives. On peut considérer que ces interactions ludiques entre les participants constituent ce que Simmel appelle une forme de « *sociabilité pure* » (Simmel, 1981), définie par l'action visée pour elle-même indépendamment de finalités sociales qui caractérisent les interactions courantes. La seule finalité des situations de défis sportifs autonomes entre les pratiquants semble être l'amusement, le ludisme vécu pour lui-même. Toutefois, elles ne sont pas sans conséquences. Elles relèvent de ce que Simmel nomme « *Geselligkeit*⁴⁴ ». La sociabilité constitue chez lui la forme ludique⁴⁵ de la société en train de se faire⁴⁶. La société est vue comme un processus dynamique en évolution perpétuelle sous l'effet de cette forme ludique de socialisation. Les structures sociales ne sont selon lui qu'un moyen de consolider un ensemble « *de relations et de sortes d'actions réciproques entre les hommes, de médiocre importance, et parfois même futiles si on considère les cas particuliers, qui contribuent cependant à constituer la société telle que nous la connaissons* » (Simmel, 1981).

Si la société procède des relations sociales en train de se faire, l'émergence d'une sociabilité ludique entre des participants aux séances est susceptible de faire évoluer la catégorisation sociale de demandeur d'asile. La société chez Simmel résulte davantage des (micros) interactions entre les individus que d'une catégorisation institutionnelle des individus. En outre, nous avons précédemment souligné que le traitement politique dont les demandeurs d'asile étaient l'objet définissait cette catégorie selon des conceptions politiques : les demandeurs d'asile légitimes sont censés « *démontrer visiblement certaines émotions et refouler les autres pour pouvoir accéder à un statut légal* » (Freedman, 2017). Certaines émotions, telles que la peur ou la tristesse, sont attendues des réfugiés et demandeurs d'asile et même « *demandées* » par l'institution (Freedman, *op. cit.*). En effet, le corps souffrant, semble réellement devenu pour les étrangers une

⁴⁴ « *Geselligkeit* » : « sociabilité », substantif de l'adjectif « *gesellig* » : « sociable »

⁴⁵ « *Spielform* » : « forme ludique », de « *spielen* » : « jouer »

⁴⁶ « *Vergesellschaftung* » : « société en train de se faire », comporte un caractère plus dynamique (« *ver* » : idée de mise en mouvement) que « *Gesellschaft* » (sens classique de « société »).

ressource dans l'accès à une forme de reconnaissance juridique (Siméant, 1998). Dans le cadre de la demande d'asile, le corps souffrant, mobilisé comme registre de justification, est uniquement celui qui est en mesure d'attester les violences endurées (D'Halluin, 2012, 271). De ce point de vue, l'institution n'attend pas des demandeurs d'asile qu'ils prennent du plaisir, ou que leur corps soit un moyen de ressentir des sensibilités positives à leur arrivée sur le territoire français. En prendre dans les séances, en chercher par des jeux et des taquineries en autonomie, et l'exprimer auprès des éducateurs sportifs de BIS constitue alors une redéfinition officieuse et indigène de la catégorie institutionnelle. On peut considérer que l'expression des sensibilités corporelles contribue à redéfinir le dispositif de BIS, le rôle du sport selon les professionnels et par extension la définition du demandeur d'asile.

Dans cette idée, l'entretien avec Léonard révèle que l'expérience des séances avec les demandeurs d'asile a engendré chez lui une reconnaissance de leurs qualités corporelles et de leur volonté de s'engager dans les séances sportives : « Avec les CAO, la plupart sont quand même assez en forme. Même si ils sont un peu de temps en temps cassés sur certaines choses, ils se donnent et on peut vraiment pousser l'activité plus loin qu'avec d'autres publics⁴⁷ », et il démontre lui-même la volonté de « déconstruire certaines représentations d'autres personnes, des citoyens français, de leur montrer que ces personnes-là ne sont pas réduites à attendre un papier⁴⁸ ». Son activité d'éducateur sportif l'amène à observer au cours des séances des demandeurs d'asile qui font parfois preuve de compétence ou prennent du plaisir dans les activités, ce qui contribue à envisager un certain rôle pour le sport dont il privilégie l'aspect ludique.

Le processus de catégorisation sociale « indigène » (Demazière, Dubar, 1997) opéré par les demandeurs d'asile au cours des séances sportives est médié par les sensibilités corporelles ce qui souligne l'intérêt de son observation « sensible » (Vulbeau, 2007) au-delà du seul discours des enquêtés. Cette médiation par les sensibilités de la définition d'une catégorie sociale fait écho des individus à la théorie spinoziste des institutions que développe Lordon. Selon lui, l'institution

⁴⁷ Entretien avec Léonard, 02/04/2019

⁴⁸ *Ibid.*

détermine à grande échelle le comportement des individus, leurs puissances des droits naturels (conatus), en faisant éprouver à tous des affects homogénéisés (Lordon, 2010). Cette considération implique que « *l'institution n'est souveraine et ne normalise les individus en (ses) sujets que si, en chacun d'eux, l'affect commun institutionnel l'emporte sur les autres affects porteurs de tendances centrifuges* » (Lordon, *op. cit.*). Or ces tendances à la subversion entraînent potentiellement un « *moment de bascule* » qui se matérialise par « *la naissance d'un affect commun séditieux* » par exemple sous l'influence de l'indignation due à une situation injuste. Le ressenti et l'expression de sensations contradictoires avec celles attendues par l'institution pour les demandeurs d'asile lors des séances sportives constitue alors une telle sédition. Les affects exprimés renversent les affects attendus. Toutefois, on peut considérer que ce n'est pas le rapport des personnes impliqués à la demande d'asile en général qui est renversé, mais sa réalisation locale : « *le système local des interactions institutionnelles qui l'effectuent* » (Lordon, 2010). La « *crise institutionnelle* » localement produite n'entraîne pas une modification complète du rapport à l'institution de l'asile pour ces personnes, et encore moins un changement de politique étatique à leur égard. Néanmoins, cet affect commun séditieux à plusieurs participants fait des séances sportives un espace potentiel de redéfinition sensible de la catégorie de demandeurs d'asile.

b. Le ressenti de sensations positives renvoyant à une situation passée plaisante

Pour les participants qui expriment le plus des sensations de plaisir dans l'instant, les séances sportives semblent être le lieu de reconstitution d'une identité personnelle et intime positives. Ils semblent retrouver une identité plaisante à travers le sport et le corps sensible. Nous remarquons que cette instrumentalisation du sport de leur part reflète des dispositions particulières à réaliser, négocier et obtenir des bienfaits consécutifs de demandes conformes à leurs intérêts. Nous avons par exemple souvent observé des demandes de leur part à des éducateurs sportifs concernant les possibilités de participer à des séances dans des clubs sportifs de la ville de Rennes. Par exemple, à l'issue d'une séance de musculation, certains participants s'amuse ensemble à écouter de la musique (nous y reviendrons

ultérieurement) et d'autres viennent parler aux éducateurs sportifs dans l'idée d'obtenir des informations bien précises :

Modum et Farouk échangent avec les éducateurs à l'issue de la séance

Extraits d'une séance de musculation, CAO de la Duchesse Anne

Rennes, le 27/02/2020

« Une fois la séance de musculation terminée, tous les participants sont restés dans la salle 30 minutes (...) Modum et Farouk viennent échanger avec les éducateurs sportifs présents. Modum demande à Collin s'il connaît un club de sport dans lequel il pourrait s'inscrire. Farouk aimerait que je lui fournisse des informations sur les universités rennaises car il aimerait poursuivre ses études de littérature américaines commencées au Togo⁴⁹ ».

Ces observations révèlent que ces participants aux séances sportives présentent manifestement des dispositions particulières à s'adresser à des membres du pays d'accueil, pour obtenir des informations et en retirer des bénéfices sur le territoire. En outre, ils abordent avec les éducateurs de BIS des éléments relatifs à une intégration plus agréable, ce qui semble indiquer qu'ils parviennent à distinguer ces enjeux des enjeux relatifs à la demande d'asile qu'ils abordent dans leurs échanges avec les travailleurs sociaux. Lors de l'entretien avec Farouk, celui-ci nous a révélé sa participation à une séance sportive la veille avec un autre résident du CAO :

Farouk montre l'envie de maintenir une certaine qualité de vie

Extraits d'une séance de musculation, CAO de la Duchesse Anne

Rennes, le 27/02/2020

« Il me raconte qu'Idriss était très motivé pour la pratique du football mais que lui "préfère se concentrer en priorité sur la poursuite de ses études" plutôt que s'inscrire dans un club de football local, même si il l'a accompagné à la séance de football qu'il dit avoir apprécié. Nous continuons la marche pendant une dizaine de minute : "j'ai déjà exploré partout ici" me dit-il. Il me confie apprécier

⁴⁹ Notes de terrain, 27/02/2020

marcher dans Rennes pour découvrir librement la ville (...) Lorsque nous approchons du retour à la résidence, il me demande l'air relativement dégagé si je pourrai l'aider à acheter des vêtements en ligne, puisqu'il ne dispose que d'argent liquide en France. Il me montre des photos de ces vêtements d'apparence assez luxueuse et me confie apprécier particulièrement s'habiller de manière élégante⁵⁰ ».

Cet extrait révèle là aussi une propension à pouvoir profiter de l'effet bénéfique de certaines activités (marche, séance de football) et d'une disposition à négocier dans la but de satisfaire des intérêts personnels (inscription à l'université, achat de vêtements). Nous avons observé ces mêmes aptitudes chez Tashi. Ce dernier a rapidement sollicité le numéro de téléphone des éducateurs sportifs à l'issue d'une séance, dont le nôtre. L'occasion lui a par la suite été donnée d'assister à un match du Stade Rennais via l'association, pour lequel Léonard nous a confié avoir fourni des billets aux plus intéressés. Par la suite, Tashi nous a contactés pour nous proposer d'aller jouer au football de manière auto-organisée dans la ville de Rennes. A une autre occasion, il nous a demandé si nous pouvions lui fournir des billets pour un autre match du Stade Rennais, après nous avoir confié avoir apprécié l'ambiance du stade lors d'un match offert par BIS.

Ces demandes semblent témoigner du fait que leurs auteurs détiennent un niveau élevé de « *capital culturel migratoire* » (Van Hear, 1998, p.51). Ce dernier est déterminé notamment par l'avantage de posséder des contacts ayant déjà émigré et des ressources hors du pays d'accueil et favorise « *la connaissance sur la manière de migrer, de négocier avec les passeurs, les officiers des frontières, les bureaucrates, sur la manière de développer et maintenir des contacts dans les pays d'accueil, et sur la manière de trouver un logement, d'obtenir la sécurité sociale ou un travail* » (Van Hear, *op. cit.*, 51). D'Halluin utilise la notion de « *carrière* » (Becker, 1985, p.47) pour montrer que la mobilité administrative des demandeurs d'asile est conditionnée par des déterminants sociaux qui prodiguent un avantage dans la manière de négocier et d'obtenir des aides de la part des associations

⁵⁰ Entretien marché, 13/03/2020

humanitaires juridiques et médicales (D'Halluin, 2012). En plus de permettre d'obtenir des moyens de migrer plus facilement ou d'obtenir plus facilement l'asile, ce capital culturel migratoire constitue une disposition à s'appuyer sur toutes les opportunités relationnelles pour mieux vivre la migration. Selon Schühle, les médecins nigériens ayant émigré aux Etats-Unis et en Angleterre détenant un capital culturel migratoire plus élevé font une meilleure expérience de leur arrivée dans ces pays en trouvant plus facilement leur chemin dans des sociétés potentiellement discriminantes (Schühle, 2020, 354). Cet aspect de la notion de capital culturel migratoire s'approche alors de celle de « *capital poly-culturel* » (Dukik, McDonald, Spaaij, 2017). Cette dernière se définit comme un type particulier de capital que les migrants possèdent pour s'intégrer avec succès et réussir dans un nouveau pays. Pour Mila-Schaaf & Robinson, ce capital permet pour les migrants de conserver un sentiment fort de son identité culturelle dans le pays d'accueil (Mila-Schaaf & Robinson, 2010). Ce capital renforce les éléments de son identité et contribue à la résilience et à la confiance nécessaire pour faire face à l'incertitude que présente le pays d'accueil (Dukik, McDonald, Spaaij, 2017). Les extraits précédents montrent alors que les demandeurs d'asile étudiés font preuve d'une capacité à négocier et obtenir des bienfaits des séances sportives proposées par BIS qui peut s'inscrire dans cette définition de capital culturel migratoire. Ce dernier leur permet de s'engager et obtenir des bienfaits au sein des séances sportives, qui en retour, contribuent à le développer (Dukik, McDonald, Spaaij, 2017).

Sur la base de nos observations, nous pouvons considérer que ce capital culturel migratoire influence la recherche de sensations positives par la pratique sportive. On observe que les demandeurs d'asile qui manifestent ce dynamisme au sein des activités sportives proposées par BIS sont les plus familiers des activités sportives. Plusieurs éléments laissent à penser qu'ils s'engagent dans ces activités d'une manière se rapprochant d'un engagement sportif passé. Tout d'abord, leurs gestes sont connus et maîtrisés ce qui témoigne d'une expertise dans l'activité :

Mohamed prend l'initiative d'un jeu et nous explique les règles
Extraits d'une séance de Basket-Ball au gymnase de La Courrouze,
Rennes, le 13/02/2020

« Certains sont d'emblée motivés pour faire quelques actions avec les ballons, la mise en action est rapide. Mohamed propose à Tashi et moi de faire un concours de lancers-francs. Il nous explique les règles : au bout de 5 paniers marqués, les deux autres devront faire des pompes. Il marque plus de paniers que nous et fait preuve d'une technique maîtrisée pour le tir à l'arrêt. Il nous explique alors la technique, en anglais et avec une démonstration pour nous apprendre à garder le coude haut et casser le poignet⁵¹ ».

Cet exemple témoigne du fait que Mohammed est un «connaisseur» (Bourdieu, 1981, 184) de l'activité basket-ball, ce qui lui permet de trouver du plaisir dans l'observation ou l'accomplissement d'un geste technique réussi. Il démontre en effet une connaissance fine de la manière d'exécuter un tir au panier. De plus, il se permet de partager son expertise en conseillant d'autres participants et une personne assimilée à un éducateur de BIS (moi-même). Cela témoigne d'une volonté de valorisation à travers la démonstration de son expertise dans une activité sportive. En effet, au-delà de ses compétences, il joue le rôle de l'initiateur qui propose un jeu dont il explique les règles. Sa situation de demande d'asile ne l'empêche pas de se positionner dans une relation avec quelqu'un d'établi (Elias & Scotson, 1997), ce qui inverse la relation d'ascendance qui caractérise de fait celle du demandeur d'asile. En outre, certains pratiquants adoptent des attitudes spécifiquement sportives quelle que soit l'activité proposée, et s'engagent selon des gestes qui semblent habituels. Par exemple, lors d'une séance de musculation :

Modum montre une attitude sportive maîtrisée

Extraits d'une séance de musculation, CAO Duchesse Anne

Rennes, le 27/02/2020

« Modum est concentré dans les exercices et répète en connaisseur ce que dit Collin (...) sa tenue est sportive. Il est précautionneux de son genou blessé mais prend au sérieux la séance (...) Modum s'échauffe tout seul avant le début de la séance. Il démontre une aisance dans les gestes sportifs. Il réalise par la suite les exercices de musculation avec discrétion, sans geste brusque mais avec assurance.

⁵¹ Notes de terrain, 13/02/2020

Il s'engage sans trop forcer avec une expression de concentration sur son visage »⁵².

On sent chez lui une certaine habitude des séances sportives et une connaissance fine de son corps, qui lui permettent de maîtriser son engagement. Il semble « être dans sa bulle ». Il est concentré uniquement sur ces gestes et mouvements auxquels il donne libre court. Il exprime des sensations de tranquillité et de détente au sein de l'activité sportive.

Nous observons que les expressions émotionnelles de ces participants se fondent sur leur familiarité avec les activités. Par exemple, lors d'une séance de boxe, nous remarquons un boxeur spécialiste dont l'engagement effréné le différencie des autres participants :

Hassan s'engage dans la séance en tant que boxeur confirmé

Extraits d'une séance de boxe, CAO Duchesse Anne

Rennes, le 05/03/2020

« L'engagement physique est variable selon les participants. D'une manière générale tous se donnent à fond : on remarque des traces de sueur, les participants sont essouffés. C'est davantage l'expression du visage associée à l'effort qui diffère selon les participants. Hassan est très concentré du début à la fin de la séance. Il suit exactement ce que dit Yann. On remarque qu'il a des gestes de boxeur confirmé. Il est souvent en binôme avec l'éducateur sportif. Il connaît déjà Yann, ayant déjà assisté à une séance de boxe avec lui hors du CAO. On remarque alors qu'il s'engage de manière très importante, l'air attentif et impénétrable. Il boxe avec fougue mais de manière contrôlée, avec précision. Cette ardeur contraste avec une bonne humeur apparente tout au long de la séance, où il distrait parfois ses partenaires en les provoquant par des petites tapes amicales⁵³ ».

⁵² Notes de terrain, 27/02/2020

⁵³ Notes de terrain, 05/03/2020

Ces observations relatives au goût pour le sport de cette partie des demandeurs d'asile du CAO font écho aux propos de Farouk lors de notre entretien marché. Ce dernier me fait part de la manière dont le sport l'a marqué :

Farouk décrit une pratique sportive valorisante dans son enfance

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

« “C’est le sport qui m’a sauvé” me Farouk. Il me parle de ses notes en sport à l’Ecole où il dit avoir toujours été excellent, le sport constituant le point fort de son parcours scolaire. Il dit même avoir tenté de s’inscrire dans une Université pour devenir enseignant de sport mais a échoué car “le délai était dépassé de deux jours”. La pratique sportive est donc associée dans son récit à une période valorisante (il était « excellent »).

Le sport a même été pour lui un moyen en tant que tel de valorisation puisqu’il dit qu’il constituait son « point fort » et qu’il a tenté d’en faire son métier. On peut penser que le sport lui fournit un « prêt-à-porter identitaire » dans le sens où il est à la fois une « case vide » dans laquelle Farouk projette sa singularité, et en même temps quelque chose de « positif » auquel on s’identifie (Femenias, 1999). Son récit témoigne en effet d’un rapport à l’activité sportive qu’il veut positif et singulier :

Farouk dit avoir atteint un niveau sportif élevé

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

« Concernant sa pratique sportive, il me raconte avoir surtout pratiqué par le passé dans la rue, devant chez lui en famille et avec des amis. Le football était son sport préféré mais il aime également l’athlétisme. “Ce que j’aime avant tout, c’est la vitesse. C’est mon point fort”. Me dit-il. “Je n’ai jamais perdu une course de 100 mètres” »⁵⁴.

⁵⁴ Notes de terrain, 13/02/2020

On constate pour ce participant que les séances sportives lui permettent de revivre des sensations sportives qu'il n'avait plus vécues depuis l'enfance ou l'adolescence. Avant une séance, il nous avait ainsi déclaré sa joie de participer à une séance de futsal : « *je n'ai pas joué au foot depuis 3 ans, mais avant je jouais, c'était ma passion*⁵⁵ ». Le fait de posséder un goût pour les activités sportives semble alors lui permettre de ressentir des sensations sportives associées à des souvenirs plaisants de leur vie. A l'époque de son enfance au Togo, il pratique selon un mode ludique et hédonique des sports collectifs, dit apolliniens (Jeu, 1987). On pourrait penser que sa pratique de l'athlétisme, s'effectuaient selon des valeurs « *modernes* » (Lassalle, Recours, & Griffet, 2016), comme l'entraînement ou la performance du fait de son rapport à la compétition (« *je n'ai jamais perdu un 100 mètres* »). Cette phrase résulte probablement d'une exagération imagée pour souligner sa compétence dans l'activité. Par ailleurs de sa description de l'athlétisme ressort davantage l'importance qu'il accorde à la sensation de « *vitesse* ». En effet, malgré l'association traditionnelle entre l'athlétisme et la notion de performance, certains pratiquants sont susceptibles d'adopter une morale postmoderne et dionysiaque attachée au bien-être et au plaisir que leur procure l'activité (Lassalle, Recours, & Griffet, *op. cit.*). La pratique de l'athlétisme dans sa jeunesse pour Farouk semble autant guidée par une recherche de l'« *ilinx* » - vertige - par la sensation de vitesse que de l'« *agôn* » - compétition - par la confrontation avec d'autres (Caillois, 1958). Cette socialisation sportive dans sa jeunesse a probablement des conséquences sur sa manière de s'engager dans les séances sportives de BIS. Selon Lordon les affections corporelles de l'éducation durant l'enfance sont conservées en mémoire et « *perpétuellement réactivables* » (Lordon, 2010). Ils sont susceptibles de produire donc de nouveau leur effet sous lors d'une resollicitation adéquate. Ce sont selon lui « *les premières affections corporelles, par les parents, par les maîtres, qui vont former les premiers plis affectifs, ceux qui font entrer les enfants sous les rapports des grandes normes de la société* » (Lordon, *op. cit.*). Il s'opère dans sa jeunesse sportive et familiale des affections corporelles forment des plis affectifs assez profonds pour être réactivés⁵⁶.

⁵⁵ Notes de terrain, 13/02/2020

⁵⁶ Lordon parle à ce sujet d'« *hystérésis* », pour indiquer la persistance d'affects réactivables.

Les observations que nous avons effectuées indiquent, particulièrement pour les participants de la modalité que nous décrivons, un effet des séances sur le bien-être à court terme, via le ressenti de sensations positives. Nous avons par exemple saisi une discussion entre des participants portant sur leur vécu d'une séance de futsal, alors qu'ils quittaient le gymnase :

Farouk et Modum échanges sur les bienfaits du sport

Extraits d'une séance de futsal, Gymnase de la Courrouze

Rennes, le 13/02/2020

« Modum et Farouk se parlent entre eux. J'entends Farouk lui dire en anglais que celle-ci lui a procuré "a good energy" et Modum acquiesce pour montrer qu'il partage son point de vue⁵⁷ ».

Cette discussion témoigne de leur rapport à la séance sportive qui a précédé, qu'ils semblent avoir subjectivement vécue comme porteuse de sensations de bien-être. Nous avons pu questionner Farouk sur ce rapport entretenu aux bienfaits potentiels du sport lors de notre entretien marché :

Farouk décrit les effets sensibles du sport sur lui

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,

Rennes, le 13/03/2020

Farouk me confie : « quel que soit le type de sport, je me sens mieux après la séance ». Il sent que le sport lui apporte une énergie positive pour le lendemain. Il me donne l'exemple de la marche que nous réalisons comme moyen de "se détendre" après la séance de sport de la veille. Il n'aime pas rester sans rien faire le lendemain d'une pratique sportive et dit que cette dernière stimule sa volonté d'être actif. Il déclare ainsi : "le sport, c'est mon antidote". Il considère que la pratique sportive, même à haute intensité, lui permet de se sentir mieux et de guérir des douleurs. Il prend l'exemple de la séance de musculation de la veille où

⁵⁷ Notes de terrain, 13/02/2020

une douleur à la tête s'est progressivement évanouie au fur et à mesure de la séance⁵⁸ ».

Il exprime ainsi le fait que la séance de BIS lui a permis de ressentir une forme de bien-être qui lui était familière avant son arrivée en France, puisqu'il parle de l'habitude qu'il avait dans son pays d'être actif les lendemains de pratique sportive. Selon ces extraits, les sensations ressenties lors de la pratique sportive sollicitent clairement des affects forgés par sa socialisation sportive dans son pays d'origine. Ces sensations réactivent des « *schémas corporels intégrés et correspondant à une période et à une identité les renvoyant à une position sociale plus valorisante* » (Le Yondre, Javerlhac, 2010). On peut considérer que la sensation corporelle participe alors d'une « recatégorisation indigène du sport » pour les demandeurs d'asile selon lui, permettant une réhabilitation identitaire plus positive que celle qu'entraîne la catégorisation institutionnelle des demandeurs d'asile.

Il discute également l'authenticité de son positionnement au sein de la catégorie des demandeurs d'asile : il a le sentiment de constituer une demande d'asile « anormalement normale ». Selon lui, son cas est très simple et ne devrait souffrir d'aucune complication, contrairement à la majorité des demandes d'asile en France qui sont refusées ou entraînées dans des procédures de plus en plus longues. Ce sentiment d'exception est accentué par le fait qu'il est le seul demandeur d'asile totalement francophone du centre d'accueil, ce qui lui confère des facilités évidentes pour communiquer. Son cas de demande d'asile est donc selon lui « particulier », ce qui indique qu'il ne se considère pas comme un demandeur d'asile comme les autres, ce que confirme aussi la volonté de reprendre ses études le plus rapidement possible. Son propos permet de mesurer à quel point les logiques d'évaluation de la légitimité de l'asile sont intégrées par les demandeurs. Ce sont davantage ses dispositions auto-perçues à l'intégration (francophone, cherchant à reprendre les études) qui, selon lui, font de sa demande un cas sans complication et indiscutablement légitime alors qu'on pourrait s'attendre à ce qu'il le justifie plutôt par les motifs de migration et de demande d'asile. On peut considérer que cette

⁵⁸ Entretien marché, 13/03/2020

négaration des justifications associées au statut de demandeur d'asile constituent un moyen de lutter dans l'instant - sans rapport avec l'aboutissement réel de la demande d'asile - contre une catégorisation sociale qui n'admet pas qu'il ressent des sensations positives liées au sport notamment.

Farouk livre aussi un double discours entre une adhésion à la conception du sport comme activité permettant de montrer de bonnes dispositions morales dans le cadre de l'intégration, et celui d'un plaisir dans l'instant. D'un côté, le sport à dominante hédonique, auquel il est sensibilisé au cours de son enfance et qu'il exprime à travers son engagement dans les séances de BIS, et de l'autre, celui qui lui permet une bonne intégration en France :

Farouk associe les activités sportives à l'intégration

Extraits d'une de l'entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

« Selon Farouk, le fait d'être sportif est perçu positivement. Il pense qu'il faut faire part d'une volonté de s'intégrer dans le pays et que la participation aux activités physiques et sportives témoigne de cette bonne volonté d'intégration⁵⁹ ».

On peut considérer que « *l'ambivalence de son approche lui permet d'associer une adhésion à la conception légitime du sport et de se retirer dans l'avant* » (Le Yondre, Javerlhiac, 2010) de sa situation de demandeur d'asile. Les sensations qu'il éprouve dans les séances sportives de BIS lui réactivent des schémas datant d'une période où le sport était pour lui un outil de sociabilité familiale et amicale, de valorisation sociale (résultats sportifs scolaire et volonté d'en faire son métier). Toutefois, le ressenti constant d'une forme de bien-être associé au sport (« mon antidote ») depuis socialisation sportive, permet lors de la réactivation de ce « *schéma incorporé* » (Le Yondre, Javerlhiac, *op.cit.*) un oubli momentané de sa situation actuelle. Dans cette perspective, Dukic et coll. se sont intéressés aux expériences d'inclusion sociale vécues par les demandeurs d'asile à travers leur participation à une équipe de football (Dukic, McDonald, & Spaaij, 2017). Cette

⁵⁹ Entretien marché, 13/03/2020

participation induit de la part des participants l'établissement d'une relation entre leur passé de footballeur et leurs expériences vécues dans l'équipe de demandeurs d'asile. Partant, cette relation permet de conserver leur identité passée dans le pays d'accueil. En effet, parler de ses souvenirs sportifs produit des sentiments de joie. Plus particulièrement, le football a occupé une large période de leur vie au cours de laquelle il a constitué l'activité principale de leur loisir. Le fait d'y avoir consacré un temps important leur a permis de développer un « *habitus sportif* ». Ils peuvent pratiquer cette activité naturellement sans réflexion consciente (Bourdieu & Wacquant, 1992). Dès lors la possession de cet habitus sportif constitue une forme de capital physique dans la mesure où être capable de jouer ou de conceptualiser le jeu facilite l'accès à la pratique sportive. Posséder un habitus sportif permet de se connecter à une identité passée dans leurs pays d'origine. De cette manière, le football offre un retour à un sentiment d'être plus jeune et plus joyeux. De plus, alors que la demande d'asile peut constituer une expérience émasculante, ce sentiment de soi permet de restaurer une idée de masculinité plus appropriée.

L'exemple de Farouk semble révélateur de la manière dont les participants aux séances qui détiennent le capital culturel le plus élevé, retrouvent des sensations qui leur rappellent celles qu'ils ressentaient à une période de leur vie plus agréable et certainement plus valorisante. De cette façon, ce type de participant fait du sport un espace à la fois plaisir, de reconstruction de leurs identités et de redéfinition de ce qu'ils sont en tant que demandeur d'asile. En effet le fait de s'engager dans les activités en y ressentant des sensations renvoyant à une situation d'antan est significatif d'une approche sensible orientée vers l'aisance et le plaisir dans l'instant plus que vers le travail de soi attendu par l'institution.

Cette remémoration associée à un souvenir plaisant du pays d'origine entre en tension avec l'oubli total de ce pays à cause d'un passé traumatisant (Barou, 2013). Les migrants associant des émotions de peur à des souvenirs tragiques exprimaient un désir d'oubli total du pays d'origine (Barou, *op.cit.*), en accord avec la théorie classique de l'assimilation décrite par Park, où l'intégration est un processus naturel et linéaire, qui consiste à perdre les caractéristiques culturelles des origines pour intégrer une nouvelle culture (Park, 1928). On peut penser que ce désir d'oubli légitime la demande d'asile dans la mesure où il prouve le vécu d'une

expérience traumatisante. Cela explique pourquoi « *la politique de prise en charge des demandeurs d'asile et leur dispersion dans des centres d'accueil implantés dans toute la France ne laissent pas beaucoup de possibilités d'initiative communautaire liées à l'entretien de la mémoire* » (Barou, 2013). A l'opposé, le fait de cultiver la mémoire du pays d'origine permet de se le réapproprier symboliquement et de faire en sorte que l'exil n'ait plus que le sens d'une fuite (Barou, *op.cit.*). Ce souvenir redéfinit les attendus envers les demandeurs d'asile dans la mesure où il est possible d'avoir fui une situation angoissante et traumatisante, tout en conservant certains souvenirs plaisants de ce pays. La position incertaine de demande d'asile n'est pas alors mécaniquement associée à des sentiments de souffrance psychique et d'insatisfaction.

Cette expression des sensibilités constitue en effet un « *mode de production du social* » qui diffère d'une catégorisation « officielle » (Demazière & Dubar, 1997). La codification statistique institutionnelle « *simplifie, unifie et légitime* » l'appellation de demandeur d'asile en réduisant « *la diversité des visions et divisions du monde social à une hiérarchie de catégories fondée sur quelques critères compatibles et codifiables* » (Demazière & Dubar, *op.cit.*). L'institution produit une catégorie de demandeurs d'asile unifiée en ce sens qu'elle agit comme « *agent moral* » (Fassin & Kobelinsky, 2012) à leur égard : le principe de l'asile est d'autant mieux défendu que tous les requérants doivent démontrer du bien-fondé de leur demande pour en mériter l'accès. A l'opposé, la catégorisation indigène exprime une vision du monde qui constitue fois une « *construction mentale de la réalité sociale* » (Berger et Luckmann, 1966) qui se construit en dialogue avec les catégorisations officielles. Selon Demazière et Dubar, lorsque ces catégories officielles sont stabilisées et dotées d'une forte légitimité, la traduction des catégories indigènes en catégories statistiques ne pose pas trop de problèmes. Ce sont lorsque les catégories officielles sont fortement décalées par rapport aux expériences des enquêtés et qu'elles sont frappées d'incertitude, les catégories indigènes sont fortement discordantes par rapport aux catégories statistiques, elles expriment des « *ordres catégoriels* » différents de l'ordre dominant (Demazière & Dubar, *op. cit.*). Sur le plan de sensibilités, cette inadéquation donne lieu à ce que Lordon appelle « *l'interaction institutionnelle locale* » (Lordon, 2010). Pour toute institution, gouverner par la prescription d'affects tristes plutôt que d'affects joyeux

enjoint les individus à lutter contre cette affection institutionnelle. La crainte institutionnelle induit d'elle-même le désir de se débarrasser de l'institution ou au moins de se soustraire à sa norme, là où l'amour institutionnel induit un désir de la faire durer (Lordon, *op.cit.*). Les demandeurs d'asile, en tant qu'acteurs sociaux, cherchent à échapper à l'emprise de catégories inadaptées. En effet, « *lorsque les catégories officielles sont fortement décalées par rapport aux expériences des enquêtés et qu'elles sont frappées d'incertitude, les catégories indigènes sont fortement discordantes par rapport aux catégories statistiques* » (Demazière & Dubar, *op.cit.*). Ces catégories indigènes constituent une nouvelle codification du social jusqu'à ce qu'un éventuel nouveau « *compromis social* » parvienne à en légitimer certaines pour faire évoluer les anciennes catégories statistiques (Demazière & Dubar, *op.cit.*). Envisagé de cette manière, le corps sensible serait susceptible, localement, de faire évoluer la catégorisation sociale de demandeurs d'asile, en exprimant des sensations de plaisir sportif subjectives et intimes discordantes avec la définition objective de cette catégorie sociale.

B. L'expression de sensibilités liées au partage d'un moment avec des connaissances proches

Selon une deuxième modalité typique d'engagement, les émotions expriment une socialité ludique, davantage liée à des liens sociaux antérieurs que nées du partage d'une sensibilité commune pour l'activité physique et sportive dans l'instant. Toutefois, les participants se servent de cette sociabilité antérieure pour exprimer une forme de plaisir ludique traduisant un oubli de la réalité de leur condition.

a. Le plaisir de simuler une autre identité

On observe pour ces participants aux séances sportives des sentiments d'excitation et de plaisir au sein des activités sportives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées avec des personnes avec lesquelles ils sont déjà familiers. Par exemple, lors d'une séance de tir à l'arc, nous avons constaté une forme de plaisir ludique à

mimer corporellement des archers, principalement lorsqu'ils étaient regroupés avec des personnes auparavant connues :

L'enthousiasme des participants pour le tir à l'arc

Extraits d'une séance de tir à l'arc, cour du CAO Duchesse Anne
Rennes, le 27/01/2020

« Des cibles avaient été disposées dans la cours du CAO avec des arcs en libre-service pour permettre une pratique majoritairement autonome. Tous les participants ont envie d'enchaîner le plus possible de tirs, ce qui crée une légère pression autour de la rotation des arcs. Néanmoins, ces derniers passent de main en mains et tous participent. On remarque dans les attitudes une grande concentration au moment de la préparation et des sensations d'excitation au moment où les flèches partent. Les essais les plus réussis sont systématiquement salués ou applaudis ce qui crée des sourires euphoriques lorsque la cible est atteinte⁶⁰ ».

Ce sentiment d' « *excitation* » semble classique de l'analyse selon laquelle les activités sportives permettent de récréer des tensions permettant à la société de se protéger des tensions qu'elle crée elle-même : « *leur fonction n'est pas seulement, comme on le croit souvent, une libération des tensions mais la restauration de cette mesure de tension qui est un ingrédient essentiel de la santé mentale* » (Elias, Dunning, 1994, 89). La séance sportive fonctionnerait comme une micro-société au sein de laquelle la rotation des arcs et les multiples essais restaurent une tension de manière plus ludique et joyeuse que la tension qui marque au quotidien le corps des demandeurs d'asile (Kobelinsky, 2012). Toutefois, la spécificité de cette tension observée dans la séance sportive de tir à l'arc réside dans le fait qu'elle semble émerger de la récréation d'une micro-société ludique par les participants :

Billal mime un archer

Extraits d'une séance de tir à l'arc, cour du CAO Duchesse Anne
Rennes, le 27/01/2020

⁶⁰ Notes de terrain, 27/01/2020

« Certains participants se donnent des défis entre eux, et se conseillent mutuellement sur la position à adopter pour tirer. Billal s’amuse à se prendre pour des vrais archers et se mettent des flèches dans le dos. Tashi improvise un duel avec Mohamed et me demande plusieurs fois de le prendre en vidéo⁶¹ ».

La confrontation sportive compétitive, même ludique, comporte l’idée de « *s'évader du monde en le faisant autre* » (Caillois, 1958). Mais une autre spécificité de cette observation retient notre attention. Les participants, en mimant des archers pour se défier, semblent s’évader du monde « *en se faisant autre* » (Caillois, *op. cit.*). Caillois appelle cette forme ludique le « *mimicry*⁶² », qui consiste « *non pas à déployer une activité ou à subir un destin dans un milieu imaginaire, mais à devenir soi-même un personnage illusoire et à se conduire en conséquence* » (Caillois, *op. cit.*). Le sujet joue à croire, à se faire croire ou à faire croire aux autres qu’il est un autre que lui-même. Les participants qui imitent des archers déguisent passagèrement leur personnalité pour en feindre une autre. Ils expriment le plaisir « *d'être autre ou de se faire passer pour un autre* » (Caillois, *op. cit.*). Ils ne cherchent pas à lui faire croire qu’ils sont de vrais archers, mais ils cherchent à mettre à profit l’ambiance collective, elle-même « *résultat du fait que le masque dissimule le personnage social et libère la personnalité véritable* » (Caillois, *op. cit.*). Ces observations d’un sentiment d’amusement stimulé par l’ambiance particulière des séances sportives semblent se confirmer dans les propos de Farouk lors de notre entretien marché :

Farouk décrit l’engagement des autres participants

Extraits d’une de l’entretien marché avec Farouk,
Rennes, le 13/03/2020

⁶¹ *Id.*

⁶² Le terme « *mimicry* », en anglais le « *mimétisme* », est utilisé par Caillois afin de souligner la nature « *fondamentale et élémentaire* », quasi organique, de l’impulsion qui les suscite. Il oppose « *la conduite libre de l’homme, versatile, arbitraire, imparfaite* » à « *chez l’animal, et plus particulièrement chez l’insecte, une modification organique, fixe, absolue qui marque l’espèce et qu’on voit infiniment et exactement reproduite de génération en génération* » (Caillois, 1958).

« Je lui demande si les autres pratiquants aux séances tirent selon lui les mêmes bienfaits que lui des séances sportives, en prenant l'exemple de Khalid, qui la veille ne s'engageait pas toujours pleinement dans les activités proposées. Il pense que certains comme lui viennent pour "s'occuper et rencontrer et les autres" et "profiter de l'ambiance" car "il n'y a rien d'autre à faire". Ils viennent selon lui majoritairement avant tout profiter d'un moment avec les autres »⁶³.

Ainsi selon lui, ces participants s'engagent dans les séances pour des raisons qui diffèrent des siennes. Alors qu'il nous avait confié participer aux séances sportives pour en retirer des sensations positives liées au bien-être, il considère que cette catégorie de participants vient avant tout pour profiter de l'ambiance particulière des séances sportives qui crée une « ambiance esthétique » (Le Pogam, 1998) supportant le partage d'émotions collectives positives. Ce partage d'un moment collectif est également remarqué par Anne-Rose, travailleuse sociale au sein du CAO :

« Un des avantages du sport collectif comme c'est proposé est de permettre aux personnes de se connaître dans le centre et de mieux habiter. Ils ne vont pas se parler et ne vont pas se parler ni échanger des moments, alors que BIS leur permet de se rencontrer, de se découvrir et de se créer des moments ensemble⁶⁴ ».

Toutefois, contrairement au premier groupe décrit où les activités sportives stimulaient l'émergence d'une socialité par l'intermédiaire d'une sensibilité commune, les relations entre ces participants semblent se former en amont et se poursuivre dans les séances sportives, qui peuvent toutefois les renforcer. Ils semblent partager ce moment d'ambiance avec les résidents dont ils sont les plus proches. Par exemple, lors de la séance, de tir à l'arc :

Shapour utilise l'arc pour s'amuser avec ses amis
Extraits d'une séance de tir à l'arc, cour du CAO Duchesse Anne
Rennes, le 27/01/2020

⁶³ Entretien marché, 13/03/2020

⁶⁴ Entretien avec Anne-Rose, 30/04/2012

« Pendant que les éducateurs installent les deux champs de tir dans la cour du CAO, certains, amusés par les arcs et les flèchent qu'ils découvrent, parlent à distance avec leurs amis restés dans les chambres. Shapour s'amuse à armer l'arc et tirer une flèche en riant en direction de ses amis à leurs fenêtres⁶⁵ ».

Premièrement, on peut considérer qu'une séance sportive mettant en jeu des objets inhabituels comme au tir à l'arc permet de libérer les personnalités par le rapport « *masqué* » (Caillois, 1958) entre les participants. Ils sont alors plus à même de partager des moments amusants avec leurs connaissances comme Shepour qui cherche à entraîner ses amis restés à leur fenêtre. La sociabilité ludique de ce type de séance permet une parenthèse dans le quotidien des demandeurs d'asile et permet de renforcer leurs relations. Deuxièmement, le fait de profiter de l'ambiance particulière pour s'y recréer un personnage plus conforme à sa personnalité implique de la part de ses participants là aussi d'avoir saisi que l'enjeu des séances sportives diffèrait de l'enjeu quotidien de la demande d'asile. Cela permet la libre expression de sensations de plaisir allant à l'encontre des attentes de l'institution.

b. L'oubli de la condition de demandeur d'asile dans les activités physiques et sportives

Le « masque » que constitue l'imitation d'archers fictifs permet alors l'expression de sensibilités plaisantes qui supposent « *l'acceptation temporaire, sinon d'une illusion, du moins d'un univers clos, conventionnel et, à certains égards, fictif* » (Caillois, 1958). De la même manière, nous avons observé lors d'une séance de boxe que des participants, non familiers de l'activité exprimaient du plaisir à s'opposer corporellement d'une manière euphémisée, s'éloignant de la « *logique interne* » (Parlebas, 1981) de l'activité :

Des amis s'amuse des situations de duel
Extraits d'une séance de boxe, CAO Duchesse Anne
Rennes, le 12/03/2020

⁶⁵ Notes de terrain, 27/01/2020

« L'engagement est volontaire dans les situations d'opposition, mais leurs coups sont retenus. Ils sont cependant enclins à s'amuser en se feignant les uns les autres. Les participants sont relativement à l'aise dans leur gestuelle, même s'ils ne maîtrisent pas les techniques de boxe. Ils disent n'avoir jamais pratiqué de boxe française. Leur gestuelle est fluide et ils n'hésitent pas à montrer des signes de plaisir ou de fatigue (...) L'activité se pratique surtout en binôme. Les participants s'amuse souvent de la situation d'affrontement au sein du duo. On remarque des rires plus francs lorsqu'ils sont opposés à leur amis⁶⁶ ».

Le fait de détourner la situation d'affrontement en duel factice dans lequel ils rient avec leurs amis peut consister en « *une compétition par mimicry, qui double l'agôn véritable* » (Caillois, 1958). En effet, on constate pour ces participants une absence de soumission aux règles sportives et une invention incessante dans le partage d'un moment avec ses amis. Ce faisant, ils miment des boxeurs de manière ludique mais ne s'engagent pas véritablement dans un duel de boxe. Les artifices que constituent les gants de boxes favorisent le fait de mimer des boxeurs. Mais le fait de ne pas être familiers de l'activité s'exprime lorsqu'ils sont opposés à leurs amis par la récréation d'un univers ludique. D'une manière générale, nous avons remarqué sur l'ensemble des séances que les participants s'appliquaient généralement à respecter les consignes des éducateurs sportifs. Pour ce groupe de participants, nous constatons la plupart du temps qu'ils suivent également ces consignes. Mais ils s'en détachent à de rares occasions, particulièrement quand ils pratiquent les activités sportives avec les personnes du CAO qu'ils connaissent le mieux. Ce détachement des consignes est associé à une expression des sensations plus libérée. Nous avons par exemple remarqué cette manière d'exprimer des sensations de manière plus libre lors d'une séance de boxe :

⁶⁶ Notes de terrain, 12/03/2020

Des amis s'engagent plus librement entre eux
Extraits d'une séance de boxe, CAO Duchesse Anne
Rennes, le 12/03/2020

« Yann donne principalement des consignes techniques ou sur la mise en œuvre. Il n'hésite pas à démontrer ce qu'il attend. Il tente de les faire aller au bout de l'effort en répétant "again" (...) les participants tentent d'appliquer et de reproduire les mouvements démontrés par Yann avec rigueur quand il passe pour les conseiller. L'activité se pratique surtout en binôme. Les participants modulent leur engagement en fonction de qui ils affrontent. Quand ils connaissent moins la personne, l'engagement est timide. Quand ils sont entre amis, ils s'amuse davantage entre eux. Ils se provoquent et se donnent des coups, peu puissants, entre les exercices pour se provoquer malgré l'interdiction de commencer à boxer avant de signal⁶⁷ ».

L'expression des sensibilités est moins intense du fait de la présence de participants qu'ils connaissent moins ou de celle de l'éducateur. Selon Kauffmann, le corps est une sorte de baromètre du social (Kauffmann, 1995), ce qui signifie que l'expression des sensibilités est plus forte lorsqu'il y a une impression de conformité, quand on investit un espace social habituel. La « *configuration d'êtres humains* » (Elias & Dunning, 1994, 60-61) avec des personnes desquelles les participants aux séances se sentent proches semblent favoriser une expression de sensations à la fois plus fortes et plus subversives des règles. Contrairement aux participants du premier groupe, les sensations qu'ils ressentent pendant les séances sont plus liées à un rapport antérieur avec des pairs qu'au partage d'une sensibilité aux activités sportives. En outre, ces distorsions à la règle que nous avons observées sont souvent médiées par un artéfact (arcs et flèches, gants de boxe) qui favorisent l'imagination et la réinterprétation de la situation. Ce faisant, on peut considérer qu'au sein de ces activités, ces participants oublient temporairement leur condition de demandeurs d'asile ce qui les mène à exprimer des sensations contradictoires avec les attentes de l'institution. Pour Namer, à partir de l'étude de la notion de

⁶⁷ Notes de terrain, 05 /03/2020

« mémoire sociale » chez Halbwachs la classe ouvrière est la seule classe sociale à la fois oubliée de la société et oublieuse de cette société (Namer, 2000). Lorsqu'elle prend conscience de son oubli, elle sera une révolte contre cet oubli par des agissements oubliés à leur tour des influences de la société. Il est largement établi que les demandeurs d'asile sont « *exclus* » (Frigoli, 2004) de la société suite à un processus de marginalisation (Valluy, 2008) qui les place bien souvent dans l'invisibilité et l'oubli. Elle place mécaniquement en situation de marge temporaire et dans l'attente de savoir si oui ou non la société d'accueil est prête à les accueillir définitivement. Le seul principe et la seule période d'examen de la demande renseignent que la réponse ne va pas de soi et qu'elle n'est, pour le moment, pas positive. L'attente est donc un maintien à la marge officiel et admis alors que les situations d'exclusion sont, en général, considérées comme un dysfonctionnement social que personne n'a souhaité. Les observations relatives de participants aux séances sportives oubliées des règles et des influences sociales le temps du « *mimicry* » (Caillois, 1958) indiquent que le corps sensible permet chez eux une subversion de la contrainte. Cet oubli temporaire d'une condition pesante et traumatique a été étudié par Blagojevic qui examine la manière dont les programmes du Sport For Development peuvent aider à reconstruire des personnes victimes de situations de guerre (Blagojevic, 2012). Il argumente que le sport peut jouer un rôle dans la restauration du bien-être des individus dans le processus de reconstruction de la paix. Le sport peut apporter des bénéfices physiques et émotionnels dans la mesure où il est joué pour le plaisir. Il s'inscrit notamment dans la perspective de Huizinga pour considérer le jeu comme un élément intrinsèque de la culture humaine (Huizinga, 1938). Le jeu permettrait un pas de côté de la « *vie réelle* » par la production de sentiments de tension, joie et d'inconscience qui diffèrent de la vie ordinaire. Son analyse lui permet alors d'avancer que participer à une activité physique et sportive peut aider à restaurer un sentiment de mener une « *vie normale* » dans un contexte post-guerre. Dans une théorie cathartique du jeu, celui-ci peut être vu selon lui comme l'opportunité d'exprimer des émotions qu'une personne ne pourrait exprimer confortablement dans un autre contexte du fait de la pression sociale. On peut considérer qu'en oubliant temporairement avec leurs amis leur condition elle-même oubliée et soumise à une évaluation morale, les demandeurs d'asile observés font de cette forme de sociabilité ludique le symbole

de la négociation identitaire de leur condition de demandeurs d'asile. Le bien-être sensible est alors à l'origine d'une redéfinition subjective de la catégorisation de cette population.

C. Des sensations de gêne liées aux activités physiques et sportives

Nous observons une troisième modalité type d'expression qui se caractérise par l'expression d'émotions liées à une dépense physique d'une manière plutôt malhabile et gênée. Ces participants tentent de se valoriser en satisfaisant aux mieux les demandes des éducateurs sportifs et en créant des liens avec eux. Lorsqu'ils adoptent une forme de sociabilité ludique, celle-ci s'effectue à la marge des activités sportives.

a. L'expression de sensations de gêne dans les activités physiques et sportives compensées par une conformité valorisante

Nous avons observé des situations d'embarras, où tout en souriant de manière gênée, des participants a priori moins sportifs et plus introvertis s'engagent de manière lourde et malhabile dans l'activité. On remarque pour ces participants que les activités sportives provoquent chez eux au premier abord des expressions de prudence, voire d'embarras. Cette crispation semble due au caractère inhabituel des situations sportives pour eux. Par exemple, lors d'une séance de basket-ball, nous constatons l'expression de sensations de gêne et de timidité lors de l'échauffement, ce qui semble indiquer une mise en jeu inhabituelle du corps au sein de cette activité sportive :

Imran et Ilchan sont gênés par une situation d'échauffement

Extraits d'une séance de Basket-Ball, Gymnase de la Courrouze
Rennes, le 13/02/2020

« La séance démarre avec un échauffement où l'engagement est modéré. Il s'agit de se faire des passes librement avec un ballon de basket en s'appelant par nos noms. On distingue Imran et Ilchan qui restent sur la réserve. Ces derniers

réalisent des passes courtes sans prendre de risque et manifestent régulièrement des signes d'excuse auprès des éducateurs sportifs en pointant leurs mains sur leurs têtes. Ils réalisent quelques courses brèves mais marchent le plus souvent. Leurs gestes sont approximatifs, voire engourdis. Ils effectuent surtout des passes entre eux ou aux éducateurs. Ils dribblent de manière assez lourde en frappant la balle et hésitent avant de s'engager dans une direction ou de réaliser une passe. On remarque principalement sur leurs visages lors de cet échauffement des expressions de prudence et d'embarras qui traduisent une forme d'apathie⁶⁸ ».

Au cours de cet échauffement, il semble que le seul fait de s'engager dans la pratique sportive crée chez eux des sentiments d'inconfort qui semblent liés au caractère inhabituel de l'activité. Selon Kauffman, « *l'habitude n'est pas inscrite à l'intérieur du corps biologique mais dans les lignes de ses mouvements et déplacements, dans les gestes* » (Kaufmann, 2001, 173). Des gestes saccadés tels que nous les observons (absence de continuité dans les courses) semblent bien refléter un mode de déplacement et une gestuelle inhabituelle. De plus, les gestes intériorisés permettent à l'acteur d'échapper à une permanence de la réflexivité potentiellement envahissante (Berger & Luckmann, 1989). Les mouvements habituels du corps apaisent l'individu en le déchargeant de sa réflexivité, ce qui libère l'action. Le fait de s'excuser à de nombreuses reprises auprès de l'éducateur semble due à l'absence d'intériorisation de l'attitude à adopter lors d'un échauffement de basket-ball. Selon Le Breton « *l'étiquette corporelle* » n'est pas isolée de la gestuelle ou de l'expression des émotions (Le Breton, 2012, 67). Une interaction telle qu'un échauffement sportif implique des codes, des systèmes d'attente et de réciprocité, auxquels les acteurs se plient à leur insu. Ne pas s'y plier correctement met en jeu l'« *étiquette corporelle* » (Le Breton *op. cit.*, 67) de l'individu. Or selon Goffman, chaque acteur s'attache à contrôler l'image qu'il donne à l'autre et s'efforce d'éviter les erreurs qui pourraient le mettre en difficulté malgré les nombreuses difficultés qu'il rencontre : « *un acteur peut donner accidentellement une impression d'incompétence, d'inconvenance ou d'irrespect, en perdant momentanément son contrôle musculaire (...) Ensuite, l'acteur peut agir*

⁶⁸ Notes de terrain, 13/02/2020

de telle façon qu'il donne l'impression de s'intéresser trop ou trop peu à l'interaction. (...) Il peut donner libre cours à d'intempestifs éclats de rire ou de colère, ou à d'autres manifestations d'émotions qui l'empêchent momentanément de participer à l'interaction. » (Goffman, 1973, 56). Face à un engagement sportif en rupture avec un échauffement sportif conventionnel, ces participants effectuent des « échanges réparateurs » pour nuancer la gravité de l'infraction aux règles classiques de cette interaction (excuses auprès de l'éducateur, marche, désintéressement relatif). On peut comprendre ces attitudes comme un moyen de ne pas perdre la face et de rétablir une situation provisoirement compromise. Les mouvements du corps et les émotions qu'ils traduisent marquent la « prise de risque » que constitue la participation aux séances sportives pour ces demandeurs d'asile qui peuvent vivre une expérience corporelle très difficile des conséquences de l'incertitude administrative (Kobelinsky, 2012).

Toutefois, nous remarquons alors que les demandeurs d'asile de ce groupe exprimaient la volonté de fournir des efforts lors des séances sportives lorsqu'ils étaient plus en mesure de répondre aux attentes de l'éducateur. Par exemple, à l'occasion d'une séance de musculation, lorsqu'ils étaient en réussite, on distingue un engagement plus vif alors qu'ils compensaient des difficultés physiques par une attitude amicale avec l'éducateur sportif :

Abdul Rachid s'engage ostensiblement lorsqu'il est en réussite

Extraits d'une séance de musculation, Parc du Thabor et Cao Duchesse Anne
Rennes, le 13/01/2020

« La séance débute par une course jusqu'à un parc en guise d'échauffement. Certains participants suivent l'éducateur de près en tête, d'autres, manifestement moins athlétiques, baissent de rythme et se retrouvent plusieurs dizaines de mètres derrière le groupe, l'air légèrement désabusé. On remarque sur le visage de ces derniers des expressions de peine et de difficulté physique. Mais la douleur reste relative puisqu'ils se mettent à marcher quand l'intensité les dépasse (...) La plupart des participants sont motivés d'emblée, mais elle s'actualise au gré de leur capacité à réaliser les exercices proposés. Plus les difficultés se multiplient, plus il y a d'abandons même si certains s'accrochent

pour réaliser sans faute tous les exercices physique (...) Lors d'une situation de musculation consistant à réaliser des pompes suivies d'un saut en extension, Abdul Rachid, en réussite, se donne à fond, et manifeste une dépense énergétique frénétique. Ses cheveux longs s'envolent alors que ses yeux se crispent lors des montées et descentes qu'il enchaîne ostensiblement⁶⁹ ».

Lorsque la difficulté est moindre, ou lorsqu'ils parviennent à la maîtriser, l'engourdissement crispé relativement discret peut se muer en une dépense physique plus démonstrative. Le fait que ces engagements envers autrui apparaissent au sein de l'activité musculation semble cohérent avec le fait que celle-ci est un sport davantage apollinien que dionysiaque (Jeu, 1987). La force physique, la mesure du nombre de répétitions, le courage de continuer et la recherche du dépassement de soi semblent valorisés. En effet, lors d'une autre séance de musculation, les participants semblent interpréter les démonstrations dès l'échauffement comme une attente normative à laquelle il convient de répondre le mieux possible :

Shapour tente de répondre de manière conforme aux prescriptions

Extraits d'une séance de musculation, Cao Duchesse Anne

Rennes, le 27/02/2020

« Les participants sont tout d'abord assez calmes et ont l'air gênés. Colin démarre un échauffement en musique où ils doivent suivre ses mouvements. Ils le suivent timidement mais avec une relative imprécision. La mise en action est rapide mais timide (...) on observe sur certains visages des expressions de concentrations, de souffrances liées à l'effort lors des phases d'activation. Colin donne beaucoup de consignes, du fait de la modalité pédagogique qu'il propose : il donne l'exemple et les autres suivent. Avant la séance, il m'avait confié vouloir leur faire ressentir de la "bonne fatigue", les "faire transpirer", "leur permettre de se régénérer par la pratique sportive". Il semble tout d'abord assez directif car il donne des consignes à suivre qu'il faut respecter le plus précisément possible. Ce à quoi les participants s'appliquent particulièrement. Ils tentent de reproduire les mouvements démontrés par Collin avec rigueur. Par exemple, Shapour fait

⁶⁹ Notes de terrain, 13/01/2020

preuve d'agitation lorsque le niveau d'intensité des démonstrations de Colin augmente⁷⁰ ».

Cet engagement ostensible dans l'activité de musculation semble correspondre à l'idée de répondre le mieux possible à une « *injonction normative à la pratique physique* » (Vieille-Marchiset, 2019) qui engage les individus à démontrer par la mise en mouvement du corps qu'ils répondent aux standards de la forme physique. Cette mise en conformité n'est pas réalisée directement envers le « *culte du corps* » à l'œuvre dans la société (Queval, 2008) mais est davantage circonscrite aux attentes de dynamisme adressée aux demandeurs d'asile par les éducateurs de BIS. On peut considérer que les intervenants de BIS sont malgré eux les relais d'un culte du mouvement considéré comme sain et du dynamisme corporel. C'est par eux que transite cette attente de mouvement à qui ces demandeurs d'asile souhaitent démontrer leur conformité. D'une certaine manière, cette mise en conformité engendre des mécanismes d'exclusion similaires à la relégation des individus ne correspondant pas aux canons esthétiques des normes en vigueur (Queval, 2008). Dès lors, « *exister, socialement parlant, ce n'est pas être mais paraître* » (Ehrenberg, 1991) performant dans ces activités de mise en jeu des corps. C'est de cette manière que les participants semblent interpréter les démonstrations de mouvements de musculation associés à la volonté « *de les faire transpirer*⁷¹ ». De plus, ils semblent s'engager d'autant plus ostensiblement que le défi à relever semble clair et accessible. Là où la participation à des activités sportives plus incertaines participe d'une mise en visibilité mettant le corps « *en danger* », l'activité de musculation lorsque l'objectif est atteignable peut être l'occasion d'une « *conformité valorisante* » (Le Yondre et al., 2010). Pour les demandeurs d'asile, cela peut en constituer un rare moment de restauration de l'estime en par l'atteinte d'un objectif contrôlable. En effet, les demandeurs d'asile sont par principe, suspendus à l'issue d'une procédure incertaine, ce qui peut déstabiliser les démarches d'aide dans la durée (Frigoli, 2004). Au regard de la demande d'asile, se conformer momentanément aux attentes claires d'un éducateur sportif permet de retrouver la

⁷⁰ Notes de terrain, 27/02/2020

⁷¹ *Ibid.*

maîtrise, pour une fois certaine, d'une demande concrète. La demande d'asile peut être considérée comme une « *expérience destructurante* » (Le Yondre et al., 2010) dans le sens où elle engage une perte de repères et peu de visibilité sur leur futur. Se conformer dans l'immédiat à des prescriptions peut permettre de restaurer une forme d'estime de soi, de flatter sa capacité de répondre à des attentes. A ce moment-là, on peut considérer que le sport « *permet d'intérioriser les significations sociales, d'incorporer des valeurs et des idéaux non seulement corporels mais également relationnels, d'apprendre la légitimité des principes régulant leurs actions individuelles et collectives* » (Liotard, 2004, 120). Les demandeurs d'asile voient dans cette modalité de pratique sportive un moyen de répondre pour une fois à l'incertitude totale de leur quotidien associée au soupçon politique (Fassin & Kobelinsky, 2012). En exprimant des sensations de douleur relative dans les mouvements de musculation, ils adoptent une morale de l'effort apollinienne que semble leur suggérer cette activité sportive. Ce faisant on peut considérer qu'ils ne détachent pas l'enjeu des séances de l'enjeu administratif de la demande d'asile. En d'autres termes, les séances sportives permettent de revivre en miniature, et de manière plus incarnée, un rapport institutionnel, d'autant plus que l'Etat est rarement incarné par une personne aux yeux des demandeurs d'asile. Il y a une dimension abstraite dans la relation de requête qui laisse probablement beaucoup de flou et qui autorise toutes les craintes et les supputations. Le corps sensible permet alors de répondre le mieux possible à des attentes incarnées qu'ils sont plus en mesure de maîtriser.

En effet, lors des différentes situations d'une séance de musculation⁷², ils tentent selon cette modalité de répondre avec le plus d'acuité possible aux prescriptions de l'éducateur : "tous ensemble", "motivés", "jusqu'au bout", "respirez-bien". Ils semblent les interpréter comme des messages d'encouragement puisqu'ils accentuent leurs efforts à leur écoute :

Des participants tentent de cacher leurs échecs

Extraits d'une séance de musculation, Cao Duchesse Anne

Rennes, le 13/01/2020

⁷² Notes de terrain, 13/01/2020

« La plupart des participants essayent de répondre aux attentes, néanmoins aucun ne va totalement au bout de ses capacités physiques. Lorsque les exercices deviennent trop difficiles, certains se mettent sur le côté, d'autres font des pauses. Certains trichent et reposent les jambes lors du gainage, en se cachant derrière une colonne qui obstrue la vue de l'éducateur, d'autres tentent de tenir jusqu'au bout⁷³ ».

Le fait de « tricher » en essayant de dissimuler son échec à l'éducateur sportif rend cette duperie fondamentalement différente de celles du premier groupe conspuant ostensiblement les règles d'un match de futsal à leur avantage. La triche dissimulée semble exprimer l'adhésion à une morale de l'effort qu'il serait honteux de ne pas respecter. Elle reflète « *l'incorporation de valeurs* » (Liotard, 2004, 120) corporelles liées à l'effort que le sport semble renforcer. Cela traduit la volonté de ne pas montrer qu'ils ne sont pas absolument dociles aux instructions et qu'ils ne sont pas faibles corporellement.

b. Une forme de sociabilité ludique à la marge des activités sportives

L'incorporation d'une morale de l'exemplarité dans le cadre de la demande d'asile semble irriguer leur engagement corporel dans les séances sportives. Aussi, nous relevons par exemple que les demandeurs d'asile de ce groupe adoptent une attitude particulièrement respectueuse exprimant une forme de gratitude à l'égard des éducateurs sportifs de BIS. Ils expriment ainsi presque systématiquement la volonté d'aider à la bonne tenue de la séance. Par exemple, lors d'une séance de musculation se déroulant dans la salle de l'étage inférieure du CAO :

Abdul Rachid manifeste une attitude sérieuse

Extraits d'une séance de musculation, Cao Duchesse Anne

Rennes, le 13/01/2020

«A son arrivée, Abdul Rachid manifeste son envie de nous aider à aménager l'espace pour la pratique. Il nous aide à déplacer les chaises et les tables qui

⁷³ Notes de terrain, 13/01/2020

occupent habituellement cette salle commune. D'une manière générale, tous les participants sont très attentifs aux premières consignes et ont la volonté de démarrer la séance rapidement (...) en fin de séance, ils mettent un certain temps à partir, proposent de l'aide pour ranger, et nous demandent quand nous reviendrons. Ils demandent à ce que l'on essaie de s'adresser à eux uniquement en français lors de la séance suivante »⁷⁴.

Cette volonté d'aider et le sérieux de la demande de séances en français sont cohérents avec le fait que ces participants ne distinguent pas clairement les enjeux des séances des enjeux relatifs à la demande d'asile. Toutefois, cette conformation aux attentes des éducateurs peut paradoxalement les amener à exprimer des sensations finalement contradictoires de celles marquant le quotidien des demandeurs d'asile (Kobelinsky, 2010). Mais cette expression semble davantage refléter l'adhésion à la philosophie des éducateurs de BIS qu'un engagement spontané. Par exemple, toujours dans une séance de musculation, lors d'une situation ludique plus légère, l'engagement semble moins embarrassé, mais la joie relative est là aussi manifestée directement à l'éducateur sportif :

Un participant manifeste son adhésion à une situation ludique

Extraits d'une séance de musculation, Cao Duchesse Anne

Rennes, le 13/01/2020

«Il s'opère une certaine montée en tension lors d'un exercice de jeu consistant à faire 10 passes avec un ballon sans qu'elle ne tombe au sol. Un pratiquant lève son pouce vers le haut en direction de l'éducateur pour lui manifester le plaisir qu'il y a pris⁷⁵ ».

En effet, nous avons observé des situations où des sensations de gêne au départ évoluaient au fur et à mesure de la séance sportive vers des émotions plus légères, sous l'influence des éducateurs sportifs. Comme si les participants attendaient l'approbation des éducateurs sportifs pour exprimer des sensations plus positives.

⁷⁴ Notes de terrain, 13/01/2020

⁷⁵ Notes de terrain, 13/01/2020

Nous avons ainsi pu observer des modalités de pratique qui permettaient le partage d'émotions de gaieté alors que les participants manifestaient plutôt au départ une forme de gêne et d'indifférence à l'égard des autres. La volonté des animateurs de BIS de faire ressentir des sensations positives liées au ludisme se traduisaient souvent par un échauffement visant à libérer les sensibilités. Par exemple, avant une séance de futsal :

Les participants acceptent mieux le contact corporel lors de l'échauffement

Extraits d'une séance de futsal, Gymnase de La Courrouze

Rennes, le 06/02/2020

« Il est mis en place un échauffement en cercle où il s'agit de toucher son voisin sur des zones corporelles : l'épaule, la hanche et le genou. On remarque au départ une certaine gêne au départ chez certains, mais le rythme s'accélère et le côté ludique l'emporte. Des rires relativement francs s'élèvent et l'humeur est alors plus joyeuse⁷⁶ ».

Ces échauffements visent à apaiser l'individu en « *re-retounisant* » (Le Yondre et al., 2010). En effet, en permettant à ses participants de s'habituer au contact physique des autres, ils visent à libérer leurs actions et leurs émotions pour la suite de la séance. Ils sont systématiquement mis en place au début des séances sportives et peuvent être alors qualifiés « *ritualité sportive* » qui constitue la condition de possibilité du jeu, en organisant la séparation avec la symbolique profane de la vie quotidienne au profit de l'imaginaire (Femenias, 1999). En effet l'aspect rituel de la théâtralité sportive constitue un moyen de donner accès à ce qui doit rester en dehors du monde profane de la vie quotidienne et qui demeure ce « *tiers-temps social à soi où vivre pour vivre est la règle dominante* » (Dumazedier, 1988). L'échauffement rituel lors des séances sportives permet de libérer l'expression d'émotions associées à un univers ludique en rupture avec le temps et l'espace de la vie quotidienne. Nous avons également observé au cours d'une séance de musculation, l'évolution des sensations de gêne au sein de l'activité physique vers

⁷⁶ Notes de terrain, 06/02/2020

un partage plus libre de sensation, due à des prescriptions de l'éducateur sportif relatives au suivi d'une musique d'accompagnement :

Shepour se libère au fur et à mesure de la séance

Extraits d'une séance de musculation, CAO Duchesse Anne

Rennes, le 05/03/2020

« Les prescriptions de Colin diffèrent et sont moins directives. Il leur prescrit des sensations liées à la musique sur laquelle nous effectuons les mouvements : « Breathe with the music », « Feel the rythm of the music ». On constate alors une forme de relâchement, particulièrement lors des phases de repos. Colin fait quelques blagues, et accentue ses mouvements qui paraissent parfois étranges aux participants, qui les réalisent en riant. Lors des difficultés pour la réalisation d'exercice, on remarque des sourires polis. Certains abandonnent si ce qui est proposé dépasse leurs limites, après avoir essayé néanmoins. A l'issue de la séance, Shepour va chercher du thé à l'étage qu'il a lui-même préparé. Il invite tous les participants et éducateurs sportifs à s'en servir, ce qui crée une ambiance conviviale. Tous les participants restent dans la salle 30 minutes après la séance et commencent à se parler entre eux ou avec les éducateurs. Khaled fait des percussions sur des chaises et demande à choisir la musique de fond. On remarque Shepour en train d'effectuer quelques pas de danse⁷⁷ ».

Au cours d'une même séance, Shepour est passé de l'expression de sensations de gênes liées à une difficulté dans les activités physiques à des sensations de détente, de joie à l'issue de la séance. Cette évolution semble due à une « *ambiance émotionnelle* » (Charliac, 2016) instaurée par l'éducateur sportif par la musique saturant l'espace sonore et la dédramatisation par l'humour des mouvements de musculation. Ce glissement s'est opéré au fur et à mesure que l'enjeu de la séance se déplaçait de l'activité de musculation vers la création de lien et l'échanges entre les participants et les éducateurs sportifs à l'issue de la séance.

⁷⁷ Notes de terrain, 06/02/2020

Pour ces participants, l'enjeu de la séance sportive était initialement de répondre le mieux aux attentes de l'éducateur au sein de la pratique sportive, qu'ils ne parvenaient pas toujours à satisfaire, exprimant des sensations de gêne et de douleur relative. Lorsque les attentes se déplacent de mouvements strictement sportifs vers la prescription de sensations plus ludiques ou liées à une ambiance musicale, les participants semblent exprimer des sensations plus légères, davantage « *déroutinantes* » ce qui permet d'apaiser les individus (Sempé et al., 2007). Finalement, ces participants font corporellement l'expérience des deux sens du sport éducatif : d'une part ils y voient « une occasion de conformité valorisante » (Le Yondre et al., 2010), d'autre part ils y ressentent des sensations de plaisir plus positives lorsque l'enjeu se déplace de « *l'apollinien* » (Jeu, 1987) vers le « *dionysiaque* » ou vers d'autres univers (musique, artistique).

VI. Conclusion et implications

D'une manière générale, nous pouvons conclure que le dispositif sportif BIS produit des sensibilités qui socialisent les demandeurs d'asile dans un rapport au corps différent des attentes institutionnelles. Cette conclusion mérite toutefois davantage de nuances.

D'une part, les sensations de bien-être exprimées sans complexe par une partie des participants correspondent bien en effet à une distorsion des attentes politiques. En revendiquant ostensiblement l'accès à des sensations de plaisir corporel par la pratique sportive, ils expriment des émotions en contradiction avec les attentes de l'institution (Freedman, 2017). Cette contradiction se matérialise à travers le ressenti de sensations positives renvoyant à une situation passée valorisante (Le Yondre & Javerlhac, 2010), et plus plaisante que leur situation actuelle de demande d'asile en France. Cette expression de la mémoire prend « *le sens d'une reconquête symbolique du temps d'avant l'exil* » (Barou, 2013). Plus particulièrement, le corps sensible conserve en mémoire des affections issues d'une socialisation sportive passée. Ces « *affections corporelles* » donnent lieu à des affects persistants, et perpétuellement réactivables, qui produisent de nouveau leur effet sous l'effet d'une resollicitation adéquate (Lordon, 2010). En cherchant à réactiver volontairement ces affects par une sociabilité ludique entre les participants, ces demandeurs d'asile montrent avoir saisi la différence d'enjeu entre les séances sportives et les démarches de la demande d'asile. Ces ressentis sont cohérents avec les attentes des éducateurs sportifs de BIS envers une activité sportive ludique et vectrice de sensations positives. D'une certaine manière, ils dépassent même ces attentes. En revendiquant l'accès à un plaisir sensible, ils font du corps et des sensibilités le média d'une « *catégorisation sociale indigène* » (Le Yondre & Javerlhac, 2010). En effet, ces sensibilités de bien-être et de plaisir corporel diffèrent des expressions attendues par la catégorisation officielle des demandeurs d'asile. Cette remémoration associée à un souvenir plaisant du pays d'origine conteste l'oubli total de ce pays à cause d'un passé traumatisant (Barou, 2013). Nous considérons dès lors que ces sensibilités contribuent à « inventer » une nouvelle catégorie sociale qui échappe à l'emprise d'une ancienne catégorie inadaptée (Demazière & Dubar, 1997).

D'autre part, une autre partie des participants exprimait aussi des émotions de plaisir liées à une socialité ludique, mais davantage orientée par un lien social plus important avec d'autres participants que par une affinité particulière à l'activité sportive. Ces émotions sont en adéquation avec la volonté des membres de BIS d'agir sur le rapport aux autres par les séances sportives. Cette sociabilité ludique prenait alors souvent la forme du « *mimicry* » (Caillois), ou le jeu consiste à s'évader du monde « *en se faisant autre* » (Caillois, 1958). Non familiers des sensations purement sportives, ces participants exprimaient des émotions positives et de plaisir en jouant à se prendre pour des sportifs. La contestation de la catégorisation institutionnelle est moins exhibée, mais tout de même réelle dans la mesure où le jeu leur permet une évasion du monde réelle dans un univers ludique. L'oubli de la condition de demandeur d'asile constitue là aussi une redéfinition indigène de leur condition de la part de ces participants. En effet, l'Etat français impose certaines contraintes en contrepartie de la demande d'asile. Le mode d'hébergement n'est pas choisi ce qui entraîne souvent l'éloignement d'un milieu communautaire permettant d'activer un lien immatériel avec le pays d'origine (Barou, 2013). Cette socialisation ludique permet à la fois l'évasion de cette situation angoissante et la reconstitution de relation amicale communautaires rassurantes, constituant une subversion des attentes institutionnelles à l'égard des demandeurs d'asile.

Enfin, selon un troisième type d'engagement dans les séances sportives, les participants exprimaient des sensations de douleur relative et de gêne corporelle au sein de la pratique sportive. Ces sensations semblaient toujours manifestées aux éducateurs sportifs ce qui implique une confusion de enjeux de la demande d'asile avec les enjeux des séances sportifs. Le sport permet un « *décontrôle contrôlé* » des émotions (Elias & Dunning, 1986). On peut considérer que les participants sur les deux premiers modes privilégiaient une forme de décontrôle par l'expression d'émotions subversives des enjeux de la demande d'asile. A l'inverse selon ce troisième mode les participants contrôlent davantage l'expression de leurs émotions. La conformation aux règles dans le cadre des séances sportives permet de se valoriser (Le Yondre et al., 2010) dans un contexte de demande d'asile où l'attente fait peser l'incertitude sur les corps (Kobelinsky, 2012). Cette conformation aux attentes de la relève d'une mauvaise interprétation des attentes des éducateurs de BIS. Malgré ces

attentes centrées sur le jeu et le plaisir sensible, la dimension corporelle des situations sportives fait peser des attentes en termes de forme et de dynamisme (Veille-Marchiset, 2019) qui semblent étouffer l'expression d'émotions corporelles positives dans les situations où les corps sont les plus engagés.

Même si cette proposition ne constitue pas l'enjeu central de ce travail, ces trois conclusions distinctes peuvent donner lieu à différentes implications pratiques. D'une part en effet, le ressenti d'émotions positives pour la pratique sportive en elle-même est révélatrice qu'une partie des demandeurs d'asile du CAO sont dans une forme physique et psychologique les disposant à pratiquer une activité sportive pour elle-même. Nous partageons l'idée que « *l'Homme ordinaire qui se baigne dans une rivière, court sur un sentier ou joue au basket avec ses amis, ne se dit pas que ce sont là d'excellents moyens d'optimiser son intégration sociale ou d'assouplir sa motricité, il s'y voue d'abord pour le plaisir qu'il retire de l'engagement physique* » (Le Breton, 2003). Cela implique que pour des personnes sensibles aux plaisirs des activités sportives, même en demande d'asile, la proposition d'activités physiques et sportives n'ayant d'autres finalités que les émotions qui lui sont liées sont d'une importance avérée pour les aider à se relever d'une situation difficile, redevenant l'espace d'un instant des hommes ordinaires. Toutefois, ce ressenti d'émotions positives au sein de la pratique sportive ne doit pas faire oublier qu'elle est « une activité sociale positive pour les jeunes issus de l'immigration si l'accent est mis sur le plaisir et l'interaction sociale, plutôt que sur les seules compétences sportives » (Doidge, Keech, & Sandri, 2020), ce qui souligne l'intérêt de promouvoir une approche active de la part des éducateurs sportifs afin d'entretenir un environnement sûr, agréable et accueillant.

D'autre part, la « *déroutinisation* » (Elias, Dunning, 1986) que permettent les activités sportives permettent d'apaiser (Sempé et al., 2007). Les séances sportives les plus originales (matériel sportif spécifique, gymnase hors du centre d'accueil) ont fait émerger des sensations de plaisir ludique liées à l'imitation de personnages fictifs. Elles permettent dans la mesure où « *le masque dissimule le personnage social et libère la personnalité véritable* » (Caillois, 1958). Cela souligne l'importance dans des situations précaires telle que la demande d'asile de pratiquer des activités sportives déroutinisantes pour exister. Cette implication

est cohérente avec les résultats de Waardenburg et al. qui ont montré que les effets positifs des activités sportives étaient affectées par l'espace social dans lequel elles se déroulaient (Waardenburg, 2018). En considérant le centre d'accueil pour demandeurs d'asile comme un « *espace liminal* » dans la mesure où ceux qui y résident font l'expérience d'une coupure de la vie sociale, ces auteurs concluent que ces lieux ne constituent pas un environnement idéal des activités sportives pour déclencher leurs bienfaits potentiels (Waardenburg, 2018). Nous rejoignons leurs implications selon lesquelles les résidents de tels centres devraient pouvoir bénéficier le plus possible d'activités sportives hors de leurs lieux de résidence, qui semblent davantage susceptibles de permettre d'accéder à un bien-être corporel. Ces implications sont cohérentes avec l'étude de Borgogni et Digennaro qui rapportent l'expérience positive vécue par des migrants impliqués dans de multiples activités sportives dans l'une des plus importantes associations de sport italien (Borgogni, & Digennaro, 2015). Ce résultat leur permet d'envisager la « *ludodiversité* » comme une condition de réussite des programmes sportifs d'intégration. Cette « *ludodiversité* » est définie comme « *la variation la variation entre toutes les cultures des mouvements corporels tels que : jeux, sports, exercices physiques, danse et performances acrobatiques* » (Renson, 2004, 11). Cela implique une approche centrée davantage sur le corps et le jeu qu'uniquement sportive, en considérant les jeux comme un phénomène faisant partie de la culture (Parlebas, 2016). Afin de jouer un rôle dans la promotion des droits de l'homme des migrants, les activités sportives doivent être, avant tout, accessibles (Vietti, 2016), ce qui semble favorisé par la proposition d'activités ludiques et variées.

Nous avons observé l'émergence d'une sociabilité ludique au sein de relations amicales communautaires qui paraissent rassurantes, permettant l'évasion de la situation angoissante de demande d'asile. Spaaij a étudié le rôle du sport comme moyen d'intégration sociale en interrogeant l'expérience vécue par des réfugiés somaliens dans un club communautaire en Australie (Spaaij, 2012). Il montre que le lien social développé dans ce contexte permet de recréer des réseaux communautaires érodés par la migration (Spaaij, *op.cit.*). Selon lui, bien que la participation à des clubs sportifs ethno-spécifiques non mixtes soit souvent rejetée par les décideurs politiques comme un signe d'intégration sociale insuffisante, celle-ci permet notamment d'échapper temporairement à des sphères sociales aux

relations potentiellement tendues (Spaaij, *op.cit.*). Cela implique que la pratique sportive mono-ethniques ne doit pas être automatiquement considérée comme un obstacle à l'intégration sociale. Cette pratique sportive constitue un « entre soi », défini par une similitude première entre ces participants, qui permet l'identification non pas à une catégorisation sociale instituée mais à des personnes dans un réseau de relations (Le Yondre & Bodin, 2010). En effet, selon Brubaker : « *On peut s'identifier en fonction de sa position dans un réseau relationnel [...] D'un autre côté, on peut s'identifier en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel* » (Brubaker, 2001 : 75). Alors que tous les participants s'identifient premièrement comme relevant de la catégorie de demandeurs d'asile, cette similitude entre eux permet de la dépasser pour recréer une identification dans un réseau relationnel communautaire ou amical. Cette forme d'entre-soi permettrait une forme de sociabilité délestée de l'identification catégorielle assignée (Le Yondre & Bodin, 2010) ce qui permet une expression plus libre des sensibilités. En effet, cet entre-soi relationnel peut faire disparaître la crainte du jugement d'autrui puisque la certitude d'appartenir à un groupe au sein duquel ses propres difficultés la rapprochent des autres libère ponctuellement le corps » (Le Yondre & Bodin, *op. cit.*). La pratique sportive permettant un entre-soi entre demandeurs d'asile permet de s'affranchir d'une identification catégorielle pour privilégier une identification relationnelle permettant un engagement corporel plus libéré. L'entre-soi est alors davantage un moyen de recréer des relations sociales moins angoissantes qu'un obstacle potentiel à l'intégration. Cela implique sur le plan pédagogique qu'il semble favorable d'alterner entre des espaces mixtes favorisant l'identification catégorielle et des situations relativement libres permettant des espaces de non-mixité. Ces derniers peuvent constituer des lieux privilégiés d'échanges sécurisés et sécurisants. En effet, « *la fréquentation d'un milieu communautaire permet d'activer un lien immatériel avec le pays de départ et de l'évoquer de façon à en faire un repaire sécurisant sur le plan identitaire* » (Barou, 2013). Ces implications sont cohérentes avec les résultats de Mohammadi qui a examiné les effets d'un programme sportif visant à favoriser l'inclusion sociale de femmes adultes demandeurs d'asile et réfugiés en Allemagne (Mohammadi, 2019). Elle conclue là aussi que les séances sportive de cyclisme flexibles, informelles, et exclusivement féminines créent un sentiment de respect, de confiance et

d'appartenance pour les participantes, ce qui souligne le bénéfique potentiel de situations sportives pratiquées en entre soi. Toutefois pour les réfugiés et les demandeurs d'asile dont la vie est l'incarnation même du changement, la familiarité avec son environnement peut être considérée comme un « *luxe* » (Stone, 2018) qui peut compliquer, sur le plan pratique, l'organisation de situations sportives en entre soi.

Enfin, les activités sportives semblaient induire chez certains des sensations de gêne corporelle chez les participants par une assimilation des animateurs de BIS - malgré eux - à des représentants d'une culture du corps en forme (Queval, 2008) qui leur semblait inaccessible. Toutefois, nous avons observé chez ces participants l'émergence d'une sociabilité ludique à la marge des séances sportives (partage de thé, musique). Cela implique que le sport ne doit pas être une obligation, il n'est pas la seule solution. L'importance de varier les supports culturels a été montrée dans l'étude des expériences vécues par des migrants au sein de quatre associations sportive de Campanie qui organisent des rencontres sportives multiculturelles mêlant migrants et population locale (Fonzo, 2019). Cette étude conclue que leurs objectifs des programmes sont atteints dans la mesure où ils permettent de rencontrer des habitants locaux et de tisser des relations entre immigrants de différentes nationalités, particulièrement et de manière significative quand la pratique sportive est complétée par d'autres activités culturelles. La plupart de ces associations proposaient de telles activités en plus de la pratique sportive ce qui a permis aux participants de nouer des relations amicales entre eux malgré la diversité des nationalités et avec la population italienne. Cela confirme que d'autres moyens existent afin de faire émerger des sensibilités plus positives. Les activités artistiques et culturelles (danse, musique, peinture) peuvent constituer des solutions pour mobiliser le corps différemment. Zlatanova et Wolmark montrent par exemple qu'un atelier artistique mêlant marche et danse permettait pour des femmes exilées de soutenir la créativité dans l'institution et de lutter contre les logiques ségrégatives (Zlatanova & Wolmark, 2018). Ces pratiques culturelles permettent, à certaines conditions, de la même manière que le sport pour certains participants, le passage du « *corps inutile* » - confiné, fatigué, délaissé - au « *corps utile* », qui bouge non pas sous la contrainte mais pour la contourner, éventuellement, la subvertir (Kobelinsky, 2012). En outre, il a été montré que la combinaison du théâtre - une

forme d'expression ritualiste - et du sport - un phénomène populaire intrinsèquement théâtral permettant des rencontres sociales et culturelles - semblait être un outil d'intervention alternatif et efficace pour aider des migrants à négocier et à réécrire leur sentiment d'appartenance au pays d'accueil en Irlande (Salis, 2010). Cela souligne là aussi l'intérêt de faire varier les activités artistiques et culturelles, qui peuvent en pratique se lier sport tout en permettant de l'approcher différemment.

En conclusion la proposition d'activités physiques et sportives de l'association BIS aux demandeurs d'asile du CAO engendre des effets sensibles, émotionnels, affectifs indépendamment de l'évolution de leur situation administrative. Le corps sensible semble se présenter comme le média d'une activité de catégorisation sociale indigène, souvent considérée uniquement comme résultant de mécanismes réflexifs et langagier (Le Yondre, Javerlhac, 2010). La pratique sportive peut alors est vue comme une activité de résistance, un mode d'action et de réaction dans une « *situation d'assignation sociale et identitaire* » par le traitement institutionnel des demandeurs d'asile (Felder, 2009). Les demandeurs d'asile mettent en œuvre des tactiques inventives, ils réinventent leur vie quotidienne, leur rapport à la société, à ce nouvel environnement, et à eux-mêmes (Felder, *op.cit.*). Nous avons observé l'investissement de l'activité sportive où l'expression de sensibilités sportives, de socialités ludiques subvertissent les normes et attentes institutionnelles. Finalement, au sein du paradigme de la sociologie du sensible, nous avons tenté de décrire, modestement, une tranche de la vie quotidienne des demandeurs d'asile au sein du CAO. Cette part comporte pour eux des plaisirs inhabituels liés par exemple à des techniques de contrôle du ballon de basket-ball ou de football, la confrontation à l'occasion de défis, le mime d'archer avec des arcs et des flèches, ou bien d'autres situations que permettent les séances hebdomadaires de l'association BIS. Ce que permettent les séances sportives que nous avons analysées, c'est pour les participants demandeurs d'asile « *de se jouer en jouant* » (Femenias, 1999). Les activités physiques et sportives relèvent « *d'un caractère festif et luxuriant qui conduisent les hommes à une autonomie relative loin de la dialectique égalité-distinction et d'une influence de la culture dominante sur la culture dominée* » (Le Pogam, 1995). Elles les rendent alors capable « *ces gens de peu (...) de réinventer, selon leur bon plaisir, leur manière de vivre, en toute candeur et sans se soucier du reste de la société* » (Sansot, 1991a, 215).

VII. Bibliographie

Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research* (Vol. 6). Sage.

Adler Z., J., Nagel, S., & Schlesinger, T. (2018). Analyzing social integration of young immigrants in sports clubs. *European Journal for Sport and Society*, 15(1), 22-42.

Althabe G., Lège B., Selim M. (1984). *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, Paris, Anthropos

Althabe G., (1995). *Vers une ethnologie du présent*, Paris, MSH.

Althabe G., (2002). *Oppression et libération dans l'imaginaire*, 1^{re} éd. 1968, Paris, La Découverte, 311-314.

Andrieu, B. (2017). *L'écologie corporelle: Tome 1. Bien-être et cosmose*. Editions L'Harmattan.

Ansart P. (1990). *Les Sociologies contemporaines*. Paris, Ed. du Seuil.

Arborio, A. M., & Fournier, P. (1999). L'enquête et ses méthodes: l'observation directe, coll. 128. *Sociologie*. Nathan, Paris.

Barou, J. (2013). Demandeurs d'asile et réfugiés. Entre désir d'oubli et reconquête mémorielle du pays. *Ethnologie française*, 43(1), 11-18.

Beaud, S., & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La découverte.

Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Editions Métailié.

Berger P. & Luckmann T. (1989). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Blagojevic, B. (2012). Sport and Peacebuilding. Healing the Wounds of War. In Gilbert, K., & Bennett, W. *Sport, peace, and development*. Common Ground Pub. LLC. 117-131.

- Blodgett, A. T., Schinke, R. J., Fisher, L. A., Wassenges George, C., Peltier, D., Ritchie, S., & Pickard, P. (2008). From practice to praxis: Community-based strategies for Aboriginal youth sport. *Journal of sport and social issues*, 32(4), 393-414.
- Blom, L. C., Judge, L., Whitley, M. A., Gerstein, L., Huffman, A., & Hillyer, S. (2015). Sport for development and peace: Experiences conducting US and international programs. *Journal of Sport Psychology in Action*, 6(1), 1-16.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic interactionism: Perspective and method*. Berkeley.
- Bolle de Bal M. (1989). Voyages au cœur des apparences. La quête d'une éthique de l'esthétique ? *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1/2, 193-199.
- Borgogni, A., & Digennaro, S. (2015). Playing together: the role of sport organisations in supporting migrants' integration. *Empiria. Revista de metodología de ciencias sociales*, (30), 109-131.
- Bouillon F., Fresia M., Tallio V., (2005). *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centre d'études africaines, EHESS
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique du jugement social*. Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1981). *Questions de sociologie*, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1999). « Préface », in Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes*, Paris : Éd. du Seuil.
- Boutroy, É. (2002). Une technique du vertige ?, Les usages du corps dans une pratique ascensionniste: la via ferrata. *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, (39).
- Bosa, B. (2008). À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques. *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, 205-225.

- Brohm, J. M. (1983). Langage du corps et compétence corporelle. *Actions et recherches sociales*, 1, 25-47.
- Bromberger, C. (1998). *Passions ordinaires. Football, jardinage, généalogie, concours de dictée...*, Paris, Bayard (rééd. Paris, Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2002).
- Brubaker, R. (2001). « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, no 3, 66-85.
- Burnett, C. (2015). Assessing the sociology of sport: On sport for development and peace. *International Review for the Sociology of Sport*, 50(4-5), 385-390.
- Caillois, R. (1958). Les jeux et les hommes. *Gallimard, Paris*.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Folio, Essais.
- Castel, R. (2009). La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu. *Paris, Éditions du Seuil*, 457.
- Clément, M. (2000). *Sport et insertion*. Presses universitaires du sport.
- Chantelat, P., Fodimbi, M., & Camy, J. (1998). *Sports de la cité: anthropologie de la jeunesse sportive*. Editions L'Harmattan.
- Chantelat, P. (2001). Sport de Rue. Regards sociologiques et politiques d'équipements sportifs, in *Sport et Ordre Public*, sous la direction de Jean Charles Basson, La documentation Française, Paris, 83-101.
- Chapoulie, J. M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, 40(1), 5-27
- Charliac C. (2012). "La sociologie de Simmel : une ressource pour l'étude sensible des formes de socialisation liées au spectacle de danse contemporaine" In Federici, M. C. (Ed.). *Pensare Georg Simmel: eredità e prospettive*. Morlacchi.
- Charliac C. (2015). Le sensible. In Andrieu, B. (2015). *Vocabulaire international de philosophie du sport*. L'Harmattan.

Charrier, D., & Jourdan, J. (2005). Pratiques sportives et jeunes en difficulté: 20 ans d'innovations et d'illusions... et des acquis à capitaliser. *Intégration par le sport: représentations et réalités*. Paris: L'Harmattan.

Chauvin S., & Jounin N. (2010). L'observation directe. *L'enquête sociologique*, 143-165.

Chevalier, L. (2002). *Classes laborieuses et classes dangereuses (1958)*. Plon, Paris.

Chobeaux, F., & Segrestan, P. (2003). Le sport: un moyen d'intervention sociale sous conditions. *Empan*, (3), 48-50.

Cibba, A. (2017). Demander l'asile: itinéraire d'une errance. *Le sociographe*, (3), 123-133.

Collison, H., & Marchesseault, D. (2018). Finding the missing voices of Sport for Development and Peace (SDP): using a 'Participatory Social Interaction Research' methodology and anthropological perspectives within African developing countries. *Sport in Society*, 21(2), 226-242.

Corneloup, (2002), « Les théories sociologiques de la pratique sportive ». Presses universitaires de France.

Corneloup, J. (2007). Sciences sociales et loisirs sportifs de nature. Contribution à la diffusion et au partage de la connaissance. *Editions du Fournel*.

Corneloup J., (2012) « Le plaisir : une construction sociale », in Haye G. *Le plaisir, Pour l'action*, Edition Revue EPS

Coalter, F. (2010). Sport-for-development: going beyond the boundary? *Sport in society*, 13(9), 1374-1391.

Cubizolles, S. (2015). Sport and social cohesion in a provincial town in South Africa: The case of a tourism project for aid and social development through football. *International Review for the Sociology of Sport*, 50(1), 22-44.

Darnell, S. C., Whitley, M. A., & Massey, W. V. (2016). Changing methods and methods of change: Reflections on qualitative research in sport for development and peace. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 8(5), 571-577.

Defrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 13(50), 13-27.

De Lara P. (1992), « Les gens de peu », *Esprit* No. 183, Juillet 1992, pp. 162-164.

Demazière, D., & Dubar, C. (1997). Dire les situations d'emploi. Confrontation des catégorisations statistiques et des catégorisations indigènes. *Sociétés contemporaines*, 26(1), 93-107.

D'Halluin-Mabillot, E. (2012). *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. Editions EHESS.

Doidge, M., Keech, M., & Sandri, E. (2020). 'Active integration': sport clubs taking an active role in the integration of refugees. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 1-15.

Donnelly, P., Atkinson, M., Boyle, S., & Szto, C. (2011). Sport for development and peace: A public sociology perspective. *Third world quarterly*, 32(3), 589-601.

Dortier, J. F. (2005). Rencontre avec Edgar Morin. Repenser l'éthique. *Sciences Humaines*, (4), 22-22.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, Le Seuil.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris, Le Seuil.

Duflos-Priot, M. T. (1976). Paraître et vouloir paraître: La communication intentionnelle par l'apparence. *Ethnologie française*, 249-264.

Dukic, D., McDonald, B., & Spaaij, R. (2017). Being able to play: Experiences of social inclusion and exclusion within a football team of people seeking asylum. *Social Inclusion*, 5(2), 101-110.

Duneier, M. (2006). Garder sa tête sur le ring?. *Revue française de sociologie*, 47(1), 143-157.

Duret, P. Le sport comme contre-feu ala violence des cités. *Sports et violences*, édité par D. Bodin, 107-117.

Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses universitaires de France.

Durkheim, E. (1897). *Le suicide: étude de sociologie*. Alcan.

Durkheim, É. (1986). *De la division du travail social*, rééd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige ».

Duvoux, N., & Astier, I. (2006). *La société biographique: une injonction à vivre dignement*. Paris: L'harmattan.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris, Calmann-Lévy.

Elias, N., & Scotson, J. (1997). *Logiques de l'exclusion (1965)*. Paris: Fayard.

Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris, Calmann-Lévy.

Elias N., Dunning N. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard.

Elias, N. (1991). *La société des individus*, Paris, Fayard.

Falcoz, M., & Koebel, M. (2005). *Intégration par le sport: représentations et réalités. Lectures, Publications reçues*.

Fassin, D. (2000). *Les enjeux politiques de la santé: études sénégalaises, équatoriennes et françaises*. Karthala Editions.

Fassin, D. (2008a). L'éthique, au-delà de la règle. *Sociétés contemporaines*, (3), 117-135).

Fassin, D. (2008b). Extension du domaine de l'éthique. *Mouvements*, (3), 124-127.

Fassin, D. (2008c). L'inquiétude ethnographique. *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques, Paris, La Découverte*, 7-15.

Fassin, D. (2009). Les économies morales revisitées. In *Annales. Histoire, sciences sociales* (Vol. 64, No. 6, pp. 1235-1266). Cambridge University Press.

Fassin, D., & Kobelinsky, C. (2012). Comment on juge l'asile. *Revue française de sociologie*, 53(4), 657-688.

- Felder, A. (2009). Les activités de demandeurs d'asile au service de la résistance à l'assignation. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (1), 119-136.
- Fonzo, E. (2019). Intercultural Dialogue and Integration of Migrants through Sport. Experiences in Campania region. *Journal of Mediterranean Knowledge*, 4(1), 31-53.
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. *Paris*, 1, 192-211.
- Foucault, M. (2001). Dits et écrits. Vol. II: 1976-1988. *Paris: Éditions Gallimard*.
- Frigoli, G. (2004). Le demandeur d'asile: un «exclu» parmi d'autres? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(2), 153-167.
- Gasparini, W. (2005). Les contradictions de l'intégration par le sport. *Intégration par le sport: représentations et réalités*, 243-260.
- Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport. *Sociétés contemporaines*, (1), 7-23.
- Gasparini W., (2012). « Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique », *Science & Motricité*
- Gastaut Y. (2004). « L'intégration par le sport : réalités et illusions. » In *Sport et société, Cahiers français*, n° 320, *La documentation Française*, pp. 58-63.
- Goffman E. (1974) *Interaction ritual*. (Ed. française : Les rites d'interaction. Paris, Minuit.)
- Grard, J. (2008). Devoir se raconter: la mise en récit de soi, toujours recommencée. *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, *La Découverte*, 143-163.
- Guérandel C., (2017). « Une nouvelle catégorie des politiques d'intégration par le sport : les filles des cités », *Sciences sociale et sport n° 10*
- Hardi A.-C., (2012). Donner, recevoir et rendre: Réflexion sur les règles de l'échange sociologique. *Revue Interrogation N° 13. Le retour aux enquêtés*.
- Harrison, R. (1974). *Beyond words: An introduction to nonverbal communication*. Prentice-Hall.

Hartley, L., Fleay, C., & Tye, M. E. (2017). Exploring physical activity engagement and barriers for asylum seekers in Australia coping with prolonged uncertainty and no right to work. *Health & social care in the community*, 25(3), 1190-1198.

Huizinga J. (1938). *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard.

Isnart, « Petits arrangements avec le bonheur, Contraintes et idéaux de la vie rurale contemporaine (2015). *Ethnologie des gens heureux. Éditions de la Maison des sciences de l'homme*.

Jeu, B. (1987). *Analyse du sport*. Paris, PUF.

Joly, F., Le Yondre, F. (2020). Sociologie du sport pour le développement : état de l'art anglo-saxon et projection en sociologie française. *Revue STAPS*.

Kaufmann, J. C. (1995). *Corps de femmes, regards d'hommes: sociologie des seins nus*. Paris: Nathan.

Kaufmann, J. C. (2001). *Ego: pour une sociologie de l'individu*. Paris. Nathan.

Kay, T. (2009). Developing through sport: Evidencing sport impacts on young people. *Sport in society*, 12(9), 1177-1191.

Kaufmann, Jean-Claude. 2005. « Le corps dans tous ses états : corps visible, corps sensible, corps secret », in Bromberger, Christian & al., *Un corps pour soi*, Paris, PUF, coll. « Pratiques physiques et société », pp. 67-88.

Khan, N. (2013). 'From refugees to the world stage': Sport, civilisation and modernity in Out of the Ashes and the UK Afghan diaspora. *South Asian Popular Culture*, 11(3), 271-285.

Knobé, S. (2005). Peut-on acquérir le goût de l'effort? L'exemple de Strasbourg en matière d'insertion sociale par le sport. M., Falcoz, & M., Koebel, (Dir.), *Intégration par le sport: représentations et réalités*. Paris: L'Harmattan.

Kobelinsky, C. (2008a). «Faire sortir les déboutés». Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France. *Cultures & conflits*, (71), 113-130.

- Kobelinsky, C. (2008b). Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés. *Les Politiques de l'enquête. Paris: La Découverte*, 185-204.
- Kobelinsky, C. (2010). *L'accueil des demandeurs d'asile: une ethnographie de l'attente*. Éditions du Cygne.
- Kobelinsky, C. (2012). Des corps en attente. *Le Quotidien des demandeurs d'asile. Corps*, (1), 183-192.
- Kobelinsky, C. (2014). Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demandeurs d'asile. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (63), 22-37.
- Lahire B. (1998). *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*. Paris, Nathan.
- Lapassade, G. (2016). Observation participante. in Jacqueline Barus-Michel *et al.*, *Vocabulaire de psychosociologie ERES* | « Questions de société », 392-407.
- Lassalle, G., Recours, R., & Griffet, J. (2016). Éthique postmoderne et situations de compétitions: la pratique de l'athlétisme chez les jeunes. *Societes*, (4), 101 -112.
- Le Breton, D. (2003). Activités physiques et sportives et intégration: aspects anthropologiques. *Empan*, (3), 58-64.
- Le Breton D. (2004). La construction sociale de l'émotion. *Les nouvelles d'Archimède*, (35), 4-5.
- Le Breton, D. (2010). Mauss et la naissance de la sociologie du corps. *Revue du MAUSS*, (2), 371-384.
- Le Breton, D. (2012). *La sociologie du corps*. (8^e édition). Paris. PUF.
- Le Breton, D. (2014). Le corps entre significations et informations. *Hermès, La Revue*, (1), 21-30.
- Le Breton, D. (2018). Des corps hypermodernes. *Connexions*, (2), 87-98.
- Lebreton F. (2017) « Jean Corneloup, Sociologie des pratiques récréatives en nature. Du structuralisme à l'interactionnisme », *Lectures, Les comptes rendus*.
- Lefèvre, B. (2000). Corps baroque et éducation physique scolaire. *Corps et culture*, (5).

Legras J.-M. & Clément M. (1998). Sport et société. in *Tome 1, Sport et éducation, Sport et insertion. Broché.*

Le Pogam Y. (1995). « L'anthropo-sociologie poétique de Pierre Sansot : les sports et le sensible », *Corps et culture, Numéro 1*

Le Pogam Y. (1998). « Michel Maffesoli, analyste de la socialité émergente », *Corps et culture, Numéro 3*

Le Yondre, F., & Bodin, D. (2010). Le sport comme soutien aux pratiques d'assistance sociale: entre accompagnement compassionnel et activation disciplinaire de l'individu. *Nouvelles pratiques sociales, 23(1)*, 137-151.

Le Yondre, F., & Javerlhac, S. (2010). La pratique sportive face au déclassement social du chômeur: se reconstruire dans le projet ou se retrouver dans l'instant. *Science & Motricité, (69)*, 57-61.

Le Yondre, F., Bodin, D., Roussel, P., & Robène, L. (2010). L'éducation par le sport face au chômage. *Les Sciences de l'éducation-Pour l'Ere nouvelle, 43(3)*, 37-53.

Le Yondre, F. (2013). Comment peut-on être chômeur assisté et sportif ? Sport, assistance et travail : des catégories en jeu. *Sciences sociales et sport, 6(1)*, 123-150.

Le Yondre, F. (2015). Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle. *Informations sociales, 187(1)*, 72-78.

Liotard P. (2004). L'éthique sportive : une morale de la soumission? In : Attali M. (Ed.). *Le sport et ses valeurs*. Paris : La dispute, pp.117-154.

Lordon, F. (2010). L'empire des institutions (et leurs crises). *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, (7)*.

Lordon, F. (2013a). *La Société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Le Seuil.

Lordon, F. (2013b). Pour un structuralisme des passions. *Tracés. Revue de Sciences humaines, (13)*.

Loret, A. (1995). Génération glisse: dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des «années fun». *Autrement. Série mutations (1989)*, (155-56).

Lutz, C., & White, G. M. (1986). The anthropology of emotions. *Annual review of anthropology*, 15(1), 405-436.

Maffesoli, M. (1996). *Eloge de la raison sensible*. Paris, Grasset.

Maffesoli, M. (1990) *Au creux des apparences. Pour une éthique de l'esthétique*. Paris, Plon. Réed. (1993) *Le Livre de Poche, Biblio-Essais*, 4184.

Mauss M. (2001), *Essai sur le don, rééd. in Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, Puf, coll. « Quadrige », (Première version publiée dans l'Année sociologique, 1923-1924)*.

Mignon, P. (2000) Sport, insertion, intégration. *Hommes & migrations, Musée de l'histoire de l'immigration*, pp.15-26.

Mila-Schaaf, K., & Robinson, E. (2010). Polycultural'capital and educational achievement among NZ-born Pacific peoples. *Mai review*, 1, 1-18.

Moore, R.A. (1966). *Sports and Mental Health*. Thomas, Springfield, Illinois.

Moro, A., & Ragi, T. (2003). Sport et lien social. *Agora débats/jeunesses*, 33(1), 14-19.

Moro, A. (2003). Sport et intégration des élèves handicapés. *Agora débats/jeunesses*, 33(1), 30-40.

Mottiaux, A. (2005). « Nudité et vêtements : évolution des symboles propres aux coureurs/euses à pied », in Roger, Anne & Thierry Terret (dir.), *Sport et genre*, vol. 4, *Objets, arts et médias*, actes du 11^e Carrefour d'histoire du sport organisé par le Centre de recherche et d'innovation sur le sport de l'université Claude-Bernard (Lyon, du 28 au 30 octobre 2004), Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », pp. 49-64.

Mottiaux, A. (2009). À la poursuite du bonheur... par corps. L'engouement des «désert cupeurs» pour une pratique sportive. *Ethnologie des gens heureux*, 23, 59.

- Moussaoui, A. (2012). Observer en anthropologie: immersion et distance. *Contraste*, (1), 29-46.
- Naja, A. (2005). Les effets pervers des approches fonctionnalistes en matière d'intégration par le sport. *Intégration par le sport: représentations et réalités*, 39-55.
- Namer, G. (2000). *Halbwachs et la mémoire sociale*. Editions L'Harmattan.
- Nicole-Drancourt, C., & Roulleau-Berger, L. (1995). *L'insertion des jeunes en France*, Vol. 2977. Presses universitaires de France
- Njelesani, J., Cameron, D., Gibson, B. E., Nixon, S., & Polatajko, H. (2014). A critical occupational approach: Offering insights on the sport-for-development playing field. *Sport in Society*, 17(6), 790-807.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Olivier de Sardan J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. In: *Revue française de sociologie*, 41-3. pp. 417-445
- Parlebas, P. (1981) *Lexique commenté en sciences de l'action motrice*, Paris, INSEP.
- Parlebas, P. (Ed.). (2016). *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel: cultures et éducation*. Editions L'Harmattan.
- Paturet, J. B. (1997). Sensation, culture, sensibilité. *Tréma*, (11), 5-18.
- Périer, P. (2009). Une forme élémentaire du bonheur: les vacances. *Ethnologie des gens heureux*, 23, 49.
- Pantaléon, N. (2003). Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales. *Empan*, (3), 51-53.
- Park, R. E. (1928). Human migration and the marginal man. *American journal of sociology*, 33(6), 881-893.

Peachey, J. W., & Cohen, A. (2016). Research partnerships in sport for development and peace: Challenges, barriers, and strategies. *Journal of Sport Management*, 30(3), 282-297.

Pinçon-Charlot, M., & Pinçon, M. (1997). *Voyage en grande bourgeoisie: journal d'enquête*. Presses universitaires de France.

Queval, I. (2008). *Le corps aujourd'hui*, coll.«. Folio Essais», Paris, éd. Gallimard.

Ragi, T. (2003). *Sports et intégration sociale* (Vol. 33). Editions L'Harmattan.

Raveneau (2015), Des sports à la jonction de la passion du bien-être et du culte du corps, *Jurisport*, 151.

Renson R. (2004): Ludodiversity: extinction, survival and invention of movement culture in PFISTER G. (Ed.), *Games of the Past - Sport for the Future?*, SantAugustin, Academia Verlag, pp. 10-19.

Richards, J., Kaufman, Z., Schulenkorf, N., Wolff, E., Gannett, K., Siefken, K., & Rodriguez, G. (2013). Advancing the evidence base of sport for development: A new open-access, peer-reviewed journal. *Journal of sport for development*.

Salis, L. (2010). 'Immigrant games': sports as a metaphor for social encounter in contemporary Irish drama. *Irish Studies Review*, 18(1), 57-68.

Sansot P. (1986). *Les Formes sensibles de la vie sociale*, Paris, Presses universitaires de France.

Sansot, P. (1991a). *Les gens de peu*, Paris, Presses universitaires de France.

Sansot, P. (1991b). Une forme d'imagination créatrice: l'imaginaire sportif. In Ardoino J., Brohm JM (sous la direction de), *Anthropologie du sport, Perspectives critiques, Actes du Colloque international francophone Paris-Sorbonne, ANDSHA/Matrice/Quel Corps* (pp. 71-75).

Sansot P. (1992b), Un autre regard : à défaut de cet absolu qui se dérobe à l'homme ..., in *Le corps surnaturé, Les sports entre science et conscience*, Ed. Autrement, 4, p. 179-195.

Sansot P. (2000). « Le Peu », *Conférence Université de tous les savoirs*.

Sempé, G. (2005). Moniteurs de sport en prison, des missions en question. *Intégration par le sport: représentations et réalités, Paris, L'Harmattan*, 137-152.

Schnapper, D. (2002). *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*. Paris : Gallimard, 2002.

Schotté, M. (2005). Notes relatives au processus ((d'intégration)) des coureurs marocains dans l'athlétisme français. In *Actes du Colloque de Salé, Intégration par le sport, état des recherches*.

Schühle, J. (2020). *Traversing Transnational Biomedical Landscapes: An Ethnography of the Experiences of Nigerian Trained Physicians Practicing in the US and UK*. Transcript, Culture and Social Practice.

Schützenberger A. (1975). « Le langage du corps et la communication », préface à P. Weil et R. Tompakov, *Votre corps vous parle*, Verviers, Marabout.

Sempé, G., Gendron, M., & Bodin, D. (2007). Le corps sportif en détention, entre contraintes et libération. *Corps*, (1), 55-60.

Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers* (p. 76). Paris: Presses de Sciences po.

Simmel, G. 1999 [1908]. Le croisement des cercles sociaux. Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation. Paris : PUF, 6, pp. 407-452.

Simmel, G. (1917). Die Geselligkeit. *Georg Simmel, Grundfragen der Soziologie: Individuum und Gesellschaft (21-50)*. Berlin: de Gruyter.

Simmel G. (1981). *Sociologie et épistémologie*. Freund J. (Intr.), Gasparini L. (Trad.) Paris, Presses Universitaires de France.

Spaaij, R. (2012). Beyond the playing field: Experiences of sport, social capital, and integration among Somalis in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 35(9), 1519-1538.

Stern, F. R., & Malamoud, C. (1990). *Politique et désespoir: les ressentiments contre la modernité dans l'Allemagne préhitlérienne*. A. Colin.

Stone, C. (2018). Utopian community football? Sport, hope and belongingness in the lives of refugees and asylum seekers. *Leisure Studies*, 37(2), 171-183.

- Tisato, D. (2017). Le temps interstitiel des demandeurs d'asile. *Migrations Société*, (2), 119-135.
- Travert, M., & L'Aoustet, O. (2003). Déviances sportives et intégration sociale? *Agora débats/jeunesses*, 33(1), 42-49. p.43.
- Vermeersch, « Que faire du « plaisir » en sociologie ? L'exemple de l'engagement bénévole », in Berthon, S. (2015). *Ethnologie des gens heureux*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Valluy, J. (2008). Sociologie politique de l'accueil et du rejet des exilés. *Recueil Alexandries*.
- Van Hear, N. (1998). *New diasporas: The mass exodus. Dispersal and Regrouping of migrants*. Global Diasporas, University of Washington Press
- Vieille-Marchiset, G. (2003). *Sports de rue et pouvoirs sportifs: Conflits et changements dans l'espace local*. Presses Univ. Franche-Comté.
- Vieille-Marchiset, G. (2019). *La conversion des corps. Bouger pour être sain*. Logique sociale : L'Harmattan.
- Vietti, F. (2016). Promoting the human rights of forcibly displaced people and migrants through sport. *Studi Emigrazione*, (203), 475-490.
- Vulbeau A. (1995). « Anthropologie du sport et mobilisation sociale : les usages sociaux d'un discours », in Anstett, M., & Sachs, B. *Sports, Jeunesses et logiques d'insertion*. *La documentation française*.
- Vulbeau, A. (2007). L'approche sensible des quartiers "sensibles". *Informations sociales*, (5), 8-13.
- Waardenburg, M., Visschers, M., Deelen, I., & Liempt, I. V. (2018). Sport in liminal spaces: The meaning of sport activities for refugees living in a reception centre. *International Review for the Sociology of Sport*.
- Wacquant, L. (2015). Pour une sociologie de chair et de sang. *Terrains travaux*, (1), 239-256.

Bibliographie

Woodhouse, D., & Conricode, D. (2017). In-ger-land, In-ger-land, In-ger-land! Exploring the impact of soccer on the sense of belonging of those seeking asylum in the UK. *International Review for the Sociology of Sport*, 52(8), 940-954.

Zipp, S. (2016). Sport for development with 'at risk'girls in St. Lucia. *Sport in Society*, 1-1.

Zlatanova, Z., & Wolmark, L. (2018). La danse comme foyer d'asile. Circulation, corps et institution. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (1), 61-72.

Table des abréviations

APS : Activités physiques et sportive

CADA : Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile

CAO : Centre d'accueil et d'orientation

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

DA : Demandeur d'asile

HUDA : Hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

SFD : Sport for Development

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Table des notions

affects, 23, 25, 27, 28, 33, 34, 36, 43, 45, 46, 50, 52, 53, 55, 73, 76, 90, 93, 112, 117, 126, 133, 135, 138, 158

bien-être, 4, 5, 20, 21, 22, 39, 47, 99, 101, 103, 106, 110, 114, 115, 117, 133, 134, 135, 136, 142, 146, 147, 158, 12, 22, 54

catégorisation institutionnelle, 6, 10, 44, 58, 60, 64, 124, 135, 159

corps, 2, 5, 24, 27, 31, 33, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 52, 60, 61, 62, 65, 77, 89, 95, 101, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 115, 120, 124, 125, 126, 131, 139, 140, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 3, 4, 13, 14, 17, 22, 23, 28, 34, 35, 41, 54

demandeur d'asile, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 66, 70, 73, 77, 85, 98, 99, 117, 120, 124, 130, 135, 136, 137, 138, 143, 159, 48, 54

dispositif, 10, 11, 17, 20, 22, 23, 27, 39, 43, 44, 48, 51, 54, 58, 64, 65, 66, 67, 70, 71, 72, 78, 91, 94, 98, 99, 107, 108, 122, 123, 125, 158, 2, 15, 17, 18, 24, 26, 32, 47, 54

émotions, 2, 20, 23, 25, 27, 29, 33, 36, 39, 40, 42, 46, 59, 64, 73, 76, 87, 90, 98, 102, 104, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 124, 137, 139, 142, 146, 147, 148, 149, 154, 155, 158, 159, 160, 16, 54

esthétique, 25, 27, 41, 48, 102, 103, 106, 113, 118, 142, 11, 20

éthique, 49, 77, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87

ethnographie, 21, 38, 80, 86, 93, 95

forme, 5, 14, 19, 26, 27, 30, 33, 38, 43, 45, 49, 52, 58, 59, 68, 69, 70, 78, 80, 82, 88, 98, 104, 105, 106, 107, 110, 117, 121, 124, 125, 135, 136, 137, 139, 141, 146, 147, 148, 151, 152, 153, 155, 156, 159, 160, 162, 163, 10, 34, 38, 39, 54

inclusion, 7, 8, 9, 10, 19, 23, 27, 39, 44, 48, 50, 51, 65, 66, 136, 162, 47, 54

insertion, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 17, 96, 2, 3, 6, 7, 11, 47

institution, 5, 8, 11, 24, 44, 48, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 58, 61, 65, 72, 74, 84, 85, 93, 99, 116, 124, 125, 126, 137, 138, 139, 143, 145, 158, 163, 10, 11, 15, 17, 54

intégration, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 33, 39, 44, 48, 49, 50, 53, 63, 89, 99, 100, 102, 111, 112, 114, 123, 127, 135, 136, 137, 160, 161, 162, 165, 47, 50, 54

interaction, 26, 32, 43, 44, 45, 46, 138, 148, 149, 160, 43

ludique, 49, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 122, 123, 124, 125, 133, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 153, 154, 155, 158, 159, 160, 161, 163, 16, 36

migrants, 6, 7, 8, 20, 22, 67, 114, 129, 137, 161, 163, 164, 7, 30, 35

plaisir, 2, 4, 5, 14, 26, 28, 29, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 101, 103, 104, 105, 107, 113, 114, 115, 118, 119, 125, 126, 130, 133, 136, 137, 139, 141, 143, 144, 146, 154, 157, 158, 159, 160, 164, 41, 54

politique, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 21, 24, 25, 26, 27, 31, 43, 44, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 91, 98, 110, 116, 120, 123, 124, 126, 138, 152

résistance, 6, 33, 60, 63, 64, 164

sensation, 32, 48, 62, 107, 118, 133, 134, 135, 136, 156, 1

sensibilités, 5, 23, 27, 39, 40, 43, 44, 46, 48, 53, 55, 64, 65, 66, 72, 76, 80, 89, 93, 96, 98, 99, 100, 102, 106, 112, 113, 116, 117, 118, 125, 138, 139, 143, 145, 155, 158, 162, 163, 164, 52, 54

sensible, 6, 13, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 50, 52, 78, 95, 96, 102, 103, 104, 105, 110, 112, 114, 118, 120, 125, 126, 137, 139, 146, 147, 152, 158, 160, 164, 54

socialisation, 9, 15, 24, 31, 79, 99, 100, 102, 106, 107, 114, 119, 124, 133, 135, 136, 158, 159, 10, 22, 50

socialité, 26, 31, 33, 34, 37, 38, 39, 112, 139, 142, 159

société, 5, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 17, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 37, 39, 52, 53, 55, 63, 64, 78, 102, 103, 109, 110, 123, 124, 133, 140, 146, 151, 164, 21, 30

subjectivité, 13, 17, 18, 19, 22, 28, 33, 37, 90, 94, 96

temps, 11, 12, 13, 22, 35, 40, 52, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64

Table des auteurs

Adler, 20, 88
Althabe, 24, 30, 77, 78
Andrieu, 104
Arborio, 74, 76, 78, 79, 81, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95
Astier, 84
Barou, 137, 138, 158, 159, 162
Beaud, 75, 90, 92, 93, 95, 96
Becker, 128
Berger, 9, 51, 138, 148
Blagojevic, 21, 22, 106, 146
Blodgett, 20
Blom, 20
Bodin, 162
Bolle de Bal, 35
Borgogni, 20, 161
Bosa, 83, 86
Bouillon, 24
Bourdieu, 27, 34, 43, 60, 94, 101, 120, 130, 137
Boutroy, 112
Brohm, 43, 44, 45
Bromberger, 47
Brubaker, 162
Burnett, 21
Caillois, 133, 141, 143, 144, 146, 159, 160
Castel, 10, 100
Chapoulie, 75, 76, 80
Charliac, 31, 48, 156
Charrier, 7, 11, 17
Chauvin, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 81, 92, 95
Chobeaux, 12, 13, 14
Clément, 111
Coalter, 19
Cohen, 19

Conricode, 120
Corneloup, 24, 25, 26, 30, 31, 34, 37, 41, 48
Cubizolles, 19
Darnell, 21
De Lara P, 13
Defrance, 78
Demazière, 125, 138, 139, 158
Digennaro, 20, 161
Doidge, 160
Donnelly, 20
Dortier, 81, 82
Dubar, 125, 138, 139, 158
Dubet, 24, 28
Duflos-Priot, 43
Dukic, 19, 136
Duneier, 78, 89, 93, 94
Dunning, 118, 120, 140, 145, 159, 160
Durkheim, 8, 18, 28, 29, 33, 102
Duvoux, 84
Ehrenberg, 28, 151
Elias, 28, 43, 118, 120, 130, 140, 145, 159, 160
Falcoz, 9, 11, 15, 16
Fassin, 54, 55, 56, 58, 64, 73, 74, 82, 83, 84, 85, 86, 110, 138, 152
Felder, 58, 63, 64, 120, 164
Fonzo, 22, 163
Foucalt, 10, 60
Fournier, 74, 76, 78, 79, 81, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95
Frigoli, 56, 57, 58, 60, 146, 151
Gasparini, 7, 12, 13, 14, 15, 49
Gastaut, 11
Goffman, 26, 33, 34, 118, 148, 149
Grard, 84, 86
Griffet, 101, 133
Guérandel, 7, 8, 9

Hardi, 80
Harrison, 45
Hartley, 120
Huizinga, 21, 35, 146
Javerlhac, 135, 136, 158, 164, 54
Jeu, 101, 118, 133, 150, 157
Jounin, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 81, 92, 95
Kaufmann, 47, 89, 148
Kay, 21
Khan, 123
Knobé, 11
Kobelinsky, 54, 55, 56, 58, 59, 61, 62, 64, 73, 80, 84, 85, 91, 110, 120, 122, 123, 138,
140, 149, 152, 154, 159, 163
Lahire, 25
Lapassade, 72
Lassalle, 101, 133
Le Breton, 23, 29, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 102, 105, 111, 112, 148, 160
Le Pogam, 23, 25, 36, 40, 41, 113, 142, 164
Le Yondre, 8, 9, 14, 18, 99, 112, 135, 136, 151, 152, 155, 157, 158, 159, 162, 164, 54
Lefèvre, 42
Liotard, 152, 153
Lordon, 27, 50, 51, 52, 125, 126, 133, 138, 139, 158
Luckmann, 51, 138, 148
Lutz, 29
Maffesoli, 25, 26, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 102, 103
Mauss, 79
Mila-Schaaf, 129
Moore, 106
Moro, 15, 111
Mottiaux, 29, 47, 48
Moussaoui, 74, 75, 88, 95
Naja, 16
Namer, 145, 146
Nicole-Drancourt, 9

Njelesani, 22
Olivier de Sardan, 96, 116
Pantaléon, 12, 17
Park, 137
Parlebas, 109, 113, 143, 161
Paturet, 113
Peachey, 19
Périer, 28
Queval, 151, 163
Ragi, 8, 111
Raveneau, 110
Recours, 101, 133
Renson, 161
Richards, 18
Salis, 164
Sansot, 23, 24, 26, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 45, 46, 47, 52, 53, 96, 103, 104, 164
Schnapper, 9
Schühle, 129
Schützenberger, 51
Sempé, 14, 157, 160
Siméant, 5, 125
Simmel, 26, 31, 32, 78, 124
Spaaij, 19, 116, 129, 136, 161
Stern, 34
Stone, 163
Tisato, 54, 58, 59, 60, 61, 62, 63
transfert, 11, 12, 13, 14
Travert, 8
Valluy, 146
Van Hear, 128
Vermeersch, 28
Vieille-Marchiset, 151
Vietti, 161
Vulbeau, 13, 23, 24, 125

Waardenburg, 20, 161
Wacquant, 78, 89, 93, 95, 137
Weber, 75, 90, 92, 93, 95, 96
White, 29
Wolmark, 163
Woodhouse, 120
Zipp, 19
Zlatanova, 163

Table des matières

I. Introduction générale	4
II. Revue de littérature	7
1. Sociologie de l'inclusion par le sport dans la littérature française et étrangère ...	7
A. Appréhender les différences termes entre intégration, insertion, inclusion ...	7
B. Le transfert des apprentissages du sport vers la société ne va pas de soi	11
C. Les valeurs conditionnelles développées par les dispositifs	14
D. Les travaux sont centrés sur les effets globaux, à long terme de la pratique sportive dite intégratrice	15
E. La place de la subjectivité des participants dans la littérature du « sport for development and peace ».....	17
2. Comment appréhender les effets d'un dispositif à court terme : vers une sociologie du sensible.....	23
A. Définitions et distinctions autour du « sensible »	23
B. Les fondements d'une sociologie du sensible	24
C. Les obstacles à l'émergence d'une sociologie du sensible.....	27
D. Oppositions et complémentarités de la sociologie du sensible avec d'autres approches sociologiques.....	30
E. « Sensibiliser » l'approche sociologique.....	34
F. Méthodologie pour appréhender le « sensible »	36
3. Le sport et le sensible : les facteurs du bien-être par le sport en question	39
A. Le sensible, une approche originale de l'inclusion par le sport.....	39
B. Vers une sociologie sensible du plaisir corporel	42
C. La sensibilité à l'étude dans les pratiques sportives.....	46
D. Les formes de plaisir sensible qui encouragent à la pratique sportive dans un dispositif d'inclusion par la pratique sportive	48
E. Le sensible permet une redéfinition des catégorisations sociales	50
4. Sociologie de l'immigration : le cas particulier des demandeurs d'asile	53
A. La procédure de demande d'asile comme contrainte institutionnelle permanente	53
B. L'impact de la catégorisation institutionnelle des demandeurs d'asile : attente et confinement	58
C. Tentative d'une réappropriation partielle du temps et de son corps.....	60
III. Hypothèse	65
IV. Méthodologie et déroulement de l'enquête	67
1. Ethnographie des séances sportives	67
A. Présentation du contexte du dispositif de Breizh Insertion Sport (BIS) à destination des demandeurs d'asile	67
B. Mise en œuvre de l'observation participante au sein du dispositif	71

C.	Méthodologie de l'observation participante	75
D.	Entretien marché avec un demandeur d'asile francophone	77
E.	Appréhender les attentes institutionnelles et politiques	80
2.	Ethique de l'enquête	81
3.	Limites, épistémologie et conditions de scientificité de l'enquête	87
A.	Effets de notre participation sur l'activité des personnes observées	87
B.	Effets de notre participation sur la qualité de l'observation.....	90
C.	Analyse des conditions d'observation	91
D.	Conditions de scientificité de nos observations empiriques	92
E.	Analyse de notre subjectivité d'observateur, ou autoanalyse	94
V.	Présentation et discussion des résultats	98
1.	Sensibilités attendues par les acteurs associatifs	99
A.	Le sport comme outil de régulation des sensibilités.....	100
B.	Le sport ludique comme moyen pour renverser une situation précaire d'attente.....	108
2.	Sensibilités exprimées par les demandeurs d'asile	116
A.	L'expression d'émotions associées à une sensibilité particulière à la pratique sportive	117
a.	L'expression de sensations de bien-être redéfinissant la catégorie de demandeur d'asile.....	117
b.	Le ressenti de sensations positives renvoyant à une situation passée plaisante	126
B.	L'expression de sensibilités liées au partage d'un moment avec des connaissances proches.....	139
a.	Le plaisir de simuler une autre identité.....	139
b.	L'oubli de la condition de demandeur d'asile dans les activités physiques et sportives.....	143
C.	Des sensations de gêne liées aux activités physiques et sportives	147
a.	L'expression de sensations de gêne dans les activités physiques et sportives compensées par une conformité valorisante	147
b.	Une forme de sociabilité ludique à la marge des activités sportives	153
VI.	Conclusion et implications	158
VII.	Bibliographie	165

Annexes

ENTRETIEN AVEC ERWAN GODET

Coordinateur de projet à l'association Breizh Insertion Sport depuis 2009, conseiller technique au comité départemental de baseball et softball depuis 2000

Est-ce que tu peux d'abord peut-être rapporter ton parcours et professionnel et sportif, peut-être que les deux se mêlent ?

Ouais les deux se mêlent, mon parcours professionnel est guidé par mon parcours sportif. Pour la petite histoire, je suis quelqu'un qui n'était pas spécialement déterminé à faire du sport. J'étais plutôt adolescent loin des terrains, souvent le dernier garçon pris avant les filles (rires), un peu ce modèle-là. Ça a évidemment un impact sur ma manière après de concevoir le sport. Et puis à l'âge de 14 ans j'ai eu une rencontre avec le sport, ça a été le base-ball que j'ai découvert de manière complètement autodidacte. Cette discipline-là m'a passionné. Elle n'était pas présente ici en Bretagne donc j'ai construit à partir de rien un projet sportif dans lequel je suis devenu très rapidement mon propre entraîneur. Il n'y avait personne pour juger de si la qualité de la performance que je réalisais était bonne ou pas bonne. Très rapidement ça a plutôt fonctionné.

Juste pour savoir, dans quel contexte et comment tu as découvert cette pratique-là, puisque ce n'était pas dans le coin, ou tu n'étais pas ici ? Et puis je ne comprends pas trop quand tu dis que tu étais ton propre entraîneur : comment ça se passait concrètement ?

C'est important, des précisions. Ça s'est fait quand j'avais 14 ans et j'étais en dernière année du collège. Je n'aimais pas les cours d'EPS pour les raisons que j'ai citées même si j'avais envie de faire du sport. La discipline que j'avais envie de pratiquer c'était le tennis. J'aimais le tennis mais mes parents n'avaient pas trop les moyens dans le petit village où j'étais. Les cours de tennis étaient payants et ils n'avaient pas les moyens financiers de me payer les cours de tennis et le football ne m'intéressait pas trop. Je savais que j'allais être gardien de but au foot (rires). Et puis en troisième on fait un voyage en Angleterre, et lors de ce voyage – c'est les hasards de la vie – je me retrouve le premier soir avec un copain de l'époque. On a été agressés par une bande de jeunes dans la banlieue de Portsmouth, enfin agressé c'est un grand mot. En tout cas ils ont voulu nous dérober le peu d'argent qu'on avait. On est partis en courant. Et puis le lendemain on avait envie de se dire « plus jamais ça ». On s'est mis en quête d'une arme, tout simplement. On s'est acheté chacun une batte de base-ball, sans savoir ce qu'était le base-ball, sans savoir ce qu'on en ferait finalement. Et quand on est revenus de ce voyage en Angleterre, j'ai pris la batte avec le copain, on a pris une balle de tennis on a tapé dedans et j'ai adoré la sensation. Ça a été un souvenir corporel... j'ai adoré la sensation de ce que ça faisait. Je suis allé au CDI du collège et j'ai demandé à la documentaliste si je pouvais faire une photocopie du quid où il y avait les petites définitions de ce qu'était le base-ball puisque je n'avais pas du tout de visuel, c'était en 1988. Je récupère les règles très basiques et un petit diagramme qui montrait ce qu'était un terrain de base-ball. Et avec ce copain, mon frère, j'ai essayé d'amener quelques copains dans l'aventure, on a fait une équipe de base-ball. Et rapidement au bout d'un an même pas, de quelques mois j'ai eu envie d'aller plus loin pour en faire une association pour pouvoir essayer de faire des rencontres. Le hasard a fait qu'il y avait quelques communications dans Ouest France du club de Rennes - à l'époque il y avait très peu de clubs sur la région, un à Rennes et un à

Annexes

Brest – d'un tournoi qui avait lieu à Rennes. On a pris contact avec les dirigeants du club rennais qui sont venus nous voir. Ils nous ont donné quelques astuces sur comment monter une association. Et c'est parti comme ça. Quand je dis mon propre entraîneur, parce que c'est vrai que les deux premières années dans la mesure où c'était une discipline qui n'était absolument pas organisée sur le territoire, il n'y avait pas ligue, il y avait une fédération française mais la ligue Bretagne n'existait pas, il y avait trois clubs par-ci par-là. On a avec les quelques copains réinventé les règles du jeu et inventé notre propre pratique. C'est ça que j'entends par j'ai été au départ mon propre entraîneur. Ensuite, la rencontre avec un entraîneur un vrai qui a entendu parler de notre histoire et qui lui revenait des Etats-Unis et il venait habiter dans le territoire où j'étais. Il nous a accompagné pendant cinq-six ans et ensuite il a dû arrêter car il était chercheur à l'Université de Rennes 1 donc il était souvent parti. Et à nouveau, c'est moi qui ai repris les rênes et cette fois-ci je me suis formé et je suis devenu entraîneur principal de cette équipe de base-ball pour petit à petit mener mon parcours de sportif autodidacte et en parallèle des études de philo. Et puis à la fin des études de philo après ma maîtrise moi je ne savais pas trop ce que j'allais faire mais je me suis dit on va aller sur ma passion qui était le base-ball puis j'ai créé à partir du dispositif emploi-jeune à l'époque du gouvernement Jospin j'ai créé mon propre emploi et voilà comment je me suis retrouvé professionnel dans le sport mais du coup de manière pas du tout conventionnelle puisqu'ensuite j'ai passé les diplômes d'éducateur sportif. En 2000 le diplôme d'éducateur sportif premier degré puis en 2003 le diplôme d'éducateur sportif second degré mais à chaque fois toujours en autodidacte sans avoir de formation sans avoir de formation spécifique si ce n'était le terrain. Et au fil du temps dans le baseball j'ai pu commencer à prendre de plus en plus de responsabilités jusqu'à me retrouver au début des années 2010 sur l'équipe de France des moins de 15 ans en tant que coach. C'est à peu près la même période où j'ai commencé à travailler et à œuvrer dans le champ de l'insertion par le sport. Ça pourrait paraître paradoxal mais le moment où je commençais à arriver sur l'aspect haut niveau de ma pratique c'est aussi le moment où j'ai commencé à initier le sport autour de l'insertion. Pour terminer sur cette intro un peu longue c'est vrai que ma vision de la pratique sportive, j'en ai pleinement conscience, est fortement influencée par mon parcours et la manière de quand j'étais adolescent et enfant l'impact de l'activité physique et sportive a eu sur ma propre personne, qui était plutôt dévalorisante à l'âge enfant et adolescent et ensuite qui a été un outil de valorisation puisque j'en ai fait mon travail à l'âge adulte.

Donc tu disais dans cette même période où tu 'as commencé à avoir un rapport plutôt au haut niveau de ta propre discipline, c'est à ce moment-là aussi où tu as commencé à t'intéresser ou tu as été sollicité, c'est-à-dire comment est arrivée la question de l'insertion par le sport dans ton parcours ?

La question de l'insertion par le sport est arrivée dès le début. Là pareil ce n'est pas forcément à mettre dans le truc. Je dirais que dans mon parcours de vie entre ma passion pour le base-ball et mes études universitaires il y avait un entre-deux de tout ça qui était ma vie du quotidien. Et j'ai eu entre l'âge de 16 ans et 22 ans à peu près six années, on va dire de 17 à 22 ans, assez compliquées avec un parcours d'adolescent jeune adulte qui commettait un certain nombre d'actes de délinquance. Maintenant je n'ai pas été attrapé par la patrouille comme on dit. Pas moi mais mon frère lui l'a été. C'était assez compliqué puisqu'on faisait beaucoup de choses ensemble. Mais voilà donc du coup des faits qui devant un tribunal auraient pu m'amener à pas mal d'années de prison. Mais voilà je suis passé entre les lignes du filet sport si je puis dire. Je ne vais pas dire que c'est le sport pour avoir le discours classique, que c'est le sport... Mais ma passion du baseball et la passion que j'avais autour de ça m'a amené à faire des rencontres et m'a amené quand même prendre des responsabilités et à

Annexes

construire un projet et que ce projet-là je trouverai la m'a aidé finalement à ce que cette vie est un peu compliqué la, il y avait un certain nombre de moments dans mon quotidien où je rentrais dans le rang. Je côtoyais monsieur tout le monde. Je pouvais à la fois côtoyer le maire de la commune tout comme la nuit venue aller dévaliser. Voilà c'était assez paradoxal. Donc du coup ma rencontre avec l'insertion par le sport c'est vrai qu'à partir du moment où j'ai commencé à devenir professionnel de la pratique j'avais toujours un regard sur ... on va dire sur les personnes qui sont pas celles vers qui on a tendance à aller, vers les gens qui peuvent être soit fragilisés précarisés, dans des situations pas simples. C'était quelque chose qui m'intéressait parce que j'y avais goûté sans... j'en avais fait partie sans vraiment être non plus ... j'arrivais toujours à m'en sortir parce que ma famille ... Ma famille était issue d'un milieu ouvrier, mon papa ouvrier, ma maman femme de ménage, mais qui était quand même une famille plutôt structurée qui avait essayé de donner. J'arrivais à jongler entre cette stabilité on va dire d'un milieu qui a essayé d'éduquer son gamin et en même temps la tentation d'aller chercher tout ce qui était interdit et qui me procurerait beaucoup d'adrénaline c'est certain. Voilà dès le début c'est quelque chose qui m'intéressé et dès 2000 c'est des souvenirs ça mais j'ai la mémoire, dès 2002 j'avais présenté alors ça date hein, je venais tout juste d'avoir mon envoi de brevet d'état et j'avais déjà l'époque présenté un projet à la direction départementale de la jeunesse et des sports pour essayer de proposer à des gens du voyage de l'activité physique et sportive et notamment mon activité, le base-ball. Et je m'étais dit « tiens ça serait intéressant d'aller voir ces publics ». Et puis moi c'était des gens avec qui je me sentais assez à l'aise. Je n'avais pas peur d'aller vers ce type de personnes parce que dans mon parcours de vie j'avais côtoyé des gens on va dire pas fréquentables.

Ok mais comment l'idée t'es venue ? Tu avais lu ça quelque part ou c'est un truc qui t'es venu toi dans ton esprit, dans ton rapport au sport comme ça tu t'es dit pourquoi pas imaginer ça, proposer ça ?

Ouais ça m'est venu parce que je voyais bien que dans c'est toujours pareil hein c'est sur la construction j'ai vu comment moi j'ai pu de manière un peu conscientisée alors là c'était peut-être aussi mon parcours un peu plus philo où j'étais intéressé par les sciences humaines et comment fonctionnait l'esprit humains et les relations entre les gens, et la relation à ma propre personne. J'ai vu aussi comment le sport, enfin la pratique sportive mais ce n'est pas que la pratique c'est aussi tout ce que ça génère autour, a été un vecteur pour véhiculer une transformation. Après elle aurait pu être positive ou négative ou rien du tout mais pour moi en tout cas elle a été positive et j'ai vu rapidement dans mon métier d'éducateur sportif quand j'encadrais des enfants que je sentais bien que ceux qui m'intéressaient le plus n'étaient pas forcément les plus habiles dans l'activité, sans doute parce que ça faisait écho à mon propre parcours. Et ça m'intéressé de voir qu'en me mettant de l'attention et en créant des situations motrices, un peu – je ne sais pas si c'est le bon mot – particulières ou adaptées en tout cas j'arrivais dans mon environnement à créer des situations motrices qui faisaient qu'un gamin qui était souvent en échec en E.P.S. avec moi il ne l'était pas. Il arrivait finalement à se déplacer et à se mouvoir dans l'espace là où sur un cours de sport parce que je faisais le pont, j'animais des sections sportives dès 2001 de base-ball dans des collèges et je voyais la différence. Alors la différence c'était juste que ce moment-là moi peut-être avec ces gamins là j'avais une entrée autre. Donc ça m'a plu quand j'ai vu que ça marchait, que j'arrivais à avoir des résultats avec certains mêmes qui semblaient être loin loin des activités physiques et sportives et j'arrivais à les raccrocher au sport et à retrouver la confiance aussi parce que je suis persuadé que l'image un peu la conception des grecs que oui il faut être à la fois et un esprit sain mais dans un corps ... je ne suis pas du tout dans cette représentation qui serait que l'on va faire la dichotomie entre les corps bien au contraire donc je suis persuadé qu'un

tas de gens et j'ai eu cette intuition-là assez rapidement, une bonne cause de leur mal-être est aussi lié à un manque de mise en mouvement, pas suffisamment conscience de son propre corps, de ce qu'on peut faire avec son corps. Donc voilà ça m'a intéressé, et puis au fil du temps je voyais aussi comment la culture ... puisque le base-ball j'ai essayé de construire mon parcours et d'arriver sur l'aspect haut niveau a été très difficile. C'était très, très difficile parce que moi, je n'étais pas un athlète de haut niveau et dans ma discipline, c'était une discipline peut-être comme dans beaucoup d'autres mais c'était un peu pour intégrer le haut niveau... il faut avoir été un athlète de haut niveau, sinon on n'a pas à rien faire. Il se trouve que moi, pour des raisons... voilà les hasards de la vie et la manière dont j'ai fonctionné j'ai réussi à étape par étape, mais à ce que ma personne, ma personnalité, ma manière de faire réussissent un petit peu à rentrer dans cet univers-là. Et jusqu'à ce qu'en 2009, un des coaches de l'équipe de France de moins de 15 ans me dise écoute, ça fait un moment que je t'observe, ça fait un moment que je vois comment tu manœuvres dans ton ... puis j'amenais des joueurs, j'avais des résultats, j'amenais des joueurs en équipe de France. Ils se sont dit on va peut-être travailler avec lui. Et en parallèle de tout ça je menais, je continuerai toujours à mener des actions avec ma discipline qui étaient le baseball, mais parce que mon employeur c'était le comité de base-ball mais j'essayais d'amener le baseball à travailler avec d'autres couches de la population et surtout à essayer d'expérimenter des outils pédagogiques. Ça me plaisait, ça, c'était vraiment ça qui me plaisait. Donc, avec la direction départementale, c'était la rencontre avec Patrice Baux qui lui était pour le coup c'est ça aussi qui était intéressant parce que lui était ancien athlète de haut niveau. Il a été champion d'Europe de boxe française savate. Il a entraîné un champion du monde. Il a été conseiller technique national pour la Fédération française de boxe savate et lui, à ce moment-là, avait décidé de tracer un trait sur tout ça et de partir plutôt sur une orientation sport ... sport auprès des publics qui ne sont pas forcément destinés à être des sportifs. Et on s'est rencontrés. Ça fait écho et on a mené en 2005-2006 des projets un petit peu expérimentaux. Moi, avec ma discipline et on est allés s'intéresser aux jeunes des quartiers et on a commencé à faire quelques petits micro-projets, et jusqu'en 2008 où moi, dans une rencontre fortuite avec le directeur du restaurant social Le Fourneau sur Cleunay. Dans un cadre privé, on échange nos pratiques professionnelles et lui me dit ; « voilà, moi, je travaille des gens à la rue ». Moi, je dis : « bien, moi, je suis éducateur sportif ». Et puis, je l'ai écouté parler de son public et ça faisait écho parce que son public, c'était un public que moi, j'ai côtoyé dans cette période de ma vie fin de l'adolescence, début de l'âge adulte. Public avec pas mal d'addictions. Cela faisait écho, et notamment quand il parlait d'un certain nombre de jeunes qui étaient dans des grosses difficultés, je voyais et je me dis : « pour moi, ça s'est bien passé », mais j'avais envie de retourner voir ce qui se passait de ce côté-là. Et pourquoi pas peut être d'essayer de... voir ce que je pouvais y apporter avec le sport et je lui ai proposé un séjour sportif pour les personnes à la rue en lui disant : « écoute, est-ce qu'on ne peut pas imaginer de créer un temps sur une semaine et on va partir au vert avec ton public. Moi, je mets en place un programme sportif qui sera adapté, puis on va voir ce qui va se passer.

Et ça tu le proposes à quel titre tu n'étais pas encore ...?

Breizh Insertion n'existait pas. Je proposais ça à quel titre? On va dire c'est tout dans le cadre de ma pratique professionnelle en tant que conseiller technique pour le comité départemental de baseball et j'avais la chance, je dirais, d'avoir des dirigeants sportifs qui me laissaient pour développer mon activité. Là, ça faisait quasiment 8 ans que je travaillais et pour développer l'activité. J'avais exploré plein de sentiers et les élus avaient vu que ces pistes, que parfois j'explorais, qui n'avaient rien à voir avec l'activité, finalement, elles servaient l'activité. Soit elles génèrent des financements, soit elles génèrent des rencontres avec des gens qui pouvaient derrière... Ils m'ont dit OK, on ne sait pas trop

Annexes

ce que je vais faire, mais si ils avaient accepté que je passe dans le cadre de mon temps de travail pour autant, pour eux, ce qu'il fallait, c'était que ça génère au moins une activité financière. Donc, mon temps de travail à ce moment-là, on était partis une semaine et j'avais obtenu une subvention de la Direction départementale jeunesse et sports qui avait permis de concevoir le projet et dans la conception du projet qui avait permis de dégager une enveloppe qui permettait de valoriser mon temps de travail. À partir de là, pour eux, c'était une opération blanche, pas de souci. Et à la suite de ça, très rapidement ... donc ça c'était 2008. Le collègue n'a pas souhaité pas donner suite. Il ne voyait pas du tout l'intérêt. Lui il dit : « moi, mon boulot, c'est du restaurant social ». Ils ne voyaient pas trop le lien. Pour lui, c'était lui son boulot, c'était du droit commun et le droit commun, c'est les besoins fondamentaux. Et donc la pratique sportive ? Non. Et puis quelques mois après, au cours de l'hiver, début 2009, c'était début 2009. On s'était rencontrés été 2008 et début 2009, on se recroise. Il me dit tiens, j'ai vécu, j'ai repensé à ton histoire. Pourquoi pas? Pourquoi pas, ça pourrait être intéressant. Je ne sais pas comment on peut mettre en place ce que tu proposes, mais ça m'intéresse. Effectivement peut-être que ça peut faire du bien aux gars. Et j'ai dit OK, on y va. Moi, je vais concevoir le projet. Et là, j'ai fait appel à... je ne voulais pas y aller tout seul et surtout, j'avais besoin d'une caution. S'il m'entendait il ne serait peut-être pas content d'entendre que c'était d'abord ça l'approche... J'avais besoin d'une caution on va dire en termes de diplômes. Moi, j'avais un brevet d'État 2e degré baseball, mais ce brevet d'État 2e degré baseball ne me permettait pas de partir sur l'encadrement d'activités physiques et sportives de pleine nature. Et dans le projet, le projet, je l'avais conçu en misant principalement sur l'activité de pleine nature.

Donc là, on n'était pas dans le baseball ?

Non! On n'était pas le baseball. J'avais mis une séance de baseball dans le programme de la semaine, quand même. Donc, du coup, il me fallait une caution qui me permettait, dans un cadre sécurisé et réglementaire, de pouvoir mettre en place mon projet. Et Patrice, qui lui, était cadre technique jeunesse et sports, a accepté d'embarquer et d'être la caution réglementaire, lui étant chef de service à ce moment-là à la direction départementale et lui avaient les prérogatives pour pouvoir encadrer les activités de pleine nature. On a construit le projet un petit peu ensemble. J'ai mis en place les activités, les contenus pédagogiques. Et puis, Patrice est venu en disant « bon bah écoute, je vais te donner un coup de main et puis on verra comment ça se passe ». Et on a fait, été 2009.

Lui il était DDJS ?

Il l'était à ce moment-là. C'était avant la réforme générale des politiques publiques. Il était à la direction départementale. C'était la direction régionale départementale, jeunesse et sports. Jusqu'à cette époque-là, pour le 35, c'était la DRDJS et lui avait en charge à ces missions son portefeuille, si je puis dire, étaient sur la gestion des crédits du sport autour de tout ce que le Ministère a débloqué dans le cadre du plan Espoir Banlieues, suite aux émeutes de 2005 en région lyonnaise. Patrice, lui, avait une mission, c'était de d'activer et d'essayer de faire vivre sur le territoire 35 des actions qui pourraient utiliser le sport comme vecteur de cohésion sociale. C'était le début et voilà comment ça s'est fait. Et été 2009 on part en séjour. Ça fonctionne. La rencontre avec une jeune fille qui était, elle, toxicomane, qui a eu un parcours assez classique et puis se retrouve dans le milieu de la nuit rennais, touche un peu à la drogue et plus que de raison. Et elle perd son boulot. Elle perd son logement et elle se retrouve à la rue. Et le séjour qu'on a organisé l'a complètement... Comment dire? Chamboulée. Il lui a permis post séjours de reprendre contact avec sa famille qu'elle ne voyait plus depuis deux ans, et il s'est passé vraiment quelque chose. Ce n'est pas tellement la pratique sportive,

ce n'est pas ce qu'elle a fait du kayak ou du vélo ou du baseball. C'est parce que sur les moments de pratique sportive qu'on a mis en place, il y a une relation qui s'est instaurée entre elle et Patrice, entre elle et moi et ... principalement entre elle et Patrice. C'est beaucoup plus entre elle et Patrice qu'entre elle et moi. Il y a eu quelque chose d'ordre quasiment psychanalytique, on pourrait dire, et qui fait qu'à la suite de ça, elle a... le séjour lui a permis de rompre avec la situation dans laquelle elle était, elle a renoué et a repris contact avec son père, qu'elle ne voyait plus avec sa mère qui la croyait ... ne savait pas si elle était vivante ou morte. Et elle a quitté l'environnement rennais dans lequel elle était là. Elle a fini par retrouver du travail. Elle est rentrée en cure de désintoxication et je n'ai plus de nouvelles aujourd'hui. Mais deux, trois ans après les nouvelles que j'avais eu, c'est qu'elle avait retrouvé un mode de vie commun. Et à la suite de ça, on s'est dit avec Patrice si ça a marché pour une personne, peut-être qu'il y a la possibilité de réitérer et créons une association qui permettra d'expérimenter ce type de choses. Et on s'est dit très, très vite : « par contre, nous, notre public ne sera pas le public jeune de banlieue ». Pourquoi? Parce qu'on ne voulait pas se mettre en concurrence avec ce qui existait sur l'espace public, à savoir tous les dispositifs du Cercle Paul-Bert, par exemple, ou de la direction des sports de la ville de Rennes, et on voulait absolument pas rentrer en concurrence avec ces acteurs-là, ayant trouvé qu'il y avait déjà beaucoup de choses qui étaient proposées aux jeunes des quartiers. Et on s'est dit on va plutôt créer une association qui ravit les publics à la rue ou on se sait pas qui d'autre. Mais en tout cas, des gens éloignés de la pratique sportive.

D'accord. Et ensuite BIS alors comment ça arrive ?

BIS arrive comme ça, l'automne, c'est à dire que ça a été un alignement de planètes, on va dire. Le séjour a eu lieu à l'été 2009 et septembre ou octobre, fin septembre, le ministère envoie des informations dans les directions départementales disant qu'il y a des crédits qui sont alloués aux directions départementales dans un processus d'accompagnement cohésion sociale avec la création de plan sport emploi à forte utilité sociale. Et pour le département 35 il donne une enveloppe et dans cette enveloppe il y avait un laps de temps très, très court pour pouvoir créer des emplois. La direction départementale missionne Patrice Bauds. C'était sa mission et lui avait fait quelques repérages sur des associations sportives traditionnelles. Et puis il s'est dit « mais c'est peut-être là l'opportunité », dans notre projet qu'on avait de créer une association. On l'a créée tout de suite. Maintenant, et on lui met des emplois. Évidemment, à ce moment-là, moi, je n'étais pas du tout destiné à travailler pour l'insertion, mais plutôt destiné à être un administrateur et à animer en tant qu'administrateur. Moi, je travaillais pour le base-ball. Et puis on crée l'association et très vite, on fait les premiers, les premières embauches au mois de novembre, puis à ce moment-là, moi, je l'ai dit mais il y a un truc qui ne va pas dans notre truc. Là, on est en train de faire n'importe quoi. J'interpelle Patrice. J'interpelle à l'époque le directeur régional adjoint qui était directeur départemental. C'est bien, mais c'est un beau projet, très bien ce qu'on est en train de faire. Mais on se plante pour moi. On se plante parce qu'on n'a pas mis de pilote dans le navire. On a créé quatre emplois. Avec une vague idée, très, très vague idée de ce qu'on pourrait faire avec l'activité physique et sportive, avec des éducateurs sportifs qui ne sont pas du tout formés dans ce champ-là, parce que le projet, ils étaient construits avec un mi-temps dans un club et mi-temps dans l'association. Mais s'il n'y a pas de pilote, il n'y a pas de navire. Comment on va faire? C'est des bénévoles ? Mais des bénévoles on les a même pas. On était trois autour de la table. Et là, le directeur départemental dit « bah écoute, tu sais, ça va être toi, le pilote ». Je lui dis « mais j'ai un travail ». Il me dit « bah écoute, on va négocier ton employeur, on va mettre un poste de plan sport emploi pour ta discipline ». Moi j'étais une toute petite discipline, on ramait. Moi j'avais déjà fait les demandes et à la direction régionale avait dit non, ils n'en estimaient pas le

Annexes

besoin. Là, ils ont mis à disposition un poste. Ça a permis, moi, d'embaucher un jeune que je suivais dans le cadre du baseball qui est venu m'accompagner. Ça m'a permis d'avoir du temps libéré et de prendre le pilotage. Voilà comment ça a commencé.

Bon, on a fait l'histoire...

Oui c'est long je suis désolé...

Non, mais c'était nécessaire et super intéressant. Je ne connaissais pas tout ça...

Mais c'est vrai que de connaître l'histoire et la genèse, ce n'est évidemment pas dans la manière dont Breizh Insertions et dont moi en tant que coordonnateur j'essaye de donner des directions. Mon parcours... je suis pleinement conscient que mon parcours de vie a une influence sur la façon dont la sauce s'est montée, et dans la philosophie qu'on a.

Justement, est ce qu'aujourd'hui, tu peux nous présenter peut-être avant de parler de cette approche du sport, de sa conception, ce que vous faites concrètement ? Quelles actions existent ?

En synthèse.

En synthèse, peut-être mettre trois ans dans l'association. Les quatre premières années ont été un temps complètement laboratoire. Expérimentations... On était parti comme on n'avait... on n'avait pas de problématique sur les financements des emplois. On avait en même temps des crédits qui nous avaient été donnés par la direction départementale. On avait un budget qui nous permettait pendant quatre ans de fonctionner sans pression. Ce fonctionnement sans pression nous a permis d'expérimenter et de partir tous azimuts. Et là, on a mené des actions assez rapidement. On a, on va dire, adolescents, enfants et adultes. Pour les adultes on était sur les adultes en errance. Et puis, les personnes en souffrance psychologique. Chez les enfants on était principalement sur des enfants qui étaient en ITEP, Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique. C'étaient des enfants qui avaient des troubles du comportement. Certains étaient scolarisés, beaucoup étaient... certains étaient déscolarisés, d'autres ne l'étaient pas. Certains ont alterné entre hôpital de jour, ITEP, école enfin c'était... et là, on a beaucoup appris. L'équipe a beaucoup appris et moi également. Et puis il y avait des séjours de rupture qu'on mettait en place avec la protection judiciaire de la jeunesse. C'était, je dirais, les quatre, les trois grandes sphères des quatre premières années de l'association. Ensuite est arrivé un moment où il fallait renouveler les conventions sport emploi. Et là, ce n'était plus aussi simple. Et on a dû revoir un peu notre champ d'action. Et puis, on a à nouveau continué l'expérimentation, mais en se concentrant peut-être sur des choses qui nous semblaient plus dans notre cœur de métier et où ça marchait. On a arrêté la PJJ. On y est revenu après, mais on a arrêté la PJJ après quatre années d'expérimentations, on a continué le public à la rue. On a arrêté les personnes en souffrance psy. On a arrêté l'ITEP. Par contre, on a continué les enfants et adolescents à troubles du comportement. Mais cette fois ci, on a travaillé plus avec l'aide sociale à l'enfance, avec les associations qui avaient une délégation de la part du département. Et aujourd'hui, huit ans après la création de l'association, on en est à... Sur le public adulte, effectivement, le public adulte c'est les bénéficiaires du RSA. Ce n'est pas l'ensemble des bénéficiaires du RSA. Ce sont principalement des gens qui sont repérés par des amis, les animateurs locaux d'insertion dans un isolement assez important et qui ont une vie et un environnement social très limités. Et donc, on travaille avec ce public-là, on travaille avec le public, effectivement, à la rue : toxicomanes et avec les migrants. Ensuite, son public adolescent, on est revenus à nos premiers amours avec la PJJ. On a toujours les

Annexes

jeunes en milieu ouvert. Ça veut dire les adolescents qui sont déscolarisés avec des troubles du comportement, soit les troubles du comportement, ont été identifiés comme quelque chose de ... on va dire quasiment à la naissance ou des troubles du comportement qui ont été développés par la situation sociale dans laquelle ils sont depuis tout petit. Et si j'oublie un gros projet, que pour l'instant on a mis en stand by, faute de temps et de moyens, mais qui a été un projet très, très fort pour l'association et sur lequel je souhaite qu'on revienne. Mais ça fait aussi partie de notre philosophie. C'était un projet autour de ce qu'on appelait le défi rural. Alors ça consistait à quoi de faire le défi rural ? C'était le seul projet qu'on a mené avec les jeunes des quartiers ... mais rurbains c'était un jeu de mots entre ruralité et urbanité. C'était un constat que j'avais fait en 2006 - 2007, où j'avais même organisé des petits séjours avec Patrice Bauds avec des jeunes de quartiers. Je faisais des séjours de pleine nature et je m'apercevais que les jeunes dans les quartiers avaient des représentations sur les jeunes ruraux et inversement les jeunes ruraux avaient aussi de grosses représentations sur les jeunes des quartiers. Des représentations qui vont avec les stéréotypes du jeune rural qui a la vision basique, raciste sur les jeunes du quartier. Mais ça, je le vivais et j'avais vécu une expérience que je pourrai peut-être raconter à un moment. J'avais vraiment vécu une expérience forte dans un collège rural où je m'étais retrouvé dans une situation très compliquée, avec une trentaine de jeunes... j'avais deux jeunes à moi qui étaient en stage, à moi qui n'appartenaient pas, mais deux jeunes stagiaires baseball que j'avais aimé dans un collège où j'avais une section sportive en milieu rural. Et parmi, ces jeunes-là, un était d'origine asiatique. Et on s'est retrouvé très rapidement encerclés par 30 gamins qui ont commencé à faire des cris de singe et qui ont physiquement commencé à agresser un des jeunes que j'avais en stage. Moi, j'étais quand même éducateur sportif dans ce collège là et ça a été un moment assez incroyable parce que la direction a dû intervenir avec les surveillants, nous mettre à l'abri. On est rentré dans une salle de cours et la sonnerie a eu lieu. Ils sont arrivés, ils étaient plus tranquilles. Ils étaient carrément 45. Des coups de pied dans les portes, dans les murs. C'est parti en cacahuète. Ils ont ouvert la porte à coups de pied, sont entrés dans la salle, se sont rués sur un des jeunes que j'avais. Le jeune que j'avais a envoyé une droite au premier qui lui est arrivé. Moi, j'étais... c'était compliqué parce qu'en plus, j'avais des jeunes de ma section sportive avec moi dans la salle de cours. J'ai dû en prendre un. Le premier que j'ai pris que j'ai pris, je l'ai accroché à un porte-manteau. J'étais obligé d'être menaçant physiquement pour calmer tout le monde en hurlant pour des surveillants viennent et viennent calmer tout le monde. C'était une expérience... j'avais dit mais ce n'est pas possible. On voit ça dans les films, mais on ne voit pas ça... et c'était en milieu rural. Là, ça avait été fort pour moi, cette expérience n'a, je m'étais dit, mais ce n'est pas possible, il y a quand même un il y a un gros travail à faire. On ne peut pas laisser les gamins dans la campagne comme ça, avoir des propos et des attitudes d'une extrême violence à l'égard de quelqu'un qui est d'origine asiatique. Donc l'idée avait été d'organiser ce programme entre ruralité et urbanité et d'essayer de briser un peu les représentations. L'autre constat que j'avais fait, sur le terrain, c'était un constat sur lequel je n'avais aucune donnée scientifique, mais c'était l'analyse que je faisais. Pour travailler beaucoup dans mon travail d'éducateur sportif baseball pour développer mon activité, je travaillais beaucoup avec les animateurs socioculturels, aussi bien en milieu rural qu'en ville. Je travaillais énormément pour développer l'activité et j'observais les comportements des animateurs socioculturels et ce que j'avais observé, c'est que finalement eux-mêmes entretenaient, en ayant des projets éducatifs qui se voulaient intégrateurs, qui se voulaient inclusifs, je leur jeter la pierre, pas du tout, mais je voyais qu'il entretenait finalement ce que moi j'avais constaté, ce rejet et cette exclusion les uns des autres parce qu'ils avaient des beaux projets mais leur projet n'allait jamais à la rencontre des personnes. Donc, ce que j'avais constaté, c'était qu'il y avait beaucoup de structures socioculturelles qui venaient

Annexes

en campagne et consommaient de l'activité sportive. Ils consommaient de l'accrobranche, ils consommaient du parcours VTT, la course d'orientation, du kayak. Mais alors, jamais de rencontre avec les jeunes du qui vivait dans cet environnement-là. A contrario, même chose, je constatais qu'il y avait beaucoup d'animateurs dans les espaces jeunes en milieu rural qui organisaient de l'activité sportive ou culturelle en ville, donc, des sorties cinéma, de la patinoire, du soccer, tout un tas de trucs. Mais que finalement, quand on allait dans un quartier, la rencontre avec le jeune ne se faisait pas. Donc moi je me suis dit on va utiliser la pratique sportive. Et puis ça va être un juste un outil et par contre ce qu'on va essayer de faire, c'est surtout de créer du lien entre les jeunes et entre les éducateurs sportifs. Et ça a été un projet fort de Breizh Insertion Sport qui, pour le coup n'était pas dans le public spécialement fragilisé, c'était la jeunesse en général et on a beaucoup appris parce que ça a été le projet le plus fort sur lequel je me suis pris des murs, c'est vrai, parce que j'étais parti avec une belle idée qui était « on va faire travailler des environnements professionnels qui travaillent avec le même public ensemble ». Et je pensais que ça allait être facile. Et ça a été d'une complexité énorme. De faire travailler un éducateur sportif avec un éducateur spécialisé, avec un animateur socioculturel, avec des stagiaires que j'avais aussi qui venaient de différents environnements professionnels. Tout ce petit milieu ensemble qui finalement au quotidien, avait le même public, mais avait des partages de culture, des représentations de ce qui était un acte éducatif complètement différents. Vraiment complètement différents. Donc, du coup, ça a été super formateur pour moi et pour l'équipe. Et ce projet, c'est entre guillemets, mis en entre parenthèses depuis presque 3 ans, faute de temps. Mais il a fonctionné pendant 5 ans avec des résultats et c'était vraiment un projet intéressant. Et je souhaite qu'on revienne je ne sais pas par quel biais parce que c'était un projet qui, finalement, permettait de travailler sur le décrochage et permettait aussi de travailler sur la mixité. Mais aussi de voir que la mixité, pour reprendre aussi une chose que j'avais lu en dans une de tes études qui m'avait vraiment fait ... parce que je pense que c'était une erreur que j'avais sans doute faite et qu'on ne démarre pas forcément directement avec la mixité sociale et la nécessité parfois d'un entre soi comme étape préalable. Parfois, il ne faut pas en faire l'économie. Et moi, je pense qu'à ce moment-là, sur ce projet-là, on ne l'avait pas intégré, on ne l'avait pas intégré et on ne l'avait pas bien intégré. Et de la même manière je n'avais pas bien intégré les professionnels pour amener à quitter l'entre soi du milieu professionnel. Il n'y avait pas que le public, il y avait aussi la partie professionnelle. Eh bien moi, j'ai été un peu trop bulldozer et ça a été très complexe. Donc j'ai appris. (41'58).

Plusieurs fois tu as utilisé le terme « notre philosophie » comment tu la qualifierais rapidement comme ça ?

Rapidement comme ça, ce n'est pas facile ça. Ce n'est pas facile de la dégager de ma propre personne. C'est-à-dire que l'association, elle imprégnée de... et en même temps il faut la dégager de ma propre personne. Et ça, je ne suis pas toujours capable de le faire. Je vais dire que la philosophie de Breizh Insertion à l'égard de l'activité physique et sportive, c'est essayer à notre hauteur de se dire « on va s'intéresser à des personnes, à des individus, à des groupes d'individus ». Alors parfois ça va être des groupes d'individus. Et si on a affaire à un individu, ça va être de chercher dans le groupe d'individus ce qu'il y a d'individuel pour que les gens, finalement, ne restent pas dans l'identification à un groupe. Inversement, si on travaille avec des individus, on essaiera de réintégrer des individus dans un collectif pour qu'ils comprennent aussi que seul, on n'est pas grand-chose. Qu'on est aussi dans un système d'interactions et c'est ce qu'on fait avec les jeunes sur l'aide sociale à l'enfance. Les jeunes déscolarisés, on a souvent des individualités qui peuvent paraître fortes comme ça parce qu'il y a beaucoup de violence, et on essaye de leur faire comprendre qu'ils font partie d'un collectif et

inversement avec les bénéficiaires du RSA. On a des gens qui sont dans la négation de leur propre personne et qui ont tendance à s'identifier au groupe, le groupe tel qu'il est : « je n'ai pas d'avis sur la chose, je ne sais pas, c'est comme chacun pense là, ça me va ». A ce moment-là, on va plutôt essayer de les tirer et on utilisera des supports sportifs qui faciliteront ça et de leur dire « maintenant mais il va falloir t'affirmer ». Donc la philosophie de Breizh Insertion elle va être autour de ça, c'est à dire de créer des espaces de socialisation qui vont jongler entre cette notion de quel degré on va avoir de collectif et individuel. Et nous, ce qu'on essaye de faire, c'est de remettre les gens dans un mouvement. Donc, la philosophie de réinsertion, ça pourrait ... le mot n'est pas de moi et je ne sais même pas s'il est Patrice. C'est à une phrase que Patrice a beaucoup utilisée. Et moi, j'ai repris à mon compte parce que je trouve qu'elle parle bien. C'est passer d'une culture mortifère à une culture vivifiante. Si on devait résumer la philosophie de Breizh Insertion Sport, c'est celle-ci. C'est passer du mortifère au vivifiant, sachant que le passage du mortifère au vivifiant ... l'activité, ça serait à mon avis, un feu de paille. Et à chaque fois qu'on l'a expérimentée que comme ça, ça s'est révélé être un feu de paille. C'est à dire que si c'est juste l'activité physique et sportive qui fait passer du mortifère au vivifiant, oui, sur un laps de temps.

Concrètement, c'est quoi le mortifère et le vivifiant? Qu'est-ce que vous identifiez comme le mortifère ?

Qu'est-ce que l'on identifie comme mortifère et vivifiant? Ça aussi, ce n'est pas des histoires simples. J'aurais envie de dire le mortifère avec les publics si on doit faire des généralités ... ça serait chez un public adolescent, ça sera peut-être ce que lui identifiera comme vivifiant. Le mortifère, c'est ce qui va le pousser peut-être à prendre des risques. Un excès de risque, jouer avec l'adrénaline, jouer avec les limites. Alors nous voilà, à ce moment-là, on va plutôt le mettre du côté du mortifère. A ce moment-là, il y a quand même des pulsions de vie qui risquent d'être plutôt destructrices que l'aider... alors cela peut l'aider à se construire, mais il y a intérêt à avoir... en refaisant appel à un parcours de vie, il faut des filets de sécurité. S'il n'y a pas de filet de sécurité, la plupart du temps, c'est compliqué. Et a contrario, chez certains publics, par exemple, les bénéficiaires du RSA le mortifère ne s'exprime pas du tout là pour le coup par de la prise de risque. Il va s'exprimer par une sorte d'apathie et où on se laisse être dans le monde en n'étant plus en capacité d'être dans l'agir. Y compris quasiment même plus dans la prise de décision. Nous, on a vu avec l'équipe, mais moi, j'ai fait en tout cas le constat d'un certain nombre de bénéficiaires qui, à un moment ou l'autre... alors c'est souvent les bénéficiaires qui, dans leur parcours de vie de finalement depuis assez longtemps – je veux parler des bénéficiaires adultes - mais qui, dans leur parcours de vie, ont toujours été accompagnés. Derrière le mot accompagnement, quel est le degré de l'accompagnement?

Par l'accompagnement tu veux dire, par une forme d'institution ?

Oui, par l'institution, où il y a une mise sous tutelle de que eux sont en tant qu'individu. Ce ne sont pas des gens qui sont forcément sous curatelle c'est-à-dire qu'ils ne sont pas sous tutelle au sens juridique du terme. Ils ont la liberté de faire leurs propres chèques, leurs propres dépenses, il n'y a pas de problème. Mais ce que je vais appeler la tutelle institutionnelle, c'est celle qui va faire que depuis longtemps, ils ont affaire à des travailleurs sociaux qui les accompagnent dans ce que doit être finalement leur vie et ce qu'ils vont être capables ou pas capables de faire. Et le constat que ces gens-là nous avec un certain nombre qu'on encadre, c'est qu'il arrive un moment où ils ne savent plus dire « je ». Et quand ils doivent prendre une décision, ils ne veulent pas la prendre et elle devient très anxiogène. Que l'on ne se trompe pas dans mes propos, je n'ai pas dit qu'ils étaient dans cette

situation-là à cause de l'institution. En tout cas, je fais le constat que parfois, l'institution a du mal à casser cette dynamique-là. Mais finalement, cette dynamique-là, elle est plutôt mortifère. C'est ce que nous, on va appeler au sein de l'association le mortifère parce qu'on a affaire à des populations, à des gens qui n'arrivent plus à prendre de décisions et qui ont tendance à chaque fois à dire « je m'en remets à mon animateur local d'insertion, à mon éducateur spécialisé, à l'assistante sociale ». Et d'ailleurs, ça, c'est marrant sur la sémantique, où il dit souvent « mon » et de la même manière les travailleurs socio utilisent aussi... on voit bien qu'il y a de manière insidieuse une sorte d'appropriation qui se fait des deux côtés et qui amène les gens, pour finir sur le mortifère, à ne plus être capable d'être dans l'action. Donc, du coup, nous, avec l'activité physique et sportive, on essaie de recréer du mouvement. Donc le vivifiants va se situer, lui, beaucoup plus autour de différents... tout ce que je dis là, ce n'est pas des choses... ça n'a rien de scientifique, c'est juste des ressentis. Mais le vivifiant il se situera beaucoup plus du côté d'être en capacité de retrouver un rapport à l'esthétique par exemple. Ça veut dire pour nous que ce qui va être vivifiant, c'est si quelqu'un s'émerveille devant un environnement de pleine nature. On va faire une sortie, mais on va faire une balade en pleine mer et puis et puis les gens vont être : « oh putain oui, c'est joli ». A partir du moment où ils se disent « oui, c'est joli », ils se remettent du côté du vivifiant, des pulsions de vie. Alors là aussi, peut-être, dans mon approche... là, ce n'est pas la philosophie de Breizh Inflation, c'est plus la mienne que les sciences d'insuffler. Mais il y a quelque chose dans cette démarche autour du mortifère et du champ qui va chercher dans la culture, dans la philosophie de Nietzsche. On est assez proche de ce que Nietzsche peut... de sa manière de représenter la notion du vivant et ce que lui appelait « le surhomme ». Et moi le vivifiant, je le situe là, c'est la capacité qu'un être humain va avoir à reprendre en main sa vie et à mettre en place des énergies qui vont faire qu'il va exprimer ce qu'il est. Voilà. C'est là-dedans. Mais bon ... (rires).

Ok, il reste 5 minutes, mais comment cette philosophie se concrétise ? Je l'ai bien vu dans l'usage du sport quand tu évoques le passage du mortifère au vivifiant, mais comment on l'adapte puisque le mortifère, ça peut prendre plusieurs formes ? Donc le vivifiant aussi. Et comment si le sport est censé permettre le passage d'un état à un autre, comment vous l'adaptez selon les publics, si c'est un public adulte en situation d'errance ou un jeune public ?

Tout à fait. Alors comment on l'adapte. On va avoir de manière opérationnelle le choix des activités, donc on a des activités qui, en fonction des publics, vont être plus ou moins facilitantes. Par exemple... et ce n'est jamais simple. Je vais prendre un exemple l'activité kayak, sport de pleine nature, qui de prime abord on pourrait être se dire qu'elle est une activité très vivifiante. Ça dépend des publics. On a des publics notamment, je pense à un public, à la rue. On a affaire à des gens qui ont eu un parcours de vie ou ils ont très rarement été valorisés. Il y a beaucoup d'angoisse à ce moment-là. On voit que nous le kayak, si on le met en place avec eux, on sera du côté mortifère parce que ça va être hyper anxiogène. Ils ont une peur énorme, donc on voit bien qu'il n'y a pas un support qui serait intrinsèquement d'un côté ou de l'autre. Dans la logique interne de l'activité telle qu'on la déclina, la mettre en perspective avec les problématiques des publics et les objectifs recherchés. En tout cas, comment nous, on l'adapte? Le constat qu'on a fait aujourd'hui au sein de l'association, c'est la temporalité. Ce qu'on n'a pas toujours fait. Quand on a expérimenté, on a vu que parfois, c'est ce que j'appelais tout à l'heure l'histoire du feu de paille, on peut activer à un moment. On va faire une pratique sportive lambda, et les gens vont passer un bon moment, très bien, c'est chouette, c'est super. Pour autant, on ne sera pas passés dans le domaine du vivifiants parce que quand la personne aura terminé une activité physique et sportive, elle repart dans son quotidien et l'environnement et la

temporalité de son quotidien sera de toute façon beaucoup plus forte que notre action à nous. Et à ce moment-là, nous, on se sera félicités et congratulés de ce qu'on a fait parce qu'on aura quitté un public qui, à la fin de notre séance aura eu un sourire. Très bien. C'est très, très bien. Je ne veux pas diminuer l'impact. Mais néanmoins, si on veut aller plus loin et vraiment se dire qu'il y a un processus au-delà d'apporter du bien-être, si on veut dire qu'il y a un processus inclusif, quelque chose qui se met, qui s'ancre... il faut une temporalité. Ça veut dire il faut laisser le temps en temps. Ça me semble nécessaire. Il faut laisser la possibilité que cette culture du mortifère au vivifiant, soit différée. Ça veut dire que nous, on sème des graines et que parfois, les graines qu'on va semer ... le vivifiant arrivera quand ils ne seront plus avec nous. Donc, il faut travailler avec de la répétition, du temps, du partenariat. Je crois aussi que nous, si on est tout seul Breizh Insertion, on ne fera rien de bien. Ça nécessite d'être en partenariat avec des personnes qui, eux, ont aussi les publics, peut-être de manière beaucoup plus régulière que nous, parce que nous, on ne les a pas de façon pas du matin au soir. Voilà donc la mise en acte du mortifère aux vivifiant, c'est le choix des activités, bien réfléchir en fonction des objectifs, et puis, se donner le temps et répéter le plus possible.

Du coup ça m'amène vraiment plein, plein de questions hyper pratiques. Bon là il est 58. Ça te dérange si on se remet un petit créneau ? Merci déjà. Donc je coupe là.

J'ai lancé l'enregistrement. En gros, ce qu'on s'est dit la dernière fois, donc c'est un peu ton histoire perso dans cette thématique du sport à usage social. Et puis l'histoire aussi de Breizh Insertion Sport. Comment c'est arrivé institutionnellement aussi. A la fin de notre discussion. On était en train de ... je ne sais plus il y avait une sorte de leitmotiv ou de philosophie. Le vivifiant ... passer du mortifère aux vivifiant. A partir de là, je commençais à te poser la question de savoir comment, concrètement, le sport permet ce passage et comment on le met en œuvre. Comment on la met en œuvre, cette pratique sportive, de façon adaptée à certains publics, etc. En fait, j'entrais vraiment dans la cuisine interne. Est-ce qu'on fait du sport ? Comment on le met en place ? Comment on le transforme ? Comment on sollicite les personnes ? Comment on régule l'activité sportive ? Comment éventuellement on cherche, si c'est l'intention, à faire que des effets perdurent un petit peu après l'immédiateté des effets ? Voilà il y avait toute cette partie-là qu'on commençait à aborder. Je pense qu'on peut... puisque si on ne se fixe pas de limite, on peut aller loin. On se fixe une heure. Sachant qu'on a fait pas mal déjà la dernière fois. Donc voilà sur cet aspect un peu plus pratique des choses.

Alors pas simple, par quelle entrée je peux commencer ? Ce n'est pas facile de répondre à cette question et je dirais qu'en fonction des personnes qu'on a en face, on va fonctionner différemment. Nous, il a aussi quelque chose qu'on dit, qu'on écrit dans certains de nos projets, c'est que l'activité physique et sportive, on la conçoit comme une ... alors je ne sais pas si ça répond à la question directement. Mais je pense un peu comme une ruse pédagogique. Donc, l'activité physique et sportive, elle permet chez certaines personnes... je vais y répondre par des exemples. Pour moi, ça va être plus facile comme ça. Si je m'intéresse au public, par exemple des mineurs délinquants avec lesquels on bosse beaucoup. La ruse pédagogique, c'est vrai que c'est un public pour lequel il y a souvent un rejet à l'égard de pas mal de choses qu'on pourrait leur proposer. Tout est nul, il n'y a pas grand-chose d'intéressant. Or, la pratique sportive, elle, est pour eux une accroche. Alors la pratique sportive, mais pas n'importe laquelle. C'est sans doute le seul public où on va utiliser des pratiques sportives... où d'autres publics on n'a pas envie d'aller. Par exemple le football, on va clairement facilement prendre le football parce que c'est une pratique qu'ils aiment. Ils aiment se confronter et se mesurer les uns

Annexes

les autres au travers du foot. Donc, si on dit, on fait un foot, on est à peu près sûr que ça va embarquer et là, à ce moment-là, ça sera une ruse pédagogique pour créer une première étape par l'activité physique et sportive, celle qui leur plaît le foot, la boxe. On va être dans ces disciplines qui correspondent aussi à leur propre représentation du sport, soit le sport de combat ou soit le sport hyper médiatique : le foot avec tout ce que ça génère et la place qu'il a dans les quartiers populaires. Et là, très rapidement notre objectif, c'est vite de passer à autre chose. La ruse pédagogique c'est passer par ce média-là. Rapidement, enfin, rapidement, plus ou moins rapidement rentrer en relation, c'est ce que l'on essaye de faire, avec les jeunes. Et lorsque la relation va s'installer, positive ou négative, ce n'est pas toujours positif, parfois, c'est une réaction aussi négative qui s'exprime dans le conflit, dans l'opposition. Mais à partir du moment où, même s'il y a conflit et opposition, de toute façon, si le conflit et l'opposition s'entretiennent sur une, deux, trois ou quatre séances, c'est qu'il y a de la relation. Donc, on est toujours en lien. Après, il faut faire en sorte que ce lien là, au fil du temps, devienne positif. Là, c'est vraiment l'activité physique et sportive avec ce type de public comme ruse pédagogique, parce qu'ils ont envie d'aller sur une dépense énergétique, pour reprendre leurs propres mots, « se tirer la bourre » sur un terrain de foot. Et c'est aussi pour eux qu'au travers du football, ils recréent, très clairement, on les voit très rapidement, c'est essayer de retrouver qui va être le chef. La relation dominant-dominé, ils vont la reproduire avec l'activité physique et sportive et nous, ça, des choses sur lesquelles on a fait des différents pas de côté. Les premières années de l'association, on était assez réticents et on n'avait pas envie de fonctionner comme ça. C'est un peu de la même manière que la réflexion que tu avais fait sur l'entre soi et la mixité avec la première étape qui est sans doute souvent avec certains publics avec de l'entre soi ... de la même manière, nous au départ, on avait tendance à se dire ces disciplines-là qui sont celles que finalement, ce type de jeunes recherche, on voulait pas y aller à cause de tout ce qu'elles généraient, de toutes les représentations négatives qu'elles pouvaient véhiculer. Aujourd'hui, on a quand même changé de fusil d'épaule et on se dit « pas de problème ». On y va. Puisque l'accroche fait avec cette discipline-là, on va y aller. Par contre, après, tout travail va être d'en sortir et d'amener les jeunes à sortir de cette discipline-là. Ou alors, si on est resté sur ce support-là, avoir fortement modifié et fait évoluer la manière de le pratiquer, la manière d'interagir avec ses pairs dans la pratique, mais quand même, souvent, après ça, on part sur autre chose. Mais c'est vrai qu'au départ, du coup on se coupait. Ou alors on avait des conflits qui arrivaient aussi prématurément avec les jeunes parce que les jeunes rapidement nous envoyaient balader. Ils disaient « votre activité est nulle et m'intéresse pas, moi, je veux du foot ». Et il fallait les convaincre. Donc, on rentrait directement dans l'opposition frontale alors que là, l'opposition, on la retrouve sur le terrain de sport. Mais on sait qu'avec le terrain de sport, elle est quand même médiatisée et on peut plus facilement la canaliser. Mais nous, l'objectif, c'est très vite d'en sortir. On l'utilise pour créer une relation et on en sort. Donc ça, c'est un exemple.

A contrario, on va avoir d'autres publics, les bénéficiaires du RSA, des personnes qui sont plutôt éloignées de la pratique sportive ou, d'une manière générale, de l'effort, avec un rapport au corps compliqué et difficile. On n'ira absolument pas sur ce type de discipline puisque là, pour le coup, c'est des disciplines qui ont une connotation pour eux, dans laquelle ils se sentent de toutes façons exclus : sur un terrain de foot, sur un ring de boxe. Là, du coup, ce n'est plus du tout les représentations de puissance et masculinité. Chez les publics qui vont être bénéficiaires du RSA, où souvent, il y a une certaine apathie, il peut y avoir de l'embonpoint, il y a tout ça. Ces disciplines-là, elles ne fonctionnent pas. On va plutôt partir sur des disciplines beaucoup plus light ou des disciplines nouvelles que personne n'a trop fait ni trop pratiquer. Ça peut être ça peut être du baseball. Ça peut être du comment. Ça peut être du kinball, ça peut être de l'activité pleine nature. Je vais revenir après sur le support de

Annexes

pleine nature parce que c'est quelque chose qu'on aime beaucoup. Et là pour le coup, la manière dont on va fonctionner, on construira un cycle et des séances avec des disciplines qui vont plutôt sécuriser le pratiquant dans son propre rapport au corps et dans l'image qu'il renverra aux autres qui pratiqueront avec lui. Donc, on voit bien qu'il y a une manière de faire, il y en a plusieurs et elle dépend de la typologie du public.

Par exemple, je prendrais un autre exemple avec les jeunes. Donc là des jeunes mineurs, c'est un projet qu'on suit depuis deux ans, qui relèvent du département de l'aide sociale à l'enfance et des jeunes mineurs qu'on accompagne, qui très souvent déscolarisés, voire certains en hôpital de jour qui ont des troubles du comportement. Comme j'avais pu l'expliquer à la fois précédentes, soit des troubles du comportement qui sont liés à l'environnement social dans lequel ils se sont développés, soit c'est inné, ils seraient nés avec une déficience. Dans tous les cas, en tout cas avec ces personnes-là, la manière dont on va utiliser l'activité physique et sportive pour le coup, on sera beaucoup plus sur des activités de pleine nature ou des activités de randonnée, de vélo qui éviteront le groupe, parce que c'est des personnes où le groupe est anxigène. Donc, on va être sur des pratiques sportives beaucoup plus individuelles avec nous ou avec un de nos éducateurs, mais on évitera le rapport au groupe. Alors avec l'idée d'y aller, ça sera toute la ruse. Ça sera de prendre ce temps en allant finalement vers les activités supports qui leur conviennent bien pour franchir des étapes qui leur permettront... des fois, on ne franchit pas l'étape et puis c'est comme ça - mais qui leur permettront d'aller vers les autres, peut-être après vers une séance collective ou voilà, à peu près comment ... je ne sais pas si j'ai vraiment répondu à la question tu m'as posée.

Mais elle est très vaste en fait. Mais si, si, ça apporte pleins d'éléments.

Alors après, sur notre cuisine interne, chaque éducateur sportif de l'association a aussi sa manière de faire. Il y a au moins un point en commun dans l'approche pédagogique. Le point commun, c'est de se dire la discipline que vous allez utiliser à chaque fois, elle n'est qu'un outil. Ne soyez jamais centrés sur la discipline. Il faut être capable de modifier parfois la logique interne à l'activité. Il faut être capable de faire de grands pas de côté avec la réglementation et la manière dont l'activité physique et sportive se déclinerait si on pratiquait la même dans un milieu fédéral, et ça, c'est vraiment une constante. A la deuxième constante, c'est de rentrer obligatoirement en relation avec le public. Ça veut dire l'éducateur sportif dans sa mise à distance - parce qu'il y a toujours une mise à distance - dans sa mise à distance c'est à lui de faire attention à ce qui ne soit pas trop loin et que le pratiquant ne soit pas juste centré finalement sur la pratique, mais de toujours garder en tête que la pratique doit permettre une évolution et que l'évolution, pour qu'elle, s'opère la plupart du temps, il y a la nécessité d'avoir un relationnel avec l'éducateur. Quand il n'y en a pas, ça arrive qu'il n'y en ait pas, à ce moment-là, ce n'est peut-être pas nécessaire que nous, Breizh Insertion, on soit les commanditaires. Peut-être qu'à ce moment-là, pour cette personne on a envie de dire, mais finalement t'es absolument capable d'aller vers du droit commun. Et puis, va dans un club ou retrouve d'autres personnes ou pratique par toi-même. Mais si la personne est capable d'évoluer et d'avancer en ayant une relation directe à l'activité sans avoir la relation médiatisée par le relationnel avec l'éducateur sportif, généralement ça le fait quoi.

Mais est ce qu'il peut y avoir un public qui semble disposé à pratiquer directement, être engagé, intéressé par la pratique tout en étant confronté à des problématiques sociales? Ça peut être problématique d'emplois qui sont liées aussi à un rapport au corps ou à une situation de santé ou de rapport à l'autre, aux institutions. Je me dis ça parce que la pratique de droit commun,

comme tu dis alors par exemple dans un club affilié à une fédération, s'inscrit dans une logique purement sportive. Mais il y a probablement des gens qui sont capables d'être des sportifs au sens traditionnel du terme, mais qui ont besoin d'un accompagnement social qui peut être tout à fait médiatisé par le sport.

Tout à fait. Peut-être que j'ai oublié de préciser. C'est juste que sur les typologies de publics avec lesquels on travaille, c'est souvent parce qu'il y a, il y a souvent un moment ou l'autre des déficits dans la relation à l'autre. Et on travaille là-dessus. Maintenant, on a d'autres projets. Si je prends l'exemple d'un dispositif ... ce dont on parlait avant de commencer l'enregistrement. Le sport pour tous qu'on avait arrêté et qu'on reprend. Là on est très clairement dans la réponse à ce que tu dis. Là ce qu'on souhaite, c'est pouvoir permettre à des personnes qui sont certes orientées, repérés par des institutions et des associations dans le champ social, mais où on sait que ces gens-là, ils ont juste besoin d'avoir envie. Je n'ai même pas parlé de besoin. Ils ont envie d'un temps de pratique sportive. Pousser le club pour 15.000 raisons, la porte du club, ils ne le font pas. Et là, à ce moment-là, nous, c'est quelque chose qu'on faisait et qu'on avait mis en suspend et qu'on va reprendre, on veut amener à un temps de pratique où la finalité, c'est finalement la pratique. Et pas tellement de rentrer dans le relationnel avec nos éducateurs. Et il y a des publics fragilisés qui, effectivement, demandent ça et pas plus que ça. Sauf que dans ce dispositif-là, nous la façon dont on va le mettre en place, c'est un dispositif qui se fera hors institution, ça veut dire que l'institution aura pour rôle de communiquer, de dire voilà, ça existe. Mais les travailleurs sociaux - contrairement aux autres cycles d'activité où on a souvent le travailleur social qui est présent - là pour le coup, les travailleurs sociaux ne sont pas présents et nous, ce qu'on essaiera de faire, c'est d'avoir pour les bénéficiaires, une prise de licence. Puisque nous faisons partie d'une fédération affinitaire et à ce moment-là, juste pour la régulariser dans le sens d'une pratique, avec un certificat médical et une pratique régulière, pour eux, une prise de licence loisir UFOLEP. Et là, oui, et on sait qu'il y a de la demande. On a régulièrement des personnes qu'on a eues par le biais des institutions qui nous sollicitent et qui aimeraient bien continuer à faire du sport pour faire du sport, mais où le club ne les intéresse pas. Il n'existe pas vraiment d'organismes ou d'associations qui le proposent. Donc nous, on s'est dit on va le proposer et là, il n'y a pas d'autre objectif de notre part que de répondre à cette demande. Et par contre, on aura un point de vigilance. Pourquoi est-ce qu'on s'est dit la licence? Parce que les points de vigilance et qu'avec ces types de public, pour ne pas mettre en difficulté l'éducateur - on sait parce qu'on l'a vu sur certains cycles, c'est l'état dans lequel ils vont arriver. Est-ce qu'ils arrivent sobres, ce qu'il arrive ... ? Et la sensibilisation par l'idée « prenez une licence qui peut être financée », puisque ça, c'est ce qu'on fait. Elle est financée par le dispositif Sortir de la Ville de Rennes. Donc, pour eux, il n'y a pas d'incidence économique. Mais il y a une démarche à mettre en place. Il y a au moins une démarche pour aller chercher un certificat médical qui fera dire au moins un état de santé X et Y. Et on part du principe que là contrairement à quand on travaille avec le restaurant social par exemple, on a des personnes qui peuvent venir en état d'ébriété et on va les accepter. Sur ce dispositif là pour sécuriser la pratique à la fois de cette personne, de l'éducateur et de ceux qui seront autour, là à ce moment-là c'est plus la commande de l'institution. Etat d'ébriété, je pense qu'on ne prendrait pas quoi.

Oui c'est intéressant. Justement sur cet aspect-là. Tu parles de commandes de l'institution, etc. La question que je me pose et qui, à mon avis, est vraiment importante, c'est comment s'articule votre travail et votre conception du sport comme un outil d'accompagnement social - pour utiliser un terme un peu vaste - et la conception ou l'idée que la structure sociale, par exemple, un CHRS s'en fait et le travail d'accompagnement, qu'elle fait globalement. C'est-à-dire que

pour eux, je pense que le sport s'inscrit dans un travail permanent, comme un des temps ou des outils d'accompagnement social. Et vous, vous avez vos idées, etc. Et donc, ça doit s'articuler probablement, ou pas. Mais est ce qu'il y a eu d'abord une discussion de cet ordre-là quand vous vous mettez en lien ? Et concrètement dans les temps, comme tu disais « ils sont présents systématiquement » ?

Pas systématiquement, mais ils sont moins présents systématiquement - même si ce n'est pas toujours physiquement - systématiquement dans la commande et dans les objectifs passés. Et pour répondre à la question oui, maintenant, ce n'est pas si simple que ça. C'est à dire que la représentation, moi, je l'ai vu en 8 ou 9 ans. On voit bien aussi que les travailleurs sociaux, la capacité à utiliser l'activité physique et sportive dans l'accompagnement des personnes, c'est nouveau pour beaucoup. Pour reprendre ce que j'avais peut être déjà dit la dernière fois, mais à l'image un peu de la PJJ et du colloque qu'on aura au mois de décembre, c'est un peu ça. Je dirais qu'on a des travailleurs sociaux qui on a une représentation du sport et qui se disent « tiens on va faire du sport, c'est intéressant parce que le sport permet, on va dire, la canalisation des émotions ». Donc ça, ça intéresse. Et autre chose, il peut être un bon support occupationnel. Voilà donc ludique et occupationnel. Et puis, pendant un certain temps donné, les public pris en charge par les travailleurs sociaux vont être, vont avoir un espace de respiration et d'oxygénation, et pas plus. Souvent, c'était un peu cette représentation-là d'autres travailleurs sociaux qui sont à des kilomètres d'imaginer que l'activité physique et sportive peut être un support. Et nous, ce qu'on a amené et c'est ça qui ne va pas de soi, c'est de dire « finalement, au-delà de la décharge émotionnelle, au-delà de occupationnel, l'activité physique et sportive, elle, peut être un support très riche pour les travailleurs sociaux, évidemment, pour les bénéficiaires, parce qu'elle va s'inscrire dans la régularité, elle va s'inscrire dans le temps, elle va avoir un impact psychologique, physique sur la personne, elle va avoir un impact sur la motivation de la personne ». Elle va avoir pas mal finalement d'effets qui sont recherchés par les travailleurs sociaux et souvent, ils n'ont pas pensé à l'outil sport pour le débloquent ou l'enclencher. Et donc ça, il faut réussir à convaincre. Ce n'est pas du tout évident parce que dans un premier temps, quand on arrive avec l'étiquette sportif, la première image que les travailleurs sociaux vont avoir, c'est soit le sportif, c'est de la compétition et à ce moment-là, ce n'est plus leur domaine, soit c'est très ludique et si très ludique, c'est très léger. Et si c'est très léger, ce n'est pas très sérieux non plus. Et à ce moment-là, il ne faut pas non plus attendre... u en tout cas, dans leurs représentations, ils s'imaginent pas qu'ils peuvent enclencher tout un tas de processus. Donc là, il y a des discussions à engager. Par contre, on voit quand on engage les discussions et qu'on présente nos outils, quand on parle de la représentation de l'activité physique et sportive, rapidement ça fait écho. Ils se disent « ah oui, tiens, pourquoi pas ». Là, ils vont être prêts à mettre en place avec nous un projet commun et rentre après dans la grosse difficulté. C'est comment on va mettre en adéquation les objectifs poursuivis par les travailleurs sociaux et ceux que nous, on pourrait atteindre avec l'activité physique et sportive. Ce n'est pas simple parce qu'il y a une culture commune à créer en termes de référentiel. Elle n'est pas toujours ... il faut du temps et les travailleurs sociaux n'ont pas beaucoup de temps. Ça, c'est une vraie problématique, la question du temps à passer en amont pour discuter, échanger. Eux n'en ont pas forcément beaucoup, mais avec ceux avec qui on travaille depuis longtemps et qui ont pu voir chaque année pour eux, c'est indéniable. Alors je vais là aussi reprendre un exemple, un exemple qui vient bien illustrer ça. C'est quelque chose qui a eu lieu il y a longtemps. Ça fait six ou sept ans, c'était les premières années de l'Association. On travaillait en ITEP, donc ITEP Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique. C'était avec des jeunes qui avaient des troubles du comportement. Et au sein même de l'ITEP, il y avait un éducateur sportif salarié. Donc, on pourrait se dire qu'à partir du moment où eux avaient un

éducateur sportif qui prenait en charge l'activité sportive, pourquoi travailler avec un prestataire comme nous en plus? Et pourtant, ils l'ont fait et ils le faisaient parce que nous apportait quelque chose que l'éducateur sportif ne pouvait pas lui seul apporter. Lui, il était beaucoup plus sur l'occupationnel et la décharge émotionnelle. Et nous, nos éducateurs, intervenaient en binôme. Un exemple on avait un jeune qui avait deux problématiques identifiées. Un c'était un rapport à la femme. Donc c'était un jeune qui était issu d'une famille nord-africaine où la religion avait un poids important dans la famille et la représentation du jeune à l'égard des éducatrices spécialisées dans l'institution, en tout cas, de tout le corpus éducatif qui traînait autour de lui, c'était très négatif et violent, donc avec des mots forts. Dès qu'une femme venait en jupe ou en robe pour lui, il n'était pas question d'avoir affaire à ces personnes-là. Du coup, la première commande était d'utiliser l'activité physique et sportive. Et nous, on avait deux éducatrices, Sabrina et Karima. C'est elle qui mettaient en place l'activité. Donc, il fallait qu'il soit confronté à des femmes et à des femmes qui à un moment ou l'autre n'allaient pas venir en jupe, mais pouvaient venir en short, ou pouvaient aussi avoir les jambes dénudées. Et la deuxième problématique qu'il avait, c'était le rapport au toucher, parce qu'il s'avérait que c'était un jeune gamin qui avait, au sein même de la famille, des problèmes de violence et qui avait été battu. Et donc, dès qu'un adulte, même pas un adulte, quelqu'un mettait le touchait, il rentrait dans des phases de colère énormes. C'était très compliqué. Et là, avec les éducateurs spécialisés, on a fait un point sur la situation du jeune. Voilà les freins à certaines difficultés qu'il a dans le relationnel. On voudrait travailler sur cet aspect, le rapport au toucher et le rapport à la femme. Comment nous, avec l'activité physique et sportive, on peut construire une réponse. On a apporté une réponse qui a été de dire « sur le rapport au toucher ça va se faire de manière... comment dire, de manière progressive ». On a commencé par des sports collectifs et du relationnel. Ensuite, on est parti sur de la lutte mais il a fallu... pour finir sur du sport de combat où on a fini avec de la boxe et le tout animé par nos filles. Et à la fin de l'année, ça a duré dix mois la prise en charge et à la fin de l'année, le jeune avait complètement modifié ses représentations, acceptait, on pouvait lui mettre la main sur l'épaule. Là ou avant si quelqu'un arrivait, le mettait sur son épaule il se retournait et il répondait par un coup de poing ça se passait paisiblement. Et il acceptait la présence des femmes et avait fortement réduit et modifié son discours et son langage à l'égard des femmes. C'est un exemple de co-construction avec des travailleurs sociaux, d'objectifs qu'on peut atteindre par l'activité physique et sportive.

Les constats et les propositions venaient de vous ?

Oui. Les constats ? Non, les constats, rapport au touché, rapports à la femme, venaient des éducateurs spécialisés et nous ont apportait une réponse. C'est ce qu'on fait d'ailleurs. La plupart du temps. C'est-à-dire que nous on demande aux travailleurs sociaux de donner un diagnostic : voilà les publics et les problématiques. Maintenant il y en a certaines avec l'habitude, on les connaît. Et après nous, on apporte une réponse. Par exemple, « Bien dans son corps, bien dans sa tête », le dispositif avec le centre communal d'action sociale de la ville de Rennes, sur les bénéficiaires du RSA. Lorsque l'on a eu ont été sollicités par ... je ne sais plus quel rôle elle, avait dans le CCAS. Elle vient nous solliciter en disant « j'ai pensé à une idée, je me suis dit qu'il serait bien de proposer aux bénéficiaires du coaching sportif ». Cette personne là, dans sa représentation, c'était le sport avec un éducateur sportif professionnel. Lorsqu'ils vont être sur un terrain de sport, ils seront coachés. Donc s'ils sont coachés, ils seront amenés à être tirés vers le haut parce qu'on leur demandera de l'effort, on leur demandera un peu plus de technicité. Et ils seront coachés à la manière de que fait un coach dans une équipe de sport. Donc nous, on a répondu sur cette base-là. Et puis ensuite, par des phases d'allers retours, on a dit ok, pas de problème, on conçoit cette dimension de coaching sportif, enfin, elle ne va pas être

évident pour tout le monde. Et certains n'ont pas forcément envie non plus d'être coachés. À partir du moment où on avait enclenché le dispositif, la responsable a tout à fait accepté que nous, on amène d'autres réponses par rapport à la commande qui était passée et a accepté que de notre position d'expert en APS, on pouvait amener une réponse qui dépassait juste le côté « allez, tiens 30 secondes de gainage ou je ne sais pas ... on était sur autre chose quoi. Donc voilà. Mais ce n'est vraiment pas facile à construire. Ce n'est pas facile à construire et c'est là où je trouve que les travaux de l'université sont intéressants et sont importants. Parce que lorsque les travailleurs sociaux auront aussi des outils, ils auront des lectures et que dans leur cursus de formation, c'est les choses sur lesquelles il faudrait travailler. Lorsqu'ils auront des cursus de formation avec des données et autre chose que l'intuition pure de Breizh Insertion, mais des choses un peu plus scientifiques, je pense que ça permettrait aux travailleurs sociaux d'aller vers le sport plus facilement et de comprendre que les réponses à l'activité sportive peut apporter sont vraiment diverses. Parce que pour terminer là-dessus, quand moi je parle de l'occupationnel et de la décharge émotionnelle, nous Breizh Insertion on les utilise tout aussi et je ne les dénigre pas. C'est aussi à part entière dans le processus qu'apporte l'activité physique et sportive quoi.

Ok, d'accord. Peut-être un dernier volet qu'on a effleuré, mais pas frontalement abordé. Comment dire? Les conditions de la pratique. Est-ce que ça t'arrive ou ça vous arrive de faire des choix, soit instinctif ou alors très raisonnés de conditions de pratique? Ça peut être : « on va plutôt passer à ... - alors tu en as déjà parlé un petit peu de ça - plutôt de passer sur telle activité parce que là, vu le public... là où on veut les amener, ça va nous permettre ça. Ou alors : « ce serait important qu'il y ait des séances plus fréquentes parce que pour des raisons X ou Y ... », j'en sais rien. Donc, ça peut être la fréquence, ça peut être les disciplines, ou bien on va enlever telles règles parce que, justement, je voudrais voir émerger tel type de comportement. Est ce qu'il y a chez vous aujourd'hui, dans l'équipe de Breizh Insertions Sport, les éducateurs sportifs, des stratégies de mise en œuvre spécifiques des activités sportives en fonction des particularités des publics très concrètes, comme de la pédagogie quasiment ? Et je veux bien des exemples.

Tout à fait. Je vais prendre un exemple, le premier qui me vient, qui me vient en tête par exemple avec le public en errance, à la rue. Il y a souvent une activité qu'on utilise, c'est la randonnée vélo. Sur la randonnée vélo, on a différents modes opératoires, pour la mettre en place. Parfois, on fait des randonnées vélo avec lecture de cartes. Ça marche plus ou moins bien. On s'aperçoit justement parfois, on peut être partis avec lecture de cartes et on va voir que s'il y a des difficultés, et ça on ne le sait pas toujours en amont, parce qu'avec le public en errance, parfois, on a travaillé avec un groupe et puis, le jour J arrive chez quelqu'un qu'on ne connaissait pas. Mais il est là et on le prend. Un exemple très ce qui nous est arrivé plusieurs fois. S'il y a des gros problèmes en termes de lecture. Là, on oublie la carte parce l'idée n'est absolument pas de mettre la personne en difficulté face au groupe. Ça va lui renvoyer dans la tronche qu'il ne sait pas lire. C'est un exemple où à ce moment-là, on va s'adapter. Mais sur la randonnée vélo on va adapter aussi en fonction des caractéristiques du public. Souvent, quand on part avec une dizaine de personnes. On est parti sur un parcours qui va être autour de 35 à 45 km et qu'on va moduler. Le principe, c'est d'être toujours deux sur ce type de randonnée. Deux éducateurs, plus les encadrants, les travailleurs sociaux, mais eux ils sont là mais ils ne sont pas nécessaires pour l'activité. Et on va avoir deux types de profils : ceux qui auront envie, tout simplement envie d'une balade à la cool. Ça, c'est ce que tout le monde va dire au départ. On voit très bien au départ que tout le monde le dit. Et puis, une fois qu'on est parti, on est lancé. On voit des

Annexes

comportements. Et on voit certains individus qui ressentent des sensations corporelles et ressentent des sensations corporelles. Et ils ressentent des sensations corporelles où ils se disent « bon finalement, j'ai un peu de coffre, j'en ai sous la pédale », et ils ont envie de voir jusqu'où ils peuvent aller. Et, à ce moment-là, nous, au lieu de dire non, on était parti sur un objectif à la cool et on reste tous ensemble, on est un groupe ... Pas du tout. Puisque notre principe, c'est de répondre le plus possible - c'est toujours un peu le paradoxe dans une dynamique collective à des problématiques individuelles - à ce moment-là, il faut aller très vite. Nous éducateur sur ces premiers temps de la balade, quand on part, on part souvent plusieurs heures. Quand on commence à voir certains qui vont aller un peu vite, c'est de se dire on en a quasiment une phrase, un regard « toi, tu pars devant avec deux ou trois ». Comme on connaît notre itinéraire, on se dit on se retrouve à tel endroit. On fera un point. Et puis là, c'est parti. On se retrouve à finalement dissocier le groupe et avoir un groupe qui va partir à la cool et un groupe qui va partir pour se tirer la bourre. Sachant qu'on va devoir gérer des difficultés quand on fait ça. C'est arrivé quasiment à chaque fois. Je sais ce qui se passe, c'est à dire qu'une fois qu'on a fait ça, comme on est avec un groupe collectif. Eh bien ceux qui restent à la cool, leur première réaction n'est pas de dire : « la représentation que moi, j'ai de dire chacun fait comme il a envie ». Ce n'est pas du tout comme ça que c'est vécu. Et la façon dont on s'est vécu c'est « les autres nous lâchent ». « Les salauds, ils nous lâchent, ils ne pensent qu'à eux. C'est quoi? C'est quoi ce concours de celui qui en a le ...? ». Mais c'est rigolo. A la limite moi je laisse les choses s'exprimer. Inversement, ceux qui sont partis devant, ils ont complètement oublié le reste du groupe. On le voit, ça, c'est rigolo. La seule chose qui les intéresse et ils sont peut-être deux, ou s'il y en a un qui est tout seul il est rentré dans l'idée de battre un record, quoi. Et à la limite, d'essayer de semer l'éducateur. Et à la fin de la journée, il faut à ce moment-là recréer des espaces de discussion et d'échanges sur ce qui s'est passé, de manière à ce que le groupe n'explose pas. Et que celui qui a voulu faire son approche un peu compétitive, se retrouve exclu du groupe, qui lui dirait ... Voilà donc tout ça, c'est vraiment des stratégies qu'on ... je ne sais pas si j'ai répondu par cet exemple là, mais c'est que c'est clairement des stratégies qu' éducateurs sportifs, nous, on se pose et pour apporter cette réponse là il faut qu'on ait une vision globale de la manière dont le groupe va fonctionner et des interactions qu'ils ont entre eux et ce que ça va générer d'aller dans ce sens-là. Mais généralement, ça se passe bien. Et à ce moment-là, pour les travailleurs sociaux, quand ils en ont un partir pleine balle et tenir 10 km pleine balle, souvent, ils sont étonnés. Ils se disent « mais ce n'est pas possible, je n'aurais jamais imaginé que ce gars-là tiendrait ». La personne après, quand elle fait le retour elle dit « mince, moi j'ai... ». Enfin elle est hyper contente et on peut enclencher avec les travailleurs sociaux, des notions aussi sur l'effort, retourner au travail. Là l'effort que tu as fait en termes de dépense énergétique, c'est beaucoup plus que ce que tu pourrais avoir dans une journée de travail classique.

D'accord, si si tu réponds assez concrètement. Ça c'est des routines, des réflexes un peu de régulation que vous avez collectivement. Vous en parlez ou c'est entendu ? Vous êtes d'accord, vous avez un peu la même conception et les mêmes idées. Il y a un truc qui, dans le temps, s'est un peu forgé et donc vous êtes raccords quoi. Et vos réactions sont complémentaires.

C'est plutôt comme ça. Mais pour répondre, il faudrait regarder dans la genèse de l'association. Ce n'était pas forcément entendu au départ.

D'accord, c'est dans l'expérience.

Et c'est là où l'aspect, on va dire je dirais formation est très important parce que les éducateurs, quand nos éducateurs, ont intégré l'association, la plupart, les quatre premiers à avoir été embauchés avaient

deux profils. Soit c'était licence STAPS, soit c'était BPJEPS. Mais que ce soit en licence STAPS ou BPJEPS, dans les deux cas, cette approche-là n'allait pas de soi pour eux, elle n'était pas évidente et c'est plus moi... Et pour certains, c'était naturel aussi. Je pense à Sabrina chez nous, pour elle c'était quelque chose qui allait de soi. Et pour d'autres, ça allait peut être un peu moins de soi. Et aujourd'hui, c'est vraiment présent et les éducateurs, les historiques de l'association par imprégnation quand il y a des stagiaires ou des nouveaux arrivants par imprégnation ils se mettent dans le pli et ça diffuse.

Tout à l'heure tu as évoqué rapidement les sports de nature. Qu'est ce qu'ils ont de spécifique comme support, comme activité? Soit dans ce que ça produit? Ou alors, est ce que ça permet un autre rapport au public ?

Oui oui, il y a quand même pour moi sur les activités de pleine nature... C'est sans doute un des moyens quand on peut... Pour tous les publics. Alors si je reprends par exemple les publics PJJ, où il y a beaucoup de violence, il y a beaucoup de colère. Nous, on n'est absolument pas dans l'idée de les canaliser quand on est avec eux, c'est allez-y quoi. Ce n'est pas de retenir la colère, mais c'est de facilement la laisser s'exprimer. Je vais reprendre ce qu'on fait souvent, on fait des petits parcours un peu Run and Bike, où l'on part en VTT, on part en forêt. Moi, je fais toujours en sorte à ce moment-là, qu'on parte dans des endroits assez reclus et où le portable, ça ne passe pas vraiment.

Pourquoi?

Pourquoi ? Parce qu'à un moment ou l'autre je provoque. Ça, ce n'est pas toujours simple. C'est aussi des partis pris avec les éducateurs. Parfois, ça, ça a été des différents qu'on a pu avoir avec les éducateurs PJJ qui, eux, avaient tendance à protéger et à sécuriser entre guillemets. Donc, du coup, on avait vécu des séances où l'éducateur PJJ était plutôt sur « il va falloir de la bienveillance », chose qu'on a, nous on a toujours de la bienveillance. Mais la bienveillance était finalement, « le choix du jeune sera notre choix ». Et moi, j'étais sur une autre approche qui était de dire mais non. Profitez de cet espace de travail avec nous, où si le jeune a besoin de péter un câble, il peut péter un câble. Qu'est-ce qu'il va faire? Il va brûler la forêt ? Il va mettre des coups de tête dans les arbres ? Il va partir en courant ? Il va fuguer ? Il est en pleine forêt. Il va fuguer ou ? Il va appeler un copain pour qu'un copain du quartier de machin vienne le récupérer ? Il ne peut pas. A un moment ou l'autre, la seule chose qu'il peut faire, c'est exprimer sa colère. Une demi-heure, 15 minutes, une heure si il veut. Mais à un moment ou un autre, de toute façon, il reviendra. Il reviendra avec nous et quand il reviendra, on aura baissé dans les strates et on pourra renouer un contact. Donc ça par exemple avec ce type de public, c'est une des raisons et ça s'est passé souvent très souvent. On a le jeune ou les jeunes en pleine randonnée, ils n'en peuvent plus et ils arrêtent. « Moi, j'avance plus ». « Ok pas de problème. Qu'est-ce qu'on fait ? On attend? Moi, j'ai tout mon temps. Ça ne me gêne pas. Je peux passer la nuit dehors. » Je suis armé psychologiquement. Pour rester là, pas de problème. Donc, le jeune y va de tout, tout ce qu'il veut. Mais au bout d'un moment, il se dit bah ok, on est reparti quoi. Et il repart. Des fois, les vélos volent, il prend le vélo il le balance. Moi je lui dis pas de problème, plus, tu vas casser le vélo, plus quand il va falloir retourner... Là on a fait 15 km on ne va pas les faire à pied. Parce qu'il va bien falloir revenir. Je ne vais pas appeler un hélicoptère pour que l'hélicoptère vienne te chercher en pleine forêt. Donc à ce moment-là, on voit bien qu'il y a des forts excès de violence. Après rapidement ça tombe et on rentre dans une relation constructive. Ça, c'est un exemple sur la pleine nature qui permet ça. L'autre exemple, la pleine nature, elle est aussi très intéressante sur le rapport à l'esthétique. Ça, c'est vraiment, à mon avis, primordial.

C'est-à-dire ?

C'est à dire que quand on va dans une forêt, quand on va sur une rivière, sur un lac ou en bord de mer, le rapport à la nature, c'est quand même assez beau quoi. Et ça, c'est quelque chose que j'ai remarqué. Tous les individus, quel que soit l'âge, quel que soit leur sexe, quel que soit leur leur niveau de problématique, quel que soit finalement parfois même leur rejet de la société dans laquelle ils sont intégrés, je n'en ai jamais vu dire c'est vraiment nul. Je les ai vus, les jeunes, on en a vu parfois dire, « mais c'est nul ici il y a rien ». Mais derrière le « c'est nul ici il n'y a rien », il y aura toujours « par contre, c'est quand même beau quoi ». Et a donc le rapport à la beauté de la nature... mais il suffit de quelques arbres, que ce soit en automne, printemps, en hiver ou quelques rochers et un peu de sable. Le peu de nature qu'on a - et puis la Bretagne est quand même plutôt riche là-dessus - ça a vraiment un impact psychologique sur le public et le rapport au beau je trouve les amène à un moment l'autre, après, il faut savoir saisir mais on voit qu'il y a des petits moments de grâce. Ces moment-là, c'est aussi de leur rappeler : « tiens regarde ça tu as vu ». Et ça apaise. Donc la pleine nature, c'est très intéressant pour ça, c'est intéressant pour ce que je disais tout à l'heure sur les publics PJJ. C'est intéressant aussi la pleine nature, parce que ça permet de pratiquer sur des espaces avec des disciplines ou le rythme, on va y aller comme on veut sur les pratiques de pleine nature. C'est des pratiques la plupart du temps individuelles, en groupe, mais individuelles. Une randonnée, un peu d'escalade, un parcours de vélo, du canoë, ça reste quand même au rythme de la personne.

Il y a d'autres activités ou styles d'activités comme ça que vous avez identifié comme un peu plus porteuses pour certains publics ou d'autres, où ou sans parler d'activités, de contexte de pratique, de mises en situation ?

Ouais, je pense que la randonnée, que ce soit pédestre ou vélo, c'est des très bons supports. Je pense que pour les psychanalystes, c'est des supports qui devraient être plus utilisés ...

Parce que ça libère la parole ?

Bah oui dans la position allongée, ça libère la parole sur le divan chez les... Mais nous, on a eu tellement de situations de gens qui nous ont raconté leur vie en marchant ou en pédalant. Et alors que c'est beaucoup moins évident dans un sport collectif. Mais en marchant ou en pédalant ou en ou en courant sur un petit jogging. Pareil ça c'est vraiment un moment propice. Moi, j'ai eu l'année dernière sur un séjour. C'était un peu une personne, une anecdote mais qui est assez rigolote. C'est une personne qu'on avait, qui avait une quarantaine d'années et on part en séjour. Et cette personne-là, physiquement, était un peu handicapée. C'était compliqué. Et moi, je pars en randonnée avec lui le matin. Il voulait courir, puis s'était fixé l'objectif « je veux courir ». On était du côté du Mont-Dol, près de Dol de Bretagne. Je voyais bien, j'avais identifié le truc je m'étais dit ça va durer 2 km. Et puis après pouf. Le reste du groupe n'avait pas du tout envie, et voulais y aller plutôt en mode marche rando. Moi, je dis ok, on y va, j'ai avec toi. Alors ça a duré 200 mètres. Au bout de 200 mètres, il était parti pleine balle et puis plus rien. Physiquement il ne pouvait plus. Mais on a continué le challenge. Je lui ai dit « bah, écoute, on ne va pas revenir. Tu n'as pas faire demi-tour et revenir voir. On va y aller tranquillement. On va marcher. Marche un peu rapide, mais on va aller jusqu'au bout. Et là, ça a duré, moi j'étais 45 minutes avec lui. Et pendant 45 minutes il m'a raconté toute sa vie, donc c'était quelqu'un qui avait une vie chez les Témoins de Jéhovah et il m'a expliqué qu'il avait subi un viol au sein même des Témoins de Jéhovah, qu'il avait été éloigné de sa famille, de ses frères... On voyait bien tout le passif qu'il portait en lui et il a tout balancé comme ça ou au travers d'une marche. Et cette

personne-là était tellement...avait tellement d'obstacles pour avancer que le soir dans le gîte ou on dormait, j'ai une anecdote mais qui me restera. C'était incroyable. Je n'avais pas été clair dans les consignes. Je pensais avoir été clair mais pas suffisamment. On dormait en gîte et puis tout le monde avait une chambre. Certains, c'était des chambres partagées où il y avait deux lits. Et on avait demandé à tout le monde de venir avec un duvet, ou certains n'avaient pas de duvet et nous on fournissait les duvets. Et on avait dit « vous mettez les duvets sur les lits ». Et lui le matin je me lève je fais la tournée des chambres pour réveiller tout le monde et je vois qu'il dormait par terre dans son duvet. Je lui dis « mais attends, tu as un lit là ». Il me dit « mais j'avais le droit ? ». « Bah oui bien sûr que t'avais le droit, tu crois que j'ai réservé un gîte et des chambres pour qu'on dorme par terre ? ». « Mais hier tu nous as dit prenez vos duvets et ne défaites pas les lits ». J'aurais pensé que son corps aurait souillé le lit. Donc il a passé la nuit à dormir par terre. C'était un truc impressionnant. Mais voilà le type d'exemple où sur ce genre de personne, rando pédestre ou vélo, c'est très utile pour libérer la parole. Et on en a beaucoup. Chez les bénéficiaires de RSA, c'est-à-dire toutes les activités où les travailleurs sociaux cherchent à recréer du lien vers l'autres, un peu de socialisation, ces supports-là sont vraiment efficaces. Parce qu'à partir du moment où la parole se libère les gens vont plus facilement vers les autres. Et comme c'est des activités qui ne mettent pas beaucoup en avant le corps, il n'y a pas besoin de se montrer. On peut pratiquer. Il y a d'autres activités où c'est plus difficile.

Peut-être une dernière question, mais vraiment sans intention de provoquer, juste pour interroger un truc qui peut sembler évident. J'entends bien l'intérêt de la marche pour libérer la parole etc., mais pourquoi libérer la parole, en quoi ça contribue à répondre à une intention que tu as ?

Cette réponse-là, ce n'est pas moi qui suis la mieux armé pour répondre je dirais. C'est sans doute les bénéficiaires. Quand je dis ça, je vais seulement reprendre ce que j'ai entendu de certains bénéficiaires chez qui on a vu des résultats positifs, qui l'ont dit quoi. Qui ont dit que ce qui leur avait fait énormément de bien, c'était de pouvoir parler. Et de pouvoir parler sans être interrogé. Parce que nous on n'interroge pas. On ne demande rien nous. Que la parole se libère ou pas je m'en fiche, ce n'est pas ce qu'on cherche. Dans l'acte péda qu'on va proposer quand on va faire une rando on fait une rando. Je le sais très bien que dans la plupart du temps chez certaines personnes, cela va générer ça, presque tous les cas d'ailleurs. C'est rigolo. Et on ne dit pas qu'on va marcher pour discuter. Après je m'aperçois aussi dans certaines lectures que je peux avoir ou moi-même dans ma propre expérience de marcheur et de randonneur, j'aime bien marcher ou faire du vélo, c'est des moments où intellectuellement on se confronte à la nature, à soi-même, c'est des va-et-vient entre son intériorité et une extériorité qui est assez immense. Et ça génère des moments de plénitude. Pour certain, ces moments de plénitude vont s'agrémenter avec de la parole, d'autres pas du tout. Ou alors, il y aura une parole à la fin, une phrase, à la manière d'un précepte chinois de Confucius qui résumera ce qu'ils ont vécu en 2-3 heures de randonnée. Mais ce n'est pas tellement... c'est plus que j'ai entendu dire des bénéficiaires et que j'ai vu à quel point pour eux c'était important et j'ai vu à quel point quand ils marchaient ou pédalaient, ils parlaient.

D'accord, si je résume, c'est une parole que vous ne sollicitez pas mais qui, dans la mesure où vous ne la sollicitez pas, quand elle apparaît est plutôt un signe positif de sensations positives, de bien-être ? Un indicateur de bien-être.

C'est ça, un indicateur. Ce qui est important c'est que nous, sur la posture de Breizh Insertion Sport, moi c'est une exigence que j'ai à l'égard des éducateurs. Alors que dans une activité sportive plus normée, cette parole peut surgir et l'entraîneur classique peut répondre : « attends ta vie, tes problèmes ce n'est pas mon histoire. Je n'ai pas envie d'être submergé par ça ». Nous, à un moment où l'autre il y a quand même une obligation qui va être de dire ... tu ne vas pas accélérer le pas ou tu ne vas tourner à rebrousse-poil ou dire non mais c'est bon tu te tais ça ne m'intéresse pas. La bienveillance, c'est je t'écoute, je suis présent. Après on en fait ce qu'on veut il n'y a pas de... Mais au moins d'être présent. Il y a cette dimension un peu plus chez les éducateurs de Breizh Insertion Sport.

Ok très bien, je pense qu'il y aurait beaucoup à dire encore, mais je pense qu'il y aura d'autres occasions de rediscuter sans forcément organiser un entretien. Là on a fait plus de 2h donc je ne vais non plus abuser de ton temps. Et puis il y a déjà plein de matière. Donc j'arrête l'enregistrement à moins que de ton côté tu te dises « il y a quand même ça qui est hyper important ? »

Je réfléchis de tête s'il y a autre chose. Sur ce thème-là je dirais quand même que pour conclure, ça va avec la question que tu m'as posée. Sur l'approche qu'on a Breizh Insertion Sport. Tous ces éléments-là, ce n'est pas des éléments qu'on avait forcément préconçus au départ. On s'est aperçu que l'activité physique sportive génère chez les bénéficiaires et chez les publics de manière inégale et de manière très diverse plein de choses dans la relations qu'ils ont d'eux-mêmes, dans la relation qu'ils ont avec leur environnement, dans la relation qu'ils ont avec les adultes référents et dans la relation qu'ils ont avec leurs pairs (01:51:30). Et on a vu que l'activité physique et sportive avait un impact sur ces 4 niveaux. Elle a un impact plus ou moins fort selon comment nous on va l'utiliser, la réguler, ou on va modifier les règles, l'approche, c'est-à-dire comment notre acte pédagogique va se mettre en place. Et à partir de là, c'est sans doute un peu tout le travail d'abord intuitif et sur lequel aujourd'hui c'est une phase qu'on n'a pas au sein de l'association parce qu'on ne prend pas le temps et on n'a pas suffisamment d'échanges entre nous, c'est-à-dire que chacun des éducateurs a développé, parce qu'il y avait cette exigence un peu de ma part, de partager une philosophie commune. Néanmoins, la richesse que chaque éducateur a développée dans son approche, elle reste intuitive, elle reste personnelle. On n'en a pas fait un corpus commun et ça c'est sans doute dommage.

De ne pas avoir formalisé quelque chose qui pourtant s'est quand même formalisé intuitivement dans le collectif.

Tout à fait. Mais en tout cas c'est i Il y a des résultats pour accompagner les personnes : transformations vers le vivifiant, transformation existentielle qui passe par le rapport au corps, par le rapport à l'environnement et c'est l'activité sportive comme outil qui l'enclenche et après c'est l'éducateur sportif dans sa pédagogie qui le transforme et le fait durer. Voilà ce que je pourrai dire.

C'est très clair. Très bien merci beaucoup Erwan.

ENTRETIEN AVEC LEONARD LAURENT-CASTAN

Educateur sportif au sein de l'association Breizh Insertion Sport depuis octobre 2016, référent service civique et en charge du public en errance.

Pour commencer tu n'as pas de questions sur le déroulé de l'entretien ? Si tu peux me parler de toi actuellement, ce tu fais à Breizh Insertion Sport d'abord, ton rôle, sur quoi tu travailles exactement? Et puis ensuite, peut-être que tu pourras me raconter comment tu es arrivé dans la structure.

Donc, je travaille à Breizh Insertion Sport depuis un an et demi, à peu près. Je suis missionné sur les publics en errance et sur le dispositif du service civique. Je vais te détailler un peu les deux donc Breizh Insertion Sport on s'est attaché à intégrer le dispositif du service civique puisque c'est un dispositif qui s'adresse majoritairement à des jeunes entre 16 et 25 ans qui auraient peu ou pas le bac ou peu ou pas diplômés, ou dans des zones rurales isolées. On se rend compte que la moyenne nationale est largement représentée par des bac +3, au moins 91 %. L'objectif, c'est que comme on est en contact avec des jeunes qui sont peu ou pas diplômés, c'est qu'on leur propose le service civique dans des structures qui auraient pris en compte les problématiques de ces jeunes-là et qui sont assez empathiques pour les suivre dans leurs projets d'avenir. Moi, je suis missionné sur le fait de rencontrer des jeunes et de rencontrer des structures et ensuite de les faire cohabiter pour que la mission de service civique entre 6 et 12 mois se passe le mieux possible. Deuxièmement, c'est beaucoup plus les publics en errance. Donc là c'est très, très large. On parle de SDF qui sont dans des structures sociales, donc des accueils de jour comme Puzzle ou comme Le Fourneau. Donc là on peut se restaurer, on peut se laver dans la journée et sinon, on travaille aussi avec les CHRS de Rennes. Donc les deux CHRS pour hommes ADSAO et SOMNOLA. On est en train de se rapprocher du CSSR donc le centre d'addictologie de l'escalaire. Et donc avec eux, toujours en lien avec les travailleurs sociaux, on organise des cycles d'animation sport et culture pour les résidents de ces centres. L'objectif de ces actions, c'est d'essayer de tendre vers l'autonomie de la personne et donc, au final, par des supports comme le sport, comme la culture, mais comme tout autre, dépendamment de leurs envies à ces personnes-là, c'est d'essayer de leur montrer qu'ils sont capables de faire des choses, qu'ils sont capables de s'inscrire dans une dynamique plus positive que de consommer des produits pour se renfermer sur eux-mêmes, et de recréer avant tout des liens sociaux, donc des liens sociaux entre personnes qui habitent dans le même foyer. L'objectif aussi, c'est ce n'est pas forcément de scléroser les choses et de lutter contre l'entre soi. Et donc, dans ces cas-là, c'est à nous de faire des ponts entre les structures de droit commun ou d'autres publics non honorés ou dont on a connaissance. Dans ces cas-là, rapprocher des publics différents. Donc, on fait bien attention aux problématiques de chacune, et que ça ne fasse pas une bombe à retardement en mettant deux public qui ne pourraient pas cohabiter.

D'accord, on reviendra un peu sur la façon dont vous mixez les publics ou non. Comment es-tu arrivé Breizh Insertion Sport? Est-ce que tu peux juste m'indiquer un peu ton parcours de formation? Voir ton parcours professionnel si tu en as eu un avant Breizh Insertion Sport. Tu as quel âge actuellement ?

J'ai 26 ans.

D'accord, alors raconte-moi comment tu y es arrivé ? C'est ton premier emploi ?

Annexes

C'est mon premier vrai emploi, effectivement. J'ai fait un bac S. Je suis beaucoup plus scientifique que le reste. Ensuite, j'ai fait une petite année où je ne pas trop quoi faire donc je suis parti en fac de chimie. J'ai eu mon année sauf que j'ai rempli la deuxième année je me suis dit que ça n'était pas pertinent. Et donc là, je me suis dit « j'ai déjà commencé une année, qu'est-ce que je vais pouvoir faire? ». Je suis parti avec un stage de mobilité européen en Irlande pendant cinq mois. J'ai fait un stage dans une infrastructure sportive. Donc, c'était du foot un five size dans des box en extérieur, à 5 contre 5. Et donc accueilli dans une famille d'accueil. Le jour, je faisais du secrétariat d'accueil du public et il s'avère que quand il y avait des personnes qui manquaient sur le terrain, j'étais un peu aussi suppléant. Donc c'était ça aussi l'enjeu. Le double enjeu aussi, c'était de commencer à apprendre une langue parce que ce n'est pas avec l'Éducation nationale que j'en ai appris une. Là, au moins, j'ai été immergé dedans. J'ai été aussi confronté à des personnes qui n'avaient pas du tout envie de jouer fair-play. C'était une autre dimension que je n'avais pas du tout dans le sport. Et donc de retour en France, je me suis orienté vers le STAPS. Donc, je suis partie en STAPS vers Tarbes pendant deux ans. La deuxième année, il a fallu que je m'oriente, donc je suis plus parti vers EM parce que je trouvais que les autres filières étaient beaucoup trop spécifiques. C'était intéressant, mais au final, j'avais l'impression d'être trop bridé, trop cadré d'entrée de jeu. Donc, je suis resté en EM et j'ai eu la possibilité de partir au Québec la troisième année, en échange. Donc, j'ai validé mon ma licence là-bas. Donc, très intéressant aussi de partir au Québec dans le cas des études puisqu'ils ont une vision de la pédagogie qui est beaucoup plus avancé à mon sens que ce que nous avons en France. Ok, on est arrivé au Québec. Sauf qu'au final, ils sont beaucoup plus développés que nous sur certains aspects, surtout la pédagogie centrée sur l'enfant. Et donc, au retour, déjà j'ai eu la question est ce que je reste au Québec ou pas ? Malheureusement, je suis revenu en France.

Malheureusement ? Tu as été contraint de le faire ?

Je me dis que j'aurais peut-être pu et dû rester au Québec, mais bon, ça, je pourrai y retourner plus tard il n'y a pas de souci. Et donc je me suis demandé qu'est-ce que je fais ? Est-ce que avec une licence je peux travailler ? Oui, mais est-ce que ça a vraiment pertinent ? Je pense que j'avais besoin d'avoir une formation en alternance et donc, au lieu de partir sur un master, soit Master CAPEPS, soit un master DISC, typiquement, c'est la suite de la licence.

C'était il y a peu de temps alors la fin de ta licence ?

La fin de la licence c'était 2015 ...

Tu étais sur Tarbes encore à ce moment-là ? Quand tu es revenu en France, dans quelle UFR tu étais ?

J'étais encore rattaché à Tarbes, c'est Tarbes qui m'a délivré ma licence. Mais après ça il fallait que je vois où j'en étais. Donc je suis parti en licence pro développement social et médiation par le sport à Besançon. J'ai fait mon année à Besançon. Ce qui me plaisait bien, c'était le côté théorique et surtout le côté pratique. Il y a un stage long, long on s'entend 3-4 mois, et donc c'est là où j'ai appris à vraiment comprendre beaucoup plus les problématiques sociales et savoir quel impact le sport pouvait avoir sur des publics en situation de fragilité. Moi, j'ai fait un projet tutoré tout le long de l'année avec la maison de quartier d'un territoire prioritaire sur Besançon et j'ai fait mon stage long dans l'ASEP, Association sportive et d'éducation populaire, qui était rattachée aussi à un territoire prioritaire de la ville. Et donc moi, j'ai été missionné sur les 10-20 pour essayer de proposer de l'animation, faire du

lien avec les habitants. Donc pas forcément que les jeunes aussi, faire du lien entre les différents âges et savoir, surtout de quelle était l'utilisation du parc qui était en plein milieu de ce territoire. Est-ce que investi par toutes les populations du quartier? Ce que c'était majoritairement utilisé par des dealeurs? Est-ce que c'était là un parc à crottes? Donc avoir aussi avoir un regard sociologique sur l'utilisation de cet espace public par les habitants. Et donc, j'ai j'étais dans ce stage là et j'étais un peu proactif. Je me suis dit qu'est-ce que je vais faire l'année prochaine? J'ai commencé à cibler trois zones en France où je voulais travailler à Besançon là où j'étais, mon implantation non plus vers le Sud-Ouest et je me suis dit j'ai un peu de famille en Bretagne, on va chercher en Bretagne. Et j'ai cherché des offres d'emploi. Mais j'ai surtout aussi cherché les structures qui m'intéressaient et donc j'ai appelé. J'ai pris plein de murs, mais j'ai appelé plein de structures, les chefs de service, les responsables pour leur montrer que même s'ils n'avaient pas une antenne sport, on pouvait créer du sport. S'ils avaient un début de financement sur différentes choses. Il y en a plein qui m'ont dit ça nous intéresse, mais là, on n'a pas les lignes budgétaires pour. Et Erwan Godet, le coordonnateur de l'association, je l'ai un peu harcelé toutes les semaines et il m'a dit « j'ai un collègue à moi qui va partir là, est-ce que tu peux venir le 20 septembre? » J'ai passé un entretien et ça s'est bien passé, donc j'ai envoyé direct.

C'était il y a combien de temps alors ?

C'était en octobre 2016.

D'accord, donc c'est assez récent. Ok, donc là, tu es sur plusieurs dispositifs ... dis-moi sur quels dispositifs tu es ?

Je suis référent du dispositif service civique ...

Oui alors ça ce sont des deux attributions, mais comme dispositif de pratique sportive, je sais puisqu'on a un étudiant qui est avec toi, du M2, Léo Beauthier, donc il y a des ateliers, des séances de sport auprès du CADA ? Ça s'en est un, il y a celui qui est auprès du CHRS dont on a déjà parlé, est ce qu'il y en a d'autres ?

Juste une précision, c'est un dispositif auprès des CAO, centres d'accueil et d'orientation. On ne travaille pas encore avec le CADA. On a des contacts avec eux, mais on n'a pas d'action. Ce sont les deux dispositifs de terrain sur lesquels je suis vraiment : CAO et CHRS. Et là, je vais petit à petit être missionné sur les APR, animations de présence de rue. On va changer, mais je vais être missionné aussi sur le quartier Villejean - Beauregard.

Donc c'est un financement de la Ville ?

C'est un financement par quatre entités ville, métropole, département et Etat.

Ok, donc, quand on arrivera sur ton approche, ton utilisation du sport, on pourra parler spécifiquement de ce que tu fais au niveau du CHRS de ce que tu fais par ailleurs sur le CAO.

Juste une précision du service civique. Je crée des formations de service civique. Donc, au final, je suis au contact des jeunes. J'organise des journées de sensibilisation sur des thématiques citoyennes. Ça fait partie du dispositif service civique et ça me prend une part vraiment de face à face avec des jeunes en service civique.

D'accord, ton rapport au sport personnel d'abord au de-là de l'usage que tu en fais dans ton métier aujourd'hui. Tu as eu une pratique sportive, j'imagine enfant ou adolescent ? Et puis ensuite, peut-être adulte ? Est-ce que tu peux me raconter un peu ton histoire sportive.

Oui, j'ai commencé avec du tennis pendant dix ans dans le village où j'étais. Et puis j'ai commencé à associer ça avec du foot en parallèle. J'en ai joué aussi pendant neuf ans. J'ai commencé à 10 ans, puis, dans les premières années du tennis, j'ai commencé à faire du foot.

Le démarrage du tennis, c'est une suggestion familiale ?

Le démarrage du tennis ... j'ai toujours été un enfant relativement mouvant. Je ne suis pas hyperactif, mais j'aime bien faire énormément de choses et donc je pense que mes parents aussi ont essayé de m'orienter sur une pratique sportive, peu importe laquelle. Mais au moins que ça me permette de me défouler. Le tennis, j'ai petit à petit lâché parce que la part psychologique était trop grande pour moi. Et je trouvais que c'était plus intéressant d'être en avec un collectif que seul. J'étais exécration en tant que tennisman, je m'insultais et j'insultais les autres donc c'était inutile. Sur le foot, j'ai été beaucoup plus à même de trouver ma place parce que c'est un sport collectif, il y a d'autres enjeux. Donc là, c'était plus l'aspect fédéral ou final, j'étais très heureux dans les entraînements et dans les matches, c'était bien, mais quand il y avait de l'enjeu de la compétition, j'étais moins porté là-dessus. Quand j'étais en équipe 1, je me mettais beaucoup plus la pression. Je jouais aussi des fois beaucoup mieux, mais voilà je trouvais que ce n'était pas comme un week-end, comme un samedi, où je vais être avec mes potes. C'est peut être le premier déclencheur qui a fait que j'étais moins sport de compétition que sport loisir. ET en arrivant en études supérieures, donc j'ai arrêté tout ce qui était sport fédéral et je me suis mis sur des pratiques donc du SIUAPS. Déjà, quand j'étais en chimie, j'avais déjà commencé à faire des choses.

C'était quoi ?

En chimie, j'ai testé pas mal de choses. J'ai fait du foot, j'ai fait des sports de raquette : pendant une heure on fait quatre sports différents. J'ai fait du kayak et j'ai fait kayak-polo aussi, ce sont des modules que tu choisis par semestre. Et donc, en arrivant en STAPS, j'ai suivi des cours d'APS et à côté de ça, je me prenais toujours deux modules de sport, pas forcément pour avoir une carte pro, mais pour faire du sport aussi pour moi, pas que pour apprendre. Donc, j'ai beaucoup été porté sur le volley, le ski, l'escalade et le badminton.

D'accord. Tes parents étaient sportifs ?

Mon père l'a été, mon père l'est. Mais bon, il a des petits problèmes physiques. Ma mère l'a été un peu moins.

Ils étaient dans quelle discipline ?

Mon père était plus dans le foot et ma mère a fait au départ des sports : planche à voile, un peu de randonnée. Les deux ont continué un peu en randonnée et... ils ont des aptitudes physiques un peu plus restreintes donc ils adaptent.

Ils étaient plutôt sur un mode loisir ?

Oui.

Ok, d'accord. Et aujourd'hui, tu en fais encore ?

Cette année, je me suis dit qu'il fallait que je refasse du sport pour moi. Donc je me suis inscrit à de l'ultimate frisbee et ce n'est pas vraiment du sport, mais je vais quand même le dire, j'ai commencé le yoga du rire.

Ok, alors on va discuter un peu de tes deux investissements auprès des deux structures. Est-ce que tu peux commencer par nous décrire? Je ne sais pas si tu étais à la genèse des deux actions, mais peut être que tu peux malgré tout nous raconter comment c'est arrivé, qui a sollicité qui, et dans quel état d'esprit ? Dans quel but initial? Comment c'est né globalement ?

Autour du CAO et CHRS ?

Oui si possible. Je ne sais pas si tu étais mais c'est assez récent quand même, c'est des actions assez récentes ?

Alors le CHRS c'est plus ancien, mais le projet qu'on a mené j'y suis depuis le début. Le CAO aussi. Je vais commencer avec les publics issus de l'immigration. Donc le CAO, c'est une volonté de l'Etat, donc, entre autres de la Direction Départementale Cohésion Sociale Protection des Populations 35, qui nous connaît bien Breizh Insertion Sport et qui s'est dit : « on a une enveloppe financière à vous attribuer si vous voulez œuvrer auprès des 3 CAO de Rennes et du CAO de Dinard. Donc, la commande qui a été passée, c'était de proposer des activités physiques et sportives et culturelles à destination de ces personnes-là, en essayant de recréer des conditions de vie dignes pour ces personnes-là. Il s'avère que l'État français a clamé haut et fort que ces personnes-là allaient être accueillies dans de bonnes conditions où ça respectait les droits de l'homme et moi en toute franchise, les lieux dans lesquels ils sont hébergés sont souvent des lieux désaffectés où des personnes ont dû déménager parce que c'était insalubre. Là, en tant que provisoire on a pu mettre des personnes dans ces lieux là en attente administrative. Alors c'est bien mieux que des tentes. Mais ce n'est pas non plus l'idéal. Quand il y a des fuites d'eau, quand il y a des coupures d'électricité, quand il y a pas mal de couacs, des fois, ce n'est pas le plus simple. Donc l'idée, c'est par l'activité physique et sportive et culturelle, c'est qu'on sorte de ce centre, qu'on soit ensemble, mais qu'on soit avec d'autres personnes et qu'on se dise qu'on ne peut passer du bon temps malgré le fait qu'on soit dans une situation administrative relativement instable. On ne sait pas à quelle sauce on va être mangé si l'État français va nous accepter ou non. Si on va revenir dans le pays où on a posé notre première empreinte ou si on va repartir dans notre pays initial. Et donc là, c'est un peu de décompresser, de souffler, de ne pas être sujet à différentes questions préoccupantes du présent et donc se dégager de tout ça et prendre du temps pour soi de se questionner un peu sur ce qu'est-ce que je suis et qu'est-ce que mon corps? Est-ce que j'en ai encore la capacité? Est-ce que je peux encore bouger dans l'espace ? Si je me suis blessé, est-ce que je ne peux pas essayer de me dire que comme ils vont être là pendant plusieurs mois, mon objectif est de me remettre le plus vite d'aplomb pour, au final, venir faire du sport avec eux. On essaie d'adapter nos pratiques parce qu'il y en a certains qui sont quand même relativement cassés. Il y a des gros problèmes de hanche, jambe, genou, cheville. Ce sont les grosses parties qui sont vraiment touchées par ces personnes-là. Il y en a qui sont aussi, qui deviennent malheureusement malvoyantes ou non-voyantes. Il y a des pratiques sportives qui s'y prêtent, d'autres beaucoup moins. On essaie de faire des choses aussi pour ces personnes-là.

D'accord. L'état de santé corporel de ces personnes-là que tu décris, c'est à la fois des problèmes physiques genou, hanche etc. voire de cécité. Donc, tu les identifies déjà, mais est-ce que tu les expliques ? De temps en temps t'en parles avec eux ? Tu sais comment ils ont émergés. Est-ce que c'est dans leur pays d'origine? Est-ce que c'est la migration qui provoque ces problèmes?

De toute façon c'est du cas par cas à chaque fois. Moi, j'essaie de l'aborder, mais toujours de façon détournée. C'est à dire qu'il faut d'abord avoir créé un lien de confiance avec ces personnes-là pour qu'ensuite, si je pose une question, qu'eux me donnent l'info, que ce soit toujours en lien de bienveillance. Je n'essaie jamais d'être intrusif dans leur vie. Il faut toujours avoir déjà ce premier rapport pour ensuite aborder. Et ensuite, j'avoue que c'est vraiment du cas par cas. Il y en a qui me disent que ça a été pendant le parcours migratoire. Il y en a qui me disent que c'est parce qu'ils sont ultra fatigués et qu'à un moment donné, ils veulent attraper le bus où ils se font courser des fois par des flics parce que – c'est une réalité aussi, ils vont aux restos du coeur. Et donc, il y a des flics qui les attendent pour contrôler les papiers – et donc ils sont obligés de sprinter, courir et donc des fois, il y a le pied qui tourne et la jambe comme ils sont fatigués, il peut y avoir des carences aussi. Et des fois aussi, ce sont les passeurs ou les personnes qui abusent du flux migratoire et qui, des fois, on va dire amochent les personnes qui les laissent partir en guise de rançon. Et au final, qui leur cassent un ou deux trucs. Donc, au final, c'est quelque chose qu'ils traînent tout le temps et qu'ils n'arrivent pas à soigner. Des fois, ce qui est bien, c'est qu'ils arrivent en France. Ils ont l'ouverture à certains droits au niveau de la santé et donc là, ils peuvent être des fois pris en charge s'ils y restent assez longtemps pour être pris en charge.

D'accord, tu as précisé tout à l'heure activités sportives et culturelles, une ou deux fois tu as précisé ça. Les activités sportives font partie des activités culturelles pour toi ?

Non.

Ou tu penses à d'autres activités que tu associes ?

L'idée, c'est qu'on avait une expertise sport, donc on l'a appliquée assez facilement. Mais l'idée n'était pas de se restreindre à l'activité sportive, qu'on pouvait leur montrer la richesse culturelle du territoire. Pas forcément pour qu'ils restent sur le territoire, parce qu'on ne savait pas s'ils allaient rester dans le 35 ou pas. Mais de leur montrer qu'ils étaient dans un territoire, qu'ils pouvaient faire des choses pendant le temps où ils étaient là et qu'ils avaient des droits comme tout autre citoyen français. Ils avaient accès à la carte sortir. Ils avaient accès à la carte de bus de temps en temps. Qu'ils pouvaient en jouir s'ils connaissaient les attraits de ces dispositifs. Et donc, on a été au musée des Beaux-Arts, on a été au musée du Frac, on a été à l'Office du tourisme. On va aller à l'opéra. On est en lien avec des associations vraiment culturelles pour des personnes issues de l'immigration : D'ici ou d'ailleurs et Fabrique plurielles. On est en lien avec Animétis, donc ce sont trois associations qui œuvrent spécifiquement pour ces publics-là. On essaye de faire du lien sur des supports culturels autres que du sport, de la danse, de la musique, ça peut être la sérigraphie, ça peut être du dessin ou tout autre support. L'idée, c'est qu'ils fassent par eux-mêmes. On peut consommer de la culture en quelque sorte dans un musée, mais on peut aussi être acteur de la culture. J'ai eu un parcours migratoire, par exemple du Soudan jusqu'en France. Je peux passer par un dessin, retracer tout ce parcours là et au final, présenter éventuellement aux autres quels sont les détails que j'ai voulu mettre dans mon dessin. Et donc, l'idée, c'est qu'aussi on soit en lien avec des acteurs du territoire, acteurs associatifs, qu'on se

mette en lien autour du public et que ce ne soit plus le public qui aille chercher des interlocuteurs différents pour, au final, avoir une offre plurielle intéressante.

Et ça, au fond, c'est censé servir à quoi, dans ton esprit, quand tu en parles ? Le premier intérêt c'est quoi ? C'est juste que comme n'importe qui, ils s'expriment d'une manière culturelle, voire artistique, ou qu'ils aient accès à des spectacles au sens large du terme, artistiques ? Ou est-ce que c'est censé participer par quelque chose, comme, par exemple, prendre conscience qu'on a des droits sur place, donc un objectif qui porte sur l'égalité ? Quand tu en parles, ton intérêt, spontanément, tu le penses en quels termes ? Qu'est-ce que c'est censé permettre, en fait ?

Comme on parle de personnes en situation de handicap, on fait trop de généralités sur les migrants. Ce sont des personnes issues de l'immigration, ce sont avant tout des personnes. Il y a trop de mon avis, de généralisations, d'idées préconçues sur ce qu'est une personne qui vient dans un autre pays. Et donc de montrer à ces personnes-là qui viennent d'autres pays qu'ils ont les mêmes droits, qu'ils ont le même accès à. Et des fois de déconstruire certaines représentations d'autres personnes, des citoyens français, de leur montrer que ces personnes-là ne sont pas réduites à attendre un papier et qu'elles peuvent faire des choses comme toute autre personne. Et qu'elles peuvent aller dans des lieux qui sont des fois dit un peu... qui sont encore un peu sacralisés, mais qui ne le sont au final pas forcément parce que quand on est avec des animateurs culturels ce n'est pas l'objectif. Mais de montrer que quand on va aller au musée des Beaux-Arts, qu'il y a un groupe, clairement, qu'il y a un groupe de dix personnes de couleur noire et qui sont là, habillées un peu de bric et de broc, et qu'il y en a qui sont guindés à côté, et qu'il y a des regards un peu accusateurs. Et puis, moi je vais les voir et je leur dis : « Eh bien oui, ce sont des personnes qui viennent d'autres pays et qui ont le droit d'avoir accès aux musées ». « Oui, mais on ne voulait pas être discriminant ». « Regardez comment vous les regardez ». Donc, l'objectif, c'est de leur montrer qu'ils ont une carte sortir et une carte de bus, on les accompagne sur les lieux où ils vont faire la musique, mais on leur dit qu'ils peuvent y revenir sans nous et qu'ils auront accès à cette culture-là. Ce n'est peut-être pas une culture qu'ils aiment, mais au moins, ils peuvent y avoir accès. Tout comme accéder à un club de sport, de foot c'est possible aussi. On est facilitants pour qu'au final, ils y trouvent une place, pas forcément dans la société, mais ils trouvent une place dans leur parcours. C'est qu'ils ne sont pas là, en attente forcément de papiers. Ils peuvent être là sur un territoire donné et vivre pleinement leur vie.

D'accord, donc si je comprends bien, tu me dis si c'est bien ça : en fait quand t'y penses, il y a plusieurs intérêts. Il y a d'abord leur faire prendre conscience qu'ils peuvent ne pas être qu'en attente et donc dans une attente préoccupante, mais que leur vie continue et aussi dans ce qu'il peut y avoir de positif dans la vie, les domaines artistiques, sportifs, culturels, etc. Travailler aussi un peu les représentations dont ils font l'objet de la part de bien des autres. Voilà, en gros, c'est ça. Si j'ai bien identifié l'intérêt tu vois dans ces activités. Ok, est ce que tu peux me décrire, justement, encore un peu plus précisément le public. Tu me l'as décrit en termes de difficultés corporelles et de santé. Est-ce que ça concerne tout le monde ou une majorité ou ce sont simplement certains ? Quel âge ils ont, est-ce qu'ils sont en famille, est-ce qu'ils sont seuls ? Est-ce qu'ils sont par communauté ? Et puis éventuellement, ensuite, comment ils reçoivent tes propositions. On pourra rentrer dans les détails. Mais d'abord, si tu peux me donner un peu de vision de ce qui ils sont quoi.

OK, donc sociodémographique c'est plus des hommes : 18 - 35 quasiment. 18 - 35 ans. Ils sont à peu près entre 30 et 50 par centre. Ils viennent de pays différents : Afrique et Asie.

Il y a quand même des femmes ?

Il n'y a aucune femme avec une seule femme. Les femmes sont souvent ...

Dans les activités ou dans le CAO ?

Dans le CAO. Il n'y a aucune femme parce qu'elles sont souvent ... ça s'explique par deux causes. Soit elles sont souvent accueillies dans les CADA, puisqu'au final elles arrivent des fois avec des enfants. Donc, au final, elles sont prises en charge beaucoup plus rapidement. Il y a des ouvertures aux droits beaucoup plus rapides. Et ce ne sont pas forcément les femmes qui font les parcours migratoires, qui font la transition. C'est qu'on va plus envoyer un jeune homme s'implanter, un peu galérer, mais au final, il va peut-être y arriver plus facilement qu'une femme. Enfin j'en sais rien mais... Mais il va pouvoir peut-être essayer beaucoup plus de galères et donc ensuite, dès qu'il est arrivé à s'installer, à avoir un revenu, il commence à envoyer de l'argent à la famille. Et puis, quand c'est assez élevé, il peut faire venir la famille. Si famille il reste. Donc on a énormément en termes d'Africains, des Soudanais, des Érythréens et en termes d'Asie on a plus des Tibétains, Afghans, Iran. Ce sont les cinq populations les plus représentées sur les CAO. Il y a quelques pays à droite à gauche Côte d'Ivoire, peu importe. On n'a pas du tout de Syriens. Même pendant la guerre en Syrie, il n'y a pas du tout de Syriens dans les structures.

Justement, c'est une de mes questions : est-ce que tu sais en discutant avec eux ou avec les professionnels de la structure, ce qu'ils fuient la plupart? Ou ce qu'ils viennent chercher ?

Ça dépend en fait. Souvent, il y a des guerres et guerres dans leur pays. D'autres on n'a même pas connaissance.

Des conflits locaux dont personne ne parle.

Voilà, parce que les médias ne relatent pas ces infos-là. Que c'est des conditions qui sont un peu difficiles humainement. Et des fois, il y a aussi des agences. Des personnes mais des agences qui vendent l'Europe comme l'Eldorado, comme le monde où l'argent se fait et où prospérité peut être acquise, et donc ce sont des agences au final qui font rêver les personnes et qui, au final, organisent le départ vers cet espace là et au final, qui s'en mettent plein les fouilles et qui ne garantissent rien du tout. Parce qu'au final, ils prennent une carte de la France, ils prennent les 5-6 monuments majeurs, ils mettent un soleil dessus et puis tout le monde rêve quoi. Ce n'est pas du tout forcément ça qui est vécu en France. Mais c'est comme ça que, au final, il y a pas mal de jeunes hommes, de familles qui imaginent et qui interprètent l'Europe. Et donc, au final, ils partent vers une utopie, vers un avenir meilleur quand ils viennent vers la France. Donc, dans les centres, il y a, des fois il y a un peu de communautarisme, c'est quand même rare, c'est à dire que des fois, il y a pas mal de Soudanais qui sont ensemble, ou d'Afghans qui sont ensemble dans les centres. Ce n'est pas qu'ils ont été regroupés spécialement pour, mais ils sont plus nombreux que certains autres. Et des fois, ça parle beaucoup plus facilement la langue natale que d'essayer de parler anglais ou de parler français pour que tout le monde comprenne bien. Des fois, il peut y avoir des petites disparités. Quand un par exemple, il y avait beaucoup de Soudanais dans un CAO, et que là il y a une vingtaine d'arrivées, quasiment du même d'un même pays. Ça peut créer des petites tensions parce que peut être que les Afghans n'avaient pas la même façon de vivre que les Soudanais. Mais ce n'est pas méchant, c'est juste pas. C'est juste 30, 50 hommes qui vivent ensemble, donc ils ont chacun leur parcours de vie, ils se connaissent plus ou moins. Ça aussi, c'est bien c'est-à-dire qu'entre centres parfois ils se connaissent.

Annexes

Ils ne sont pas réduits à rester dans le centre. L'élément aussi qu'on voit, le frein qu'on a dans nos actions, c'est qu'ils ont plus de rythme du tout et donc ce sont des personnes qui se couchent très tard qui se lèvent vers midi 15 heures, qui ont un rythme complètement décalé parce que dans leur parcours, ils n'ont pas non plus eu besoin de se lever à 8 heures pour prendre le bus pour aller bosser. C'est aussi assez compliqué parce que c'est un objectif. C'est de recréer un rythme pour ces personnes-là, par exemple de faire une activité physique à 11h, c'est à dire essayer de se lever à 10 heures, ou avoir éventuellement pris un petit déjeuner. Quand on est sur une activité à 14 heures, c'est d'avoir mangé vers midi 13 heures. La plupart, ils sont en train de manger quand on arrive. Ils veulent faire le sport, mais ils sont en train de manger. Puis quand ils arrivent sur l'activité, ils sont ballonnés. C'est aussi une notion de rythme qui est compliquée à appliquer. On se rend compte que ces personnes-là acquièrent un rythme parce qu'ils font depuis plus longtemps que d'autres dans le centre en France. Plus ils sont là depuis 3, 4, 5, 6, 7 mois, plus ils commencent à retrouver un rythme plus...

Comment tu expliques ça ?

Je pense que c'est parce que la structure essaie de mettre un rythme. C'est-à-dire qu'il y a des réunions avec l'Office de l'immigration, avec les cours de Français, avec le médecin, avec tout autre. Et donc tous ces rendez-vous font que des fois, il faut se lever plus tôt pour accéder à ces rendez-vous. Et donc, au final, plus on se lève tôt, plus on se dit qu'il y a une régularité, donc on était plus fatigués plus tôt dans la journée et donc ça peut permettre de rattraper. Les activités sportives et culturelles peuvent y contribuer.

Qui est ce qui finance? Qui est-ce qui finance Breizh Insertion sur ce dispositif ?

La DDCSPP 35.

Est-ce que tu sais, quand la DDCSPP vous demande d'intervenir comme ça s'il y a des orientations, des objectifs formulés, voire des orientations politiques ?

Politiques non. Il y en a peut-être, mais qui sont sous-jacentes. Moi, je dirais que politiquement, c'est recréer des conditions de vie dignes pour des personnes qui n'en acquièrent pas de prime abord. Et sinon, les objectifs, c'est avant tout de créer une cohésion de groupe avec les personnes, que ce soit au sein d'un CAO mais plus largement. C'est de valoriser l'estime de soi. Et de contribuer à l'apprentissage de vocables sportifs et culturels. Ça ce sont les trois objectifs du...

L'apprentissage de vocables sportifs et culturels ?

L'apprentissage de vocables français sportifs et culturels.

Ok donc c'est l'apprentissage du français quoi, autour du sport.

Contribuer à. Mais on ne va pas forcément leur demander de savoir nous dire un but, un maillot, un ballon, un plot. C'est le savoir « je suis fatigué, j'ai soif, équipes, adversaires, partenaires ». Des choses plus transversales qu'ils peuvent réutiliser aussi dans la vie de tous les jours.

Ca, vous élaborez les interventions de séances en fonction de ça ? Ou vous vous dites non, il s'agit de les réunir, de les faire pratiquer et de susciter des échanges qui vont avoir lieu quoi qu'il en soi, dès lors qu'on pratique ?

On essaie de faire le double. Donc on essaie de construire en fonction d'une quinzaine de mots par cycle.

Ah oui donc il y a quand même quelque chose d'élaborer en direction de cet objectif.

Une quinzaine. L'idée, c'est que la dernière séance du cycle, on essaye de faire un petit jeu où faire des échanges informels qui nous permettent de savoir s'ils ont appris certains vocables sportifs et culturels.

D'accord, mais sur tout, le cycle, ou sur une séance ? Par exemple, quels choix d'activités, de mise en place, etc. pour intégrer des éléments de langage et pour faire en sorte qu'ils les acquièrent ?

Ce qu'on avait imaginé, c'était de faire un memory, un memory géant avec des plots, et donc par exemple de retrouver le mot partenaire et d'essayer de mettre une image parlante à côté d'un dessin, à côté du mot. Mais on l'écrit que en français, pas en anglais ni en arabe. Mais au moins avec le dessin, ça peut permettre de cibler. Et donc, l'idée, c'est que la personne va chercher deux plots, si ça correspond il les enlève. Si ça ne correspond pas, il faut qu'il revienne et dise aux autres « j'ai trouvé ça là. A toi de jouer ». Donc, en fait, d'essayer de trouver des petits jeux qui permettent d'associer la discussion en groupe et le fait de mémoriser une image un mot.

D'accord, et le mot est prononcé ou il est écrit ?

Il est écrit sur le plot, à l'intérieur du plot. Et par contre, lui, quand il revient, il le dit à voix haute, souvent il le dit en arabe.

Ils sont tous lecteurs ?

La plupart. Sinon, on essaye d'être deux éducateurs et on vient avec lui, on lui dit partenaire. Et il dit avec nous « partenaires » et ensuite il repart. Ou sinon, c'est dans des échanges informels sur la quatrième séance. On leur dit si on fait de la boxe, on a vu, euh, uppercut, on a vu crochet et on a vu garde. Et donc, là, on leur dit les premières séances, on disait dit uppercut, donc on vous montre le geste avec le mot et là par exemple on dit « au commandement, uppercut ». Et là ils doivent faire. Et s'il y en a un qui n'a pas fait, on reedit pour voir s'il a bien pigé. Il y a la notion de mimétisme parce qu'il va faire comme les autres. Mais ça va aussi rentrer sur le fait que ça, c'est vraiment un uppercut. On va dire regarde, on va changer les mots pour essayer de voir s'il arrive à interagir avec les mots quoi.

D'accord, et c'est quand même le langage sportif qui est ciblé, par exemple, le langage de la boxe, ou partenaire, etc.

Culturel c'est plus compliqué.

Oui, mais ce que je veux dire, c'est même les mots de base pour échanger : bonjour, est-ce que tu peux me donner quelque chose ». Enfin tu vois du langage du quotidien. Est-ce que tu observes autour des séances et des échanges que ça suscite, notamment avec vous qui parlez français, est-ce qu'il y a aussi une progression dans ces termes-là au-delà du seul langage sportif que vous ciblez de manière explicite?

Alors, bien sûr, ils s'expriment de plus en plus, de mieux en mieux français parce qu'ils suivent aussi des cours. Ce n'est pas négligeable. On commence quasiment nos séances en anglais. Et petit à petit, on les fait en français. C'est plus des phrases de la vie de tous les jours, mais plus toujours autour du sport. « J'ai soif, je suis fatigué, j'ai faim, j'ai mal, j'ai mal ici, je vais bien, ça fait du bien, je suis en forme. Je veux jouer avec lui. » Des choses un peu plus comme ça. Ils ne nous demandent pas « est-ce que je peux être avec lui ». Ils vont lui dire « je veux jouer avec lui ».

Donc ça, tu l'élabores, t'y penses quand tu conçois ta séance, est-ce que pendant la séance, t'arrives à avoir ça en tête quand tu animes ta séance ? Voir par exemple qu'il y en a un qui ne s'exprime pas trop et qui, par exemple progresse moins, d'aller vers lui et d'échanger, d'essayer d'utiliser un peu de français dans l'échange. C'est quelque chose que tu arrives à avoir en tête dans ton animation de séance?

Bien sûr, mais c'est des personnes qui, au final, si elles n'arrivent pas à interagir, si on voit qu'elles ont un gros point d'interrogation dans la tête, c'est parce qu'elles ne parlent ni français, ni anglais. Et là c'est très compliqué parce que les personnes qui ne parlent que arabe, et nous, on n'a pas été formées sur l'arabe. On peut interagir en anglais, mais l'arabe, ce n'est pas possible. Et on se rend compte, en étant avec les profs de français, qu'il y a des personnes qui n'ont jamais été à l'école dans leur pays, c'est beaucoup plus compliqué pour eux que d'apprendre une nouvelle langue. Déjà que d'écrire leur propre langue des fois ils n'y arrivent même pas, donc d'apprendre une nouvelle langue... en plus le français qu'on se l'avoue ce n'est pas une langue très facile. Et donc c'est compliqué de rentrer en contact avec eux, mais on essaie d'aller les chercher toujours parce que ceux qui n'ont aucun problème à parler français ou qui sont assez leaders dans les groupes, nous on les laisse assez simplement quoi. Nous on donne les consignes, eux, ils se font plus le relais pour expliquer aux autres, mais ceux qui sont en retrait... on essaie, mais le point d'interrogation reste toujours dans leur tête. Donc on ne peut pas le faire, sauf si on essaie d'avoir un langage du corps qui permet au final d'interagir un peu avec eux. Mais c'est compliqué. Avec les personnes qui ne parlent qu'arabe, c'est compliqué.

Quand tu dis le langage du corps, c'est en fait jouer ensemble, ou interagir dans une équipe ou dans un binôme, montrer pour qu'ils reproduisent...

Faire des gestes pour expliquer un peu les règles pour expliquer un peu les règles des fois, si c'est understandable.

OK, très bien. Est-ce que dans ce contexte-là, tu réfléchis aux disciplines? Est-ce que tous ces objectifs-là, dont on a déjà pas mal parlé maintenant, ces spécificités du public? Est-ce que tu dis quelle discipline je vais faire? Ou alors c'est en fonction des possibilités des salles que vous avez, du matériel que vous avez, du nombre que vous êtes ? Comment ça arrive ?

Initialement, autour du projet, je me suis entretenu avec les travailleurs sociaux des CAO et avec les résidents, avec les personnes, sur des réunions. Et les travailleurs sociaux m'ont fait remonter des idées que les personnes avaient, les personnes aussi dans des réunions m'ont fait remonter des activités qu'ils voulaient faire et ensuite de ça moi, j'ai commencé à créer mon cycle d'animations, toujours en lien avec le matos qu'on a à BIS et les salles qu'on pouvait avoir, les infrastructures sportives plutôt qu'on pouvait avoir. Autour de ça, on a essayé de créer un parcours d'animation sportif pluriel. L'idée, ce n'était pas que de faire du foot parce qu'ils ne voulaient faire que ça, c'était de leur montrer aussi qu'ils étaient capables de faire d'autres sports. Donc nous, on est parti sur des cycles d'animation de

quatre séances parce qu'on s'est rendu compte que c'étaient des personnes qui pourraient partir du jour au lendemain.

Juste une question sur ce que tu dis et je reviens dessus parce que je pense que je vais oublier et ça m'intéresse. Donc, ils expriment la volonté de faire du foot et que du foot. Et pourquoi toi, tu veux leur montrer qu'ils sont capables de faire d'autres sports, pourquoi tu veux diversifier? Pourquoi ne pas satisfaire leurs attentes sur le foot?

Alors c'était foot et musculation, les deux sports principaux. Foot parce que c'est un sport qui est pratiqué dans tous les pays. C'est le plus simple à mettre en place et muscu c'est le rapport au corps. C'est d'essayer de se développer aussi.

Et ça, c'est leur demande quoi?

C'était les deux sports qu'ils voulaient faire véritablement.

Et pourquoi donc? Le foot, oui, parce que c'est connu et qu'ils aiment ça déjà dans leur vie. Et la musculation, il y a une explication autre ?

Je que c'est un rapport au corps, un aspect un peu viril. C'est la capacité à s'adapter à tout environnement. Et donc, c'est aussi de pouvoir faire des choses sans forcément sortir du centre, de pouvoir avoir un entretien de sa propre personne en faisant certains mouvements basiques. Et donc moi l'ouverture que j'ai voulu apporter... Déjà moi, j'ai été très intéressé dans ma vie par la diversité des activités physiques parce qu'il y a énormément de choses qu'on ne peut pas déceler rien que par le nom du sport ou par le fait de l'avoir vu à la télé. Et donc d'expérimenter des choses ça peut nous permettre de nous rendre compte qu'on aime aussi d'autres sports, qu'il ne faut pas qu'on se cantonne forcément aux mêmes visions que l'on a depuis le début. Que si on est bon en foot, on peut aussi être bon en rugby flag et que ça ne demande pas tant de matos que ça. Il y a des sports qu'ils ne connaissent pas du tout et donc, au final, ça éveille un peu leur curiosité aussi. Faire du tchoukball, faire de l'ultimate frisbee, ils n'en ont jamais fait quasiment. L'idée, c'est d'ouvrir un peu. Et puis, il faut faire aussi des activités qui sont plus spécifiques à des infrastructures dédiées ça donc c'est-à-dire d'athlétisme au stade Robert Poirier. Qu'est-ce que c'est que de faire du saut en hauteur? Qu'est-ce que c'est que de faire du saut en longueur? Qu'est-ce que c'est que de faire de la course de haies. Et donc de leur montrer que courir, ils savent le faire, mais courir avec des obstacles, c'est une technique à aborder, mais c'est aussi quelque chose qu'ils pourraient réinvestir dans leur vie de courir, puis de franchir un obstacle. Pas forcément dans l'optique de semer les flics quoi que ce soit. C'est plus dans l'optique de... ils sont capables de se mouvoir sur différents champs plutôt que d'être des pousseurs de ballon. Parce que, malheureusement, c'est aussi une stigmatisation qui peut être faite de la part d'autres personnes, c'est qu'ils sont migrants, qu'ils ne jouent que au foot. C'est qu'ils sont stock pour faire de la muscu. Ils peuvent faire aussi d'autres choses. Mon objectif aussi, c'est de leur ouvrir aussi le champ du possible pour leur montrer qu'ils ne sont pas que binaires quasiment. Ils peuvent faire d'autres choses.

Est-ce que tu veux... comment dire tu es plutôt fidèle aux disciplines sportives telles qu'elles existent ? Je te pose la question parce qu'au cours d'autres entretiens avec des professionnels comme toi certains dépassent complètement les sports et les disciplines telles qu'elles existent et font de l'activité physique mais on ne sait pas trop si ça ressemble au foot ou à de l'ultimate, etc. Ils réinventent complètement, sont assez peu soucieux de leur faire faire des disciplines qui sont

connues et reconnues, dont on sait de quoi elles sont composées. Tu as quel rapport avec ça? A priori, tu es plutôt sur les disciplines telles qu'elles existent, mais en essayant de diversifier un peu et de faire découvrir aux personnes d'autres sports.

Je ne sais pas si je suis assez fidèle aux disciplines, mais je leur montre qu'il y a plusieurs disciplines. Par contre, je vais toujours aborder l'aspect ludique, quitte à ce qu'un atelier que j'aurais fait d'ultimate, je puisse le transférer je ne sais pas peu importe en tchoukball ou en basket, mais qu'il y ait du lien entre chaque élément. Si on part sur de l'ultimate et du baseball, on peut faire quasiment le même exercice, mais en changeant d'engin, en étant avec un gant et une balle, on peut passer un disque et faire quasiment le même exercice. Donc, au final, j'essaie de leur montrer différentes disciplines. Mais je ne suis pas sûr d'être fidèle à la logique de chaque discipline parce que j'adapte complètement les règles. Chaque fois, j'adapte complètement les espaces de pratique qui ne sont pas du tout, mais du tout dédiés à ces choses-là. Moi, j'ai fait des séances de boxe dans un tout petit salon à 20 personnes, donc c'est pas du tout sécuritaire, mais je leur montre qu'ils sont capables de le faire. J'essaie de toujours adapter en fonction du nombre qu'ils sont, du lieu où on va pratiquer et surtout du matos qu'on a. Parce qu'on peut amener peu de matos et ils sont 20 et on peut amener pas beaucoup de matos et ils sont 2. Des fois, ça dénature complètement l'activité. On a fait du baseball on était 4, donc maintenant, il faut s'adapter, il faut trouver des ajustements.

Et donc justement, à ce niveau-là, comment ça se passe ? Ils s'engagent sur un cycle. Ils viennent quand ils veulent ?

Alors ça c'est les belles idées des professionnels. Je vais te dire que sur un cycle de quatre séances, ils vont s'engager sur quatre séances. Et ensuite, l'idée, c'était d'avoir 15 personnes par cycle.

Quand tu dis des professionnels, c'est des...

C'est nous, plus les travailleurs sociaux, plus les financeurs de la DD. L'idée, c'était d'avoir cette régularité de 15 personnes, les mêmes par cycles et ensuite on tourne. La réalité est tout autre quand on est une personne qui va un compte français, qui a un rendez-vous à la pref, qui va à la mairie, qui va chez les policiers, la personne ne va pas venir au sport parce que les besoins fondamentaux n'ont pas été remplis d'abord. Donc, au final, on ne se restreint pas aux personnes qui étaient inscrites sur la première séance parce déjà ils ne s'inscrivent pas. Et puis, deux, des fois ils oublient. L'idée, c'est d'ouvrir la séance. On va chercher tous ceux qui veulent et on essaie de constituer le plus grand groupe possible, sachant qu'on avait eu des séances à 0, à 2. On a une régularité quand même entre 7 et 10 à peu près. Ça fluctue énormément, mais on s'adapte, mais ça, c'est quelque chose que j'ai déjà vu dans les CHRS. On va les chercher dans leur champ pour leur dire « allez on va faire du sport, c'est parti ». C'est parti donc dès qu'ils nous identifient, dès qu'ils nous voient là ça part.

Mais fixer un rendez-vous hebdomadaire, ça ne marche pas forcément ?

Ca on le fait mais ils sont...

Mais ils ne viennent pas forcément quoi. Donc là je reviens sur un truc que tu disais tout à l'heure, rapidement. Les belles idées des professionnels tu disais c'est nous, Breizh Insertion Sport, la DDCS aussi et puis les travailleurs sociaux du CAO. Concrètement, il y a eu des échanges formels, des réunions et autour de la table vous vous êtes dits « on fait quoi avec le sport ? Qu'est-ce qu'on leur propose et pourquoi, etc. » ?

Moi, je me suis entretenu avec eux avec Didier Bué, de la direction départementale, avec qui on a commencé à créer le projet. Ensuite, on est partis le présenter au coordonnateur des différents CAO. Pour lui présenter le projet, pour savoir si ça correspondait bien aux objectifs de la structure. L'idée, c'est que le projet, il y a des objectifs de BIS qui rentrent dedans, il y a des objectifs de la structure qui rentrent dedans, et au final, en lien. Ensuite, moi, j'ai été faire le relais auprès des travailleurs sociaux de chaque CAO pour leur présenter le projet, pour savoir si ça correspond bien à leur philosophie de travail. Comment mettre en place les différents éléments? Quels étaient les freins et les leviers à appréhender ? Et dernièrement, il y a un mois, j'ai refait un point avec chaque CAO, chaque travailleurs sociaux des CAO pour savoir ce qui était bien fait et ce qui était mal fait. Qu'est ce qui pourrait être amélioré? C'est toujours être en lien avec les travailleurs sociaux. Déjà nous pour donner l'information pour que les personnes soient au courant et deuxièmement, pour toujours faire des retours auprès des travailleurs sociaux parce que notre travail en tant qu'éducateur sportif dans une structure annexe n'a de sens que si on est en lien avec les travailleurs qui travaillent au quotidien dans l'accompagnement social de ces personnes-là. Et donc que le support sport et culture soit au final un agent ou un facilitateur, un révélateur d'informations et que nous soit garant du fait de donner ces informations-là à des personnes qui travaillent dans l'accompagnement au quotidien.

D'accord, c'était une requête de leur part ? Avec ce rapport éventuellement un peu privilégié qui peut émerger dans le sport, que vous leur fassiez remonter les infos sur comment ils vont en ce moment, est-ce qu'ils s'expriment ? C'était une requête de leur part ?

Alors pas du tout. C'est une marque de fabrique de son sport. C'est qu'on est de plus en plus bien identifié par des structures, mais il y a des structures qui ne s'emparent pas du fait que le sport peut être aussi un support d'accompagnement. Des fois, c'est un peu plus perçu comme une activité de l'occupationnel, un temps en plus dans la palette qui proposée aux personnes qu'ils accompagnent. On leur montre aussi que par nos retours, ils peuvent en tirer des informations et ils se rendent compte que, au final, on fait bien de le faire parce que des fois, ils sont à la pêche. Ça crée, ça permet de faciliter le lien entre eux.

Tu aurais un exemple en tête d'un accompagnement, comme tu dis, ou d'une remontée d'infos aux travailleurs sociaux qui auraient été utile ?

Oui, on a eu dans une séance de boxe, une personne à la fin, parce qu'il y avait un temps convivial en faisant un petit goûter. Il y a un Soudanais qui vient me voir et qui me fait « est-ce que tu serais là, dimanche, on va faire un tournoi de foot avec d'autres personnes d'un autre CAO ? » Je lui fais « bah non excuse-moi, ce week-end, je pars, mais c'est bien vous y allez à combien, où est ce que vous allez jouer ? ». Je posais des petites questions comme ça. Et puis je fais le relais avec les travailleurs sociaux, et ils me font « mais on ne savait pas qu'ils connaissaient d'autres personnes ». Je leur dis « bah oui, il connaît telle ou telle personne sur ce CAO et ils vont faire un match ». Ça a été le premier exemple et donc au final, ils ont commencé à activer la chose. C'est-à-dire qu'entre travailleurs sociaux de différents CAO, ils ont commencé à se contacter. Ils sont en lien, pas forcément autour de ce support-là. Ils ont commencé à se mettre en lien pour dire « nous on est au courant qu'il va y avoir un tournoi. Est-ce que toi et toi, vous ne voudriez pas venir aussi? Pas forcément que les travailleurs sociaux s'impliquent dans l'action parce que c'est bien aussi de l'autonomiser par rapport à ces personnes-là, mais de faire aussi le relais par rapport à des personnes qui seraient un peu dans la turpitude du week-end. Un autre exemple aussi, c'est une personne qui nous dit « j'ai envie de faire du foot dans un club de foot ». Et comme on avait casquettes, coach, sport, c'est à nous qu'ils vont le dire. Et donc au final,

comme nous, on peut être aussi le relai. Mais ce n'est pas forcément notre but non plus. C'est que nous, on va donner le numéro de téléphone d'un club qui a bien compris les problématiques de ces publics-là aux travailleurs sociaux et que c'est le travailleur social qui va l'accompagner dans cette démarche de s'inscrire dans un sport.

D'accord pour le CHRH, c'est le cas aussi ? Il y a un dialogue avec les travailleurs sociaux du CHRS sur les participants aux ateliers ?

On fait toujours un retour après séance, des petits bilans.

Systématiquement ?

Oui, c'est ce qu'on a commencé à mettre en place. Des choses pas très longues, mais qui permettent d'avoir un regard un peu croisé sur ce qui s'est fait. Comment les personnes se sont senties aussi parce que ça peut ça peut se corréliser avec le fait que la personne est soit dans une phase de dépression ou, au contraire, de l'inciter à garder la dynamique qu'elle a commencé à entreprendre. Donc, on essaie de faire toujours ces petits bilans après séance et toujours d'avoir des réunions de coordination pour faire le point de façon générale, sur la pertinence des actions.

Je reviens un peu à la dimension interventionnelle. Quand tu disais le sport, c'est l'un des temps réguliers qui permet un peu de lutter contre le fait de se lever tard parce qu'on n'a rien à faire et donc d'être super décalé, etc. Est-ce que vous avez peut-être dans vos échanges avec la DDCSPP ou les travailleurs, ou simplement à votre niveau, est-ce que vous avez pensé à la temporalité, est-ce que vous ne vous êtes pas dit « si on faisait deux ou trois fois par semaine, ça pourrait peut-être structurer beaucoup plus. Ça pourrait avoir un effet beaucoup plus important » en ces termes-là. Ou alors vous vous êtes dit « on fait une fois par semaine, c'est déjà bien ». Sinon, on va avoir une forme de lassitude. Est-ce que vous avez réfléchi à la temporalité et en quels termes?

On a réfléchi sur la temporalité surtout en fonction de l'enveloppe budgétaire et en fonction du temps que l'on pouvait consacrer à cette action-là. Si on pouvait passer deux ou trois séances par CAO par semaine, ce serait super, mais on ne peut pas se le permettre. On pourrait essayer de réfléchir à trois créneaux pour les trois CAO. Le problème, c'est qu'il faut les mobiliser les 3 CAO, et qu'on se rend compte que si on ne va pas dans les CAO les chercher de temps en temps pour les amener sur le site, eh bien on en a pas. Donc, au final, on l'a essayé mais ça a très peu de pertinence, le fait d'avoir trois créneaux hebdomadaires pour toutes les personnes, mais au final il n'y en a que très peu qui s'en saisissent. Et ceux qui s'en saisissent ne viennent pas non plus sur les trois créneaux ? Donc c'est plus l'aspect déjà un budgétaire : on ne pouvait pas se le permettre. Et puis deuxièmement, c'est un échange avec les travailleurs sociaux. Ce qui était le plus pertinent à leurs yeux.

Comment tu gères ? On rentre un peu dans la cuisine vraiment de l'animation de séance, la régulation de séance. Quand il y a des niveaux, par exemple de pratiques ou des états, des niveaux d'aptitude corporelle qui sont très hétérogènes, comment tu gère ça ? Est-ce que c'est le cas ? Comment tu fais ?

Toujours au COA ou au CHRS ?

Alors là je pense qu'on peut rentrer dans les deux indistinctement ce serait pas mal.

Annexes

Alors là, je vais quand même un peu différencier les choses. Avec les CAO, la plupart sont quand même assez en forme. Même si ils sont un peu de temps en temps cassés sur certaines choses mais ils se donnent et on peut vraiment pousser l'activité plus loin qu'avec d'autres publics. Donc l'adaptation se fait plus dans la vitesse d'exécution ou dans les petites variantes ou les petits handicaps qu'on donne à certains qui sont beaucoup plus à l'aise que d'autres. L'activité est toujours pensée pour que tout le monde puisse la faire et ensuite on va essayer d'apporter une complexification pour certains pour leur montrer que s'ils sont capables de faire la version de base, est ce qu'ils sont capables de faire la version un peu supérieure. Et donc, au final, ils sont très heureux parce que ça leur permet de se dire il a un peu spécifié pour moi cet élément-là. Est-ce que moi, je vais me rendre capable de le réaliser ou pas. Avec les CHRS, c'est toujours la même chose, c'est qu'on trouve toujours des ateliers et des jeux qui permettent à tout le monde de le faire. Et on va plus travailler l'individu que le collectif de temps en temps, c'est à dire que pour faire un exemple pour faire une passe de baseball on peut la faire un l'arrêt avec juste la main qui pousse pour ceux qui auraient des problèmes. Et puis ensuite, on va détailler avec certains qui auraient plus de facilités le fait de faire peut-être trois pas d'élan pour relancer la balle, le fait d'aller chercher bien plus loin derrière et donc d'être un peu plus techniciste pour des personnes qui auraient plus d'aptitudes pour leur montrer que ben ils peuvent faire plus ou ils peuvent faire à leur niveau sans forcément que ça pénalise tout le groupe. Donc ça, c'est toujours un souci parce qu'on se rend compte, enfin moi, je me rends compte vite d'une personne qui s'ennuie dans une séance ? Soit elle s'ennuie parce que les autres l'emmerdent, soit elle s'ennuie parce qu'au niveau physique, ça ne lui va pas.

Soit c'est trop exigeant, soit pas assez ?

Ce n'est pas souvent, enfin ça arrive, mais c'est quand même rare que ça soit trop exigeant. C'est rare et souvent, on va essayer de simplifier ou de mettre une personne qui est vraiment à l'aise avec une personne qui a un peu plus de difficultés pour qu'au final, ça soit ça soit plus simple aussi pour lui. Ou une personne qui aurait plus de difficulté à s'engager, on va beaucoup jouer avec les affinités qui se sont déjà créés dans le groupe ou d'avoir un lien de confiance avec elle et de nous faire avec pour qu'elle s'engage d'autant plus dans l'activité. C'est une clé qui est indéniable à BIS, c'est d'avoir le lien de confiance avec la personne. Assez rapidement pour qu'elle intègre assez vite le collectif parce qu'il y a dans nos actions, il y a toujours de nouvelles personnes qui intègrent un collectif.

Et comment tu fais pour ? Est-ce que ... peut être que tu n'y as pas réfléchi de manière consciente mais si tu prends un peu de recul, est ce que tu as des manières, des techniques ou des routines pour contracter un rapport de confiance un peu plus fort ou un peu plus rapidement?

Alors je dis toujours bonjour en serrant la main, en ayant un contact visuel avec la personne, même si elle a le regard...

Et corporel quoi.

Et corporel. Alors ça peut être aussi un bonjour sur la main, mais souvent, c'est au départ un bonjour. Le grand sourire, ça fait toujours du bien et pour la personne et pour moi aussi pour me mettre dans l'activité. Et ensuite de ça, c'est commencer à faire des petits, des petites choses pour pas qu'il dise c'est une montagne que de faire du sport, mais rien fait de bouger c'est une chose. D'essayer dans les premiers échanges, les premiers mouvements, d'avoir des relations soit avec moi, soit avec les autres

personnes, soit de parler, soit physiquement, de trouver sa place dans le groupe et de ne pas la cibler précisément. On fait souvent un tour de prénoms ou un jeu au départ pour connaître les prénoms des autres, pour ne pas dire « eh le chandail jaune ou le short vert », donc que tout le monde ait une véritable place par son prénom. C'est aussi un enjeu que je mets. Et ensuite, ça, c'est toujours de réguler assez rapidement pour que les nouveaux ne soient jamais dans l'idée de « Qu'est-ce que je fais là ? Qu'est-ce que je suis ? Est-ce que les autres m'appréhendent ou pas ? ». Et je fais souvent des petites blagues, des petites dédramatisations de choses, quitte à me mettre en ridicule devant eux, mais au final, leur montrer qu'il ne faut pas, il ne faut pas complexifier, il ne faut pas se prendre la tête. C'est là aussi pour rire. Et puis, j'essaie aussi que tout le monde adopte le sourire assez facilement. Même dans l'adversité, je leur fais une petite blague et ils rient un peu jaune mais au final ils rigole et sont aussi contents que je les pousse un peu sur certaines choses. Et ils se rendent compte que ben voilà, ils sont tous ensemble. Des fois dans l'adversité. Mais au final, ils sont contents de passer...

C'est un humour de dérision que tu t'appliques à toi et que tu finis par leur appliquer ? C'est-à-dire non pas en se moquant, mais ouais comme tu dis, en dédramatisant des situations d'échec, par exemple. D'accord, mais c'est claire, c'est très bien. Enfin exprime-toi, c'était pour être sûr de comprendre.

Et c'est aussi un gros truc au départ, c'est aussi de les pousser, les motiver constamment s'il y a un échec parce que ça arrive. On est derrière. On essaye de lui donner un petit conseil sur « mets peut-être plus ton pied comme ça, lance plus ta main, ou regarde plus ». Juste un petit conseil qui va faire que par cette expertise, il va plus vite trouver la réussite. Mais il faut vraiment déceler le petit élément qui fait que c'est parasite et qu'il pourrait enchaîner des échecs récurrents si on ne fait pas une toute petite régulation. Mais lui dire ça « essaie de bouger mais continue, Alfred, tu vas y arriver c'est good ». Et puis, à chaque fois, même si t'es loin, tu vois qu'il réussit de loin, tu cries, tu dis « ça, c'est bon, ça ». Donc, au final, tu lui montres aussi qu'il a toute sa place dans le groupe et qu'il est en réussite.

D'accord, ça vaut pour les deux structures ?

Oui, pour tous les publics. Parce que je suis référent de ces publics-là, mais je vais sur tous les dispositifs de mes collègues et donc c'est l'objectif à chaque fois.

Alors dans ce que tu as dit il y a plein de trucs sur lesquels je voudrais rebondir et parmi lesquels je commence à voir un petit peu la spécificité de l'activité sportive. Mais si je me posais comme ça un peu brutalement la question puisque tu me parlais de culture, qu'est-ce qui distingue le sport par rapport à d'autres activités ? Qu'est-ce que ça apporte de plus ou de différent dans l'accompagnement ? Si tu considères que tu participes à l'accompagnement, que font aussi les travailleurs sociaux. Mais dans les objectifs et la façon dont tu procède, dont tu présentes en tout cas ton activité, j'ai le sentiment que tu considères faire partie de l'accompagnement social qui leur est proposé. Et dans cet accompagnement, qu'est-ce que le sport apporte de plus de différent ? Pourquoi le sport plutôt qu'autre chose ?

C'est vrai que je ne l'ai pas précisé, on ne fait que de l'activité physique et non pas du sport. Etant dans une filière STAPS, je vois tout l'aspect fédéral institutionnel codifié. Nous on fait de l'activité physique, mais juste pour la suite, on parlera de sport.

Parce que tu considères que...

Annexes

Pour moi, de faire du sport, c'est avoir une licence, être dans un club compétitif et suivre des règles. Juste l'activité physique, c'est se mouvoir dans l'espace par différents jeux, par différents engins, par différents moyens. On peut avoir un aspect compétitif, mais pas d'être rattaché à une fédé quoi. L'outil sport est très intéressant puisqu'en fait un autre de façon détournée, en relation avec une personne, c'est à dire qu'il sait qu'il va faire une activité physique. Il va faire une discipline, mais il ne sait pas avec qui il va la faire. Il ne sait pas à quelle intensité il va la faire et il ne sait pas exactement quel bénéfice il va pouvoir en tirer. Et donc, au final, il est motivé et il ne sait pas encore quels atouts, quels bénéfices il va pouvoir tirer de tout ce qu'il va vivre. Donc, c'est ça aussi l'intérêt que moi j'apporte, c'est que l'on peut créer une cohésion de groupe avec des personnes qui se connaissent pas du tout. On peut pousser ou encourager à pousser les limites de chaque individu. On peut aussi valoriser l'estime de chaque personne, c'est à dire que l'on peut lui montrer qu'il y a une place, que sa parole est entendue par tout le monde, qu'il peut être force de proposition. Parce que nous, on a des contenus de séance. Mais s'ils ont une idée, c'est parti, nous on t'accompagne dans le fait de la mettre en place. Aucun problème. On aborde plusieurs aspects. Donc on aborde le corps. On aborde la santé, on aborde aussi la santé psychologique de l'individu. C'est un support qui permet à tout âge, toute personne et tout antécédent de cohabiter ensemble. On peut être peut être drogué, on peut être cassé par son parcours migratoire, on peut être jeune délinquant. On peut tous se retrouver autour d'une activité. Il y a des représentations mais on peut aussi vite les casser. Donc, au final, on peut tous repartir de zéro et découvrir des choses. Et c'est avant tout moi c'est mon approche, c'est qu'on est là pour jouer. C'est le jeu qui prime avant tout et qu'on prend ensemble du plaisir sur une activité, sur un support. Et le fait du jeu, c'est d'apprendre de façon détournée certaines choses. C'est qu'on n'a pas l'impression d'apprendre mais au final, on apprend plein de choses. On apprend à discuter avec d'autres, on apprend à se situer dans l'espace, on apprend à se mouvoir, on apprend à être en lien avec ses propres sensations et donc, c'est tout un apprentissage qui, non pas forcément techniciste, mais qui est pluriel pour l'individu. Et donc, c'est vrai que nous, enfin je m'intègre clairement dans l'accompagnement de ces personnes-là, mais de façon très ponctuelle par rapport à un accompagnement qu'un travailleur social pourrait faire. Mais je me dis que je suis, je ne suis pas incontournable, mais je trouve que le support sport est vraiment très intéressant pour qu'au final, toutes les dimensions de l'individu soient prises en compte.

D'accord, c'est très clair. Tu évoquais tout à l'heure le cas de certains en CAO comme CHRS qui ne viennent pas, donc vous allez les voir et finalement ils viennent, ou pas... Comment tu fais pour les motiver dans ces cas-là? Et avant cette situation-là? Est-ce que vous en avez discuté, là encore avec entre vous, avec la DDCSPP, peut-être avec les travailleurs sociaux qui sont sur place ? Sur comment on les mobilise. Est-ce que, par exemple, vous êtes posé la question de la gratuité ou de l'engagement symbolique, alors parfois on dit symbolique mais le symbolique et relatif. Du caractère contraignant : on s'engage, c'est un contrat, on y va pour quatre séances ou pas. Finalement, ils ne viennent pas toujours pour chaque séance, mais est-ce que en tout cas, vous vous êtes posé ces questions-là de comment mobiliser ? Et puis concrètement quand ils ne viennent pas comment tu les motive? Quels sont les leviers que tu as trouvés ?

Alors, ça a été le premier frein que moi j'ai identifié dans ce projet-là de toutes façons. J'ai décelé avec la DD et donc après avec le coordinateur des CAO, c'est comment on arrive à les mobiliser et c'est là où on a une limite nous éducateurs sportifs vu notre structure, c'est que ça nous prend du temps de travail, que de les mobiliser et que c'est avant tout aux travailleurs sociaux des différentes structures que de commencer à aller les voir une demi-heure, une heure avant pour leur dire que le

sport va être là et qu'il faut se préparer pour être prêt. On part sur des séances d'une heure et demie, deux heures si les personnes sont présentes dès qu'on arrive. Ce qui n'est pas le cas, on fait souvent beaucoup plus une heure et demie, une heure d'activité, on perd quasiment une demi-heure.

Pour aller les chercher, les mettre en route, etc.

Voilà. Donc nous, on a réfléchi à comment faire avec les travailleurs sociaux on leur a dit que c'était leur boulot.

D'accord, dans les deux structures ils sont au courant.

Dans les deux structures. Avec les CAO, c'était un petit peu plus compliqué, mais ça s'est mis petit à petit en place. Avec le CHRS on a eu de la chance qu'il y ait un professionnel qui soit missionné là-dessus, sur toutes les animations. Et c'est vrai que ça a été un bon travail de leur part et qui est vraiment utile que d'aller chercher les personnes, que d'aller les réveiller, d'aller les informer que l'activité physique ...

Les réveiller au sens propre du terme, ils dorment parfois à l'heure où vous arrivez.

Propre. Si ça n'a pas été fait parce que des fois, les professionnels ne sont pas là. Dans ces cas-là, nous, on est on est les gigolos, on est les agitateurs dans les centres, on fait vraiment les clowns. On arrive et en quelque sorte, on pète la baraque. C'est à dire qu'on est là, on fait du bruit, on est là « on va faire du foot, c'est parti et tout le monde se lève allez ». On va chercher chaque personne, on va le saluer. On va lui dire « on va faire du foot, oh mais ton rendez-vous est plus tard tu peux venir. On essaie de discuter constamment. Dès qu'on en a un, on lui dit « tu ne connais pas quelqu'un d'autre qui va venir aussi, essaie de le dire aux autres. Donc, à chaque fois, tout le monde est averti qu'il va y avoir du sport. Parce que plus on fait du bruit, plus ça interpelle les gens et plus au final, s'il y en a certains qui se motivent, ils peuvent aussi motiver d'autres. Au final, on délègue en quelque sorte par le bruit qu'on fait quoi. Mais on n'est pas là avec des casseroles à taper sur n'importe quoi. Mais au final, on redouble d'efforts d'entrée de jeu pour qu'au final, on ait un groupe effectif dans les structures. Dans les CAO ça marche, dans les CHRS comme c'est des chambres individuelles sur plusieurs étages, c'est beaucoup plus compliqué. Mais ça nous arrive de le faire quand on n'a pas grand monde, d'aller toquer aux portes et de leur dire tu ne veux pas faire une demi-heure, une heure ou une heure et demie de séance ? Et on précise que s'ils n'ont qu'une demi-heure « mais viens quand même, viens vers ». C'est susciter l'envie pour que peut être que plus tard, on ait le plus besoin d'aller les chercher. C'est ça l'objectif.

Et sur la gratuité, le caractère un peu, peut-être pas obligatoire mais contraignant ? Comment les encadrer un peu ou pas ?

Oui, ça a été discuté avec la direction départementale. C'est un souhait qu'on a, nous. Je vais plus parler de bénéficiaires, qui les bénéficiaires de nos actions ne participent pas financièrement dans les cycles d'animation parce que c'est un frein. C'est un des premiers freins qui peut être identifié pour ces publics-là. Et donc, il faut lever le maximum de freins pour inciter à la pratique. Souvent, c'est dans les séjours d'oxygénation vers l'été, qu'on pourrait demander une participation financière, symbolique ou non.

Ces séjours ils sont aussi avec les personnes en CAO ? Ou c'est plus côté CHRS ?

C'est plus CHRS mais on va initier quelque chose en CAO en juillet. On va essayer de faire quelque chose au bord de la mer. Énormément de gens nous disent qu'ils n'ont jamais vu la mer. On est à une heure de la mer. Je pense qu'on peut faire quelque chose.

Ok, très bien. Une question à la fois brutale et très globale est ce que ça marche, d'après-toi ? Est-ce que ça marche? Si oui, comment tu le vois?

Qu'est ce qui marche ?

Tes interventions. Donc là, tu m'as présenté pas mal de d'intérêts, d'objectifs, soit des objectifs un peu latents ou très clairs, même institutionnellement, qui étaient fixés. Est-ce que tu observes que ça a des effets, que ça a les effets escomptés? Il y a d'autres effets ? Et si oui, comment tu le vois ? Alors tu as peut-être des trucs très formels qui te permettent d'évaluer un peu. C'est peut être aussi très probablement dans l'interaction que tu les observes en fait. Et donc voilà est-ce que, d'après toi, ça a des effets, puis lesquels ?

Alors au niveau financeurs comme il y a des critères d'évaluation, il va falloir poser un bilan, oui, ça marche en fonction de ces critères-là, il n'y a pas de problème.

Alors c'est quels critères ?

C'est que le nombre de personnes par séance, l'assiduité, c'est est-ce qu'ils arrivent à s'hydrater correctement à chaque séance, est-ce qu'ils arrivent à avoir une meilleure hygiène corporelle, prendre une douche après la séance, est-ce qu'ils essaient de s'impliquer sur différents supports donc sport ou culture mais ça peut être tout autre. Je crois que c'était, les premiers éléments du moins que j'ai en tête pour l'instant.

Quand tu dis institutionnel, c'est la DDCSPP qui ... ça veut dire que pour eux, il y avait aussi des objectifs qu'on n'a pas évoqués type hygiène, réflexe d'hydratation, des trucs comme ça ?

Alors ça n'a pas été jusque-là, mais c'est nous qui en avons aussi un peu rajouté, parce qu'en lien avec les réunions avec les travailleurs sociaux qu'on avait, c'était de savoir quels étaient les objectifs qu'on pouvait atteindre, vers lesquels on pouvait tendre et donc c'était un élément que nous avons trouvé intéressant. C'est à la fin des séances de leur dire « voilà, tout le monde prend une douche les gars ». Et souvent on était en lien avec les travailleurs sociaux qui sont souvent des femmes, et souvent, on joue un peu sur « là, ça pue, tu ne vas pas pouvoir discuter avec elle parce qu'elle ne va pas vouloir ». Et juste petite dérision, mais au final, leur montrer qu'il faut prendre une douche. Donc ça, c'était plus l'aspect institutionnel. Moi, je dirais que...

Et en CHRS aussi ?

Et en CHRS aussi. Là il y a moins de femme chez les travailleurs sociaux donc on ne peut plus faire cette blague-là, mais pas juste d'appliquer sur « est-ce que vous prenez une douche ? ». Moi, j'ai fait des entretiens de positionnement au départ pour savoir déjà tous ces éléments-là, est-ce qu'ils avaient l'habitude ou pas.

Avec les personnes ?

Avec les personnes. Alors ça dépend. J'ai fait passer 16 entretiens. Il y a trois personnes qui viennent de façon récurrente sur le cycle. Il y a deux autres qui sont là de façon récurrente mais que je n'ai

pas eu en entretien parce qu'ils n'étaient pas encore là, donc les travailleurs sociaux ne les avaient pas positionné sur ces entretiens de positionnement.

Et la douche, ça a déjà posé problème ? Est-ce que c'est dans des douches collectives, déjà dans les vestiaires?

Non, en fait, ils se douchent dans leur structure.

D'accord, donc pour les CHRS dans leur logement enfin dans les chambres.

Enfin c'est des douches collectives mais individuelles. Les douches sont sur le palier mais ce sont des douches fermées. Quand on a été au stade Robert Poirier, on avait à tout le monde qu'il pouvait prendre une serviette. C'était les douches collectives et ça s'est marré à fond parce qu'ils nous ont dit « mais c'est quoi ces douches-là ? On se douche tous ensemble ? ». Et donc il y en a qui était prêt à se doucher il a vu un truc pareil il a fait « non mais moi je ne me douche pas là-dedans quoi ». Ils n'ont pas l'habitude d'avoir des douches collectives.

Et donc ils ne se sont pas douchés ?

Non, ils sont partis se doucher au centre. Parce que aussi ils se sont dit « tiens, on va aller faire un foot à côté, comme ça on se douchera plus tard ». Et donc plus personnellement, en dehors des critères d'évaluation. Moi, je dirais que ça marche parce qu'il y en a certains qui, avant nous, d'après les travailleurs sociaux, étaient dans une phase un peu plus... un peu plus terne, un peu plus morose, un peu plus névrosée et entre autres, par l'activité physique ils trouvent une accroche, ils trouvent une corde à laquelle se rattacher et donc ils sont dans une meilleure dynamique qu'avant. Ça leur permet aussi de se donner un rythme : dans une heure, dans une semaine, de donner une raison de se lever des fois le matin. Il y en a certains qui sont au final très heureux rien que de nous voir. Et donc, au final, ils viennent des fois nous dire des choses, peu importe quoi parce qu'ils sont heureux de nous voir. Donc on se dit aussi qu'on a un rôle et un impact sur ces personnes-là. On n'a pas du tout de prétention à les intégrer professionnellement.

Là tu parles de qui ?

Là ce serait plus les CHRS. Mais on a vocation à créer du lien, à faciliter les échanges et je trouve que c'est assez réussi sur certains points. Alors je nuance quand même parce que sur la totalité des personnes qu'on pourrait avoir, il y en a très peu au final, c'est que sur un CHRS, par exemple de 50, on va avoir vraiment une dizaine de personnes qui vont vraiment être impactées par ce qu'on fait. Pas une dizaine qui vont toucher à l'activité, mais qui vont vraiment se saisir de l'activité. Sur des CAO, c'est peut-être sur 40 personnes, huit personnes. Donc, au final, le contingent est modéré, c'est à dire qu'il y en a qui vont venir de temps en temps, ponctuellement sur les séances, parce que ça leur fait du bien. Il y en a qui vont vraiment s'impliquer, s'engager dans la durée, parce qu'ils y voient aussi tous les bénéfiques. Donc ça marche, mais on n'est pas sûr du quantitatif on est sûr du qualitatif.

Ok, très bien. On ne va pas tarder à finir. Juste quelques questions qui supposent... on sort un peu de la cuisine interne. Et puis, plutôt sur ton activité professionnelle, comment tu la conçois? En prenant un peu de distance. Comment tu définirais ton métier déjà ? Comment tu le définirais et dans quel secteur tu considères te situer?

Moi, je suis beaucoup plus coordinateur de projet qu'éducateur. J'ai une double casquette, mais c'est vrai qu'on stigmatise assez vite l'éducateur sportif.

C'est à dire ?

On oublie qu'il peut créer le projet de A à Z, on oublie qu'il peut le penser, il peut l'écrire, il peut le vendre, il peut le faire de la com', il peut faire les animations, il peut faire l'évaluation.

Quand tu dis qu'on le stigmatise, on réduit un peu la palette de l'activité de l'éducateur sportif. A la seule animation – régulation de séance ?

Le face-à-face quoi. Ce qui peut être entendable, c'est que le face à face...

D'accord, donc c'est plutôt coordonnateur de projets sportif. Et tu considères... tu sais, c'est toujours entre deux secteurs, celui du social, celui du sport. Comme toi, tu perçois ça comment tu le vis aussi ?

Alors moi, je suis, je pense, je suis un professionnel du social qui a une expertise dans le sport. Je ne suis pas forcément un expert du sport qui a une expertise dans le social. Je pars plus de cet élément là parce qu'on fait beaucoup plus de social que de sport. On travaille avec énormément de professionnels qui sont dans le champ social. On peut des fois être perçus comme des personnes qui empiètent sur le métier d'éducateur spécialisé. On leur montre qu'au final, si on travaille main dans la main, c'est d'autant plus bénéfique pour la personne et que s'ils trouvent qu'on est trop sur son champ de compétence dans ces cas-là, ils nous le dit simplement et on essaie de cohabiter. On peut faire des fois des choses de l'extérieur. On pourrait faire des choses qui s'apparentent plus à un éducateur spé ou à un travailleur social qu'un éducateur sportif. Et c'est ça aussi notre force, on ne se réduit pas que à l'activité physique. C'est qu'une personne est plurielle et que l'interlocuteur qui est devant elle doit être, peut être spécialisé dans une chose, mais doit aussi avoir plusieurs cordes à son arc, pour au final aiguiller, l'aider dans ses différentes questions, dans ses différentes démarches. Donc d'être facilitateur de liens entre les différents acteurs que l'on connaît.

C'est une conception que tu as eu dès le début, même avant d'arriver ici, ou c'est à force de faire ce métier parce que à la base tu as une formation plutôt sportive, en STAPS en plus, même si tu as fait une licence pro médiation sociale par le sport ? Tu as quand même une sensibilité d'abord sportive, en tout cas chronologiquement, il y a une sorte de renversement qui s'est opéré. C'était dans tes conceptions à la base, ou c'est à force d'avoir cette activité que t'as un peu basculé dans ta conception de l'activité professionnelle?

C'est la force de l'activité professionnelle que j'ai, je pense, puisque j'étais avant tout basé sur, comme on dit, sur de l'animation de sport, de faire varier les supports et éventuellement de faire varier les publics si je pouvais. Sauf que je me rends compte que je ne suis plus que là-dedans et que le fait de concevoir aussi un projet, c'est le fait de percevoir l'aspect global de la personne et de prendre plus l'aspect social que l'aspect sport en compte et que, au final, le sport est un support pour l'accompagnement social.

Tu sens que cette compétence spécifique d'intervenir par le sport auprès de public en situation incertaine ou fragiles, est-ce que c'est une compétence que tu estimes être reconnue? Est-ce que tu te sens reconnu dans cette compétence-là, dans cette expertise dont tu parlais?

Je ne me sens pas reconnu statutairement. Mais je me sens reconnue quand je parle, quand je suis en lien avec les autres professionnels qui ne sont pas du tout du même...

Même par les travailleurs sociaux qui sont dans les structures ?

Ouais.

Tu te sens reconnu comme... comme tu le disais, quelqu'un qui travaille dans le social avec une expertise sportive ?

Oui, mais aussi par des professionnels du sport. Ils disent que je ne suis pas le même qu'eux quoi, qu'il y a une différence, ils n'arrivent pas à est identifier aussi ce que je suis, ce que je fais exactement. Parce que déjà BIS, c'est une structure vraiment atypique et le positionnement que chaque éducateur dans cette structure est très particulier par rapport à d'autres structures.

OK et comment tu le nommerais ton métier, il s'intitulerait comment? Si quelqu'un te demandait dans une rencontre « c'est quoi ton métier ? », sans avoir le temps d'expliquer comme on vient de le faire?

Ben moi, je restais bien sur le terme d'éducateur et je pense que par ma formation, j'essaierai de revendiquer éducateur socio-sportif, éducateur sportif travaillant autour de problématiques sociales. Je préfère au final, me présenter en tant qu'éducateur et faire un peu la surprise dans une réunion, de comprendre tout ce qu'ils disent et d'être force de proposition plutôt que d'avoir le statut de coordonnateur qui est déjà en principe un autre statut et un autre échelon. Et au final, de se coller une étiquette et d'être réduit à une personne qui plus en coordination qu'en animation. Je préfère être perçue comme une personne de terrain qui fait d'autres choses plutôt qu'une personne de la coordination, et qu'on ne va plus percevoir comme un interlocuteur privilégié sur du face à face.

C'est ma dernière question : est-ce que tu considères avoir été bien formé pour ce que tu fais ? La compétence et l'expertise elle s'est formée, bon comme dans tous les métiers par l'expérience, mais est-ce que le contenu de ta formation t'a apporté quand même des billes, des éléments pour savoir comment on fait avec le sport ce public-là ?

Le contenu de ma licence STAPS m'a permis de connaître toute la palette des approches des disciplines.

Tu parles de la Licence 3 Educ. Mot. ?

Oui Educ. Mot. De connaître un peu les différentes pédagogies, pas forcément de les appliquer mais de connaître différentes formes et de savoir concevoir un projet par objectifs et non pas par activité. De partir de la base. Des éléments clairs qui vont être transférables pour tout intervenant qui pourrait venir sur ce projet-là. Et ensuite de choisir des activités qui vont répondre à ces objectifs. Je dirais que la Licence pro m'a apporté des connaissances théoriques sur certains publics très relatives, parce que c'est quand même très général. Et l'expérience prime sur de la théorie c'est vrai. J'ai eu quelques outils intéressants en Licence pro : savoir faire un rétroplanning, savoir faire un début de convention, savoir faire un outil d'évaluation, savoir faire deux-trois petites choses. Mais c'est vrai que ce que je sais faire maintenant à BIS, je ne le dois que parce que je suis à BIS. Il y a énormément de choses que j'ai appris et je n'arrête pas d'apprendre tous les jours. Et c'est ça qui me plaît dans ce travail : je

suis constamment en train d'apprendre et du public, et des structures, et des collègues, et du réseau territorial sur lequel je me porte quoi.

Quand tu as un stagiaire, t'essaies – tout ce dont on a parlé là, toutes des formes d'intervention, de régulation, de compréhension du public etc. - t'essaies de transmettre ça ? C'est transmissible d'après toi ? Ou c'est que par l'expérience comme tu l'as fait que l'on peut acquérir cette expertise ?

Non, c'est complètement transférable. Tout ne l'est pas, parce que moi ça fait quand même un an et demi donc ce n'est pas très long. Mais c'est quand même assez long comparé à un stage. J'essaie d'aborder pas mal de points avec les stagiaires. J'essaie aussi de situer le stagiaire dans son parcours, dans son évolution, et d'essayer de savoir les éléments qui sont les plus pertinents aussi pour lui. Parce que on prend l'exemple d'une personne qui a peu de confiance en elle, je préfère lui donner des billes sur le public, savoir animer un temps. Et quelqu'un qui va être beaucoup plus à l'aise dans la relation interpersonnelle, essayer de lui donner des billes plus sur de la méthodologie de projet, essayer d'anticiper certaines choses, quelle communication adopter. Parce qu'au final, je vais lui donner quelques éléments dans de l'animation, mais déjà il va vite les piger, et il doit aussi faire sa marque de fabrique par rapport à ce qu'il a envie de tester. C'est aussi en fonction de certains stagiaires. Il y en a aussi c'est simplement de faire une séance, c'est énorme. Donc leur montrer que la relation de confiance avec le public, déjà il faut qu'ils l'aient avec moi, et qu'ensuite ils essaient de trouver une relation de confiance avec le public, ensuite qu'ils se fassent confiance pour mener un atelier, puis ensuite une séance. Donc suivant le ou la stagiaire que j'ai, j'essaie vraiment de voir où il en est, et de voir ce qu'on peut apporter en fonction de là où il en est. Je ne vais pas travailler de la méthodologie de projet si la personne est charrette sur les objectifs.

D'accord, il y aurait un truc que tu voudrais ajouter, qu'on n'a pas abordé qui te semble important, ou pas ?

Si peut-être le terme de... on parle souvent d'inclusion, d'insertion, d'intégration. C'est des concepts, c'est bien pour changer les mentalités. Sauf que sur le terrain il faut faire différemment. Il ne faut pas forcément rabâcher le fait de faire bien ou de faire de l'autre, il faut à mon sens créer des projets qui soient avec l'individu au centre et que ça peut être l'individu qui doit s'adapter, ça peut être le dispositif. On ne sait pas. Tout est variable, tout est adaptable. Il ne faut pas se scléroser dans le fait de faire de l'insertion par le sport, de faire de l'inclusion par le sport, sachant que tout est mouvant au final d'après-moi. J'ai vu au Québec que l'inclusion était plus centrée sur des personnes en situation de handicap. Nous en France on l'utilise aussi pour tout public. Moi je dirai que tout est mouvant donc est-ce que de scléroser les choses sur des concepts très précis c'est intéressant ? Ou de final d'avoir des idées plus générale et de mettre en place des actions qui vont transcender au final ces éléments-là et qui vont prendre un peu de chacun pour que la personne se situe au mieux dans son environnement.

D'accord, très bien, merci beaucoup, c'était vraiment hyper riche, hyper intéressant.

ENTRETIEN MARCHE AVEC FAROUK

Nous avons planifié d'aller marcher lors de la séance sportive organisée par BIS la veille au soir. Le but de notre marche était l'Université de Rennes 2, au sein de laquelle j'ai conseillé à Farouk de reprendre son cursus de littérature anglaise commencé au Togo. J'ai pris un rendez-vous par mail avec une responsable administrative du département langue pour lui prodiguer quelques conseils.

J'ai donné rendez-vous à Farouk à l'accueil de Coallia à 13h15 pour que puissions prendre notre temps lors de la marche. La durée pour aller à l'Université est de 30 minutes environ. Notre discussion débute par une explication de ma part sur le chemin que nous allons emprunter, et sur le fait que j'ai obtenu un rendez-vous. Je le questionne sur ces activités de la veille après la séance de sport, et sur l'importance qu'il accorde à celle-ci. Il est allé après la séance avec Idriss pour essayer un club de football dans le sud de Rennes, au Blosne, mais ils ont dû rentrer précipitamment car Idriss était malade. Il me confie qu'Idriss était très motivé pour la pratique du football mais que lui « préfère se concentrer en priorité sur la poursuite de ses études » plutôt que sur l'inscription dans un club de football local.

Nous continuons la marche pendant une dizaine de minute. Nous sommes encore dans le quartier du Thabor : « j'ai déjà exploré partout ici » me dit-il. Il me confie apprécier marcher dans Rennes pour découvrir librement la ville. Il dit se repérer facilement grâce au point central que constitue République.

Puis nous quittons les lieux qu'il connaît. Il commence à m'expliquer dans le détail son départ précipité du Togo lors d'une « chasse à l'homme », son arrivée à Paris et son transfert rapide à Rennes. Son cas est exceptionnellement normal pour un demandeur d'asile. Il dit avoir fourni des preuves convaincantes et sans jamais mentir. Il a obtenu récemment un premier visa de 9 mois en attendant le jugement définitif visant à lui permettre de rester au minimum 5 ans sur le territoire. Vient mon tour de lui présenter mon parcours. Je lui explique que je suis à Rennes pour étudier le sport et que c'est dans le cadre d'une recherche que je suis présent aux séances sportives de BIS. Il me questionne alors sur les études de sport en France. Nous engageons une discussion sur le sport de manière plus générale. Il me confie avoir eu une enfance très sportive. « C'est le sport qui m'a sauvé me dit-il ». Il parle là de ses notes en sport à l'Ecole où il dit avoir toujours été excellent. Il dit le sport constitue le point fort de son parcours scolaire. Il a même tenté de s'inscrire à une Université pour devenir enseignant de sport mais a échoué car le délai était « dépassé de deux jours ». Il me dit avoir surtout pratiqué dans la rue, en famille et avec des amis. Le football était son sport préféré mais il aime également l'athlétisme. « Ce que j'aime avant tout, c'est la vitesse. C'est mon point fort. Me dit-il. « Je n'ai jamais perdu une course de 100 mètres ».

Nous arrivons ensuite à Rennes 2 pour le rendez-vous. Cela se passe bien, il pourra s'inscrire à la fac s'il obtient le statut de réfugié et peut aller assister à des cours en amphithéâtre en attendant.

Sur le chemin du retour, nous poursuivons notre discussion sur le sport. Je lui demande si le sport que propose BIS lui permet de ressentir les mêmes sensations que celui qu'il pratiquait au Togo. Il me dit que quel que soit le type de sport, il se sent mieux après la séance. Il sent que le sport lui apporte une énergie positive pour le lendemain. Il dit que la marche est un moyen de se détendre après la séance de sport de la veille. Il n'aime rester sans rien faire le lendemain d'une pratique sportive et dit que cette dernière stimule sa volonté d'être actif. Il considère ensuite : « le sport, c'est mon antidote ». Il dit que la pratique sportive, même à haute intensité, lui permet de se sentir mieux par la suite, de guérir des douleurs. Il prend l'exemple de la séance de la veille où une douleur à la tête s'est progressivement évanouie au fur et à mesure de la séance.

Je lui demande si les autres pratiquants aux séances tirent selon lui les mêmes bienfaits des séances sportives, en prenant l'exemple de Khalid, qui la veille ne s'engageait pas pleinement dans les activités proposées. Il pense que certains comme lui viennent pour « s'occuper et rencontrer et les

Annexes

autres » car il n'y a rien d'autre à faire et « profiter de l'ambiance ». Ils ne viennent pas selon lui pour montrer leur bon état d'esprit dans la demande d'asile mais pour profiter d'un moment avec les autres.

Par la suite, je le questionne sur la manière dont ils sont contrôlés au sein du lieu de résidence. Il me dit que le contrôle des travailleurs associatif est régulier. Par exemple, ils répertorient ceux qui fument, qui ne font pas le ménage, et l'inscrivent dans le dossier ce qui est perçu négativement lors de la demande d'asile. Selon lui, le fait d'être sportif est perçu comme positivement pas les travailleurs sociaux. Il pense qu'il faut faire part d'une volonté de s'intégrer dans le pays et que la participation aux activités physiques et sportives témoigne de cette bonne volonté.

Lorsque nous approchons du retour à la résidence, Farouk me demande l'air relativement dégagé si je pourrai l'aider à acheter des vêtements en ligne, puisqu'il ne dispose que d'argent liquide en France. Il me montre des photos de ces vêtements d'apparence assez luxueuse et me confie apprécier particulièrement s'habiller de manière élégante.

GRILLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS

Thématiques	Réponses	Vérification des hypothèses
Eléments de socialisation sportive		
Eléments de socialisation liés à l'accompagnement social		
Conception du sport pour l'intégration		
Vision des publics bénéficiaires		
Propositions concrètes de terrain		
Attention portée aux sensations exprimées		
Rapport aux travailleurs sociaux		

EXEMPLE D'UNE GRILLE D'OBSERVATION DE SEANCE

Séance de Basket-Ball, le 13/02/2020 au gymnase de la Courrouze.

7 participants : Tashi 1, Tashi 2, Farouk (arrivé il y a très peu de temps). Il n'a pas joué au foot depuis 3, mais avant il jouait, c'était « sa passion ».), Imran, Ilchan (en jean), Mohamed, Morou (arrivé depuis un mois mais a passé 4 ans à Milan) et 4 éducateurs : Léonard, Dylan, Martin et Julien.

Recrutement des participants : nous frappons à toutes les portes de l'HUDA pour prévenir ses habitants que nous sommes sur le point de partir en minibus pour une séance de futsal au gymnase de la Courrouze. La moitié des résidents sont enthousiastes à l'idée de venir. Certains acceptent volontiers et se préparent aussitôt, d'autres viennent de se lever, sont occupés à cuisiner, prier et ne viendront pas. Ils sont néanmoins reconnaissants de notre proposition et leur refus est respectueux. Certains nous proposent même de rester chez eux manger. L'un d'entre eux regarde son ventre en souriant et me dit que le futsal ce n'est pas pour lui. D'autres disent ne pas avoir le matériel sportif adéquat pour jouer.

Mise en action : les demandeurs d'asile présents sont d'emblée motivés pour faire quelques actions avec les ballons, la mise en action est rapide. Mohamed propose à Tashi et moi de faire un concours de lancers-francs. Il nous explique les règles : au bout de 5 paniers marqués, les deux autres devront faire des pompes. Il marque plus de paniers que nous (5-2-1) et fait preuve d'une technique maîtrisée pour le tir à l'arrêt. Il nous explique alors la technique, en anglais et avec une démonstration pour nous apprendre à garder le coude haut et casser le poignet. Plus globalement, tout le monde s'est mis en mouvement est tente des shoots au panier, ou avec des ballons dans les cages de foot, le matériel étant laissé à libre disposition. Par la suite, un échauffement est engagé par Léonard pour apprendre à connaître les prénoms. La séance démarre avec un échauffement où il s'agit de se faire des passes librement avec un ballon de basket en appelant le destinataire par son nom.

On distingue Imran et Ilchan qui restent sur la réserve. Ces derniers réalisent des passes courtes sans prendre de risque et manifestent régulièrement des signes d'excuse auprès des éducateurs sportifs en pointant leurs mains sur leurs têtes. Ils réalisent quelques courses brèves mais marchent le plus souvent. Leurs gestes sont approximatifs, voire engourdis. Ils effectuent surtout des passes entre eux ou aux éducateurs. Ils dribblent de manière assez lourde en frappant la balle et hésitent avant de s'engager dans une direction ou de réaliser une passe.

On observe Tashi, Farouk, Mohamed, Modum qui s'engagent pleinement. Ils demeurent continuellement en mouvement. Ils prennent des risques en réalisant des passes longues et sourient très souvent quand ils croisent d'autres participants. Leur entrain se manifeste lorsqu'ils sollicitent le ballon aux autres. Ils se permettent des gestes superflus et spectaculaires : Tashi répète un mouvement de pivot sur lui-même plusieurs fois avant de réaliser une passe, ou Modum tente une passe longue d'une dizaine de mètres en lançant le ballon à une main.

Niveau d'engagement : La séance démarre avec un échauffement où l'engagement est modéré. A la suite de l'échauffement, un jeu d'épervier est réalisé. Il s'agit de dribbler d'un côté à l'autre du terrain en conservant le contrôle du ballon. L'engagement est immédiatement plus élevé. Mohammed s'investit particulièrement, et son niveau de dribble lui permet de gagner plusieurs fois. Un match de basket démarre par la suite : niveau d'engagement monte encore d'un cran. Tous se donnent à fond sont essoufflés rapidement. Morou se donne tellement à fond qu'il se fait mal au genou (il explique que c'est une douleur persistante qu'il a déjà ressentie lorsqu'il faisait du foot en Italie). Le match de football engagé pour finir démontre le même niveau de motivation : les deux équipes se donnent à fond pour gagner.

Evolution des sensibilités au cours de la séance : Au départ, nous effectuons un échauffement en cercle où il s'agit de retenir les prénoms de tous les participants et éducateurs. Cela se passe dans la bonne humeur et on voit quelques sourires et rires au moment où les prénoms sont légèrement écorchés.

Au cours du match de fustal à la fin de la séance, Farouk parle tout seul en souriant pour commenter les actions qui se passent sur le terrain : “merci gardien”, “bien joué”, “joue avec moi”. Lors des buts, les célébrations sont joyeuses et ils expriment la fierté d'avoir marqué. Le score final semble importer et beaucoup le demandent à plusieurs reprises.

Relations avec les autres, réactions à l'activité des autres : Les participants réagissent aux belles actions et au par des applaudissements ou des bravos. Ils se félicitent lors des buts en se tapant dans la main ou en serrant le point.

Tashi et Mohamed sont en binôme pour effectuer une situation de passes à deux en partant du milieu de terrain débouchant sur un tir au panier. Au lieu de revenir vers le milieu du terrain, ils se détachent des consignes et profitent de l'absence de passage pour enchaîner plusieurs tirs en course. Leur manière de tirer diffère. Ils s'amuse à faire tourner le ballon autour de leur ventre avant de tirer. Ils demeurent sous le panier jusqu'à l'arrivée du binôme suivant composé d'Ilchan et de Farouk. Ce dernier effectue deux tirs sous le regard d'Ilchan qui revient au point de départ mais Farouk continue de tenter sa chance. Tashi rit de ses essais ratés et lui renvoie le ballon et le défie de réussir un panier. Farouk rate deux nouveaux essais mais s'amuse de ses échecs et retourne vers le centre du terrain en souriant. Tashi récupère le ballon et retourne au milieu du terrain en tournant sur lui-même l'air énergique.

Lorsque Modum est remplacé et vient sur le banc de touche, il suit le match attentivement. L'éducateur sportif lui propose d'arbitrer, ce qu'il accepte avec un grand sourire. Il en profite pour donner des consignes aux joueurs de son équipe

Réactions aux échecs : Lors des échecs, on remarque des sourires mais qui semblent exprimer de la frustration et la détermination de faire mieux la prochaine fois.

Réactions aux réussites : Lors des buts, les célébrations sont joyeuses et expriment la fierté d'avoir marqué. Le score final semble importer et beaucoup le demandent à plusieurs reprises.

Prescriptions de l'éducateur : Les éducateurs interagissent surtout pour donner des consignes concernant les règles du jeu, en alternant entre anglais et français.

Réactions aux consignes : D'une manière générale les joueurs écoutent attentivement les consignes et les respectent.

Lors du match de fin de séance, Farouk tente de jouer avec les règles et demande plusieurs fois la touche alors qu'elle n'est pas à lui. Mohamed tente aussi de récupérer une touche revenant à l'équipe adverse. Ils sourient quand l'éducateur sportif le démasque et accorde la touche à l'équipe adverse

Temps mis à partir : Imran est presque vexé que je lui demande s'il se sent capable de rentrer et de retrouver l'arrêt où ils doivent s'arrêter tout seul. Il me dit qu'il aimerait bien parler en français mais qu'il éprouve des difficultés comme cela fait 1 mois qu'il est arrivé.

Modum et Farouk se parlent entre eux : j'entends Farouk dire à l'issue de la séance que celle-ci lui a fournie « a good energy » et Modum semble partager son point de vue.

Analyse des sensibilités de demandeurs d'asile au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport

Résumé

Cette étude visait à analyser, à partir des sensibilités exprimées, les effets à court terme du dispositif sportif rennais Breizh Insertion Sport sur une population de demandeurs d'asile résidents en Centre d'Accueil et d'Orientation. La philosophie de l'association a été étudiée par une analyse d'entretiens réalisés avec le coordinateur de l'association et l'éducateur sportif en charge du public migrant. Une observation participante des séances sportives hebdomadaires a été réalisée de novembre 2019 à mars 2020. Un entretien marché avec un demandeur d'asile francophone a été réalisé en complément. Les entretiens ont révélé que les acteurs associatifs de BIS faisaient part d'une volonté de rétablir les « pulsions de vie » des bénéficiaires des séances sportives. Les demandeurs d'asile observés exprimaient des sensations selon trois modalités typiques : l'affirmation d'un bien-être par le sport, le partage d'une forme de convivialité, et une douleur modérée liée à la dépense physique. Les conceptions des éducateurs sportifs constituent une distorsion des attentes politiques marquant l'accueil des demandeurs d'asile en France, en privilégiant des sensations de bien-être et de plaisir contradictoires aux émotions de peur et de tristesse qu'attend d'eux l'institution pour prouver la véracité de leur histoire (Freedman, 2017). En s'écartant momentanément de ces injonctions étatiques, les demandeurs d'asile étudiés utilisent le corps sensible comme le média d'une « catégorisation sociale indigène » (Le Yondre, Javerlhac, 2010).

Mots clés : sensibilité, sport pour l'intégration, demandeur d'asile, catégorie sociale

Analysis of the sensitivities of asylum seekers within a sport-for-inclusion program

Abstract

This study aimed to analyse, from the sensitivities expressed, the short term effects of the Rennes Breizh Insertion sport program on a population of asylum seekers residing in Reception and Orientation Center. The philosophy of the association was studied through an analysis of interviews conducted with the coordinator of the association and the sports educator in charge of the migrant public. A participant observation of the weekly sports sessions was carried out from November 2019 to March 2020. A walking interview with a french-speaking asylum seeker was also carried out. The interviews revealed that the BIS associative actors expressed a desire to restore the "life impulses" of the beneficiaries of the sports sessions. The asylum seekers observed expressed sensations in three typical ways: the affirmation of well-being through sport, the sharing of a form of conviviality, and moderate pain linked to physical exercise. Sports educators' conceptions distort the political expectations marking the reception of asylum seekers in France, favoring sensations of well-being and pleasure that are contradictory to the emotions of fear and sadness that the institution expects of them in order to prove the truth of their story (Freedman, 2017). By momentarily deviating from these state injunctions, the asylum seekers studied use the sensitive body as the medium of an "indigenous social categorization" (Le Yondre, Javerlhac, 2010).

Keywords: sensitivity, sport-for-integration, asylum seeker, social class